
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS
v. 4



CORRESPONDANCE

DE

CHATEAUBRIAND

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

10 exemplaires sur papier impérial du Japon, numérotés de 1 à 10 ;
100 exemplaires sur papier de Hollande Van Gelder, numérotés de 11 à 110 ;
et 1100 exemplaires sur papier vélin, numérotés de 111 à 1210.

Les exemplaires sur vélin et ceux sur papier de Hollande portent en filigrane le fac-similé de la signature de Chateaubriand.

Les exemplaires de luxe comportent une double épreuve du portrait (**avant** et **avec** la lettre).

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

à 10,
de 11

nt en

rtrait



CHATEAUBRIAND
Archives de Combourg
Peinture appartenant à
Mme la Comtesse de DURFORT

Imp. phot. D. A. LONGUET

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE

CHATEAUBRIAND

PUBLIÉE

AVEC INTRODUCTION, INDICATION DES SOURCES, NOTES ET TABLES DOUBLES

PAR

LOUIS THOMAS

AVEC UN PORTRAIT INÉDIT DE CHATEAUBRIAND

TOME IV



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE

HONORÉ ET ÉDOUARD CHAMPION, ÉDITEURS

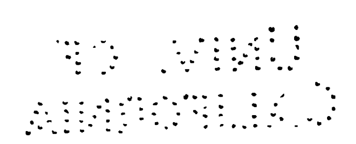
5, Quai Malaquais, 5

1913

Téléphone : 828-20

PUBLIÉ PAR LE MÊME

Œuvres de Lucile de Chateaubriand.
Chateaubriand & ***, *Journal d'un Conclave.*
Documents sur la Guerre et la Commune (1870-71).



PRÉFACE

L'intérêt de ce volume est tout entier dans les innombrables dépêches diplomatiques ou lettres confidentielles écrites ou dictées par Chateaubriand durant les premiers mois de son ministère, au moment où la guerre d'Espagne, décidée par lui, valait à la France l'hostilité diplomatique de l'Angleterre et l'animosité secrète de l'Autriche. On verra, à lire les documents inédits ou non que je réunis ici, que Chateaubriand a été un *grand ministre* : il a su agir, ce qui est bien la chose du monde que les ministres de tous les pays détestent le plus.

J'ai recueilli toutes les dépêches pour lesquelles j'avais des données certaines qui me permettaient de les attribuer à Chateaubriand. Il existe encore, dans les dossiers du Ministère des Affaires Étrangères, des minutes non signées, qui sont peut-être de Chateaubriand, peut-être du duc de Rauzan, le gendre de la duchesse de Duras, qui était auprès de lui au ministère.

On ne s'étonnera pas de la prudence que je mets à ne pas vouloir imprimer ces documents sans contrôle, même si ce contrôle est lent et m'oblige à des retards : on a attendu plus de soixante ans pour publier la correspon-

dance de Chateaubriand ; on peut attendre quelques mois encore pour éliminer définitivement des pièces qu'il serait fâcheux d'attribuer aujourd'hui à notre auteur, pour les écarter ensuite.

*
* *

Une question que l'on s'est posée, et que jusqu'ici l'on n'a pu résoudre, est de savoir si Chateaubriand avait transformé, modifié, falsifié, truqué les dépêches ou lettres de lui qu'il publiait dans ses œuvres. A force de manier les lettres de Chateaubriand, de collationner des originaux avec les textes imprimés, je me suis fait une opinion.

Non, Chateaubriand n'a pas été un faussaire. Beaucoup de ses lettres ont été modifiées, corrigées après coup ; mais les pires tripotages n'ont pas été de son fait. Chateaubriand était de trop grande taille pour s'abaisser à des minuties.

Lorsqu'il a corrigé son texte personnel, comme par exemple pour certaines lettres du *Congrès de Vérone*, c'est en auteur scrupuleux et honnête, qui ne veut pas ennuyer le public ; c'est-à-dire en élaguant, en raccourcissant, pour que cela soit mieux écrit, pour ne pas assommer le lecteur. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent (on n'a qu'à se reporter aux variantes, lorsque nous avons pu les relever), il n'est pas possible de découvrir un intérêt personnel quelconque, un désir de voiler un fait quel qu'il soit, dans ces suppressions d'ordre purement littéraire.

Je signalerai, comme une simple hypothèse d'ailleurs, que parfois, mais rarement, certaines de ces suppressions

pourraient bien avoir eu pour but de ne pas permettre au public de s'appesantir sur l'importance que la Sainte-Alliance avait en 1823 sur la politique française : Chateaubriand savait qu'il avait fait une politique royaliste, mais foncièrement française ; et bien des formules employées par lui pour calmer les inquiétudes de Metternich pouvaient, en effet, prêter à équivoque chez des esprits portés à voir dans tous les actes de la politique royaliste le bras de la Sainte-Alliance.

Mais, au total, on ne peut pas dire de lui qu'il a voulu par des faux se donner une place, un rôle exagérés dans l'histoire. Cette place, ce rôle, il les a bravement tenus. Et si Villèle, Louis XVIII et le futur Charles X avaient été des esprits de plus longue portée, Chateaubriand eût continué à jouer un grand rôle dans l'histoire de son pays.

Car, je le répète et on le verra à parcourir ce volume et ceux qui suivront, Chateaubriand a été un de nos grands ministres des affaires étrangères.

*
* *

On verra que je n'ai pas donné de supplément dans ce tome quatrième, contrairement à ce que j'ai fait pour les trois volumes précédents : ce supplément sera formé lorsque nous aurons fini avec la période durant laquelle Chateaubriand était ministre des affaires étrangères.

*
* *

Ce volume était déjà imprimé, lorsque l'on m'a prévenu qu'il existait encore d'autres lettres à Marcellus. Ces documents, lorsque j'aurai pris connaissance des originaux, serviront, je l'espère, à montrer que Marcellus n'a pas modifié les textes qu'il a publiés.

*
* *

Je dois mille remerciements aux familles de La Ferronnays, Polignac, Villèle, La Tour du Pin, qui m'ont libéralement ouvert leurs archives.

Je voudrais aussi dire quelle reconnaissance j'ai aux hommes éminents qui ont, certains à plusieurs reprises, signalé et recommandé mon travail au public : les articles de MM. Alfred Mézières, Frédéric Masson, Henry Roujon, Henri Welschinger, Victor Giraud, André Beaunier, Marcel Boulenger, Oscar Havard, de Lanzac de Laborie, Jacques Bainville, Cassagne, Émile Henriot... ont été pour moi des encouragements bien nécessaires dans un travail de longue haleine.

M. Max Egger a bien voulu encore lire les épreuves de ce volume, et ses remarques nous ont été d'un grand secours.

Le portrait inédit qui est en tête de ce volume nous a été communiqué par Madame la comtesse de Durfort née Chateaubriand, qui augmente ainsi fort aimablement l'intérêt de notre publication. Elle sait combien nous lui sommes reconnaissants de son appui précieux.

T.

891 1er janvier 1823.

A Madame Récamier.

1er janvier 1823.

Combien de fois vous ai-je déjà souhaité la bonne année depuis que je vous aime ? Cela fait frémir. Mais ma dernière année sera pour vous comme aurait été la première si je vous avais connue. J'ai encore couché rue de l'Université. C'est ce soir que je passe les ponts. J'irai ce soir vous présenter mes respects accoutumés. [1]

---

892 1er janvier [1823].

A la duchesse de Duras.

1er janvier 5 heures du matin.

Je vais porter l'Ordonnance aux Tuileries et la faire signer, mais il est de ma tendre amitié de tout vous dire, pour prévenir le mal que je puis vous faire. Vous qui avez été si désolée pour une phrase dans un pamphlet, vous sentez-vous de force à supporter quelques mauvaises plaisanteries dans un journal et à la tribune ? Depuis hier que j'ai lieu de craindre cela, je suis réellement au désespoir. Je n'ai pas eu le courage de vous le dire hier au soir ; j'ai à peine celui de l'écrire. Décidez. Si vous renoncez au projet, rien de plus simple : c'est Henry, qui, à la réflexion, n'aura pas voulu d'une place de commis, si inférieure à son nom et à son titre ; il aura dans le monde toute la faveur du refus. Je me chargerai de plus de sa destinée : il viendra tous

1. *Souvenirs... Récamier*, t. II, p. 13.

les jours travailler avec moi. Il verra les choses les plus secrètes. Je l'élèverai quelques mois, pour être sous-secrétaire d'État après les Chambres, lorsque je serai assez fort pour obtenir cela de mes collègues et que le danger sera passé.

Prononcez encore une fois. A une heure, l'Ordonnance sera signée.[1]

---

893 1er janvier 1823.

Au comte de la Garde.[2]

N° 1

Paris, le 1er janvier 1823.

Monsieur le Comte, pour prévenir les fausses interprétations auxquelles ma nomination au Ministère des Affaires Étrangères pourrait donner lieu à Madrid, je dois entrer avec vous dans quelques détails sur les motifs qui ont amené la démission de M. le duc Mathieu de Montmorency et sur les circonstances de ma nomination.

Un projet de dépêche avait été fait à Vérone par M. de Montmorency, pour être envoyé à Madrid conjointement avec les dépêches des puissances alliées. La lettre qu'on a substituée au premier projet, et qui est de M. de Villèle, est beaucoup plus forte. Elle a été insérée au *Moniteur*, par une mesure un peu insolite en diplomatie, mais qui, chez la nation française, devait réussir, et c'est ce qui est arrivé.

La raison pour laquelle M. de Montmorency a cru devoir donner sa démission n'est donc point son improbation d'une note plus forte que la sienne, mais parce qu'il désirait que le Ministre Plénipotentiaire de France se retirât de Madrid avec ceux de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse.

Je regrette vivement que M. de Montmorency ait précipité

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 235. — Collationné sur l'original autographe.
2. Ambassadeur de France à Madrid.

une démarche qui a privé la France d'un ministre plein d'honneur, de vertu et de talent. Le Roi n'a pas voulu préciser le moment où vous pourriez être rappelé. Il a pensé qu'un Souverain, son parent, pouvait avoir besoin d'un appui, que la position géographique de l'Espagne par rapport à la France exposant celle-ci à une insulte immédiate, il était bon d'agir avec quelque réserve; mais d'un autre côté, la note est si menaçante et si explicite qu'il serait possible qu'elle amenât assez promptement votre rappel, dans le cas où vos nouvelles démarches n'obtiendraient aucun succès; de sorte que, si M. de Montmorency eût cru pouvoir attendre quelques semaines, il eût atteint le même but, sans se séparer de ses amis.

J'ai refusé, pendant quatre jours, le portefeuille des Affaires Étrangères, tant parce qu'il sortait des mains d'un homme que j'estime et honore, que parce que, dans le moment actuel, le fardeau de la chose publique me semble trop pesant pour moi. Je n'ai cédé que quand le Roi m'a envoyé chercher et m'a donné l'ordre de lui obéir.

Ainsi, Monsieur le Comte, ma nomination ne doit point faire supposer aux révolutionnaires de Madrid que je suis moins ennemi de leurs principes que mon digne prédécesseur. J'ai été d'avis, à Vérone, puisqu'on voulait prendre une mesure, qu'on retirât simplement de Madrid les ambassadeurs, sans autre déclaration verbale, étant grand ennemi de ces *factums* diplomatiques qu'on peut toujours réfuter et qui vous mettent aux prises avec tous les journalistes d'un parti.

Je vous invite donc, monsieur le Comte, à élever votre ton au lieu de l'abaisser. Ne souffrez aucune insulte ; réclamez hautement à la moindre parole attentatoire à la dignité du Roi et de la France. Si on veut revenir à vous, écoutez ; mais ne vous faites pas repousser en allant vous-même au devant de ces hommes qui prennent les conseils de la raison pour ceux de la faiblesse. Vous connaissez le procès-verbal de Vérone où sont statués les cas de guerre. Vous avez, en outre, des instructions

particulières qui prévoient les différents cas où vous devez demander vos passe-ports. Soyez toujours prêt à partir, ces cas advenants. Faites bien entendre qu'une bienveillance particulière de notre Souverain envers l'Espagne peut seule vous faire rester à Madrid après le départ des ministres de Russie, d'Autriche et de Prusse ; mais que vous ne tarderez pas à les suivre, si l'Espagne n'a pas recours à vous comme à sa dernière espérance. Il faut qu'on remarque dans votre air et vos paroles une fermeté qui annonce que la France ne se sépare point de l'alliance continentale, et qu'elle saura, comme vous l'indiquent les dernières dépêches, avoir recours à des moyens plus efficaces, si ceux de la persuasion venaient à échouer.

Je viens d'écrire à M. Canning, qui est mon ami, une lettre particulière. Je tâche de lui faire sentir la nécessité d'engager Sir William A'Court à décourager même par ses propos les espérances révolutionaires, mais je ne me flatte pas que des intérêts d'un ordre général balancent des intérêts d'un ordre particulier. Je vous engage, Monsieur le Comte, à vivre en bonne intelligence avec le Ministre anglais, sans toutefois faire naître la pensée que nous voulions jamais nous séparer du système continental et sans qu'il croie que nous puissions jamais consentir à jouer le second rôle en Espagne derrière les agents britanniques.

Je sais, Monsieur le Comte, que votre tâche est pénible et que vous la remplirez avec autant de zèle que de courage. Je ne manquerai pas de mettre vos services sous les yeux du Roi et de faire valoir tous vos titres à sa bienveillance. Le Roi connaît votre dévouement, votre habileté ; et je sais que dans des circonstances qui peuvent exiger l'un et l'autre, il ne pourrait pas être plus dignement représenté.

Agréez, Monsieur le Comte, les assurances de ma haute considération. [1]

1. Publiée incomplètement et incorrectement par le marquis de Gabriac· *Chateaubriand et la guerre d'Espagne* (*Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1897, p. 69). — Collationné sur la minute aux Affaires étrangères, Espagne, 721, f° 7.

894 1er janvier 1823.

Au vicomte de Marcellus.[1]

Paris, 1er janvier 1823.

(Expédiée par
M. Bourqueney).

Monsieur le Vicomte,

Pour prévenir les fausses interprétations, auxquelles ma nomination au Ministère des Affaires étrangères pourrait donner lieu à Londres, je dois entrer avec vous dans quelques détails sur les motifs qui ont amené la démission de M. le duc de Montmorency, et sur les circonstances de ma nomination.

Un projet de dépêche avait été fait à Vérone par M. de Montmorency pour être envoyé à M. le comte de La Garde, conjointement avec celles que les Cours d'Autriche, de Prusse et de Russie adressaient à leurs légations. La lettre qu'on a substituée au premier projet, et qui est de M. de Villèle, est beaucoup plus forte. Elle a été insérée au *Moniteur*, par une mesure un peu insolite en diplomatie, mais qui, chez la nation française, devait réussir ; et c'est ce qui est arrivé.

La raison pour laquelle M. de Montmorency a cru devoir donner sa démission, n'est donc point son improbation d'une note plus forte que la sienne, mais par ce qu'il désirait que le ministre plénipotentiaire de France se retirât de Madrid avec les légations de Russie, d'Autriche et de Prusse.

Je regrette vivement que M. de Montmorency ait précipité une démarche qui a privé la France d'un ministre plein d'honneur, de vertu et de calme.

Le Roi n'a pas voulu préciser le moment où M. le comte de La Garde pourrait être rappelé. Il a pensé qu'un Souverain, Son

1. Alors chargé d'affaires de France à Londres.

parent, pouvait avoir besoin d'un appui ; que la position géographique de l'Espagne par rapport à la France, exposant celle-ci à une invasion subite, il était bon d'agir avec réserve. Mais, d'un autre côté, la Note publiée dans le *Moniteur* est si menaçante et si explicite qu'il serait possible qu'elle amenât assez promptement le rappel du ministre de France, si les nouvelles démarches qui lui sont prescrites n'obtenaient aucun succès : de sorte que si M. de Montmorency eût attendu quelques semaines, il aurait pu atteindre le même but sans se séparer de ses amis.

J'ai refusé pendant quatre jours le portefeuille des Affaires Étrangères, tant parce qu'il sortait des mains d'un homme que j'estime et honore, que parce que, dans le moment actuel, le fardeau de la chose publique me semble trop pesant pour moi. Je n'ai cédé que quand le Roi m'a envoyé chercher et m'a donné l'ordre de lui obéir.

Ainsi, M. le vicomte, ma nomination ne doit pas faire supposer aux révolutionnaires d'Espagne que je suis moins ennemi de leurs principes que mon digne prédécesseur.

J'ai été d'avis à Vérone, puisqu'on voulait prendre une mesure, qu'on retirât simplement de Madrid les ambassadeurs, sans autre déclaration qu'une déclaration verbale, étant grand ennemi de ces factums diplomatiques qu'on peut toujours réfuter la plume à la main et qui vous mettent aux prises avec tous les écrivassiers du parti.

Je viens d'écrire à M. le comte de La Garde, et je l'ai invité à élever son ton au lieu de l'affaiblir. Je lui ai prescrit de ne souffrir aucune insulte, de réclamer hautement, à la moindre parole, ou à la moindre action attentatoire à la dignité du Roi et de la France ; d'écouter, si on voulait revenir à lui, mais de ne se pas faire repousser, en allant lui-même au-devant de ces hommes qui prennent la bienveillance et la raison pour de la faiblesse. J'ai ajouté qu'il devait faire bien entendre que, si une bienveillance particulière de notre Souverain envers l'Espagne le portait à laisser son ministre à Madrid après le départ des légations

de Russie, d'Autriche et de Prusse, ce ministre ne tarderait point à les suivre, si l'Espagne n'avait pas recours à lui, comme à la dernière espérance ; et qu'enfin il devait faire remarquer dans son air et dans ses paroles une fermeté qui annonce que la France ne se sépare point de l'Alliance Continentale et qu'elle saura avoir recours à des moyens plus efficaces si ceux de la persuasion venaient à échouer.

J'ai dû m'empresser, Monsieur le vicomte, de vous donner ces détails. Vous en ferez part verbalement à M. Canning, en passant légèrement sur les points qui pourraient lui faire supposer des idées de guerre. Nous la ferons si nous y sommes forcés, mais nous sommes toujours dans l'intention de l'éviter, autant que cela sera possible. Vous lui direz que M. de La Garde à l'ordre de continuer avec sir W. A'Court ses rapports de confiance, et de lui expliquer franchement nos intentions. Nous espérons que le ministre anglais a des instructions analogues.

J'écris à M. Canning une lettre particulière, que je joins à ma dépêche, et que je vous prie de lui remettre.

J'essaye de lui faire sentir la nécessité d'engager sir William A'Court à décourager lui-même par son langage les espérances des révolutionnaires d'Espagne. Je vous engage, Monsieur le vicomte, à lui parler dans le même sens. Tout en admettant que l'Angleterre puisse avoir, quant aux affaires d'Espagne, des idées qui s'écartent de celles des puissances alliées du Continent, nous ne croirons jamais qu'il puisse entrer dans ses intérêts ou dans ses vues de donner des espérances aux partisans des révolutions. Ce serait leur en donner que de ne pas témoigner au moins quelque animadversion contre leur conduite. Nous croyons, à plus forte raison, qu'elle n'encouragera pas leur démarche et que, par exemple, elle ne favorisera pas les emprunts que le ministère espagnol veut faire en Angleterre. Je vous prie de dire à M. Canning que nous le lui demandons très instamment.

Vous aurez soin de faire connaître aux légations d'Autriche, de Russie et de Prusse, et en général à celles à qui vous jugerez cette

communication nécessaire, les détails que je vous donne dans la première partie de ma dépêche. Vous le ferez toutefois d'une manière très confidentielle ; vous insisterez formellement près des trois premières sur le sens des instructions données à M. de La Garde et sur la ferme résolution où est le Roi de ne se séparer en aucune manière de l'alliance continentale.

Vous jugerez que je serai très impatient de savoir le résultat des communications que vous devez faire par suite de ma dépêche.

Tout est fort tranquille ici. La convocation des Chambres est fixée au 28 janvier par une ordonnance qui a paru ce matin dans le *Moniteur*.

Recevez, etc.[1]

---

895 1er janvier 1823.

Au comte de Serre.[2]

N° 1

1er janvier 1823.

Monsieur le Comte.

[Les neuf premiers paragraphes sont ceux de la dépêche au vicomte de Marcellus du même jour.]

J'ai cru devoir vous donner ces détails pour votre instruction. Vous en ferez part verbalement au ministère napolitain, afin de lui faire juger par cette explication purement confidentielle que le gouvernement du Roi continuera de ne faire, dans une question si importante, que des démarches conformes à l'intérêt général et à sa propre dignité.

Agréez, etc., etc.

CHATEAUBRIAND.[3]

1. Minute aux Affaires Étrangères. Angleterre 616, f° 6. — Publiée avec une quantité d'incorrections de détail par le comte d'Antioche *Chateaubriand ambassadeur à Londres*, p. 385-8.
2. Ambassadeur de France à Naples.
3. Affaires Étrangères, Naples, 148, f° 4.

896 1er janvier 1823.

Au marquis de la Maisonfort.[1]

N° 1

Paris, le 1er janvier 1823.

Circulaire relative à la démission de M. le Vte de Montmorency et à la nomination de M. de Chateaubriand au ministère des affaires étrangères.

Commence par ces mots :

« Pour prévenir les fausses interprétations, etc. »

Et se termine ainsi :

...« que des démarches conformes à l'intérêt général et à sa propre dignité... »[2]

---

897 [2 janvier 1823.]

A Madame Récamier.

Mardi matin.

Je vais ce soir coucher dans ce lit de ministre, qui n'était pas fait pour moi, où l'on ne dort guère, et où l'on reste peu. Il me semble qu'en passant les ponts[3] je m'éloigne de vous, et que je vais faire un long voyage. Cela me crève le cœur. Mais je ferai mentir le pressentiment. Je vous verrai tous les jours, et à notre heure, dans votre petite cellule. Je vous écrirai tous les jours. Vous m'écrirez pour me consoler et me soutenir. J'en ai, je vous assure, grand besoin. Vous verrai-je aujourd'hui? Faites-le moi dire par un mot, à deux heures.

A vous pour la vie.[4]

1. Ministre Résident de France en Toscane.
2. Telle est la note aux Affaires étrangères, Toscane 64, f° 167.
3. Le ministère des affaires étrangères n'était pas encore au quai d'Orsay, mais rue des Capucines, sur la rive droite.
4. *Souvenirs... Récamier*, t. II, p. 14-5.

898 2 janvier 1823.

A Canning.

Paris, 2 janvier 1823.

J'aime à me flatter, monsieur, qu'il y a quelque chose d'à peu près semblable dans nos destinées, qui doit contribuer à resserrer nos liens, et comme amis et comme hommes d'état ; je suis persuadé que nous nous entendrons sur la politique pratique, comme nous nous entendons sur la politique de théorie. Vous détestez les radicaux autant que je déteste les jacobins, et si la France et l'Angleterre s'entendent pour décourager les uns et les autres en tous pays, nous aurons bientôt mis un terme aux alarmes du continent.

Je n'ai qu'un regret, monsieur, c'est que le poste éminent où le roi vient de m'appeler m'oblige d'abandonner celui non moins honorable où j'avais le bonheur de vous voir. Puisse, monsieur, l'amitié qui nous lie servir à entretenir une bienveillance réciproque entre nos deux pays ! En attendant que la nomination de mon successeur à Londres me permette de remercier officiellement le roi, votre maître, des bontés qu'il a daigné me témoigner, je vous prie de mettre à ses pieds mes profonds respects et l'hommage de ma vive reconnaissance. Vous connaissez, monsieur, les sentiments d'estime, d'attachement et d'admiration que je vous ai voués pour la vie.

J'ai supprimé dans cette lettre tout ce que l'amitié supprime, les titres et les compliments : je vous demande de me traiter de même, et avec cette manière de converser, nous pourrons causer familièrement sur les grandes affaires.

CHATEAUBRIAND. [1]

1. *Congrès de Vérone.*

899 2 janvier 1823.

Au vicomte de Marcellus.

J'ai reçu votre dernière dépêche ; tout le bruit passera. L'Angleterre peut aimer la souveraineté du peuple, mais nous, nous ne la reconnaîtrons jamais. Dites mille choses à M. Canning, et assurez le de la parfaite tranquillité dont nous jouissons. Vous avez très bien répondu pour les *crises*. Je ne les aime ni ne les crains. La France répondra à tout et n'a peur de rien !

C.

Paris, 2 janvier 1823.[1]

---

900 [3 janvier 1823.]

A la duchesse de Duras.

Vendredi.

Jamais ces *approuvés* ne s'impriment. On se contente de dire ce qu'on a déjà dit. M. de Rauzan est nommé, etc. Quelle tête vous avez, chère sœur ! Je n'ai rien ôté à M. de Rauzan. J'ai renvoyé dans les divisions ce qu'un désordre impardonnable en avait fait sortir sous Pasquier et Mathieu. Je ferai tout, mais épargnez-moi ces scènes et ces folies. Quant à l'argent, ne faites pas dire ce qu'on dit partout, que les gens de Cour ne songent qu'à cela.

1. D'après l'original autographe. Communication de M. de Montbron. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 111) avait donné le texte suivant :

Paris, 2 janvier 1823.

Tout le bruit qu'on a fait à Londres passera. L'Angleterre peut aimer la souveraineté du peuple ; mais nous, nous ne la reconnaîtrons jamais. Vous avez très-bien dit pour les *crises*. Je ne les aime ni ne les redoute. La France répondra à tout, et n'a peur de rien.

C.

C'est une calomnie qui perd le Château. Voilà une lettre de ma femme.

Si vous aviez pris la peine de lire ce que je vous donnai mercredi, vous auriez vu qu'il n'y a pas d'Ordonnance ; il n'y en a même pas pour un ambassadeur. C'est moi qui dis au Roi : « *J'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté*, etc. », et le Roi met au bas *approuvé.*[1]

---

901 3 janvier 1823.

Au marquis de Caraman.

Paris, 3 janvier 1823.

N° 1
(expédiée par
le courrier Bucquez)

Monsieur le Marquis,

[2]Pour prévenir les fausses interprétations, auxquelles ma nomination au Ministère des Affaires étrangères pourrait donner lieu à Londres, je dois entrer avec vous dans quelques détails sur les motifs qui ont amené la démission de M. le duc de Montmorency, et sur la circonstance de ma nomination.

Un projet de dépêche avait été fait à Vérone par M. de Montmorency pour être envoyé à M. le comte de La Garde, conjointement avec celles que les Cours d'Autriche, de Prusse et de Russie adressaient à leurs légations. La lettre qu'on a substituée au premier projet, et qui est celle de M. de Villèle, est beaucoup plus forte. Elle a été insérée au *Moniteur*, par une mesure un peu insolite en diplomatie, mais qui, chez la nation française, devait réussir, et c'est ce qui est arrivé.

1. Publié incorrectement par Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 255-6. — Collationné sur l'original autographe.

2. Les neuf premiers paragraphes de cette dépêche répètent le début de la dépêche du 1er janvier au vicomte de Marcellus.

La raison pour laquelle M. de Montmorency a cru devoir donner sa démission n'est donc point son improbation d'une note plus forte que la sienne, mais parce qu'il désirait que le ministre plénipotentiaire de France se retirât de Madrid avec la légation de Russie, d'Autriche et de Prusse.

Je regrette vivement que M. de Montmorency ait précipité une démarche qui a privé la France d'un ministre plein d'honneur, de vertu et de calme.

Le Roi n'a pas voulu préciser le moment où M. le comte de La Garde pourrait être rappelé. Il a pensé qu'un souverain, son parent, pouvait avoir besoin d'un appui ; que la position géographique de l'Espagne par rapport à la France, exposant celle-ci à une invasion subite, il était bon d'agir avec réserve. Mais, d'un autre côté, la note publiée dans le *Moniteur* est si menaçante et si explicite qu'il serait possible qu'elle amenât assez promptement le rappel du ministre, si les nouvelles démarches qui lui sont prescrites n'obtenaient aucun succès; de sorte que si M. de Montmorency eût attendu quelques semaines, il aurait pu atteindre le même but sans se séparer de son ami.

J'ai refusé pendant quatre jours le portefeuille des Affaires Étrangères, tant parce qu'il sortait des mains d'un homme que j'estime et honore, que parce que, dans le moment actuel, le fardeau de la chose publique me semble trop pesant pour moi. Je n'ai cédé que quand le Roi m'a envoyé chercher et m'a donné l'ordre de lui obéir.

Ainsi, Monsieur le marquis, ma nomination ne doit pas faire supposer aux révolutionnaires d'Espagne que je suis moins ennemi de leurs principes que mon digne prédécesseur.

J'ai été d'avis à Vérone, puisqu'on voulait prendre une mesure, qu'on retirât simplement de Madrid les ambassadeurs, sans autre déclaration qu'une déclaration verbale, étant grand ennemi de ces factums diplomatiques qu'on peut toujours réfuter la plume à la main et qui vous mettent aux prises avec tous les écrivassiers du parti.

Je viens d'écrire à M. le comte de La Garde, et je l'ai invité à élever son ton au lieu de l'affaiblir. Je lui ai prescrit de ne souffrir aucune insulte, de réclamer hautement, à la moindre parole, ou à la moindre action attentatoire à la dignité du Roi de France; d'écouter, si on voulait revenir à lui, mais de ne se pas faire repousser, en allant lui-même au-devant de ces hommes qui prennent la bienveillance et la raison pour de la faiblesse. J'ai ajouté qu'il devait faire bien entendre, si une bienveillance particulière de notre souverain envers l'Espagne le portait à laisser son ministre à Madrid après le départ des légations de Russie, d'Autriche et de Prusse, que ce ministre ne tarderait pas à les suivre, si l'Espagne n'avait pas recours à lui, comme à la dernière espérance; et qu'enfin il devait faire remarquer dans son air et dans sa parole une fermeté qui annonce que la France ne se sépare point de l'alliance continentale et qu'elle pourra avoir recours à des moyens plus efficaces, si ceux de la persuasion venaient à échouer.

J'ai dû, Monsieur le marquis, m'empresser de vous donner ces détails, je vous aurais expédié mon courrier dès avant-hier, si les devoirs de cour, à l'occasion de la nouvelle année, ne m'avaient pris tout mon temps.

Vous voyez que nous tenons fermement aux principes de l'Alliance, et que les instructions adressées à M. de La Garde par M. de Villèle et par moi nous placent plus près de la guerre que celles qu'on lui avait préparées. [1] Le seul point où nous n'agissions pas complètement comme nos alliés est celui du rappel simultané de notre ministre avec le leur. Vous vous rappelez que M. de Montmorency n'avait pas pris sur lui de s'engager sur ce point, auquel il donnait son adhésion personnelle, mais qu'il se réservait de soumettre ici [2] au jugement du Conseil et du Roi, S. M. a pensé que cette question du rappel n'était qu'un accessoire [3]

1. Mots barrés : « La seule circonstance. »
2. Ce mot semble barré.
3. Mots barrés : « assez indifférent en lui-même. »

de la démarche positive et formelle qu'Elle faisait, de concert avec Ses Alliés. Elle a donné à cette démarche une vigueur qui lui eût manqué, si on eût suivi le premier projet, et, sans articuler la condition du rappel de Son Ambassadeur. Elle a multiplié les chances qui doivent lui faire quitter Madrid. Elle a trouvé que cette marche entrait mieux dans l'intention témoignée par les Puissances de lui laisser [1] toute son indépendance, et même l'initiative, dans les mesures à prendre à l'égard de l'Espagne.

Je vous laisse, M. le Marquis, le soin de développer ce texte. [2] J'écris, par le même courrier, [3] à M. de Metternich et à M. de Gentz. Je joins ici mes deux lettres et je vous prie de vouloir bien les leur remettre. [4]

Vous ferez remarquer à M. de Metternich comme une preuve de la franchise de nos sentiments la réponse que nous avons faite à la note par laquelle l'Angleterre nous a proposé sa médiation. Il comprendra que, si nous eussions eu une arrière-pensée, en établissant une légère divergence entre notre conduite et celle de nos Alliés, nous n'aurions pas fait à l'Angleterre nos refus si péremptoires. [5] Vous pouvez lui dire aussi que, dans les instructions qui lui ont été expédiées avant-hier, M. de La Garde a l'ordre de faire connaître à Sir William A'Court que nous ne

1. Au-dessous de la correction au crayon : « entrait mieux dans l'esprit des Puissances qui ont voulu lui laisser. »

2. Mots barrés : « dont votre excellent esprit vous suggérera toute la déduction. »

3. Au-dessous de la correction autographe de Chateaubriand : « J'écris dans le même sens en [disant mieux] à M. de Metternich... »

4. Ici on lit sur la minute le paragraphe suivant barré : « Vous direz à M. Metternich que le Roi est dans la ferme intention de se maintenir dans la ligne qu'il a suivie depuis Aix-la-Chapelle, et de rester invariablement attaché au système de l'Alliance, et que ce n'est pas au moment où il peut voir éclater une guerre qui peut avoir pour la France des conséquences si graves, qu'il serait accessible à l'idée de laisser relâcher des liens qui ont garanti jusqu'ici et qui peuvent garantir le repos de l'Europe. »

5. Une fin de cette phrase existe, barrée, sur la minute : «, et qui fait si bien suite au langage qui a été constamment tenu aux Plénipotentiaires Britanniques à Vérone. »

voulons nous séparer en aucune manière de l'Alliance Continentale.[1]

Vous concevrez facilement, M. le Marquis, que je serai impatient de savoir quel effet aura produit la communication dont vous chargeait la dépêche de M. de Villèle et celle des détails que j'ai dû vous transmettre. Le Roi compte sur votre zèle accoutumé pour recevoir promptement des informations à ce sujet.

Nous avons reçu des dépêches de M. de La Garde, en date du 27 : elles n'annoncent rien de nouveau : il y a seulement dans les autorités municipales de Madrid des changements et des nominations qui sont de mauvais augure.

Tout est fort calme ici. Nos fonds publics éprouvent, de jour à autre, de légers mouvements, soit en hausse, soit en baisse. Rien ne fait prévoir de ces variations qui ont quelquefois sur l'opinion un fâcheux effet. La convocation des Chambres a été fixée par le Roi au 28 de ce mois, comme vous l'avez vu par l'Ordonnance qui a paru dans le Moniteur d'avant-hier.

Agréez, etc.

M. le Marquis de Caraman
à Vienne.[2]

---

902 [Janvier 1823.]

A la duchesse de Duras.

Véritablement, vous me feriez renoncer à vous voir. Savez-vous que je me suis couché à minuit et levé à deux heures, que j'ai

1. Paragraphe barré : « Vous jugerez, M. le Marquis, que je n'insisterais pas sur cette franche résolution, et que je ne vous chargerais pas de la reproduire fortement, si je ne regardais comme utile de combattre les fausses interprétations qu'on aura pu donner à la retraite de M. de Montmorency. J'aime à croire, au surplus, qu'elles auront eu peu de prise sur l'esprit juste et éclairé de M. le Prince de Metternich, et qu'il ne lui sera pas entré dans la pensée que je consentisse à prendre le ministère, s'il eût été question pour nous de se séparer d'une alliance dont la mission glorieuse est de mettre un terme aux Révolutions. »

2. Affaires étrangères, Autriche, 404, f° 6.

fait cette nuit toutes mes dépêches pour l'Espagne, l'Angleterre. Il y a trois jours que je fais ce métier, et vous me tracassez. Je suis mangé de fatigue au point d'alarmer mes amis. Je porterai l'ordonnance; j'irai, si je puis, vous voir, mais songez que cette tyrannie n'est pas de l'amitié.[1]

---

903 4 janvier 1823.

Au comte Roger de Caux.[2]

N° 1

A chiffrer Monsieur le Comte,

[Dépêche semblable à celle adressée au marquis de Caraman le 3 janvier; les noms de MM. de Bernstorff et Ancillon remplaçant celui du prince de Metternich.][3]

---

904 6 [janvier 1823].

Au vicomte de Marcellus.

J'ai reçu vos dépêches et lettres. Je n'ai rien à vous dire aujourd'hui; dans trois ou quatre jours nous aurons les réponses de Madrid, et alors nous serons sur un nouveau terrain. Dites à M. Canning que j'ai reçu sa lettre; qu'il doit avoir reçu la mienne, que [je] serai enchanté d'entrer en correspondance intime avec lui, et qu'il peut m'écrire en anglais tant qu'il voudra. Il faut toujours dire : La France veut la paix, mais au delà de sa sûreté

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 236. — Collationné sur l'original autographe.
2. Notre chargé d'affaires à Berlin.
3. Affaires étrangères. Prusse, 263.



et de son honneur. L'Angleterre peut tout finir en décourageant les révolutionnaires en Espagne. Ne sortez pas de là.

Dévouement entier,

CHATEAUBRIAND.

Lundi 6.[1]

---

905 [Janvier 1823.]

A la duchesse de Duras.

Lundi soir.

J'ai eu une fièvre atroce toute la nuit. J'ai couru chez le Roi et les ministres, espérant toujours avoir le temps d'aller chez vous, et je rentre avec une fluxion et un mal de dents à crier. Je vais me coucher. Le Roi a été très bien pour moi et m'a gardé longtemps. A demain.[2]

1. D'après l'original autographe. Communication de M. de Montbron. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 112) avait donné le texte suivant:

« Paris, 6 janvier 1823.

« Après les réponses de Madrid, nous serons sur un nouveau terrain. Dites à M. Canning que j'ai reçu sa lettre, que je serai charmé d'entrer en correspondance intime avec lui, et qu'il peut m'écrire en anglais tant qu'il voudra.

« Il faut toujours dire : La France, sans doute, veut la paix ; mais sa sûreté et son honneur avant tout. L'Angleterre peut tout finir en décourageant les révolutionnaires en Espagne. Ne sortez pas de là.

« C. »

2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 236. — Collationné sur l'original autographe.

906 7 janvier 1823.

Au comte Reinhard[1].

N° 1

Paris, 7 janvier 1823.

Circulaire sur les affaires d'Espagne et la retraite de M. de Montmorency. [2]

M. le Cte de Reinhard
à Francfort. [3]

---

907 7 janvier 1823.

Au baron de Mareuil. [4]

N° 1

Paris, 7 janvier 1823.

(Circulaire sur les affaires d'Espagne et la retraite de M. de Montmorency.) [5]

---

908 8 janvier 1823.

A M. de Lesseps. [6]

8 janvier 1823.

N° 14

Monsieur,

Vous m'avez informé, dans vos dépêches du 13 décembre, de la sensation qu'a produite la saisie des lettres que M. d'Oliveira

1. Ministre plénipotentiaire près la Confédération germanique à Francfort.
2. Seule indication donnée par la minute.
3. Minute aux Affaires étrangères, Allemagne, 765, f° 11.
4. Chargé d'affaires de France à Bruxelles (Pays-Bas).
5. Affaires étrangères, Pays-Bas, 622.
6. Chargé d'affaires de France à Lisbonne.

adressait au Ministre de Portugal à Londres. Quelques explications vous mettront à portée de dissiper les faux-bruits qui se sont répandus à cette occasion.

Les lettres de M. d'Oliveira n'étaient portées ni par la Poste, ni par un Courrier. Il les avait remises à un Anglais nommé Bowring, qui partait pour l'Angleterre, et que la Direction de la Police a eu des motifs pour faire arrêter à Calais. Dès que le Ministre a appris par M. d'Oliveira que ses lettres se trouvaient au nombre des papiers saisis par le sieur Bowring, il s'est empressé de les réclamer, pour les remettre à ce Chargé d'Affaires ; mais ses dépêches avaient déjà été mises à la poste pour être envoyées à leur destination, et le Ministre de Portugal à Londres a dû les recevoir depuis.

M. d'Oliveira a été informé, dès le 17 octobre, de cette transmission, et il en aura sans doute donné connaissance à son Gouvernement.

Agréez... [1]

---

909 9 janvier 1823.

Au comte Hector d'Agoult. [2]

Paris, 9 janv. 1823.

Circulaire sur les affaires d'Espagne et la retraite de M. de Montmorency. [3]

1. Affaires étrangères, Portugal, 137, f° 5.
2. Ministre de France à Stockholm.
3. Telle est l'analyse donnée au fol. 203, vol. 306, Suède, des Archives du Ministère des Affaires étrangères.

910 9 janvier 1823.

Au vicomte de Marcellus.

N° 2

Paris, 9 janvier 1823.

J'ai reçu, Monsieur le Vicomte, toutes vos dépêches, jusques et compris le N° 39 que m'a apporté M. Des Mousseaux. J'ai [ ][1] votre zèle à la promptitude que vous avez mise à me transmettre les informations que je vous demandais par ma dernière dépêche.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les détails de votre conversation avec M. Canning et j'approuve le langage que vous lui avez tenu. Nous croirons difficilement que le gouvernement anglais mette une grande chaleur dans les conseils qu'il annonce donner à l'Espagne pour la calmer et l'amener à une réconciliation avec nous et nos alliés. S'il était vrai qu'on envoyât lord Fitz Roy à Madrid, nous devrions même concevoir quelques inquiétudes, car un aide de camp de lord Wellington, et qui a fait avec lui la guerre d'Espagne semble plutôt propre à donner des avis sur les moyens de se défendre que des conseils pacifiques.

Au surplus, sir Charles Stuart m'a dit positivement que lord Fitz Roy n'allait point à Madrid. Il m'a assuré que sa cour y expédierait un courrier qu'il attend de jour en jour ici. Je profiterai de cette occasion pour écrire à M. de La Garde.

Nous sommes toujours ici dans la même situation, et je n'ai rien à changer à ce que je vous mandais dernièrement. Nous attendons des nouvelles d'Espagne qui nous apprendront comment notre Note et celles des trois Cours y auront été reçues. Il est difficile de se faire à l'avance des idées justes sur ce point qui doit régler toutes nos démarches ultérieures.

Un courrier que m'a réexpédié M. de Caraman ne m'a apporté

1. Un mot illisible. L'aspect de cette minute et la disposition du papier indiquent que nous avons ici le résultat de la dictée.

que l'accusé de réception des dépêches que lui adressait M. de Villèle en lui envoyant sa Note à M. de La Garde. M. de Metternich n'était point encore de retour à Vienne. [1]

---

911 10 janvier 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 10 janvier 1823.

Je vous comprends, et voici ce que je vous recommande : écrivez-moi sans ménagements, sans réticence. Je vous répondrai sur le même ton ; brièvement sans doute, car ma correspondance intime et de ma main va aux quatre coins de l'Europe, et je n'en laisse le soin à personne. Nous nous parlerons à cœur ouvert. Ne craignez pas d'être trop long. Votre dépêche générale et officielle traitera du parlement, des finances, du courant des affaires des trois royaumes, des Indes et des colonies. Réservez tout le reste à vos lettres particulières, dont j'extrairai ce qu'il faudra pour le conseil et pour le roi. N'oubliez pas que le roi aime les détails, les historiettes, les noms propres, et connaît personnellement presque tous les hommes qui ont joué ou qui vont jouer un rôle sur le théâtre où vous êtes placé.

C.[2]

1. Minute aux Affaires Étrangères. Angleterre, 616, f° 21.
2. Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 115. — Cette lettre me semble apocryphe.

912 11 janvier 1823.

Au comte de la Garde.

Paris, le 11 janvier 1823.

Monsieur le Comte,

Je profite du départ de Lord Fitz Roy Sommerset pour vous écrire. Vous êtes dans ce moment au milieu de la crise ; il est de mon devoir de vous soutenir, car je n'ai pas besoin de vous encourager.

Rien n'est changé aux dispositions du cabinet : pour votre conduite, vos paroles et vos actions, je m'en réfère à ma dépêche du 1er janvier. Nous ne reculerons point. Chaque jour ajoute à la nécessité où nous sommes de prendre un parti.

Le territoire français a été violé par un corps de troupes constitutionnelles. Vous verrez les détails de cet événement dans les pièces officielles annexées à cette dépêche. Un fonctionnaire public français paraît avoir trahi ses devoirs. Ce qui donne encore un caractère odieux à cette violation du droit des nations, sans, toutefois, ajouter à la gravité du délit, c'est que les troupes espagnoles constitutionnelles auraient, pour ainsi dire, abusé du sol français pour aller surprendre et égorger quelques paysans blessés, restés dans un village espagnol qui touche à notre extrême frontière.

La France ainsi offensée dans ses droits, son honneur et sa générosité, sait qu'elle n'a besoin que d'elle-même pour obtenir justice ; mais si elle ne peut jamais manquer à sa propre dignité, elle doit encore fidélité aux traités qui la lient aux puissances continentales. Or, le délit commis sur nos frontières est prévu dans le procès-verbal du *casus fœderis* : 1° *invasion du territoire français* ; 2° *tentatives faites pour ébranler la fidélité des sujets de Sa Majesté T. C.*

Vous garderez entre vos mains, Monsieur le Comte, les pièces que j'ai l'honneur de vous transmettre. Nous n'en sommes plus

au temps des demandes en réparation. On vous promettrait ce qu'on ne pourrait tenir et l'impunité ajouterait à l'outrage. Mais dans le cas où, vous renfermant dans vos instructions précédentes, vous croiriez devoir demander vos passeports, ou au moment où je vous enverrais de la part du Roi l'ordre de quitter Madrid, parmi tous les sujets de plainte que vous exposeriez alors au ministère espagnol, vous lui remettriez la preuve que le territoire français a été violé ; déclarant que par ce seul fait, l'honneur et la dignité de la France ne lui permettent plus de laisser son Ministre à Madrid. Ce fait, si les hostilités doivent éclater, nous placera dans la position d'une guerre défensive.

Nous ignorons les motifs qui peuvent conduire Lord Fitz Roy à Madrid. Son caractère connu nous fait espérer qu'il s'y rend dans des intentions de paix et de conciliation ; mais il est si rare que les révolutions rétrogradent, que vraisemblablement les efforts du noble Lord seront vains.

L'emprunt espagnol paraît avoir été pris à Londres par les maisons Reid Irving, Thomson et Campbell ; dans les circonstances actuelles, il est bien difficile qu'il se réalise.

Je voudrais pouvoir, Monsieur le Comte, vous donner conseils et secours : mais comment juger à Paris des événements qui se passent à Madrid ? Comment vous dire ce que vous avez de mieux à faire ? Je ne doute pas que vous n'ayez déjà pris toutes vos précautions pour mettre en sûreté la vie des Français et pour soustraire vos papiers aux recherches révolutionnaires. Si l'argent vous manque, tirez sur moi les sommes qui vous sont nécessaires ; je ne vous laisserai manquer ni d'argent, ni d'instructions.

Agréez, Monsieur le Comte, les assurances de ma haute considération.

A M. le comte de Lagarde,
Ministre Plénipotentiaire, à Madrid. [1]

1. Affaires étrangères, Espagne, 721, f° 48. — Le comte de Gabriac (*op. cit.*) a publié quelques fragments de cette dépêche.

913 [12 janvier 1823.]

A la duchesse de Duras.

Dimanche.

Je n'ai point vu d'autres, pas même l'*Abbaye*. Que dites-vous de cela ? Je suis mieux. Demain, j'irai m'enrhumer chez vous. [1]

---

914 12 janvier 1823.

Au comte de la Garde.

Paris, dimanche 12 janvier 1823, onze heures du soir.

Lord Fitzroy est parti hier sans emporter cette dépêche. Aujourd'hui, 12, un courrier nous a apporté vos dépêches du 5 janvier, n[os] 2 et 3, avec trois pièces et deux lettres particulières à M. de Villèle, l'une datée du 5 et l'autre du 6. J'ai consulté le conseil, et sur son avis je vous invite, monsieur le comte, à ne plus différer de parler à M. de San-Miguel de la violation du territoire. Vous lui apprendrez le nouveau délit dont nous avons droit de nous plaindre ; vous lui direz que nous n'en demandons aucune réparation partielle, car il ne s'agit plus maintenant d'échanger des notes et de se contenter de promesses qui n'auraient aucun résultat. Vous direz que cette violation du droit des nations prouve de plus en plus qu'il nous est impossible de rester dans la position où nous sommes, qu'il n'y a qu'un changement notable dans l'ordre des choses en Espagne qui puisse satisfaire à ce que nous devons à notre sûreté comme à notre honneur. Vous déclarerez enfin, monsieur le comte, que si le changement n'est ni prompt ni décisif le gouvernement du roi sera sans doute forcé

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 237. — Collationné sur l'original autographe.

de vous rappeler, et que cet ordre peut vous arriver d'un moment à l'autre.

On assure qu'il y a ici, à Paris, des nouvelles de Madrid du 7, c'est-à-dire d'une date postérieure à celles que nous avons reçues de vous.

Il paraitrait, par les nouvelles, que les notes des quatre cours auraient été renvoyées à une commission des Cortès, chargée de les examiner et d'y répondre. Ne vous laissez pas, monsieur le comte, abuser par des mesures dilatoires, qui n'ont d'autre but que de gagner du temps et de ne rien conclure. Cette commission, si elle existe, fera-t-elle son rapport? consentira-t-elle à des changements qui puissent assurer le repos de la France et de l'Europe? — Si elle se contente de dire qu'un *jour* on pourra examiner ce que la constitution espagnole peut avoir de défectueux, pouvons-nous nous contenter de cette réponse? Non, sans doute : il nous faut quelque chose de clair et de net, car il est impossible d'ouvrir les chambres sans leur dire où nous en sommes avec l'Espagne, et si enfin nous avons la paix ou la guerre. Défiez-vous de l'Angleterre dans tout ceci. Elle ne vous secondera réellement que quand elle croira que la France n'a peur de personne. Soyez ferme avec sir W. A'Court, et montrez-lui que nous sommes las enfin de nos inutiles sacrifices.

Vos collègues de Russie, d'Autriche et de Prusse ont ordre de se retirer, quelle que soit la délibération des Cortès, à moins d'un changement réel; il ne nous appartient point d'affaiblir leurs résolutions. Laissez-les donc agir d'après leurs ordres. Vous trouverez ci-joint un paquet de dépêches des trois cours pour vos collègues. S'ils étaient partis quand cette dépêche vous arrivera, vous jetteriez le paquet au feu. Faites tous vos préparatifs de départ, afin de quitter Madrid sans délai au premier ordre que le roi me chargerait de vous transmettre.

CHATEAUBRIAND. [1]

1. *Congrès de Vérone.*

915 13 janvier 1823.

A Villèle.

Lundi, 13 janvier 1823.

Mon cher ami, ma sœur me tourmente. Donnez-moi une recette pour mon neveu Kerninon que j'ai si inhumainement sacrifié à Clausel. Je ne demande guère pour mes parents et en vérité, vous me devez quelque chose pour eux.

Ensuite la croix d'honneur pour mon bon Le Moine. Il a blanchi dans votre administration financière. Il est à la caisse d'amortissement, faites-vous représenter sa pétition.

Ensuite La Rochejaquelein demande une meilleure recette pour le receveur de l'arrondissement de Bressuire, et la recette de Bressuire pour son beau-frère *Songy*. C'est notre ami.

Voilà, mon cher ami, mes ambitions, satisfaites les : elles sont modestes. Nos affaires vont bien parmi les Royalistes. La Quotidienne revient ; tout s'arrangera. Tout à vous de cœur.

CHATEAUBRIAND.

J'ai une dépêche de Marcellus assez curieuse : Canning veut encore nous proposer de nouveau sa médiation. Tenons bon. [1]

---

916 [Janvier 1823.]

A la duchesse de Duras.

Oui, vous me verrez ce matin, mais je souffre toujours beaucoup. [2]

1. Communication de M. le comte de Villèle.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 237. — Collationné sur l'original autographe.

917 **13 janvier 1823.**

Au duc de Montmorency-Laval.[1]

N° 2

13 janvier 1823.

Monsieur l'Ambassadeur,

Vous avez désiré recevoir quelques instructions sur la conduite que vous auriez à suivre envers M. de Villanueva, s'il se présentait à Rome, quoique le gouvernement ait refusé de le reconnaître en qualité de Ministre Plénipotentiaire d'Espagne.

La marche du Saint-Siège à son égard déterminera nécessairement la vôtre. Tant que M. de Villanueva ne sera pas admis à déployer son caractère il ne fera point partie du corps diplomatique de Rome, et vous n'aurez pas, Monsieur le Duc, à le reconnaître comme Ministre d'Espagne.

Les motifs des refus du Saint-Père me paraissent assez importants pour que je croie qu'il ne changera pas de résolution : nous devons respecter ses intentions sur ce point ; et il convient que nous évitions de nous immiscer dans cette discussion.

L'Espagne, par un effet de sa volonté ou de son système, relâche tellement ses relations avec la plus grande partie de l'Europe que nous ne devons pas être surpris de son peu d'égards pour les représentations de la Cour de Rome ; je n'espère point qu'elle veuille faire un choix plus agréable au Saint-Siège dans un moment où elle ne fait rien pour retenir à Madrid les légations des autres Puissances.

Agréez.[2]

1. Ambassadeur de France à Rome.
2. Affaires étrangères, Rome, 956, f° 16.

918 13 janvier 1823

Au vicomte de Marcellus.

N° 3

Paris, 13 janvier 1823.

Monsieur le Vicomte,

J'ai reçu hier au soir la dépêche que vous m'avez adressée sous le N° 41. Les précédentes m'étaient exactement parvenues.

M. Canning se trompe s'il croit donner de la force au ministère français en répliquant à la réponse de M. de Montmorency sur la médiation, et en établissant que la question d'Espagne est une question toute française.

Cette démarche aura le danger, et M. Canning ne l'a sûrement pas prévu, de nous présenter comme nous étant séparés de l'Alliance. Il sait que telle n'est pas notre intention et que notre union avec les trois Cours continentales est clairement articulée dans la note de M. de Villèle, publiée par le *Moniteur*.

Quoi qu'il en soit, j'attendrai la démarche de M. Canning. Mais ce que je puis vous dire à l'avance, c'est que nous ne laisserons personne se mêler de nos affaires. Nous avons souffert trop longtemps pour être tentés de prolonger cet état d'inquiétude et de malaise.

L'erreur du ministère anglais vient de l'idée où il est relativement à mon opinion sur la question du moment. Sans doute, je désire la paix, mais je ne la veux qu'avec l'honneur et la sûreté de la France.

Partez de ce point dans vos relations avec M. Canning. Il est impossible que le Roi fasse ici l'ouverture des Chambres, sans qu'il y ait quelque chose de décidé à Madrid, et l'ouverture des Chambres ne sera pas retardée.

Toutes propositions qui ne seraient pas catégoriques, seraient inutiles près de nous. Si l'Angleterre avait voulu parler un langage ferme à l'Espagne, et s'opposer aux emprunts, tout serait fini actuellement.

Si la guerre éclate, c'est qu'elle l'aura bien voulu, et la responsabilité en retombera sur elle.

Nous avons reçu hier des nouvelles de M. de La Garde jusqu'à la date du 6 de ce mois. Je vous transmets copie de ses dépêches. Dans une lettre particulière, datée du 6, il annonce que les ministres d'Autriche, de Russie et de Prusse ont remis leurs notes le même jour, qu'il y avait eu grand bruit à la société Landaburienne, et que la fermentation était grande dans Madrid. Le ministre d'Espagne ici prétend avoir des nouvelles du 7 ; selon lui, et d'après tout le commerce libéral, ces nouvelles seraient de nature pacifique ; une commission, prise dans le sein des Cortès, serait chargée d'examiner les notes et d'y répondre. Mais que dira et que proposera cette commission ? Une réponse évasive ne peut nous satisfaire, et il est probable que la conclusion de tout ceci sera le rappel de M. de La Garde. Il pourrait recevoir l'ordre de quitter Madrid huit ou dix jours après le départ des envoyés russe, autrichien et prussien. Ceux-ci se retireront du 19 au 21.

Lord Fitz-Roy a passé ici. Sir Charles Stuart l'a amené chez moi à deux reprises différentes, et j'étais sorti. J'ai été le chercher, sans le trouver ; enfin il est parti sans que je l'aie pu voir, et même lui faire remettre les dépêches que je voulais envoyer à Madrid. Je les ai expédiées la nuit dernière par un courrier. J'ai dû prévenir M. de La Garde que le territoire français avait été violé par une colonne de troupes constitutionnelles, dans le but d'égorger quelques soldats blessés de l'Armée de la Foi, restés dans un village espagnol qui touchait à notre frontière. Ce nouveau délit couronne tous ceux dont nous avons à nous plaindre, et nous sommes décidés à mettre un terme à tous ces outrages.

Je vous écris très rapidement, M. le vicomte, et avec toute la confiance que je mets dans votre zèle et votre discrétion.

Usez de cette dépêche avec beaucoup de réserve. Seulement parlez avec fermeté : dites que notre patience est à bout et que nous voulons en finir.

Dites à M. Canning que je me propose de lui écrire incessamment. Entretenez les relations les plus amicales et les plus fréquentes avec le prince Esterhazy, le comte de Lieven et M. de Werther.

J'ai reçu vos lettres particulières et j'ai été fort touché des sentiments que vous m'y témoignez. Vous savez que j'y réponds par un attachement sincère. [1]

1. Publiée (sauf le premier paragraphe) avec plus de vingt erreurs de lecture par le comte d'Antioche *Chateaubriand ambassadeur à Londres*, p. 389-19. — Minute aux Affaires Étrangères, Angleterre 616, f° 37. Cette minute de la main d'un secrétaire renferme un brouillon écrit par Chateaubriand lui-même et que voici :

(Nous avons cherché à donner l'aspect de l'original en indiquant le début de chacune des huit pages par un numéro — et en imprimant en caractères droits soulignés d'un trait ce qui est barré par Chateaubriand).

1 *M. le Vte. J'ai reçu votre*
dépêche N° 41. J'attendrai
la démarche de M. Canning.
Nous ne laisserons personne
se mêler de nos affaires
et nous avons souffert assez *trop*
longtemps de l'Espagne
pour vouloir *être tentés de prolonger*
cet état d'inquiétude et de malaise
malaise où nous nous
trouvons. Toute *l'erreur*

2 des calculs *du ministère anglais*
vient de l'idée fausse *où il est*
relativement à
sur mon opinion relative
à la position de la *sur la question*
du moment : sans doute je désire
la paix, mais je ne la veux
qu'avec l'honneur et la sureté
pas la perte de la notre
la France notre
sureté et de l'honneur
Partez de ce point dans vos
relations avec Canning :
c'est qu' *il est impossible que*
le Roi fasse ici l'ouverture des
Chambres, sans qu'il y ait quelque

3 *chose de décidé à Madrid*
et cette *l'ouverture des Chambres ne sera pas*
retardée =
[*Mais*] * toutes les médiations
tous les délais *toutes* les
propositions qui ne seroient
pas catégoriques, seroient
inutiles près de nous.
Si l'Angleterre avoit voulu
parler un langage ferme
à l'Espagne et s'opposer aux
emprunts, tout seroit fini
*actuelleme[n]**t. Si la guerre*
éclate c'est qu'elle l'aura
bien voulu et la *responsabilité* cause princi
en retombera sur elle.

4 *Nous avons des nouvelles*
de M. de La Garde jusqu'au
six de ce mois. Il avoit
remis la note le cinq
transmets
françois. *** *Je vous* envoie
copie de ses dépêches. Dans
une lettre particulière
datée du 6, il annonce
que les aut *ministres de*
Russie, d'Autriche et
de Prusse ont remis
leurs notes le 6, qu'il
y avoit un grand bruit

5 *à la société Landaburienne*
et que la fermentation étoit
grande dans Madrid. Le
ministre d'Espagne ici, prétend
avoir des nouvelles du 7 :
qu *selon lui et d'après tout le*
commerce libéral, ces nouvelles
de nature
seroient pacifiques ; une
mission prise dans le
sein des Cortès, seroit chargée
d'examiner les notes et d'y

* Lecture incertaine.
** La lettre manque.
*** L'examen des ratures montre que Chateaubriand avait d'abord commencé à écrire : « Il avait remis la note le cinq », puis il a barré « le cinq » pour ajouter « françois »[e], puis il a tout barré.

répondre. Mais que dira
et que prometra cette
une
commission? toute *réponse*
évasive

6 *ne peut nous satisfaire et*
il est probable que la conclusion
de tout ceci sera le rappel
de M. de La Garde. Il
pourroit quitter *recevoir*
l'ordre de quitter Madrid
8 ou 10 jours après le départ
des envoyés Russe, Autrichien
et Prussien : ceux-ci qui
se retireront du 19 au 21.
J'ai expédié la nuit
dernière un courrier à M.
de La Garde pour le prévenir
que le territoire françois

7 *a été violé par une*
colonne de troupes constitu-
dans le but
tionnelles qui sont allé
*d'*égorger quelques soldats*
blessés de l'armée de la foi
restés dans un village espagnol
qui touchoit à notre frontière.
Ce nouveau délit couronne
tous ceux dont nous avons à
nous plaindre et nous
décidés
sommes déterminés *à*
mettre un terme à *tant*
d'outrages.

8 *Usez de cette dépêche*
avec beaucoup de discrétion
Seulement parlez avec
fermeté ; dites que notre
patience est à bout, et que
nous voulons en finir.
J'écrirai à M. Canning
Entretenez les relations les
plus amicales avec le
Prince Esterhazy le Comte
Lieven et M. Werther.
— Je vous remercie de vos lettres
particulières et vous prie
d'agréer etc. —

* Ce « d' » est ajouté après la rature des trois mots précédents.

919 [Janvier 1823.]

A la duchesse de Duras.

Dimanche.

Je ne vous réponds de rien, car en sortant de la Cour, j'ai deux ou trois visites à faire. Dans tous les cas, à ce soir. Je crois que M^de^ de Chateaubriand m'accompagnera [1].

---

920 14 janvier 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 14 janvier 1823.

Ne vous effrayez ni de la baisse des fonds publics ni de tous les bruits de gazette. Nous marchons bien et nous marcherons mieux encore ; toujours noblement et dignement. C'est une *crise*, puisque *crise* il y a. Il faut la laisser passer ; mais notre succès est au bout.

C. [2]

---

921 14 janvier 1823.

Au marquis de Caraman.

N° 2
Expédiée par
M. le Prince Louis
de Rohan.

Paris, 14 janvier 1823.

Monsieur le Marquis,

Je profite du départ de M. le Prince Louis de Rohan pour vous transmettre les premières nouvelles que nous recevons d'Espagne,

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 236. — Collationné sur l'original autographe.

2. Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 118. — Ce billet est peut-être apocryphe.

en réponse à la lettre adressée à M. le Comte de La Garde par M. le Comte de Villèle.

Ces nouvelles sont du 5 et du 6. Notre courrier est arrivé le 2, et le 3 on a reçu à Madrid le Moniteur qui contenait la Note. M. de La Garde l'a communiquée immédiatement, et comme, dans la journée du 3, était arrivé aussi le Courrier qui portait les instructions aux légations de Russie, d'Autriche et de Prusse, M. de La Garde a prévenu le Ministère des Affaires étrangères de S. M. Catholique de la remise des Notes de ces légations et de l'esprit dans lequel elles sont rédigées. Cette communication a paru faire impression, et dans sa dépêche du 5, M. de La Garde annonçait qu'il y avait de la stupeur dans le ministère et de la consternation dans le parti révolutionnaire. Dans une lettre particulière du 6, il m'annonce que les chargés d'affaires d'Autriche, de Russie et de Prusse ont remis leur note le même jour, qu'il y a eu grand bruit à la Société [Landaburienne][1] et que la fermentation est grande dans Madrid.

Le ministre d'Espagne ici prétend avoir des nouvelles du 7 : selon lui et d'après tout le commerce libéral, ces nouvelles seraient de nature pacifique : une commission, prise dans le sein des Cortès, serait chargée d'examiner les notes et d'y répondre. Mais qui dira ce que proposera cette commission ? Une réponse évasive ne peut nous satisfaire, et il est probable que la conclusion de tout ceci sera le rappel de M. de La Garde, comme celui des légations des trois Cours.

Je lui ai expédié un courrier hier pour le prévenir d'une violation de territoire commise par une colonne de troupes constitutionnelles qui sont venues égorger, dans un de nos villages frontières, quelques soldats blessés de l'armée de la foi. Ce nouveau délit couronne tous ceux dont nous avons à nous plaindre, et nous sommes décidés à mettre un terme à tous ces outrages. Lord Fitz Roy, qui va à Madrid, a passé ici avant-hier. Il est

1. Lecture incertaine.

reparti si promptement que je n'ai pu le voir. J'ai lieu de croire que sa mission est pacifique.

M. Canning a cru devoir adresser à M. de Marcellus une note en réplique à la réponse que M. de Montmorency avait faite à la proposition d'une médiation faite au nom de la Cour de Londres par Lord Wellington. Je n'ai pas le temps de faire copier, pour vous l'adresser, cette pièce qui n'a été faite que pour le Parlement d'Angleterre.

Le courrier Gazon m'a apporté avec sa célérité habituelle votre lettre du 2 janvier et le paquet de Constantinople. J'attends avec impatience le courrier que vous m'annoncez.

Agréez, etc.

P.-S. — J'écris directement à M. de Metternich pour lui faire part des détails contenus dans cette dépêche. [1]

---

922 14 janvier 1823.

Au marquis de Clermont-Tonnerre. [2]

Paris, le 14 janvier 1823.

Monsieur le Marquis,

Le chargé d'affaires de France à Lisbonne vient de m'adresser, et j'ai l'honneur de vous transmettre le tableau des forces navales portugaises, dont le gouvernement portugais peut disposer en ce moment. Quoique plusieurs de ces vaisseaux soient indiqués comme armés et disponibles à Lisbonne, M. de Lesseps me mande que leurs équipages sont fort au-dessous du complet, et que les seuls que l'on puisse considérer comme actuellement en état de faire un service de guerre, sont le Jean VI parti au mois de septembre dernier pour Bahia, ceux qui composent l'escadrille organisée pour la défense du même port, et enfin ceux qui sont

1. Affaires étrangères, Autriche, 404, f° 23.
2. Ministre de la Marine.

en commission et en croisière devant Madère, les Açores et Montevideo.

A la suite de ce tableau se trouve l'état des bâtiments de guerre restés au Brésil et qui sont maintenant à la disposition du Prince Royal.

M. de Lesseps n'a pu indiquer d'une manière précise les forces des équipages de chacun des bâtiments armés ; il sait seulement que tous, même ceux qui sont en service extérieur, ont un nombre d'hommes inférieur à leurs besoins et que ces marins, fournis par des presses accidentelles, auxquelles on a recours de temps à autre, à défaut d'un système régulier de recrutement, sont pour la plupart très inexpérimentés.

J'ai l'honneur de vous envoyer en même temps la traduction du rapport que le Secrétaire de la Marine portugaise a lu aux Cortès dans leur séance du 9 du mois dernier, sur la situation de son département. Les renseignements renfermés dans ce rapport complètent, autant que possible, ceux que vous avez paru désirer. [1]

---

923 [Janvier 1823.]

A la duchesse de Duras.

Mardi.

Il est de toute impossibité que j'aille chez vous aujourd'hui. Je fais une longue note pour M. Canning, et je vais ensuite la porter au Conseil. Je suis désolé de votre crampe. A demain. Je souffre aussi. [2]

1. Affaires étrangères, Portugal, 137, f° 10.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 237. — Collationné sur l'original autographe.

924 **14 janvier 1823.**

A Canning.

Paris, 14 janvier 1823.

C'est avec une véritable satisfaction, monsieur et ami, que j'ai reçu la première lettre d'une correspondance qui me met en rapport avec un tel homme que vous, et qui peut être si utile à son pays. Pour vous imiter, j'entrerai tout de suite en matière. Je vous dirai d'abord que je pense absolument comme vous sur la question de la paix ou de la guerre, considérée abstraitement. Nul doute que la paix ne soit d'un immense avantage, et nul doute encore que nous n'ayons dû faire tous les sacrifices pour l'obtenir.

Je suis donc, en théorie, parfaitement de votre avis; mais, selon moi, la question n'est pas là ou n'est plus là. Pouvons-nous, dans les circonstances où nous sommes placés, éviter une rupture avec l'Espagne si aucun changement notable n'arrive dans ce pays? Pouvons-nous rester plus longtemps dans cette politique incertaine où j'ai trouvé les esprits quand le roi m'a confié le portefeuille des affaires étrangères ? Pouvons-nous, dans l'état violent de l'opinion en France, ouvrir la session sans avoir pris un parti ? Voilà ce qu'il fallait examiner d'abord. Vous savez mieux que moi que les principes absolus sont peu applicables en politique : dans les affaires humaines il y a des nécessités, et quels que soient les efforts des hommes d'État, ils ne peuvent passer les bornes du possible.

La guerre, dites-vous, pourrait renverser nos institutions, encore mal affermies : cela peut être, mais il y a deux manières de périr pour un gouvernement : l'une par des revers, l'autre par le déshonneur. Si l'Espagne révolutionnaire peut se vanter d'avoir fait trembler la France monarchique, si la cocarde blanche se retire devant les *descamisados*, on se souviendra de la puissance de l'empire et des triomphes de la cocarde tricolore : or, calculez pour les Bourbons l'effet de ce souvenir.

Mais la guerre, si elle doit avoir lieu (ce qu'à Dieu ne plaise !), serait-elle aussi dangereuse que vous paraissez le croire ? Ce peuple-ci est tout militaire ; notre population augmentée nous offrirait, si nous en avions besoin, plus d'un million des meilleurs soldats du continent ; nos finances sont dans un état si florissant que le budget de cette année va prouver que nous avons dans l'excédant de nos recettes le moyen d'entrer en campagne sans établir un nouvel impôt. Il nous serait permis d'espérer au moins un premier succès en Espagne : un succès rattacherait pour jamais l'armée au roi et ferait courir toute la France aux armes. Vous ne sauriez croire tout ce qu'on peut faire parmi nous avec le mot *honneur* : le jour où nous serions obligés de peser sur ce grand ressort de la France, nous remuerions encore le monde ; personne ne profiterait impunément de nos dépouilles et de nos malheurs.

Mais la paix vaut certainement mieux que tout cela, et la paix est dans vos mains. Si, sans suivre la marche des puissances continentales, vous aviez cru devoir tenir au gouvernement espagnol un langage sévère ; si vous lui aviez dit confidentiellement : « Nous ne serons point contre vous, mais nous ne serons pas pour vous ; votre système politique est monstrueux, il alarme justement l'Europe et surtout la France : changez-le, ou ne comptez sur aucun appui, sur aucun secours d'armes ou d'argent de la part de l'Angleterre » ; je n'en doute pas, dans un moment tout était fini, et l'Angleterre avait la gloire d'avoir conservé la paix à l'Europe. Ce moyen de salut nous est-il encore laissé ? J'ai bien peur que la crise ne soit trop prochaine, et que nous ne nous soyons resserrés dans des limites trop étroites.

Je vous dirai maintenant, mon cher monsieur, que j'ai reçu avec peine votre note en réplique à la réponse de M. de Montmorency. L'idée m'était venue dans le premier moment de ne pas répondre moi-même à cette note, pour éviter de nouveaux sujets de contestation, mais le conseil est d'un autre avis ;

comme dans cette note il est question des alliés et du congrès de Vérone, et comme mon prédécesseur a communiqué aux ambassadeurs des cours d'Autriche, de Russie et de Prusse la première proposition du duc de Wellington, je me trouve forcément engagé à leur faire connaître la suite. Ces papiers peuvent devenir parlementaires; cela peut augmenter l'aigreur qui se manifeste aujourd'hui dans les relations diplomatiques : des récriminations particulières du cabinet de Saint-James et de celui des Tuileries ne me semblent avoir rien d'utile. Au reste, tout cela se perdra dans les événements.

J'aurais pourtant été bien aise de voir lord Fitzroy Somerset à son passage à Paris ; nous nous serions entendus pour le salut commun. Si on a de l'humeur contre nous à Madrid, croyez qu'on n'en a pas moins contre vous; la manière rude dont vous venez de vous faire rendre justice a blessé l'orgueil espagnol : ce que nous avions de mieux à faire, c'était de nous concerter pour assurer à l'Espagne une liberté raisonnable, en l'arrachant à la domination des clubs et à l'anarchie révolutionnaire.

CHATEAUBRIAND.[1]

---

925 16 janvier 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Voilà, Monsieur, ma réponse à M. Canning. Je vous prie de la lui remettre à l'instant. Par le prochain courrier vous recevrez la note officielle en réponse à la note officielle de l'Angleterre.

Vous verrez dans le Moniteur les trois dépêches des cours. Elles sont évidemment moins fortes que la nôtre : rien de nouveau de l'Espagne. Permettez que je vous donne un conseil. Dans vos dépêches officielles, ne parlez plus de vous. Je me suis aperçu que cela vous nuirait. Sans doute M. Canning a pour

1. *Congrès de Vérone.*

vous l'estime que vous méritez d'obtenir, mais ne le dites pas en parlant des affaires publiques. On est au reste parfaitement satisfait de vos services.

Tout à vous

CH.

16 janvier 1823.

Tenez le ton haut avec les ministres anglais et soyez très amical avec les légations continentales.

Comme j'allais fermer cette lettre un courrier d'Espagne apporte à l'ambassade de Russie les deux pièces importantes ci-jointes. Voilà l'événement arrivé. Les trois chargés d'affaires de Rnssie, d'Autriche et de Prusse ont demandé leurs passeports. Nous ne savons pas encore ce qu'a fait M. de La Garde. Nous attendons son courrier à chaque instant. Il n'a pas l'ordre positif de se retirer, et il est possible qu'il attende encore les ordres que je serai chargé de lui transmettre de la part du Roi, mais son rappel me paraît inévitable.

Parlez dans ce sens, sans affirmer toutefois qu'il sera rappelé. Il est probable qu'on affectera envers nous en Espagne des dispositions pacifiques. Nous verrons bien.

Je reçois votre lettre du 12, nº 43. Je suis bien aise que M. Canning ait communiqué la note ; je l'ai moi-même communiquée de mon côté aux ambassadeurs de Russie et d'Autriche.

Le courrier étant parti, j'expédie le paquet par estafette.[1]

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. de Montbron. Marcellus publie (*Politique de la Restauration*, p. 122) à la même date la lettre que voici, que je tiens pour apocryphe :

Paris, 16 janvier 1823.

« J'ai reçu votre lettre du 12 et votre dépêche nº 45. — Je ne vois pas plus que vous d'inconvénient au passe-port donné à M. Bruce : cela ne peut inquiéter, tout au plus, que la susceptibilité jalouse de lady Parker. »

« Il y a bien peu de femmes à Paris qui eussent imité miss White dans ses bontés pour moi. Je souhaite que ma plume ne lui porte pas, avec elle, tous les soucis qu'elle m'a valus. — Votre anecdote sur cette soirée des *bas-bleus* a fort intéressé le roi. Il a rencontré à Londres, m'a-t-il dit, la plupart des hommes que vous nommez. »

« Le courrier étant parti, j'expédie le paquet par estafette. Vous verrez

926 16 janvier 1823.

Au marquis de Caraman.

Par courrier autrichien

Paris, le 16 janvier 1823.

Monsieur le marquis.

Je ne veux pas laisser partir le courrier de M. le baron Vincent, sans vous dire un mot des nouvelles qu'il porte.

M. le général Pozzo a reçu ce matin des dépêches de Madrid en date du 10. Les notes des quatre Cours, renvoyées aux Cortès, ont donné lieu à de grands débats : les têtes se sont exaltées, et le gouvernement espagnol s'est décidé au parti le plus violent ; il a adressé à M. Bulgari, le chargé d'affaires d'Espagne à Saint-Pétersbourg, une dépêche dont il a donné connaissance au chargé d'affaires de Russie et dans laquelle il repousse par la déclaration la plus arrogante, les principes et les observations contenus dans la note russe.

M. de Metternich vous donnera sans doute connaissance de cette pièce, ainsi que de l'extrait de la séance des Cortès du 9. Je n'ai pas le temps de vous les faire copier. Les chargés d'affaires de Russie, d'Autriche et de Prusse ont demandé leurs passeports. Dans la déclaration des Cortès et dans le rapport de M. San Miguel la note française est mise sur la même ligne que celles des autres cours.

Je n'ai pas encore de nouvelles directes de M. de La Garde. Dès que j'en aurai reçu, je vous expédierai un courrier.

Agréez, etc... [1]

dans le *Moniteur* les trois lettres des cours du Nord, adressées au cabinet de Madrid. Elles sont évidemment moins fortes que la nôtre. Tenez le ton haut avec les ministres anglais, et soyez très amical avec les légations continentales. »

« M. de la Garde n'a pas l'injonction positive de se retirer ; et il est possible qu'il attende encore les ordres que je serai chargé de lui transmettre de la part du roi. Mais son rappel me paraît inévitable. Il est probable qu'on affectera envers nous, en Espagne, des dispositions pacifiques. Nous verrons bien.

« C. »

1. Minute aux Affaires Étrangères, Autriche, 404, f° 29.

927 16 janvier 1823.

Au comte de Serre.

N° 2

16 janvier 1823.

Monsieur l'Ambassadeur,

Vos dépêches du 28 décembre m'ont prévenu de votre prochain retour à Naples. Je suis donc assuré que cette lettre vous trouvera dans votre résidence, et j'aime à ouvrir ma correspondance avec vous en vous remerciant de votre excellent travail sur la situation des Deux-Siciles.

Vos mémoires jettent un grand jour sur les différentes situations où ce royaume a été placé depuis trente ans, sur les causes de ses révolutions, et de son affaiblissement successif et sur les tentatives qui pourraient être faites pour le relever et pour consolider ses institutions.

Vos remarques sur le délabrement des finances de ce royaume m'ont particulièrement frappé. Si le prodigieux accroissement de ses dépenses augmente son déficit annuel sans qu'il puisse y pourvoir autrement que par de nouveaux emprunts, le temps les rendra nécessairement fort onéreux et épuisera les restes du crédit public.

Sans doute les charges qui résultent de l'entretien d'une armée étrangère[1] ne sont que temporaires; mais d'autres charges nationales leur succéderont : il faudra bien que le nombre des troupes de Naples augmente à mesure que celui des troupes autrichiennes diminuera; et si ce remplacement est moins dispendieux, il est cependant à craindre qu'il n'entraîne encore des charges supérieures aux ressources habituelles.

Je dois croire qu'un des premiers soins sera d'établir, s'il est possible, une plus exacte proportion entre les recettes et les

1. Le corps d'occupation autrichien.

dépenses. M. de Médici doit particulièrement en sentir la nécessité, et il est assez éclairé pour reconnaître également l'utilité des autres améliorations qui peuvent attacher les peuples au gouvernement. Je vous invite, Monsieur l'Ambassadeur, à lui faire part de vos vues sur les moyens d'arriver à un but si désirable. Nous devons à ce gouvernement les conseils de l'intérêt et de l'amitié ; et notre désir est de le voir un jour affranchi, sans danger pour lui-même, de la dépendance où il est encore placé.

Je prévois avec vous que la prolongation de l'absence du Roi rendra plus lente la marche des autorités qu'il a laissées dans son Royanme, mais si les améliorations auxquelles elles doivent tendre sont bien déterminées, leur direction du moins ne sera pas incertaine : elles pourront commencer leurs travaux et préparer pour le retour du Roi ce qui ne pourrait se faire en son absence.

Je vous prie, Monsieur l'Ambassadeur, de me faire part des dispositions qu'aura successivement prises l'administration de Naples pour alléger, s'il se peut, le poids de l'occupation militaire, pour rétablir la confiance publique, pour rattacher au gouvernement toutes les classes de la société, pour faire cesser dans quelques provinces cet esprit de brigandage, que vous regardez avec raison comme une des principales plaies du Royaume.

Agréez, etc. [1]

---

928 — 16 janvier 1823.

Au ministre de la maison du Roi.

Pressante recommandation en faveur de Lafont, chanteur de l'Opéra, qui vient de perdre 60.000 fr. en jouant à la Bourse, et qui désire donner un concert pour gagner quelque argent.

1. Minute aux Affaires Etrangères, Naples, 148, f° 8.

« Vous pourriez, avec un peu de bonne volonté, obliger un homme d'un rare talent, et un bon homme. » [1]

---

929 17 janvier 1823.

Au marquis de Caraman.

Paris, 17 janvier 1823.

Par courrier autrichien.

Monsieur le Marquis,

Le courrier de M. de Vincent ne partant qu'aujourd'hui, j'ajoute deux notes à ma dépêche d'hier.

Nous n'avons point encore de courrier de M. de La Garde qui doit apporter la réponse du gouvernement espagnol à sa communication. On croit savoir d'avance que cette réponse sera moins violente que celle qui a été adressée à la Russie.

On est ici fort tranquille et les fonds n'ont point éprouvé de variations sensibles.

Je viens de recevoir les dépêches que vous m'avez expédiées par courrier sous les nos 9 et 10. Je vois avec satisfaction que l'empereur Alexandre a reçu à la [fois] [2] toutes les notions qui pouvaient écarter de son esprit l'idée que nous pouvions songer à nous éloigner de l'Alliance.

J'ai reconnu les excellentes dispositions de M. le prince de Metternich aux soins qu'il s'est donnés à cet égard et j'ai trouvé parfait le langage qu'il vous a tenu.

Je dois, Monsieur le Marquis, rendre justice au zèle que de votre côté vous avez mis à remplir la mission que vous avait confiée M. le Président du Conseil. [3]

1. Cat. Lajariette, 1860.
2. Lecture incertaine ; peut-être faut-il lire : « fin ».
3. Minute aux Affaires Etrangères, Autriche, 404, f° 30.

930 18 janvier 1823.

A M. de la Garde.

Paris, ce 18 janvier 1823.

J'ai reçu, monsieur le comte, sous la date du 10 janvier, la dépêche (nº 5) que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. En rendant justice aux termes mesurés dans lesquels est écrite la note de M. de San-Miguel à M. le duc de San-Lorenzo, le conseil des ministres n'a pu néanmoins se dissimuler que le gouvernement espagnol rejetait toute mesure conciliatrice. Non-seulement ce gouvernement ne donne aucun espoir d'une amélioration qu'on se plaisait à attendre des sentiments qui ont si longtemps uni les Espagnols et les Français dans l'amour de leurs rois et d'une sage liberté, mais il faut encore que la France retire son armée d'observation et qu'elle repousse les étrangers qui lui ont demandé un asile.

La France est peu accoutumée à entendre un pareil langage : elle en excuse toutefois la hauteur par la considération de l'état de fermentation où se trouve actuellement l'Espagne.

Nous ne renoncerons jamais au glorieux privilège que nous tenons de nos ancêtres : quiconque touche le sol français est libre et jouit des droits d'une inviolable hospitalité. Les victimes des troubles qui agitent l'Espagne se sont réfugiées parmi nous : elles ont été accueillies avec les égards que l'on doit au malheur, mais on ne leur a point permis de conserver leurs armes, et le droit des nations a été scrupuleusement respecté.

L'Espagne en a-t-elle agi ainsi avec la France ? Nous connoissons jusqu'aux états nominatifs des sujets de S. M. T. C. à qui le gouvernement espagnol a promis de l'emploi dans des corps destinés à combattre leur patrie. Nous aurions pu récriminer : nous avons gardé le silence, par amour de la paix.

D'une autre part, est-on bien fondé à demander la dissolution de notre armée d'observation au moment même où les troupes

constitutionnelles espagnoles viennent de violer deux fois le territoire français ? Je vous ai transmis, monsieur le comte, dans ma dernière dépêche, les preuves officielles de cet événement déplorable.

L'état de confusion où se trouve l'Espagne compromet nos intérêts essentiels ; elle déclare qu'elle ne veut point y porter remède, elle exige même que nous renoncions à des précautions que sa résolution nous oblige à prendre : il est pénible d'avoir à faire remarquer de pareilles contradictions.

Dans sa sollicitude pour la prospérité de la nation espagnole et pour le bonheur d'un pays gouverné par un prince de sa famille, S. M. T. C. avait voulu que son ministre restât à Madrid après le départ des chargés d'affaire de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. Ses derniers vœux n'ont point été écoutés ; sa dernière espérance a été trompée. Le génie des révolutions, qui a si longtemps désolé la France, a dominé les conseils de l'Espagne. Eh bien, nous en appelons en témoignage à l'Europe : elle dira si nous n'avons pas fait tout ce qu'il était possible de faire pour entretenir avec l'Espagne des relations que nous ne sommes forcés de rompre qu'avec le plus vif regret. Mais aujourd'hui que toutes les espérances sont déçues, que l'expression des sentiments les plus modérés ne nous a attiré que de nouvelles provocations, il ne peut convenir, monsieur le comte, ni à la dignité du roi ni à l'honneur de la France que vous résidiez plus longtemps à Madrid. En conséquence, le roi vous ordonne de demander des passeports pour vous et toute votre légation, et de partir, sans perdre un moment, aussitôt qu'ils vous auront été délivrés.

Vous voudrez bien instruire de votre départ, par une circulaire, nos agents commerciaux dans les ports et villes d'Espagne. Je leur ferai part des volontés du roi quand votre rappel pourra être connu ici officiellement. Aussitôt que vous aurez touché le sol de la France, vous voudrez bien m'expédier une estafette pour m'instruire de votre arrivée.

Vous êtes autorisé, monsieur le comte, en demandant vos

passeports, à donner copie de cette lettre à M. de San-Miguel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le comte, avec la considération la plus distinguée, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

931 18 janvier 1823.

Au maréchal duc de Bellune. [2]

18 janvier 1823.

Monsieur le maréchal,

Vous avez eu connaissance des réclamations élevées par le gouvernement suisse contre les dispositions de nos règlements militaires qui attribuent aux généraux français le commandement des troupes du Roi, sans avoir égard à l'ancienneté des généraux suisses qui seraient pourvus du même grade.

Depuis que vous avez exprimé à mon prédécesseur votre opinion sur cette affaire, en lui rappelant que nos règlements actuels étaient entièrement conformes aux dispositions des anciennes Ordonnances, M. Forestier, secrétaire général des Suisses, nous a fait parvenir de nouvelles observations, tendant à appuyer les réclamations du Directeur fédéral.

Veuillez me faire connaître, Monsieur le Maréchal, si ces observations vous paraissent être de nature à modifier votre première opinion sur la question du commandement militaire.

M. Forestier s'est spécialement attaché à discuter les prétentions des généraux suisses et de la Garde Royale, et c'est particulièrement sur ce point que je désire être éclairé de votre opinion.

Agréez... [3]

1. *Congrès de Vérone.*
2. Ministre de la guerre.
3. Minute aux Affaires Étrangères, Suisse 510, f° 14.

932 [Janvier 1823.]

A la duchesse de Duras.

Dimanche.

Certainement, je vous verrai aujourd'hui vers 3 heures. [1]

---

933 19 janvier 1823.

A M. Echeverria.

Paris, 19 janvier 1823.

Je reçois à l'instant, Monsieur, votre nouvelle lettre. Mes occupations très multipliées, surtout depuis quelques jours, ne m'avaient pas encore permis de vous écrire. Je croyais d'ailleurs vous avoir dit que je ne pourrais répondre à vos demandes qu'après avoir laissé écouler quinze jours environ, à dater de celui où j'avais eu l'honneur de vous voir. Au reste, Monsieur, vous êtes bien libre de prendre votre passeport et de vous exprimer au sujet de la France comme vous le jugerez convenable. [2]

---

934 19 janvier 1823.

Au Comte de la Garde.

Paris, le 19 janvier 1823. 5 heures du soir.

Je vous ai expédié hier au soir, Monsieur le Comte, par le Courrier Gazon le Gr[les] et D[tes] de la dépêche dont j'ai l'honneur de vous envoyer le (?) aujourd'hui.

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 237. — Collationné sur l'original autographe.
2. Affaires Étrangères, Espagne, 721, f° 64.

Rien de nouveau ici. Tout va à merveille en France. Le Roi, d'ailleurs, persiste plus que jamais dans les résolutions que je vous transmets dans ma dépêche N° 4.

Agréez, Monsieur le Comte, l'assurance de ma considération la plus distinguée et de mon entier dévouement.

CHATEAUBRIAND.

P. S. L'ouverture des Chambres aura toujours lieu le 28, et le Roi fera connaître sa volonté. [1]

---

935 20 janvier 1823.

A M. de la Garde.

Paris, ce 20 janvier 1823.

J'ai reçu hier au soir, monsieur le comte, par M. Jackson, votre lettre du 13, dans laquelle vous m'apprenez que M. de San-Miguel a passé une note à S. William A'Court, pour *solliciter les bons offices de l'Angleterre entre la France et l'Espagne.*

Je me hâte de vous expédier un nouveau courrier (qui toutefois je l'espère, ne vous trouvera plus à Madrid) pour vous dire que ce nouvel incident ne doit pas vous empêcher d'exécuter vos ordres, de demander vos passeports et de partir sur-le-champ.

Votre présence est un mal qu'il faut faire cesser ; on ne vous propose à Madrid que ce que le duc de Wellington nous a proposé à Paris. C'est une suite du même plan ; on prétend tirer les choses en longueur, nous jeter dans des négociations vagues et sans résultats : le cabinet de Saint-James veut jouer le rôle de médiateur et accroître à nos dépens sa prépondérance en Espagne. On traite indignement les envoyés de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, et l'on veut nous séparer de l'alliance continentale

1. Communication de Madame la comtesse d'Antichamp.

et nous rendre les suppliants de l'Angleterre auprès des Cortès : rien de cela ne peut convenir à notre politique et à notre dignité.

Partez donc sans hésiter, monsieur le comte : si l'Espagne est de bonne foi et qu'elle veuille véritablement traiter, M. de San-Miguel peut s'adresser directement au gouvernement français, sans intermédiaire. M. de San-Miguel peut m'écrire par courrier, et j'aurai l'honneur de lui répondre après avoir pris les ordres du roi.

Je vous ai mandé, monsieur le comte, d'écrire à nos consuls une circulaire pour leur annoncer votre départ. Je fais moi-même préparer des instructions que je leur expédierai en cas que la guerre vienne à éclater.

Cette lettre est pour vous seul, et ne doit être communiquée à personne ; si elle vous trouve encore à Madrid, et que l'on vous demande pourquoi vous partez quand on vous propose une négociation, vous répondrez que la France, qui ne peut adopter une médiation, ne refuse point toutefois les bons offices de l'Angleterre, mais que c'est directement et avec moi que M. de San-Miguel doit traiter et qu'enfin vos ordres ne vous permettent pas de rester à Madrid.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

936 20 janvier [1823].

A Villèle.

Lundi matin 20 janvier.

Je vous envoie, mon cher ami, une petite lettre de La Garde que j'ai reçue hier au soir par un courrier anglais. Elle m'a paru mériter une réponse que j'ai faite cette nuit, et que je vais expédier

1. *Congrès de Vérone.*

sur le champ. Vous voyez la suite des plans des Anglais ; il faut couper court à tout cela, et ne pas laisser La Garde retomber dans ses incertitudes. Les chargés d'affaires d'Autriche, de Russie et de Prusse ont écrit des notes en demandant leurs passeports, et on leur a répondu, surtout à la Russie, des notes insultantes. Les Cortès dans leur adresse au Roi, nous confondent dans leurs injures avec ces trois puissances continentales.

Renvoyez-moi sur le champ ma lettre, afin que je la fasse chiffrer et partir. Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

937 20 janvier 1823.

Au vicomte de Marcellus.

N° 4

Paris, 20 janvier 1823.

Monsieur le Vicomte,

J'ai reçu les dépêches que vous m'avez adressées jusqu'au N° 45 inclusivement.

Vous avez vu dans nos gazettes la Note que le Gouvernement Espagnol a adressée ici à M. de San Lorenzo, en réponse à celle que M. de La Garde a communiquée à Madrid. Nous attendons que M. de San Lorenzo nous fasse officiellement part de sa Note.

Je me propose de vous expédier demain un Courrier extraordinaire qui vous portera notre réponse à la Note de M. Canning et quelques directions sur la marche que vous devrez suivre.

Recevez... [2]

1. Communication de M. le comte de Villèle.
2. Minute aux Affaires étrangères. Angleterre, 616, f° 55.

938 20 janvier 1823.

Au comte de Serre. [1]

Paris, 20 janvier 1823.

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai eu l'honneur de vous informer par mes lettres du 1er janvier courant de la marche qui avait été tracée au Ministre plénipotentiaire de France à Madrid dans un moment où il devait s'efforcer de ramener l'Espagne à un système de gouvernement plus régulier, plus conforme au maintien de la paix, plus rassurant pour les nations voisines, et mieux fondé sur les bases de justice et d'ordre public que tous les gouvernements ont un égal intérêt à maintenir.

Les communications que M. le Comte de La Garde avait à faire au nom du gouvernement français ont été immédiatement suivies de celles que les Ministres d'Autriche, de Russie et de Prusse étaient également chargés de faire. Chacune de ces quatre Notes exprimait le vœu d'une amélioration dans l'état actuel des institutions ; mais les conseils de la prudence et d'une sage politique n'ont point été entendus.

Les Cortès auxquelles les communications ont été transmises par le ministère royal se sont prononcées contre toute sorte de modification à la Constitution de 1812. Le ministère ne leur a fait envisager que sous les couleurs les plus hostiles les Notes qu'il a reçues ; il n'a fait droit à aucune de leurs observations ; et il s'est proposé de publier un manifeste dont nous devons déjà prévoir toute l'animosité, toute la violence, d'après la manière dont il vient de répondre aux autres Cours.

La réponse qu'il a fait parvenir à son Ministre Plénipotentiaire à Paris et que M. le Duc de San Lorenzo ne m'a pas encore communiquée est conçue dans des termes moins offensants, mais

1. Ambassadeur de France à Naples.

elle n'est satisfaisante sous aucun point. Elle repousse l'intervention amicale de la France ; elle regarde comme des mesures dirigées contre l'Espagne celles que nous avons dû prendre et maintenir pour notre sécurité ; elle ne fait espérer aucune modification prochaine dans les institutions et le système de l'Espagne.

Les Ministres d'Autriche, de Prusse et de Russie ont demandé leurs passeports et ils ont dû partir le 3. Le gouvernement français, après avoir inutilement épuisé tous les conseils de la sagesse et de l'amitié pour chercher à améliorer l'état de l'Espagne et pour prévenir une rupture, pourra être forcé à donner lui-même à M. le comte de La Garde l'ordre de quitter sa résidence.

Quels que puissent être les événements, la France les attend avec sécurité ; elle jouit heureusement d'une tranquillité parfaite ; l'approche de la session des Chambres ne fait naître aucune inquiétude ; les opinions qu'on avait pu croire divergentes, se rapprochent, se rallient autour du gouvernement, et il doit compter sur un assentiment général dans toutes les mesures que les circonstances pourraient le forcer de prendre pour repousser les dangers dont notre territoire ou nos institutions seraient menacés.

Agréez...

CHATEAUBRIAND.[1]

---

939 20 janvier 1823.

Au marquis de la Maisonfort.

N° 2

Paris, 20 janvier 1823.

Circulaire relative aux événements d'Espagne.

Commence par ces mots:

« J'ai eu l'honneur de vous informer par ma lettre du 1er jan-

1. Minute aux Affaires étrangères, Naples, 148, f° 10.

vier courant de la marche qui avait été tracée au Ministre plénipotentiaire de France à Madrid, etc.

Et se termine ainsi :

...« pour repousser les dangers dont notre territoire ou nos institutions seraient menacés. »[1]

---

940 [21 janvier 1823.]

A la duchesse de Duras.

Mardi.

Non. Nous allons tous[2] à la messe au Château. Je travaille ; il y a Conseil, et je ne pourrai vous voir aujourd'hui. A demain.[3]

---

941 21 janvier 1823.

Au baron Capelle.

Paris, 21 janvier 1823.

Monsieur le Baron, j'ai l'honneur de vous envoyer et de vous recommander un mémoire de M. Roësset, imprimeur à Vire.

M. Roësset a acquis son imprimerie d'un sieur Lebel qui vient de mourir, et il a lieu de craindre qu'une décision ministérielle ne supprime son établissement.

Les certificats et autres pièces dont il appuie ses réclamations et qui sont joints à sa demande paraissent prouver l'utilité de son imprimerie dans l'arrondissement de Vire où elle existe depuis quarante ans. Enfin, M. Roësset est père de famille

1. Affaires étrangères, Toscane, 64, f° 171.
2. Les ministres.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 237. — Collationné sur l'original autographe.

et paraît être bien vu des autorités du lieu ; je vous prie, Monsieur le baron, de vouloir bien examiner sa demande avec intérêt ; je verrais avec plaisir qu'il vous fût possible de prévenir la suppression dont il est menacé.

Recevez, Monsieur le Baron, les assurances de ma considération la plus distinguée.

A M. le baron Capelle à Paris.

CHATEAUBRIAND.[1]

---

942 [Janvier 1823.]

A la duchesse de Duras.

7 heures 1/2.

Il n'y a absolument rien de nouveau, Villèle ne croit pas à cette nouvelle et il est fort gai. Demain, il y a conseil, je ne pourrai vous voir.[2]

---

943 23 janvier 1823.

Au duc de Laval Montmorency.

N° 4

23 janvier 1823.

Monsieur l'Ambassadeur,

Vos lettres du 4 de ce mois me font connaître que le Gouvernement pontifical n'est point encore satisfait de toutes les mesures qui ont été prises en France pour l'organisation des

1. Signature autographe. — Bib. nat. Nouv. acq. franc. 3533, f. 100.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 237. — Collationné sur l'original autographe.

Diocèses, et qu'il s'attendait à l'érection et à la dotation simultanée de tous les Évêchés nouvellement établis.

Le Gouvernement du Roi a fait sur ce point tout ce que pouvait lui suggérer l'intérêt de l'Église de France, et tout ce que ses propres ressources lui permettaient. Toutes les nominations d'Évêques qui devaient avoir lieu ont été faites : six diocèses ont été votés sur le champ : vous avez été prévenu, Monsieur le Duc, que tous les autres le seraient successivement, et que le Gouvernement du Roi en préparerait avec empressement tous les moyens.

La complète exécution de ce plan ne pouvait pas avoir lieu avec précipitation : il faut que tous les arrangements qu'elle entraîne pour les dépenses de premier établissement puissent se concilier avec la dignité du culte et avec l'éclat qu'il convient de rendre à ses premiers ministres. Les dispositions du Roi sur ce point sont bien connues du Saint-Siège, et la nomination qu'il a faite de six Pairs ecclésiastiques est un témoignage de la faveur et de la bienveillance qu'il accorde au clergé de son Royaume.

Le Gouvernement Pontifical a donc toutes les garanties qu'il peut désirer sur l'exécution progressive des arrangements qui ont été pris pour assurer d'une manière complète l'établissement de tous les Évêchés. Nous verrions avec peine, Monsieur l'Ambassadeur, qu'il voulût attendre l'entier accomplissement de cette organisation pour nommer un second Cardinal français et pour faire tomber son choix sur M. l'Archevêque de Sens. Vous avez déjà été informé des services que ce Prélat a rendus et qu'il continue de rendre pour compléter l'établissement de l'Église de France, et vous savez que c'est surtout par ce motif qu'il a été proposé au Saint-Siège. La Cour de Rome, en le désignant, paraîtrait ainsi beaucoup moins céder à nos demandes que récompenser un Prélat qui a mérité toute sa bienveillance par l'importance et l'éclat de ses services.

La Cour de Rome paraît craindre que cette nomination ne l'expose à d'autres demandes semblables de la part de différentes

Cours. Notre situation cependant est si différente, qu'une faveur momentanée ne doit leur porter aucun ombrage. Nous ne désirons que réparer les pertes que nous avons faites ; et, dans un moment où l'Église de France se reconstitue, elle a des titres particuliers à l'intérêt du Saint-Siège. Je vous prie, Monsieur l'Ambassadeur, de continuer à les faire valoir ; et je m'en réfère à ce qui vous a été mandé par mon prédécesseur sur la convenance du choix de M. l'Archevêque de Sens.

Vous m'avez prévenu de l'impression que son voyage à Rome pourrait produire et des fausses interprétations auxquelles il donnerait peut-être lieu. Si ce voyage pouvait faire naître quelque nouvelle difficulté, je sens qu'il pourrait être prudent de s'en abstenir. Ce n'était pas au reste un projet arrêté, et je ne pense pas qu'il en soit question dans le moment actuel.

En admettant que ce voyage n'ait pas lieu, je vous prie, M. le Duc, de faire valoir en faveur de M. l'Archevêque de Sens ce nouveau témoignage de sa déférence aux intentions du Gouvernement pontifical.

Je vous invite aussi à accélérer par vos démarches et votre influence la promotion que nous désirons, à demander qu'elle ne soit pas remise à un autre consistoire, et qu'elle ne se borne point à une nomination *in petto*. Sa Majesté a trop de droits à l'intérêt et à l'affection du Saint-Siège pour ne pas en espérer en ce moment une faveur entière.

Agréez... [1]

---

944 23 janvier 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 23 janvier 1823.

Vous m'avez mandé dans une de vos lettres, Monsieur, que je me trouverais redevable envers vous d'une somme qui ne se

1. Minute aux Affaires Étrangères, Rome, 953, f° 29.

trouvait pas payée par les arrangements avec M. Erard. Ayez, Monsieur, l'extrême bonté de me faire passer vos comptes définitifs afin que je puisse m'acquitter. — Ne vous effrayez pas de la chute de nos fonds et de tous les bruits de gazettes. Nous sommes bien, et nous irons bien, noblement et sagement. C'est une crise, il faut la surmonter, et nous sommes sûrs du succès.

Tout à vous,

CHATEAUBRIAND. [1]

---

945 23 janvier 1823.

A Canning. [2]

Le Soussigné, Ministre des affaires étrangères de Sa Majesté Très Chrétienne a mis sous les yeux du Roi la note en date du 10 de ce mois que S. E. M. le principal secrétaire d'Etat des affaires étrangères de S. M. Britannique avait adressée à M. le vicomte de Marcellus. Il a reçu l'ordre de faire à S. E. la communication suivante :

Le Cabinet de S. M. Britannique tomberait dans une grave erreur s'il pensait que la France a présenté au Congrès de Vérone la question d'Espagne comme ayant pour elle un intérêt entièrement séparé de celui des Puissances alliées, et que, dès lors, elle se trouve en contradiction quand, dans sa réponse à la proposition de médiation faite par l'Angleterre, elle établit que cette question est toute européenne.

La France, depuis les transactions d'Aix-la-Chapelle, est étroitement unie aux Cours qui, par leurs efforts, ont rétabli la paix sur le continent. Pénétrée de la sainteté des traités, elle

1. Communication de M. de Montbron.
2. Ceci est une Note diplomatique officielle que nous considérons comme une lettre. Lettre d'un autre ordre, lettre officielle, rédigée suivant les formules d'usage.

accomplira les devoirs qu'ils lui imposent. Un de ces devoirs de la France était de faire connaître à ses alliés les motifs qui l'avaient forcée à établir une armée d'observation sur une de ses frontières et de leur expliquer ses inquiétudes sur un avenir dont il était aisé de calculer les chances. Dans la position où les troubles de l'Espagne l'avaient placée, la plus simple prévoyance l'obligeait de s'enquérir du parti que prendraient les Puissances, au cas que la guerre devînt inévitable. Cette marche qu'indiquaient le bon sens et la raison, dut être suivie nécessairement par le duc de Montmorency à Vérone. Les souverains pensèrent (et le gouvernement français partagea leur opinion) qu'il y avait péril imminent pour la société dans cette anarchie militaire de l'Espagne, où se trouvaient reproduits ces principes qui, pendant des années, ont fait le malheur de l'Europe. De ces conférences générales sortirent naturellement des questions particulières, et on spécialisa des cas qui étaient d'abord enveloppés dans les intérêts communs.

Le résultat de ces communications loyales fut que la France se trouva en mesure d'agir séparément, dans une cause qui lui était comme appropriée, sans, toutefois, isoler sa politique de celle de ses alliés, de sorte que, selon la manière dont on était frappé, on a pu dire sans contradiction que la question d'Espagne était à la fois toute française et tout européenne.

Le Soussigné, se flattant d'avoir suffisamment répondu à la première objection de la note du Ministre Secrétaire d'État des affaires étrangères de S. M. Britannique, passe à l'examen d'un autre point.

Le cabinet des Tuileries n'a pas oublié que le principal motif allégué par S. G. le duc de Wellington, à Vérone, pour ne point s'expliquer sur le *casus federis*, était l'ignorance où se trouvait son gouvernement des transactions qui avaient eu lieu entre la France et l'Espagne depuis 1820 jusqu'en 1822. Cette objection fut écartée au Congrès, comme elle le sera ici, par la seule observation que les griefs dont la France pouvait avoir à se

plaindre, au sujet de la révolution d'Espagne, étaient malheureusement de notoriété publique ; et c'est ce que le Soussigné aura occasion de développer dans la suite de cette note.

Le Ministre des affaires étrangères de S. M. Britannique, répondant à une observation contenue dans la note de M. de Montmorency, en date du 24 X[bre], annonce que le Çabinet de Saint-James n'a jamais reconnu un cas d'intervention dans les affaires de l'Espagne et qu'ainsi il a pu refuser de se lier pour l'avenir en émettant une opinion sur des événements conditionnels et incertains. Le Soussigné croit cependant avoir des motifs de ne pas douter que, dans un mémoire rédigé par le Çabinet de Londres, en réponse à une dépêche de la Cour de Russie et communiquée le 17 mai 1820 par Sir Charles Stuart au Ministre des affaires étrangères de France, se trouvait énoncée l'opinion qu'on aurait le droit de se mêler des affaires d'Espagne : 1° si l'exaltation de ceux qui dirigent les affaires les portait à une agression contre une autre Puissance ; 2° si l'Espagne cherchait à s'emparer du Portugal ou à opérer une réunion des deux États.

Cette opinion du Çabinet Britannique parut alors aussi conforme aux intérêts généraux de l'Europe qu'à des intérêts particuliers dont il est permis à tout gouvernement de ne pas abandonner le soin.

Le Soussigné regrette de ne pouvoir partager l'opinion du principal secrétaire d'Etat des affaires étrangères de S. M. Britannique sur le grand danger dont la révolution d'Espagne est pour les divers pays de l'Europe. L'état de la civilisation moderne met un peuple en communication avec tous les autres peuples, quel que soit d'ailleurs son isolement géographique. La France surtout, seul pays dont la frontière touche à celle de l'Espagne, souffre considérablement des troubles qui agitent le royaume de Ferdinand. Une révolution qui semble avoir pris pour modèle celle dont les traces ne sont pas encore effacées, réveille et remue dans le sein de la France une foule de passions et de souvenirs. On a les preuves les plus multipliées que les

révolutionnaires de l'Espagne et ceux de la France sont en relations intimes. Dans toutes les conspirations militaires jugées par les tribunaux français, on a constamment retrouvé le nom et l'espérance des Cortès. Les coupables échappés à la justice ont trouvé un asile dans la péninsule où ils menacent et insultent avec impunité la monarchie et le trône des Bourbons. Des libelles écrits en français et imprimés en Espagne sont jetés dans l'armée d'observation pour la corrompre ; et jusque dans les journaux anglais, le Gouvernement britannique a pu voir que l'on provoquait au nom de l'Espagne nos soldats à la révolte. Ces faits ont été implicitement reconnus par S. G. le duc de Wellington lorsque dans ses notes diplomatiques il a donné son approbation à l'établissement de l'armée d'observation. La Note même à laquelle le Soussigné a l'honneur de répondre en ce moment, confirme dans ce qu'il avance ici en rapportant ces expressions du noble duc :

« Le duc de Wellington n'a point établi d'objection au nom « du Roi, son maître, contre les mesures de précaution prises « par la France sur ses propres frontières, lorsque ces mesures « étaient évidemment autorisées par le droit de sa propre défense « non seulement contre les dangers sanitaires, mais encore « contre la *contagion morale* des intrigues politiques, enfin « contre la violation du territoire français par des excursions « militaires fortuites. »

Cet aveu est remarquable ; et d'ailleurs le Piémont, le royaume des Deux-Siciles ne se sont-ils pas soulevés au nom des Cortès ? Et faudrait-il d'autre preuve que la révolution d'Espagne pour franchir les Pyrénées ? Il est donc permis à la France de se défendre contre la *contagion morale* ; il lui est également nécessaire de se mettre à l'abri des dangers d'une autre sorte, puisque le territoire français a été violé trois fois par les troupes constitutionnelles de l'Espagne.

Que la France, inquiétée dans son intérieur et armée sur ses frontières pour sa défense, ait un besoin impérieux de sortir

d'une position pénible pour elle, c'est ce qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître. Comme le Gouvernement britannique, elle désire sincèrement la paix. Elle n'eût pas balancé, de concert avec ses alliés, à accepter la médiation de l'Angleterre, s'il s'était agi de discuter des intérêts matériels. Mais on ne peut établir une base de négociation sur des théories politiques, et un arbitrage sur des principes.

Pour la même raison, la France n'a pu adopter la proposition que M. de San-Miguel a faite, le 12 de ce mois, au Ministre de la Grande-Bretagne près la Cour de Madrid, afin de l'engager à intervenir dans les affaires du Gouvernement français et du Gouvernement espagnol, intervention au moins inutile, puisqu'il paraît qu'elle n'aurait eu pour objet que les mesures relatives à l'armée d'observation. Si le Cabinet de Madrid est de bonne foi dans ses communications, a-t-il besoin d'intermédiaire pour les faire parvenir au Cabinet des Tuileries ? Celui-ci ne craint pas de s'expliquer : dernièrement encore, il a fait connaître les conditions raisonnables au moyen desquelles on pourrait arriver à une prompte conciliation. Le comte de La Garde a reçu l'ordre de faire part confidentiellement à Sir William A'Court des intentions bienveillantes du Roi. S. M. T. C.[1] demande que S. M. C.[2] puisse apporter, elle-même et de sa propre autorité, les modifications nécessaires aux institutions qui ont été imposées par la révolte de quelques soldats à la couronne d'Espagne. A cette concession libre des institutions rectifiées par le Roi Ferdinand, le Roi de France pense qu'il serait bon d'ajouter une amnistie pleine et entière pour tout acte politique fait depuis 1812 jusqu'au jour de promulgation de la concession royale. Ainsi disparaîtrait de la constitution espagnole le vice de fond et de forme qui met en péril toutes les monarchies légitimes. Le Soussigné ose croire que des propositions si justes et si modérées obtiendraient l'assentiment de tous les cabinets de l'Europe.

1. Le roi de France.
2. Le roi d'Espagne.

Le Gouvernement français ayant fait au désir d'éviter la guerre tous les genres de sacrifices, ayant peut-être trop longtemps lutté contre l'opinion publique soulevée par les provocations de l'Espagne, le Gouvernement français est arrivé à cette dernière limite des concessions qu'aucun pouvoir qui se respecte ne peut impunément dépasser. Blessée dans ses intérêts essentiels, la France ne peut plus fermer les yeux sur les dangers qui la menacent. Sans cesser de faire les vœux les plus ardents pour la paix, Elle a déjà pris et continuera de prendre les mesures propres à mettre fin à un état d'incertitude qui compromet à la fois sa sûreté, son honneur et sa dignité.

Quel que soit l'événement, la France aimera toujours à compter sur les bons offices dont le Gouvernement anglais veut bien lui renouveler la proposition. Elle mettra elle-même tous ses soins à resserrer les liens qui unissent si heureusement les deux Monarques et les deux peuples.

Le Soussigné saisit, &c., &c.

CHATEAUBRIAND.

Paris, le 23 janvier 1823. [1]

---

946 — 27 janvier 1823.

A Canning.

Paris, ce 27 janvier 1823.

Si quelque chose, mon honorable ami, pouvait me faire changer d'opinion sur la politique que la France doit suivre, ce serait certainement votre lettre du 21 ; je ne connais rien de plus pressant et de plus éloquent, mais elle laisse subsister la difficulté tout entière.

Nous convenons d'abord tous les deux que la constitution espa-

1. Minute aux Affaires étrangères, Angleterre, 721, f° 74.

gnole doit subir des modifications, mais vous croyez que ces modifications doivent être apportées par le gouvernement espagnol. Quel temps assignez-vous à ce changement si désirable ? Combien faudra-t-il de mois et peut-être d'années pour que nous puissions sans danger abandonner ces mesures préservatrices que le duc de Wellington a lui-même approuvées ? Pouvons-nous prolonger dans un avenir incertain cet état de gêne et de violence dans lequel la révolution espagnole nous a placés ? Sir Charles Stuart m'a remis votre petite lettre du 24 et la copie de la note à M. San-Miguel. Qu'ai-je trouvé dans cette note ? Que le gouvernement espagnol restera invariable dans ses sentiments ; que s'il y des défauts dans la constitution des cortès, ce sera la nation qui corrigera ces défauts, quand et comme il lui plaira ; et qu'enfin le gouvernement espagnol réclame les bons offices de l'Angleterre. Pourquoi ? Pour qu'elle nous détermine à dissoudre notre armée d'observation ! N'est-ce pas là une proposition aussi insultante que dérisoire, et peut-on commencer une négociation sur une pareille base ? Vous le voyez, mon honorable ami, on veut nous pousser à bout. Ce n'est pas en nous mettant sous les pieds des révolutionnaires que nous nous sauverons : nous savons trop, par expérience, ce qu'il en coûte pour se soumettre à l'anarchie et pour capituler au pied des échafauds. Nous voulons la paix, nous l'appelons de tous nos vœux, mais nous ne la voulons pas avec la révolution. Nous ne voulons pas que chaque jour on essaye de corrompre nos soldats et de soulever nos peuples. Et croyez-vous que l'Angleterre soit moins menacée que la France par les clubs de Madrid ? N'avez-vous pas vos radicaux comme nous avons nos jacobins ? Votre puissante aristocratie est-elle moins un objet de haine pour les niveleurs modernes, que la forte prérogative royale de notre monarchie ? Nous avons là un ennemi commun ; des soldats législateurs peuvent, à Londres comme à Paris, déclarer un matin qu'il faut régénérer nos institutions, détruire nos deux chambres, et établir la souveraineté du peuple par *l'indépendance des baïonnettes.*

Le roi a rappelé son ministre de Madrid. Sir William A'Court est donc resté seul représentant des cinq grandes puissances ; nous nous abandonnons très-volontiers à ses bons offices pour tout ce qui conservera à la France la paix avec l'honneur. Nous continuerons néanmoins nos préparatifs de guerre. Le temps qui s'écoulera depuis le jour où je vous écris jusqu'à celui où nous commencerons les hostilités (si ces hostilités sont inévitables) suffit encore pour s'entendre et tout arranger. Voyez, mon honorable ami, employez les ressources de votre génie pour amener les Espagnols à laisser à leur roi la faculté de s'entendre avec eux, pour modifier leurs institutions. Le jour où vous m'annonceriez un tel résultat de vos efforts serait le plus beau de ma vie. Dans tous les cas, rien n'altérera ma haute estime pour votre pays et mes affectueux sentiments pour vous.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

947 27 janvier 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 27 janvier 1823.

Voilà une lettre pour M. Canning. Je vous préviens que M. de La Garde est rappelé. Dites toujours que nous voulons la paix, mais que nous nous préparons à la guerre ; que nous ne refusons point les bons offices de l'Angleterre pour amener cette paix, mais qu'il faut pour première condition, que le Roi soit libre de modifier la monstrueuse constitution des Cortès. Enfin parlez toujours de paix en disant que nous la voulons, mais avec sûreté et honneur ; et nous aimons mieux la guerre que l'état d'incertitude et de péril révolutionnaire où nous nous trouvons. Demain je vous enverrai le discours du roi ; il sera fort guerrier, quoique ne

1. Congrès de Vérone.

fermant pas toute porte à la paix. Voilà trois lettres que je vous prie de remettre à leur adresse.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.[1]

---

948 27 janvier 1823.

A Madame de Custine.

Je ferai ce que je pourrai pour votre Sous-Préfet. Mais je n'y aurai pas grand mérite, car on n'en est pas du tout aux distinctions ; et les royalistes si méchants ne mangeront personne. Ce qui me tient plus au cœur, c'est Astolphe[2]. S'il y a des Pairs, il en sera ; mais y aura-t-il des Pairs ? J'en doute ; dans tous les cas, un peu plus tôt, un peu plus tard, la Pairie ne peut lui échapper. Je crois que vous me retrouverez encore ici ; on a besoin de moi pour achever la session. Ainsi, je ne vous dis pas adieu. Je n'ai pas été poussé dans la route que je devais suivre pour être heureux ; mais il est trop tard, et il faut que j'achève la route par ce faux chemin.

Mille tendresses à vous ; mille souvenirs à tous les amis.

Dimanche, 26 janvier 1823.[3]

---

949 [28 janvier 1823.]

A la duchesse de Duras.

Mardi matin.

Eh bien, je vous apprends *officiellement* que M. de La Garde est rappelé, et que cette nuit, votre gendre et moi, nous avons

1. Publié incomplètement par Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 125. Collationné par nous sur l'original autographe. — Communication de M. de Montbron.
2. Astolphe de Custine, fils de Mme de Custine.
3. Chédieu de Robethon *op. cit.*, p. 220.

donné congé à M. de San-Lorenzo. Gardez le secret jusqu'à deux heures. [1]

---

950 — 28 janvier 1823.

Au marquis de La Tour du Pin.

Paris, le 28 janvier 1823.

J'entre dans tous vos sentiments Monsieur le Marquis. La conduite du Gouvernement Sarde à l'égard du Prince de Carignan serait incompréhensible si l'on ne connaissait les faiblesses et les passions humaines. Elle est telle que l'ambassadeur Marquis Alfieri qui souffre noblement de cette position, songe à donner sa démission, si le Roi son maître ne change pas de volonté dans quelque temps.

Je ne sais si vous êtes bien informé sur la question de l'*isle* de Sardaigne, j'ai quelques doutes. Le Prince aurait été faible ; mais je ne suis pas frappé autant que vous des inconvénients de cette résolution. Le Roi régnant a passé trois ans à Cagliari et il en est revenu. Le mal réel serait le séjour en Toscane. Contre ce mal nous ferons tous nos efforts, mais vous savez qu'on ne donne pas du caractère à ceux qui en manquent.

Quant à nous, le mal est fait. Le Roi est profondément blessé de la manière dont on a été à Turin pour le Prince de Carignan. En effet, il est étrange qu'on ait envoyé le prince combattre dans notre armée, qu'on lui ait permis de venir à Paris, que le Roi de France l'ait traité publiquement avec une affection toute paternelle, comme le compagnon d'armes du duc d'Angoulême, et qu'à la fin de tout cela, il se trouve que ce jeune prince n'est qu'un exilé, un homme tombé dans la disgrâce de son Seigneur

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 236-7. — Collationné sur l'original autographe.

et Roi. Au reste Monsieur le Marquis si nous ne pouvons pas donner un *Azile* au Prince de Carignan, nous lui conserverons son royaume. Aucune puissance n'aura le droit de lui ravir une couronne légitime, qu'elle n'ait auparavant fait raison à la France.

Mon dessein, Monsieur le Marquis n'est point de toucher à votre légation, ainsi j'ai moins de regret de ne pouvoir faire ce que vous désirez.

Offrez, je vous prie, mes respectueux hommages à Madame La Tour du Pin et agréez la nouvelle assurance de mon dévouement et de ma haute considération,

CHATEAUBRIAND.

P. S. Comme je finissais cette lettre, j'apprends de meilleures nouvelles. Le Prince a assuré qu'il n'avait point demandé à aller en Sardaigne, qu'il irait à Turin et qu'après avoir été chercher sa femme il reviendrait dans cette dernière ville. La seule chose à craindre si cela est vrai, c'est qu'arrivé en Toscane, il ne reçoive un ordre pour y prolonger son séjour; il faudrait qu'il fît dès à présent revenir la princesse à Turin et qu'il l'y trouvât. Il est prévenu de vos bonnes dispositions pour lui. Conseillez-le fortement mais cependant avec calme et prudence. Nos affaires vont aussi mieux en Espagne. Tout s'arrangera. Mes lettres officielles vous disent tout ce qu'il faut vous dire relativement au g[ouvernemen]t de S. M. Sarde. [1]

---

951 28 janvier 1823.

Au comte de Caux. [2]

N° 2

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de vous adresser le discours que le Roi vient de prononcer, en ouvrant la session des Chambres, la copie de la

1. Toute la lettre est de la main de Chateaubriand. — Archives du marquis de la Tour du Pin.

2. En marge : « Par M. de Bois le Comte. »

dernière dépêche de M. de la Garde, et celle d'une lettre que je viens d'écrire à M. le duc de San Lorenzo. Ces pièces établissent de la manière la plus précise notre situation politique.

L'honneur et la dignité de la France ne lui permettaient pas de continuer ses relations avec le gouvernement espagnol, et Sa Majesté a dû rappeler de Madrid M. de la Garde, et donner par cette démarche un nouveau gage de son attachement aux principes de l'Alliance. Elle est prête à soutenir la guerre, si elle doit résulter de celle de ses relations avec l'Espagne (sic). Mais Elle n'en est pas moins disposée à continuer de faire ce qui dépendra d'Elle pour éviter une rupture. Je dois vous dire, Monsieur le Comte, que d'après Ses ordres, j'avais joint à ma dernière dépêche à M. de la Garde une lettre confidentielle qui contenait l'exposé des moyens que l'Espagne avait encore pour prévenir une guerre, et qui se trouvent indiqués dans le discours du Roi. M. de La Garde a eu l'ordre de communiquer cette lettre à tous ceux des membres du Ministère, du Conseil d'État et des Cortès qu'il jugerait disposés à entendre encore la voix de la raison.

La résolution du Roi, noblement annoncée dans son discours, était de nature à faire une heureuse et forte impression sur l'esprit d'une Chambre franchement royaliste. Elle a excité un grand enthousiasme, et les paroles de Sa Majesté ont été accueillies par de nombreuses acclamations. Ces acclamations, dictées par le sentiment de l'honneur et par l'attachement à nos Rois, retentissent dans toute la France : elles sont d'un heureux présage pour la session qui s'ouvre aujourd'hui,

Vous voudrez bien, M. le Comte, communiquer au ministère prussien ces détails et les pièces que je vous transmets. Nous ne doutons pas qu'il ne donne une approbation complète aux déterminations du Roi, et qu'il ne les trouve entièrement conformes au système qui a réglé les démarches de ses alliés et auquel il sera constamment fidèle.

M. Canning avait cru devoir répliquer par une Note à celle que M. de Montmorency lui avait adressée pour annoncer que la

France ne pouvait accepter la médiation de l'Angleterre entr'Elle et l'Espagne. Sa Majesté m'a ordonné de répondre à cette Note; et j'ai l'honneur de vous adresser copie de ces deux pièces, dont vous pourrez donner communication au ministère prussien.

Recevez, etc.

P.-S. — Je ne crois pas que vous ayez eu connaissance de la première Note de lord Wellington sur la médiation et la réponse de M. de Montmorency. Je vous en envoie la copie. [1]

---

952 28 janvier 1823.

Au marquis de Caraman.

Paris, 28 janvier 1823.

N° 3
Par courrier du département.

Monsieur le Marquis,

J'ai l'honneur de vous adresser..... [2]

---

953 28 janvier 1823.

Au comte de Serre. [3]

Paris, 28 janvier 1823.

N° 4

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous envoyer le discours que le Roi vient de prononcer à l'ouverture de la session des deux Chambres. Ce dis-

1. Minute aux Affaires étrangères, Prusse, 263.
2. Minute aux Affaires étrangères, Autriche, 404, f° 22. — Semblable à la précédente, sauf que le post-scriptum manque.
3. Ambassadeur de France à Naples.

cours renferme toute la politique de Sa Majesté sur la grande question des affaires d'Espagne : il rappelle toutes les démarches qui ont été faites dans la vue de ramener l'Espagne à un système qui se liât davantage aux principes de paix et d'ordre public sans lesquels les états ne peuvent avoir ni prospérité ni stabilité, et qui pût épargner à ce pays tous les malheurs dont il était menacé.

Ces tentatives faites conjointement avec les autres puissances n'ayant pas eu de succès, et les refus de l'Espagne ayant été accompagnés de mesures et de procédés offensants pour elles, toutes ses relations avec l'Autriche, la Russie et la Prusse ont été rompues : les Ministres des trois Cours ont demandé et ont reçu leurs passeports, et ils ont quitté Madrid du 13 au 15 de ce mois. J'ai prescrit par l'ordre du Roi à M. le comte de La Garde de demander les siens, et j'ai annoncé hier à M. le duc de San-Lorenzo, Ministre d'Espagne à Paris, que s'il croyait devoir demander ses passeports, je les tenais à sa disposition.

En cherchant à écarter une rupture qui devait entraîner de nombreux malheurs pour l'humanité, nous avions néanmoins à prévoir qu'elle pouvait être imminente, que la conduite de l'Espagne pouvait la rendre inévitable, et la sagesse de S. M. a dû pourvoir à tous les moyens de faire la guerre avec succès. Un grand mouvement a été imprimé à l'Armée : de nombreux corps de troupes sont dirigés vers les Pyrénées. L'esprit militaire qui les anime donne les plus justes espérances. Ce ressort de l'honneur si puissant sur les cœurs français, agit dans toute sa force : l'opinion publique seconde un si noble essor, et la bonté de cette cause l'a rendue populaire. On connaît déjà l'esprit qui doit animer les Chambres pendant cette session. Tous les royalistes se rallient pour soutenir à la fois la majesté du trône et les intérêts de la France ; et quelle que puisse être la dissidence d'opinions sur des questions d'un ordre secondaire, on n'en remarque plus quand les grands intérêts sont menacés.

Cette sécurité qui doit naître au dedans de l'unité des vœux et

des opinions, doit être également accrue par l'heureux accord qui unit entre elles les grandes puissances. Leurs vues pour l'affermissement de l'ordre public en Europe sont unanimes ; et si l'Angleterre a cru devoir ne prendre aucune part à la discussion qui s'est ouverte sur les affaires d'Espagne et aux mesures préservatrices que la situation de ce pays pouvait entraîner, du moins elle ne s'y montre point contraire : la paix avec cette puissance ne sera point troublée. Elle n'a fait aucune démonstration dont nous eussions à prendre ombrage.

Si la guerre doit éclater, la France peut compter en cas de besoin sur le concours et les forces des autres Puissances ; mais ses propres ressources la dispenseraient sans doute d'y recourir : la position de la France la met au premier poste : le nombre et la valeur de ses armées ne peuvent pas lui faire craindre d'engager toute seule une semblable lutte. Mais en se préparant à la guerre, le gouvernement, qui a tout fait pour l'éviter, nourrit encore l'espérance d'un rapprochement et d'une réconciliation. Si la rigueur de la saison permet qu'il s'écoule deux mois avant l'ouverture de la campagne, le temps peut apporter conseil à l'Espagne. Les hommes qui se sont emparés du pouvoir dans ce malheureux pays peuvent être éclairés sur les dangers de sa situation ; ils peuvent vouloir l'écarter du précipice où les institutions anti-sociales et où les malheurs de la guerre peuvent l'entraîner. Nous faisons encore des vœux pour que ce temps de préparatifs et de prévoyance ne soit pas perdu, et pour que l'Espagne prenne volontairement les mesures propres à la sauver du fléau de la guerre. Le Roi préférerait aux victoires que lui promettent l'amour de ses sujets et la valeur de ses armées, la gloire bien plus douce de ramener un peuple voisin et gouverné par un Prince de son sang, à des institutions propres à assurer la paix et l'ordre public. Ce désir, cette espérance l'animent encore, et il n'y renoncerait qu'avec un vif regret.

Agréez...

CHATEAUBRIAND. [1]

1. Minute aux Affaires Étrangères, Naples, 148, f° 12.

954 28 janvier 1823.

Au marquis de la Maisonfort.

N° 3

Paris, 28 janvier 1823.

Circulaire relative à la politique du Roi sur la question d'Espagne.

Commence par ces mots :

« J'ai l'honneur de vous envoyer le discours que le Roi vient de prononcer à l'ouverture de la session des deux Chambres...

Et se termine ainsi :

« Ce désir, cette espérance l'animent encore et il n'y renoncerait qu'avec un vif regret. »[1]

---

955 28 janvier 1823.

Au baron de Mareuil.[2]

N° 2

Paris, 28 janvier 1823.

Monsieur le Baron,

Je m'empresse de vous adresser le discours que le Roi vient de prononcer etc.

(Voir pour la suite la circulaire en date de ce jour.)[3]

1. Affaires étrangères, Toscane, 64, f° 173.
2. Ministre de France à Bruxelles.
3. Affaires Étrangères, Pays-Bas, 622, f° 248.

956 28 janvier 1823.

Au comte Hector d'Agoult.

Paris, 28 janvier 1823.

M. le comte, je m'empresse de vous adresser le discours que le Roi vient de prononcer etc.

(Voir pour la suite la circulaire en date de ce jour.) [1]

---

957 28 janvier 1823.

Au comte Reinhard.

Paris, 28 janvier 1823.

M. le Comte, je m'empresse de vous adresser le discours que le Roi vient de prononcer, etc.

(Voir pour la suite la circulaire en date de ce jour.)

M. le comte Reinhard
à Francfort. [2]

---

958 28 janvier 1823.

Au comte de Menou. [3]

N° 1

Circulaire du 28 janvier 1823.

(Sur les Affaires d'Espagne.) [4]

1. Affaires étrangères, Suède, 306, f° 216.
2. Affaires étrangères, Allemagne, 765, f° 43.
3. Chargé d'affaires de France à Washington.
4. Telle est la note que je trouve aux Affaires Étrangères, États-Unis, 80, f° 11.

959 28 janvier 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 28 janvier 1823.

Vous verrez par ma dépêche et par les pièces que j'y ai fait joindre où nous en sommes. Dites et répétez aux ambassadeurs des trois cours de Prusse, d'Autriche et de Pétersbourg que nous ne nous séparerons point de l'alliance continentale. Dites et répétez aussi à M. Canning que nous voulons la paix comme lui, et que l'Angleterre peut l'obtenir avant l'ouverture de la campagne, si elle veut tenir le même langage que nous et demander la liberté du Roi afin qu'il puisse lui-même modifier la Constitution. Mais ajoutez bien que notre parti est pris et que rien ne nous fera reculer. Nous ne pouvons garder notre armée d'observation immobile sur la frontière sans l'exposer à la corruption ; nous ne pouvons la retirer sans déshonorer la cocarde blanche et sans révolter nos soldats. Il faut donc ou avancer, ou que l'Espagne fasse ce qui peut seul nous donner la paix avec l'honneur. Vous ne sauriez croire quel mouvement j'ai imprimé à la France depuis que j'ai fixé les irrésolutions du Cabinet !

Nous sommes sûrs maintenant de notre affaire et nous n'avons rien à craindre ni de la guerre, ni des Chambres. Je pourrai vous annoncer par le courrier prochain mon successeur à Londres qui partira immédiatement après sa nomination. Je ne pourrai vous accorder un congé que quand vous l'aurez installé.[1]

1. Publié incomplètement par Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 128. — Collationné par nous sur l'original autographe. — Communication de M. de Montbron.

960 [29 janvier 1823.]

A la duchesse de Duras.

Samedi.

Résignez-vous à une chose : je ne puis plus rien vous dire. Je n'ai pas entendu parler de San-Lorenzo. J'irai vous voir un moment à deux heures et demie. Il y a eu Conseil chez moi à huit heures hier au soir, et je suis allé chez le Roi à huit heures et demie. J'y retourne ce matin à onze heures avec Villèle. [1]

---

61 29 janvier 1823.

Au duc de San Lorenzo. [2]

Paris, le 29 janvier 1823.

Monsieur le Duc,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les passeports que vous m'avez demandés par votre lettre en date d'hier pour vous et les personnes qui composaient votre légation. [3]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 237-8. — Collationné sur l'original autographe.
2. Ambassadeur d'Espagne à Paris.
3. Dans le registre d'Espagne 721, cette lettre est en effet précédée de la feuille suivante :

Note

« Passeport pour l'Angleterre : pour le Duc de San Lorenzo, Madame la duchesse et leur suite.

« Passeport pour l'Espagne : pour M. de Pando, 1er Secrétaire de légation et Mme son épouse.

« Passeport pour Bruxelles : pour M. le Chevalier de Noguera, Chargé d'affaires d'Espagne près la Cour des Pays-Bas.

« Passeport pour l'Espagne : pour M. de Viniegra, 2me Secrétaire de légation.

Quant au désir que vous m'avez témoigné de vive voix de rester encore quelques jours à Paris, je m'empresse de vous donner l'assurance que le Gouvernement du Roi n'y mettra aucun obstacle. Vos fonctions diplomatiques ayant cessé, vous êtes entièrement le maître, Monsieur le Duc, de prolonger votre séjour dans la capitale autant et aussi longtemps que vous le jugerez convenable.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Duc, l'assurance de ma haute considération.[1]

---

962 29 janvier 1823.

Au baron de Mareuil.

Paris, le 29 janvier 1823.

Chiffrée

Monsieur le Baron,

Le Gouvernement du Roi est informé qu'il se prépare en ce moment à Anvers une expédition considérable d'armes et de munitions, que l'on annonce comme étant destinée pour le Brésil, mais dont nous avons quelque raison de croire que la véritable destination est l'Espagne. Comme il importe beaucoup de savoir ce qui en est, je vous invite à vous procurer à ce sujet des renseignements positifs et sûrs, et à me les faire parvenir dans le plus court délai possible. Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que les recherches nécessaires pour les obtenir doivent être faites avec précaution, afin que les expéditeurs ne soient pas avertis des soupçons que nous avons sur le but réel de leur entreprise.[2]

« Passeport pour l'Espagne : pour M. Acevedo, 2me Secrétaire de légation.

« Passeport pour l'Angleterre : pour M. Caballero, 2me Secrétaire de légation, Mme son épouse et leur suite. »

1. Minute aux Affaires Etrangères, Espagne 731, f° 90.
2. Affaires étrangères, Pays-Bas, 622, f° 249.

963 29 janvier 1823.

Au comte de Beaurepaire.[1]

N° 7

29 janvier 1823.

Monsieur le Comte,

J'ai remarqué dans les lettres de M. de La Tour Maubourg, sous la date du 19 décembre, que l'ancien Capitan Pacha voulant faire arriver à Naples de Roumanie un bâtiment chargé de blés, avait proposé à M. de Viella, commandant de la station française, d'escorter ce navire et de le conduire dans le port, à travers les bâtiments grecs qui en faisaient le blocus.

M. de Viella s'est refusé avec raison à une telle proposition. La station du Levant n'est pas destinée à protéger les opérations de l'un ou l'autre belligérant, mais à protéger les établissements et la personne des sujets du Roi, et à rendre, sans acception de cause et de nation, tous les services que l'humanité peut prescrire.

Les commandants des vaisseaux du Roi n'auraient point à se soumettre à de simples déclarations de blocus qui ne seraient accompagnées d'aucune mesure effective, mais lorsqu'un port est bloqué réellement et de manière qu'il y ait danger imminent de s'y introduire, il est conforme à tous les principes de droit maritime que ce blocus soit respecté par tous les pavillons neutres. La prudence nous en fait également un devoir; et le maintien de notre neutralité est nécessaire à la sûreté de nos établissements dans toutes les Échelles du Levant.

Agréez, etc.[2]

1. Chargé d'affaires de France à Constantinople.
2. Minute aux Affaires Etrangères, Turquie, 237, f° 56.

964 30 janvier 1823.

Au marquis de Caraman.

N° 4 Paris, 30 janvier 1823.

Par Courrier autrichien

Monsieur le Marquis

En vous expédiant avant-hier le discours du Roi, j'ai omis d'aller au devant d'une observation à laquelle il pourrait donner lieu. Je veux parler de la réticence que Sa Majesté a mise dans la manière dont elle s'est exprimée sur l'Alliance, et du silence qu'elle a gardée sur le Congrès de Vérone.

Nos motifs sont fort simples, et vous n'aurez pas de peine à les faire comprendre à M. de Metternich.

Nous avons pensé que si nous parlions de nos alliés et de notre accord avec eux, nous nous exposions à des explications fâcheuses de la part de l'Angleterre et peut-être même à une sorte de désaveu qu'elle aurait pu placer dans le discours de la Couronne à l'ouverture du Parlement. Vous jugez quel inconvénient il y aurait eu à ce que le Roi d'Angleterre et le Roi de France [parussent] se contredire ainsi publiquement et quel parti la malveillance en aurait tiré pour donner de fausses idées sur les dispositions de l'Angleterre et sur les rapports des deux états. Pour éviter ces inconvénients, il eût fallu que nous entrassions dans des détails qui ne pouvaient être placés dans le discours du Roi.

Il y avait une autre espèce de danger à parler du Congrès de Vérone, c'était de nous exposer à une violente attaque du côté gauche de la Chambre. On n'aurait pas manqué de reproduire l'éternelle accusation contre le gouvernement de se traîner à la suite de ses alliés, de n'obéir qu'à leur impulsion ; et cette accusation dirigée contre les ministres actuels aurait pu égarer l'opinion.

Je vous laisse, Monsieur le Marquis, le soin de développer ces

explications. Du reste, on aura remarqué que le Roi, en parlant des représentations faites à Madrid et de ses efforts pour réconcilier l'Espagne avec l'Europe, se plaçait complètement dans l'Alliance.

M. le duc de San-Lorenzo m'a fait demander ses passeports qui lui ont été remis. Il a désiré savoir s'il pouvait prolonger son séjour à Paris. Je lui ai répondu que, comme simple particulier, il était libre d'y rester s'il le jugeait à propos.

Nous avons des nouvelles de M. de La Garde du 20. Toute la ville de Madrid était sous les armes parce que le corps de royalistes qui s'était avancé quelques jours avant jusqu'à [Guadalaxo] [1] s'était de nouveau approché de la capitale.

Cette dépêche vous est portée par un Courrier de M. de Vincent. [2]

---

965 30 janvier 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 30 janvier 1823.

Je vous remercie, Monsieur, de tous vos comptes. Mais je n'ai pas vu dans la liste des envois le service bleu et or de Sèvres et je vous ai mandé que le Roi me l'a donné. Veuillez donc me le faire expédier. Je ne puis encore vous mander le nom de mon successeur.

Le discours du roi a fait merveille. Toutes les divisions ont cessé, et les fonds au lieu de baisser ont monté, tant cette nation est militaire.

Ma petite dépêche vous explique un point essentiel.

1. Lecture incertaine.
2. Minute aux Affaires Étrangères, Espagne 404, f° 34.

Je suis bien sensible à la perte que vous avez faite : la vie va vite.

CH.

Paris, 30 janvier 1823. [1]

---

966 30 janvier 1822.

A la duchesse de Duras.

Jeudi 30 janvier 1823.

Quand calmerez-vous votre tête? Que font les propos de Hyde? On ne ferait pas un pas, on serait arrêté en tout si on écoutait tout. Je vous verrai aujourd'hui vers trois heures. Je ne sais rien de l'Espagne. [2]

---

967 30 janvier 1823.

A M. de Lesseps. [3]

N° 17

30 janvier 1823.

Monsieur

La lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 13 janvier courant confirme toutes celles que mon prédécesseur vous avait

1. Texte de l'original autographe. Communication de M. de Montbron. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 130) avait donné le texte suivant :

« Paris, 30 janvier 1823.

« Le discours du roi a fait merveille. Les divisions cessent. Les esprits se calment : au lieu de baisser, à l'annonce des crédits et des emprunts, les fonds montent ; tant notre nation est militaire !

« C. »

2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 236. — Collationné sur l'original autographe.

3. Chargé d'affaires de France à Lisbonne.

adressées sur les dispositions amicales de la France envers le Portugal. Vous avez été constamment chargé de donner à ce Gouvernement l'assurance qu'aucun de nos armements n'était dirigé contre lui ; que l'entretien d'un corps de troupes françaises vers les Pyrénées n'avait pour but que de nous mettre en état de défense si notre territoire ou nos institutions étaient menacés par l'Espagne, et si la conduite de cette Puissance rendait une rupture inévitable ; mais que nous séparions la cause de l'Espagne et du Portugal, contre lequel nous n'avions aucun grief, et que nous désirions ne pas voir altérer nos relations avec lui.

Malgré les explications que vous avez données en ce sens au gouvernement portugais, je vois, Monsieur, qu'il a voulu paraître conserver de vives inquiétudes sur nos dispositions, qu'il s'est prétendu menacé par nos armements, qu'il a voulu faire usage de ce motif pour négocier un traité d'alliance avec l'Espagne, et pour obtenir du gouvernement anglais l'assurance d'un puissant secours si l'indépendance du Portugal était menacée.

Je vous ai rappelé, Monsieur, dans ma lettre du 13 janvier les périls que pouvait avoir pour le Portugal son alliance avec l'Espagne, et l'intérêt qu'il avait à ne pas sacrifier sans nécessité son repos, sa sûreté et ses plus chers intérêts pour soutenir une cause qui lui était étrangère et pour commettre des hostilités envers la France qui ne songeait point à l'attaquer.

Peut-être, Monsieur, pourrez-vous encore faire usage de ces motifs auprès du gouvernement portugais, si son alliance avec l'Espagne n'a pas été conclue, et si le cabinet de Madrid continue de se refuser aux conditions commerciales qui lui étaient proposées par celui de Lisbonne. Les secours que ce projet de traité assurerait au Portugal sont si peu considérables, qu'ils ne peuvent être mis en balance avec les dangers que ce gouvernement aurait attirés pour lui.

J'ignore si le Portugal espère obtenir de la part de l'Angleterre un appui plus effectif ; mais j'ai lieu de croire qu'en cette circonstance ses vues seraient trompées, et que l'Angleterre ne

donnant aucun secours à l'Espagne, n'en donnera pas davantage à la puissance qui voudra s'unir à sa cause sans avoir été provoquée. Nous ne menaçons pas l'indépendance du Portugal, la guerre qu'il nous ferait ne serait pas défensive ; [1] *et le gouvernement britannique nous a donné formellement l'assurance que la question des affaires d'Espagne et de la guerre qui pouvait en résulter était entièrement étrangère au cas où le Portugal pouvait espérer de la part de l'Angleterre quelque garantie.*

Vous aurez, Monsieur, remarqué dans le discours du Roi que si la guerre contre l'Espagne doit avoir lieu, Sa Majesté s'attachera également à en resserrer le cercle et à en borner la durée. Cette déclaration vous offre un motif de plus pour rassurer le Portugal sur les dispositions amicales de la France. Ce n'est point avec la péninsule entière que nous sommes en discussion, ainsi que l'indique M. Pincheiro dans son rapport aux Cortès, mais avec l'Espagne seulement; c'est contre cette puissance seule que nous avons des griefs; et si la paix doit être troublée, elle sera rétablie d'autant plus promptement que plusieurs puissances ne seront pas intervenues dans ce démêlé.

Nos relations avec l'Espagne sont d'une nature particulière : le Roi voit à Madrid un souverain de sa famille entouré de tous les malheurs d'une guerre civile qui s'étend jusque sur nos frontières et qui met en péril notre propre sûreté : il désire que cette situation puisse s'améliorer; mais il ne songe ni à s'agrandir ni à imposer des lois, et il n'a aucune vue qui puisse faire penser au Portugal que son indépendance soit menacée et que nous cherchions à rompre avec lui. Je vous invite, Monsieur, à continuer de le rassurer sur ce point et à rendre ses relations avec nous plus confiantes et plus amicales.

Ag[réez, etc.] [2]

1. Toute cette fin du paragraphe est barrée sur la minute.
2. Minute aux Affaires Etrangères, Portugal 137, f° 21.

968 31 janvier 1823.

Au comte de Beaurepaire.

N° 8

31 janvier 1823.

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de vous adresser la copie d'une Ordonnance du Roi, qui défend, sous des peines sévères, à tout armateur et capitaine français d'employer ou d'affréter leurs navires pour transporter des esclaves.

Ces coupables désordres ont été particulièrement remarqués soit dans les mers du Levant, soit dans les parages d'Egypte et de Barbarie; et les guerres civiles qui désolent ces contrées ont souvent offert l'occasion d'y abuser du droit de la force. Les individus tombés au pouvoir de leurs ennemis sont traités comme esclaves et transportés sur d'autres rivages pour y être vendus. Le Roi a voulu empêcher qu'un acte si contraire aux lois de l'humanité ne fût protégé par ses sujets et couvert de son pavillon.

Je vous prie, Monsieur le Comte, de veiller, en ce qui vous concerne, à l'exécution de cette ordonnance, et d'en recommander également la stricte observation à tous les consuls de France dans les ports de l'Empire Ottoman. Vous voudrez bien vous concerter, dans le même sens, avec le commandant de la station française dans les parages du Levant. Il doit avoir reçu du Ministre de la Marine communication de la même ordonnance, et vous le trouverez disposé à le seconder dans toutes les mesures propres à en assurer l'exécution.

Agréez, etc.[1]

1. Minute aux Affaires Étrangères, Turquie, 237, f° 57.

969 31 janvier 1823.

Au comte de Beaurepaire.

Levant
— 31 janvier 1823.

Monsieur le Comte

J'ai cru devoir appeler l'attention du Ministre de la Marine sur la situation où les derniers événements de Constantinople pouvaient placer nos consuls et les sujets du Roi dans le Levant : je l'ai prié d'examiner, si dans cet état de choses, il ne serait pas convenable d'augmenter la force de notre station navale dans l'Archipel.

M. le marquis de Clermont-Tonnerre me donne sur la composition de cette station des renseignements détaillés : aujourd'hui elle est formée de la frégate la Médée, la corvette l'Ariège, les bricks le Silène et la Gazelle, la goélette l'Estafette, et les gabarres l'Active et le Loiret.

Incessamment la corvette la Salamandre ainsi que les goélettes la Levrette et l'Amaranthe seront expédiées de Toulon pour Smyrne. Le Ministre de la marine fait observer qu'il lui serait impossible d'augmenter le nombre de ces bâtiments parce qu'il est urgent de pourvoir à d'autres services ; il pense, au reste, que dix bâtiments suffisent pour protéger les sujets du Roi et le commerce français dans le Levant.

M. le chevalier de Rigny, commandant de cette station, est invité à prendre des mesures pour que nos bâtiments paraissent fréquemment à Salonique, à La Canée, à Larnaca et sur les côtes de Syrie ; le Ministre de la marine lui a recommandé aussi d'entretenir des relations suivies avec les Consuls de France et il compte sur le dévouement et l'expérience de cet officier pour le meilleur emploi des forces qui sont réunies sous ses ordres.

Agréez etc.[1]

1. Minute aux Affaires Étrangères, Turquie 237, f° 58.

970 31 janvier 1823.

Au comte Auguste de Talleyrand. [1]

Paris, le 31 janvier 1823.

N° 5

Monsieur le Comte,

Vous avez eu connaissance des premières explications données par le Ministre de la Guerre sur la partie de nos règlements militaires qui attribue le commandement des troupes du Roi aux officiers français, lors même que des officiers étrangers concourant avec eux, se trouveraient plus anciennement pourvus d'un grade semblable.

Depuis cette communication, M. le secrétaire général des Suisses a fait parvenir au Ministre de la guerre de nouvelles observations en faveur des prétentions élevées par les officiers suisses. Ces observations ont particulièrement pour objet le service de la Garde Royale, service que M. le Secrétaire Général considère comme innové en 1815, et qu'il suppose uniquement régi par l'ordonnance de création, sans égard aux anciens règlements.

J'ai désiré, Monsieur le Comte, être à portée de compléter vos instructions sur cette affaire, et j'ai prié le Ministre de la guerre de me donner tous les renseignements qui pourraient m'aider à atteindre ce but. Sa réponse traite la question dans tous ses détails, et je m'empresse de vous en adresser une copie.

Le Ministre fait observer qu'en instituant la Garde Royale et en réglant les rapports des officiers de ce corps avec ceux de l'armée, l'ordonnance royale du 1er septembre 1815 n'a point fixé l'ordre de commandement entre les officiers des différents corps de cette garde par la raison même que cet ordre était déter-

1. Ministre plénipotentiaire de France en Suisse.

miné d'avance conformément aux lois et règlements généraux. Ces lois, ces règlements n'ont éprouvé aucune modification, et l'ordonnance de 1815 qui a créé un nouveau corps d'armée sous le nom de garde royale, n'a pas établi pour ce genre de service une législation nouvelle.

Le Ministre de la guerre cite les différentes lois qui, depuis deux siècles, ont posé comme principe fondamental du service militaire en France, qu'en cas de concurrence d'un officier étranger avec un officier français pour toute espèce de commandement, le sujet du Roi a toujours la préférence à grade égal, sans égard pour l'ancienneté.

Pour déroger à ces dispositions, il ne faudrait rien moins qu'une exception positivement exprimée dans un contrat politique, mais nos capitulations avec la Suisse ne contiennent aucune clause de ce genre : l'article 29 a même été conçu de manière à éloigner toute prétention semblable, et il me paraît décider la question, car d'après cet article « les *anciens usages* sur la fixa- « tion des places et postes d'honneur entre les régiments suisses « et français ont été rétablis, et les troupes suisses ont pris rang « dans l'armée du Roi immédiatement après les troupes fran- « çaises. »

Les réclamations des officiers suisses semblent confondre des questions d'une nature très distincte : du *grade*, des *dignités* et du *commandement*.

Ces officiers peuvent parvenir à tous les grades, à toutes les dignités militaires ; mais aucun article des Capitulations ne leur attribue les commandements que les *anciens usages* réservaient aux troupes françaises, et puisqu'on n'a pas jugé contraire à l'honneur des régiments suisses l'article qui rétablit ces usages et qui ne leur donne rang dans l'armée qu'après les troupes françaises, le commandement réservé en quelques circonstances aux officiers français ne porte pas plus atteinte que cette seconde règle à la dignité et aux droits des officiers suisses.

Vous jugerez, Monsieur le Comte, quel usage vous pouvez

avoir à faire de ces nouvelles explications pour le bien du service de S. M.

Agréez... [1]

---

971 1er février 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 1er février 1823.

Je vous envoie un courrier. Il vous porte une lettre pour M. Canning, et la copie d'une dépêche qu'il est essentiel que vous lui lisiez avant que le discours du roi d'Angleterre soit prononcé. Cherchez donc M. Canning et voyez-le n'importe où. Vous me renverrez immédiatement le même courrier avec le discours du roi ; et si ce discours annonce la *neutralité* de l'Angleterre en cas d'hostilités entre la France et l'Espagne, faites-moi annoncer ce *fait* par une dépêche télégraphique.

Nous n'avons point de nouvelles officielles d'Espagne depuis le 20 janvier, mais il est probable que le départ de M. de la Garde, qui doit avoir lieu vers le 30, aura produit quelque commotion. Que sera-ce lors de l'arrivée du discours de notre roi ? J'espère que nous n'aurons pas l'occasion de tirer un coup de fusil. Il n'y a rien de décidé pour l'ambassade d'Angleterre mais ce ne sera ni Hyde, ni le marquis de Noailles.

Tout à vous.

C.[2]

1. Minute aux Affaires Étrangères, 521, f° 22.
2. Publié incomplètement par Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 132. — Collationné sur l'original. Communication de M. de Montbron.

972 3 février 1823.

Au marquis de la Maisonfort.

3 février 1823.

Monsieur le Marquis,

J'ai l'honneur de vous transmettre la réponse du Roi à la lettre que S. A. R. le Grand Duc de Toscane lui a écrite pour lui faire part de la naissance d'une nouvelle princesse de sa famille.

Veuillez, Monsieur le Marquis, remettre cette réponse dans les formes usitées après avoir adressé la copie ci-jointe au Ministre des Affaires Étrangères de Toscane.

Agréez... [1]

---

973 Paris, 4 février 1823.

Au duc d'Angoulême.

Ses recommandations sont des ordres, et M. de L'Etang sera placé comme le désire S. A. R. [2]

---

974 5 février [1823].

A Madame Récamier.

Paris, 5 février.

J'ai vu le garde des sceaux. Il est très-bien pour M. de Constant,[3] et j'espère que nous aurons commutation de peine, c'est-à-dire la simple amende.

1. Affaires étrangères, Toscane, 64, f° 175.
2. Fiche communiquée par M. Charavay.
3. Benjamin Constant.

Je vais écrire pour M. Arnault. Le talent doit avoir des privilèges. C'est la plus vieille aristocratie et la plus sûre que je connaisse. [1]

---

975 5 février 1823.

A la duchesse de Duras.

5 février 1823.

Mon petit succès aux Pairs [2] m'encourage un peu, mais j'ai bien peur pourtant. [3]

---

976 5 février 1823.

A M. Franchet.

5 février 1823.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la traduction d'une lettre anonyme adressée au chargé d'affaires du Roi à Londres et dont il vient de me donner communication. [4]

1. *Souvenirs... Récamier*, t. II, p. 18.
2. Le 3 février.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 237.
4. Voici la traduction de cette lettre bizarre :

« Six Espagnols doivent quitter Londres le 4 février pour aller assassiner Louis XVIII. L'exécution de ce sanglant projet dépend cependant des intentions que le Roi exprimera envers l'Espagne dans son discours.

« Il est extrêmement probable qu'une tentative contre la vie de la Duchesse d'Angoulême aura *déjà* été faite par une association (*Party*) qui n'est pas de Londres. Si elle a manqué, la tentative contre le Roi sera retardée. On conjecture de cette circonstance (*prenez garde, on conjecture*

Cette lettre lui est parvenue le 30 janvier au soir. Le caractère d'écriture en était soigneusement déguisé; il en a gardé l'original pour essayer de se procurer quelques notions ultérieures, et il a aussitôt ordonné au bureau des passeports de l'Ambassade de n'en pas délivrer un seul à des Espagnols sans le prévenir.

Je pense, Monsieur, que cette pièce est digne de toute votre attention.

Agréez... [1]

---

977 [6 février 1823.]

A la duchesse de Duras.

Lagarde est arrivé le 3 [2] à Bayonne. Je n'ai pu aller vous voir hier et je ne pourrai y aller encore aujourd'hui. Nous avons Conseil, et je travaille pour la grande bataille demain à la Chambre des députés. Priez Dieu pour moi. [3]

seulement) que ces deux conspirations ont une liaison étroite, quoique tramées dans deux pays différents.

« Une chose paraît tout à fait certaine, c'est que plus de 30 Espagnols se sont engagés à tenter la destruction de la famille royale individuellement, dans le cas d'une invasion en Espagne.

« Quatre domestiques espagnols (*à l'insu de leurs maîtres*) sont du nombre des assassins; ils sont déjà en France, mais leurs maîtres n'y sont pas impliqués.

« Celui qui écrit ces lignes en saura davantage demain soir.

« G. H. L. »

Marcellus ajoute à la traduction envoyée par lui à Paris : « J'ai donné l'ordre au bureau des Passeports de n'en pas délivrer un seul à un Espagnol sans me prévenir. »

1. Minute aux Affaires Étrangères, Espagne, 721, f° 98.

2. Le 3 février.

3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 238. — Collationné sur l'original autographe.

978 6 février 1823.

Au marquis de Vaulchier. [1]

6 février 1823.

Monsieur le Marquis,

Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser plusieurs certificats d'origine délivrés par les autorités de votre département à des Français établis en Suisse.

Je vous remercie de cet envoi et je jugerai s'il peut être nécessaire d'en faire usage lorsque les arrangements à prendre avec la Suisse sur le sort des Français qui y forment des établissements auront été définitivement arrêtés.

Agréez, etc. [2]

---

979 [7 février 1823.]

A la duchesse de Duras.

Jeudi.

Je vais parler. Je n'ai pas un moment, même pour écrire. Je tâcherai de vous voir. [3]

---

980 8 février [1823].

A Madame Récamier.

8 février.

Je suis sorti de la séance à 7 heures. Je n'ai pas eu occasion de parler. Je suis seulement monté à la tribune pour répondre au

1. Préfet du Bas-Rhin.
2. Minute aux Affaires Étrangères, Suisse, 521, f° 26.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 238. — Collationné sur l'original autographe.

général Foy qui m'avait interpellé. J'ai dit une douzaine de phrases très-bien, car j'étais en colère. J'ai eu beaucoup de *bravo !*

Je saurai ce que c'est que vos deux hommes. A demain. Je m'habille pour ce maudit bal. Ne soyez pas découragée. [1]

---

981 8 février 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 8 février 1823.

Le télégraphe a joué, mon courrier est revenu ; vos trois lettres du 4 février, deux par terre, une par air, me sont parvenues chacune au temps voulu, et tant de précautions, si bien prises, ont déjoué les fausses versions et l'agiotage, mais elles n'ont pu les prévenir. Croiriez-vous que, le matin même de la séance anglaise, on a mis entre mes mains une prétendue copie du discours du roi ? Elle avait été obtenue, dit-on, par des manœuvres habituées à triompher de tout, et on y lisait en toutes lettres le mot *neutralité*. Sûr de votre exactitude comme de votre intelligence, j'ai refusé d'y croire, puisque vous ne m'y aviez point préparé. La Bourse seule s'en est émue, et est venue à moi... Vous savez le cas que j'ai toujours fait de ses faveurs. Quelques minutes après, votre dépêche télégraphique m'arrivait et rétablissait la vérité.

C. [2]

---

982 [Février 1823.]

A la duchesse de Duras.

Vendredi.

Je ne me fâche pas, mais cela est bien déraisonnable. J'ai passé la journée à la Chambre ; j'y retourne demain ; je parlerai,

1. *Souvenirs... Récamier*, t. II, p. 18.
2. Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 138.

et je ne sais encore si je pourrai vous voir, mais dimanche tout à vous.[1]

---

983 9 février 1823.

A Madame Hamelin.

Paris, le 9 février 1823.

Je n'oublie jamais, Madame, les services qu'on m'a rendus. C'est à l'intérêt que vous avez bien voulu me témoigner que je dois de n'avoir pas été fusillé ou enfermé à Vincennes par Bonaparte. Aussi, Madame, si je puis vous être utile, je suis prêt à payer la dette de la reconnaissance. Je voudrais pouvoir me rendre à vos ordres, mais la multitude de mes affaires me laisse à peine le temps de sortir pour d'autres affaires. Si je ne craignais d'abuser de vos bontés, je vous prierais de me fixer le jour et l'heure où je pourrais avoir l'honneur de vous recevoir chez moi ; je serai bien heureux de pouvoir vous offrir tout à la fois mes sincères et inaltérables remerciements et mon hommage respectueux.

DE CHATEAUBRIAND.[2]

---

984 10 février 1823.

Au marquis de la Tour du Pin.

10 février 1823.

N° 5

Monsieur le Marquis,

Nous avons été prévenus que les Espagnols cherchaient à faire pour Barcelone des approvisionnements : ils ont tenté inutile-

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 239. — Collationné sur l'original autographe.
2. Pailhès *Chateaubriand*, p. 485.

ment de s'en procurer à Marseille, et nous avons lieu de croire qu'ils se présenteront incessamment à Gênes.

Je vous prie de faire toutes les démarches nécessaires pour que le Gouvernement sarde s'oppose à un approvisionnement, et pour que les mesures qu'il prendra à cet effet soient promptes et efficaces. Les dispositions de ce Gouvernement nous inspirent trop de confiance pour que nous puissions douter de son empressement à déférer à votre demande.

Agréez...

P. S. — Je vous prie de vouloir bien envoyer à M. le Comte de la Tour une lettre que je lui adresse en réponse à celle qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire sur mon arrivée au Ministère.[1]

---

985 11 février 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 11 février 1823.

Monsieur le Vicomte, pendant mon séjour à Londres, M. le B[on] de Lustrac, chevalier de S[t] Louis, m'avait écrit pour me prier d'appuyer auprès du gouvernement anglais, la demande qu'il lui adressait pour obtenir une pension. M. de Lustrac m'exprime aujourd'hui dans une nouvelle lettre le désir de vous être recommandé afin de réclamer de vous la protection qu'il avait espérée de moi.

Les pertes que la Révolution a fait éprouver à M. de Lustrac, ses services et la gêne où il se trouve aujourd'hui, m'ont paru mériter quelque intérêt.

Je pense, Monsieur le Vicomte, que vous pourriez sans inconvénient lui accorder vos bons offices dans le cas où il y aurait recours.

1. Minutes aux Affaires Étrangères, Turin, 290, f[os] 33 et 34.

Agréez, je vous prie, l'assurance de ma considération distinguée.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

986 11 février 1823.

Au marquis de La Maisonfort.[2]

N° 5

11 février 1823.

Monsieur le Marquis,

Nous avons été prévenus que les Espagnols cherchaient à faire pour Barcelone des approvisionnements : ils ont tenté inutilement de s'en procurer à Marseille, et nous avons lieu de croire qu'ils se présenteront également à Livourne.

Je vous prie de faire toutes les démarches nécessaires pour que le gouvernement de Toscane s'oppose à un approvisionnement et pour que les mesures qu'il prendra à cet effet soient promptes et efficaces. Les dispositions de ce gouvernement nous inspirent trop de confiance pour que nous puissions douter de son empressement à déférer à votre demande.

Vous avez désiré, Monsieur le Marquis, obtenir à la fin de ce mois un congé pour revenir en France. Les circonstances actuelles ne permettent pas que vous puissiez quitter encore votre résidence et je regrette d'être obligé de différer l'envoi de l'autorisation que vous avez demandée.

Ag. [3]

1. La signature seule est autographe. — Communication du comte de Montbron.
2. Ministre plénipotentiaire en Toscane.
3. Minute aux Affaires Étrangères, Toscane, 164, f° 187.

987 **11 février 1823.**

Au comte de Talleyrand.

11 février 1823.

N° 6
Chiffrée

Monsieur le Comte,

Le gouvernement de Naples a témoigné depuis plusieurs mois le désir d'avoir des Suisses et des Hanovriens à son service. Il ne s'est pas adressé à leur gouvernement même pour les obtenir ; mais il a conclu deux arrangements particuliers, l'un avec M. Steiger, officier suisse, l'autre avec M. Wilding, capitaine au service de Hanovre.

Ces deux officiers se sont obligés à fournir, l'un 3.000 Suisses, l'autre 3.000 Hanovriens. L'engagement des soldats sera de 4 ans : les troupes recevront une solde égale à celle de la garde royale de Naples ; et le gouvernement donnera 91 ducats de Naples (environ 400 fr.) pour chaque homme rendu à Gaëte.

L'exécution de cet engagement paraît difficile jusqu'à ce que les deux gouvernements intéressés se soient entendus officiellement ; cependant vous voudrez bien, Monsieur le Comte, aide de vos bons offices les démarches de vos officiers.

Il convient pour le moment que vous ne traitiez cette affaire que d'une manière verbale, puisque le gouvernement de Naples ne la suit pas encore par les voies diplomatiques ; mais il est utile de la faire réussir. Monsieur l'Ambassadeur de Naples m'en a parlé ; il réclame au nom de sa Cour nos bons offices ; et nous devons regarder l'augmentation de la force militaire de Naples comme un moyen d'accélérer l'époque de l'évacuation de ce Royaume par l'armée d'occupation.

Ag... [1]

1. Minute aux Affaires Étrangères, Suisse, 510, f° 43.

988 12 février 1823.

Au comte de Talleyrand.

12 février 1823.

N° 8

Monsieur le Comte,

J'ai cru devoir faire part à M. le Directeur genéral de la Police des observations que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser sur un certain nombre de Grecs qui doivent traverser la Suisse pour se rendre à Marseille, dans l'intention de s'y embarquer et de retourner dans leur patrie.

M. le Directeur de la Police a remarqué qu'il arrivait depuis quelque temps sur plusieurs points de nos frontières un assez grand nombre de voyageurs, qui s'y rendaient de différentes parties de l'Allemagne et qui annonçaient, de même que ceux-ci, l'intention de venir s'embarquer dans un port du midi. Une telle affluence a dû éveiller l'attention des autorités, et faire naître quelques inquiétudes sur leur véritable destination.

Des mesures, commandées par les circonstances, ont été prises pour s'opposer en ce moment à leur passage en France : des instructions en ce sens ont été adressées à MM. les Préfets des départements frontières, et il serait imprudent et dangereux de les rapporter.

Dans cet état de choses, vous avez très bien fait, Monsieur le Comte, de ne viser quelques-uns des passeports de ces voyageurs que conditionnellement et en leur prescrivant de se présenter aux autorités de la frontière ; mais puisqu'ils ne peuvent pas être admis en France, il vaut mieux s'abstenir entièrement de ce visa, et je vous invite, Monsieur le Comte, à ne pas l'accorder.

Nous avons déjà eu occasion de vérifier qu'un certain nombre d'étrangers qui annonçaient l'intention de venir s'embarquer dans un port de France pour retourner dans leur patrie, changeaient

tout à coup de destination et se rendaient en Espagne, ou se répandaient dans nos provinces sans avoir de moyens d'existence et sans donner sur leur conduite aucune garantie. Il est plus prudent de ne pas les recevoir et de les détourner de leur première direction, avant qu'ils n'arrivent sur notre frontière. Ceux qui ont le projet de retourner en Orient ont des voies beaucoup plus courtes pour y parvenir que de se rendre à Marseille, puisque la plupart d'entre eux paraissent venir de contrées plus orientales.

Mon prédécesseur vous a informé le 20 novembre 1822 des motifs que nous avions pour ne point paraître faciliter un embarquement. Il est utile aux intérêts, à la sûreté même des Français qui sont établis dans le Levant que la Porte n'ait point à nous accuser d'avoir secondé les projets formés contre Elle, et d'avoir donné à ceux de ses sujets qui ont fait scission les moyens de continuer la guerre, en recevant, par l'intermédiaire de nos bâtiments, des facilités qui ne se concilieraient pas avec nos traités.

Je ne puis que m'en référer aux observations qui vous ont déjà été adressées sur cet objet.

Ag. [1]

---

989 12 février 1823.

Au comte de Talleyrand.

A chiffrer.

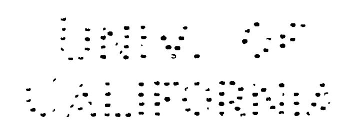
Paris le 12 février 1823.

Monsieur le Comte,

Des informations recueillies à la Direction générale de la Police tendent à prouver qu'un certain nombre de militaires piémontais réfugiés en Suisse et notamment dans le canton de Vaud, obtiennent par la voie des sociétés secrètes des certificats d'origine suisse à l'aide desquels ils s'enrôlent dans les régiments capitulés au service de la France.

Il serait important de vérifier ce fait, et je vous en prie, Mon-

1. Affaires Étrangères, Suisse, 510, f° 44.



sieur le Comte, de ne rien négliger pour y parvenir. Ces abus, s'ils existaient, auraient de grands inconvénients qui dans les circonstances actuelles doivent appeler plus particulièrement notre attention.

Agréez, Monsieur le Comte, les sentiments de ma haute considération.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

990 12 février 1823.

Au comte de La Tour. [2]

Monsieur le Comte,

Je suis vivement sensible aux vœux que vous voulez bien m'exprimer. Appelé à contribuer au maintien des relations amicales qui unissent les deux Puissances, je me trouve heureux d'avoir à y concourir avec Votre Excellence; j'y emploierai comme elle tout mon zèle et tous mes soins, et je chercherai constamment les moyens de multiplier ces rapports et de les rendre réciproquement utiles.

Agréez... [3]

---

991 [Entre le 3 et le 14 février 1823.]

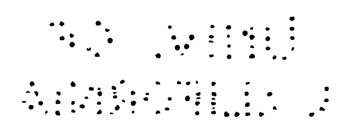
Au marquis de la Maisonfort.

N° 4

(Postes)

La minute de cette circulaire est dans le carton de *Rome* (sous le n° 6). [4]

1. Signature autographe. — Affaires Étrangères, Suisse, 521, f° 46.
2. Ministre des Affaires Étrangères de Sardaigne.
3. Affaires étrangères, Turin, 290, f° 35.
4. Telle est l'indication donnée par le volume des Affaires Étrangères, Toscane, 64, f° 186. Or cette minute à laquelle on renvoie ne se trouve pas dans le volume Rome 956 où elle devrait être.



992 13 février 1823.

Au comte de Talleyrand.

Monsieur le Comte,

J'ai eu l'honneur de vous faire part des explications qui ont été successivement données par le Ministre de la Guerre sur la question du commandement des troupes, lorsqu'il y a concurrence sur ce point entre les officiers suisses et français.

La question était d'abord examinée militairement et dans ses rapports avec l'exécution des anciennes ordonnances : il appartenait au Ministre de la Guerre de s'en occuper, et je me suis borné à vous transmettre ses observations.

Je viens de recevoir de nouvelles représentations de M. de Tehams sur la même affaire : il désire qu'elle soit traitée diplomatiquement, et je me propose de la considérer sous ce nouveau rapport. [1]

---

993 13 février 1823.

A M. de [Tehams]. [2]

13 février 1823.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 11 de ce mois sur la question du commandement des troupes, lorsqu'il y a concurrence et égalité de grade entre les officiers suisses et français.

Je m'empresserai, Monsieur, d'examiner cette question importante, et de mettre sous les yeux du Conseil vos observations.

Ag. [3]

1. Affaires Étrangères, Suisse, 521, f° 47.
2. Chargé d'affaires de Suisse à Paris.
3. Affaires Étrangères, Suisse, 521, f° 48.

994 14 février 1823.

Au duc de Laval-Montmorency.

14 février 1823.

N° 7

Monsieur l'Ambassadeur,

Vous m'avez fait l'honneur de me mander que M. Piontkowski, officier polonais qui avait suivi Bonaparte à Sainte-Hélène et qui se trouve actuellement à Rome, désirait obtenir l'autorisation de venir en France.

M. le Directeur de la Police, auquel j'ai dû faire part de cette demande, savait depuis longtemps que son esprit d'intrigue l'avait fait renvoyer de Sainte-Hélène en Europe vers le milieu de 1817.

Depuis son retour, la nature de ses relations et le mystère dont il a souvent cherché à les couvrir ont dû également éveiller l'attention de la Police : elle pense que dans les circonstances actuelles, il convient de le tenir encore écarté, et je ne puis, Monsieur l'ambassadeur, que vous inviter à ne pas lui accorder le visa qu'il désirait obtenir. [1]

---

995 14 février 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 14 février 1823.

Le gouvernement espagnol aux abois fait une dernière tentative, et propose de nouveau l'entremise de l'Angleterre. C'est moins acceptable que jamais. Un message des Cortès demande de transporter le siége de l'État à Cadix, à la Corogne, à Badajoz, que sais-je ?... Ainsi, les voilà qui fuient à la seule apparence

1. Affaires Étrangères, Rome, 956, f° 67.

d'un soldat français à la frontière ! Vous pouvez compter qu'avant vingt jours nous serons entrés en Espagne, si rien n'arrive avant ce temps-là. Je réponds ainsi à vos deux dernières lettres, dont les raisonnements m'ont frappé. Ce que vous dites de la désunion du ministère britannique est fort juste. Ne croyez pas à tous les sots contes de la retraite de M. de Villèle, et de la division de notre conseil.

C. [1]

---

996 16 février 1823.

Au marquis de Caraman.

Paris, 16 février 1823.

N° 5
Par courrier
de l'ambassade
d'Autriche

Monsieur le Marquis,

J'ai reçu par le courrier [Pomquet] la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser sous le N° 14. Vos précédentes lettres m'étaient exactement parvenues.

Nous avons vu avec plaisir que le gouvernement autrichien s'était montré satisfait du discours du Roi et de l'attitude que nous avons prise. Elle nous paraît en effet conforme aux principes de l'Alliance et à l'esprit qui a dominé dans les Conférences de Vérone. Nous devons avouer que nous ne trouvons pas cet esprit si fidèlement observé dans la note demi-officielle insérée dans *l'Observateur Autrichien*. Il doit paraître bien pacifique si on le rapproche des idées guerrières mises en avant par le cabinet autrichien au moment où il pouvait y avoir quelque incertitude

1. Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 144.

sur la détermination de la France. Nous devons remarquer aussi qu'en parlant de l'influence qu'une expédition française en Espagne peut avoir sur le reste de l'Europe, on semble un peu nous isoler des intérêts de l'Alliance. Au surplus nous ne regardons pas l'article de *l'Observateur* comme une profession de foi politique de la part de l'Autriche, et nous ne pourrions d'ailleurs que louer son désir de maintenir la paix. Nous concevons qu'elle y mette un grand prix et qu'elle entrevoie avec peine les complications que peut amener la guerre. Mais nous croyons qu'une étroite union des grandes puissances continentales préviendrait les complications que toutes doivent redouter. L'adhésion de M. de Metternich aux principes émis dans le Discours de la Couronne et dans les communications dont vous lui avez donné connaissance, nous garantissent que, de la part de l'Autriche et de la nôtre, cette union n'éprouvera aucune atteinte.

Je suis complètement de son avis sur la convenance de ne pas laisser se prolonger la petite discussion qui s'était établie entre le cabinet de Londres et nous à propos de la médiation. Nous ne voulons pas mettre d'aigreur dans nos rapports avec l'Angleterre, mais nous ne pouvons nous empêcher de voir qu'elle en montre de son côté, et qu'elle mêle à l'expression de ses vœux pour le maintien de la paix quelques formes qui sembleraient tenir de la menace. Les coryphées révolutionnaires d'Espagne et les esprits remuants en France affectent de croire que l'Angleterre ne gardera pas la neutralité si la guerre commence aux Pyrénées. Il est vrai de dire que le langage du gouvernement britannique n'est pas assez ferme pour démentir cette opinion.

Vous devez croire, Monsieur le Marquis, que ces circonstances ont fixé l'attention du gouvernement du Roi. Elles ont été l'objet d'une conversation que j'ai eue hier avec MM. les ambassadeurs d'Autriche et de Russie et le chargé d'affaires de Prusse, et dans laquelle nous sommes convenus que les trois Cours devaient s'expliquer avec l'Angleterre au cas où celle-ci songerait sérieusement à rompre la neutralité et à prendre parti pour l'Espagne.

Ils ont pensé nommément que leurs Cours n'auraient aucune difficulté à déclarer à l'Angleterre que, si elle nous attaquait, les puissances continentales seraient obligées de faire cause commune avec nous.

Je suis persuadé, Monsieur le Marquis, que si les trois Cours se déterminent à faire une semblable déclaration, l'Angleterre gardera la neutralité.

J'ai été extrêmement content de M. de Vincent dans cette conversation. C'est lui qui a mis en avant l'idée de la déclaration, que ses collègues ont saisie avec ardeur. Il a écrit aujourd'hui à M. de Metternich, et je ne doute pas qu'il n'appuie sur cette idée. Il est nécessaire, Monsieur le Marquis, que vous en entreteniez également ce ministre et que vous lui fassiez sentir de quelle importance serait une décision qui, obligeant la Cour de Londres à rester neutre, écarterait d'un seul coup les complications qui peuvent s'attacher à la guerre. Je désire être informé bien promptement de ce qu'il vous aura répondu sur ce point. Il ne doutera sans doute pas plus que nous que la Russie ne soit prête à faire la déclaration.

Il a été question dans la conversation dont je vous donne le détail, de la paix que la France pourrait faire avec l'Espagne. Nous sommes demeurés d'accord que les puissances continentales seraient préalablement informées par le gouvernement du Roi des conditions auxquelles cette paix devrait se négocier.

Je dois vous dire que, d'après quelques informations assez sûres, nous croyons savoir que l'Angleterre agit vivement auprès de l'Empereur de Russie pour le détacher de nous et le persuader que nous sommes disposés à nous séparer de l'Alliance. Quelque absurde que soit cette supposition, nous devons la combattre, et il semble que M. de Metternich, qui ne doute pas de notre attachement au système sur lequel repose aujourd'hui la sécurité des monarchies légitimes, pourrait nous aider puissamment à détruire à Pétersbourg l'effet de calomnies qu'on veut y répandre.

M. le Comte de La Ferronays part demain pour se rendre à son poste. Ses instructions sont fort simples et n'ont d'autre objet que de porter à l'Empereur l'assurance nouvelle de notre fidélité aux principes qui lient entre elles les quatre Puissances continentales, et de réclamer de lui, si les circonstances devaient l'exiger, l'appui qu'il s'est constamment montré disposé à nous prêter.

Agréez...

P. S. — Pour ne laisser aucun doute sur la nature de la déclaration dont nous sommes convenus dans notre conversation, je dois vous dire que nous entendons que les trois Cours feraient faire au Cabinet de Londres des communications confidentielles et officieuses dont l'objet serait de lui faire comprendre que dans le cas où la neutralité devrait être violée, les trois puissances s'uniraient à nous. Il est évident qu'il ne peut pas s'agir d'abord d'une déclaration officielle et péremptoire, ce qui pourrait blesser l'Angleterre, puisqu'elle ne s'est pas prononcée, et que probablement elle ne se prononcera pas, mais de communications amicales et préventives qui laisseraient voir au Cabinet anglais que telle serait la résolution des puissances si elle rompait la neutralité [1].

---

997 18 février 1823.

Au comte de Caux.

Paris, 18 février 1823.

N° 3
Expédiée par M.
de la Ferronays

Monsieur le Comte.

J'ai reçu les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'adres-

1. Affaires Étrangères, Autriche, 404, f° 50.

ser jusque et y compris le N° 9. J'en ai lu tous les détails avec beaucoup d'intérêt.

Nous concevons très bien que la Cour de Prusse désire vivement le maintien de la paix et soit très effrayée de l'idée de prendre une part quelconque aux démarches ou aux préparatifs que la guerre pourrait rendre nécessaires de la part des puissances continentales. Ses finances et sa situation intérieure lui présentent à cet égard de grands obstacles. Mais elle ne doit pas oublier que dans son langage avec la Cour de Madrid elle a mis plus de véhémence peut-être que les autres membres de l'alliance et qu'elle a excité d'autant à Madrid l'irritation de ces partisans de la révolution dont les audacieux refus ont rendu toute composition impossible. Nous ne sommes certainement pas dans l'intention de lui en faire un reproche, mais il nous semble que cette observation doit la ramener à voir les choses sous leur vrai jour et à ne nous pas croire entraînés à la guerre par un parti. L'honneur et la dignité de la Couronne ne nous permettent pas d'hésiter sur ce que nous devons faire. Nous pouvons espérer au surplus, si la guerre éclate, qu'elle sera comme le souhaite M. d'Ancillon *courte et heureuse* et qu'elle ne placera pas nos alliés dans une situation embarrassée.

On aura remarqué à Berlin que le discours du Roi d'Angleterre ne contenait pas le mot de neutralité et qu'en général le cabinet de Londres montrait dans sa conduite et son langage une sorte d'hésitation qui pouvait donner des espérances aux révolutionnaires d'Espagne. Nous avons eu, en effet, des raisons de concevoir quelques inquiétudes sur sa détermination, mais nos dernières nouvelles sont rassurantes et nous devons croire que M. Canning n'ose pas [persévérer][1] dans l'intention de rompre la neutralité.

La disposition qu'on suppose à son gouvernement avait [excité][2] l'attention générale et j'ai eu, à cette occasion, une conversation

1. Ce mot manque.
2. Un ou deux mots difficiles à lire.

avec les ambassadeurs de Russie et d'Autriche et le Chargé d'affaires de Prusse. Nous sommes convenus que les trois cours devraient s'expliquer avec l'Angleterre dans le cas où celle-ci songerait sérieusement à rompre la neutralité et à prendre parti pour l'Espagne. Ils ont pensé unanimement que leurs cours ne pouvaient avoir aucune difficulté à déclarer à l'Angleterre que si elle nous attaquait, les puissances continentales seraient obligées de faire cause commune avec nous.

Il est évident que si une telle démarche était faite près de la Cour de Londres, elle ne s'écarterait pas de la neutralité.

Les ambassadeurs de Russie et d'Autriche ont rendu compte de cette conversation à leurs cours. Je pense que M. de Maltzohn en aura fait de même, et j'ai été bien aise de vous en prévenir afin que vous puissiez sonder le ministère prussien sur l'idée qui a été mise en avant. Je vous prie d'en entretenir confidentiellement M. d'Ancillon ou M. de Bernstorff s'il est de retour à Berlin. Vous lui direz au surplus qu'il est bien entendu que les trois cours ne feraient pas d'abord la déclaration dont il s'agit et qui pourrait blesser l'Angleterre, mais qu'elles se borneraient à lui faire faire des communications amicales et confidentielles dans la vue de lui faire comprendre que si elle rompait la neutralité pour se joindre aux Espagnols, les trois cours seraient forcées de s'unir à nous.

Vous pouvez d'ailleurs ne parler de ceci que comme d'une hypothèse que les dispositions témoignées plus récemment par le cabinet de Londres rendent peu probable. En tout cas je désire savoir promptement ce qu'on vous aura répondu.

On a rendu dans quelques gazettes étrangères un compte infidèle de ce qu'a dit M. le Président du Conseil dans le Comité secret de la Chambre des députés à l'occasion de l'adresse. Vous pouvez, si on vous en parle, démentir les phrases qu'on lui a prêtées relativement à notre situation vis à vis de l'Espagne et des puissances étrangères. Au reste je me propose de monter à la tribune dans le cours de cette session et d'expliquer avec la

plus grande franchise, les principes, les dispositions et la politique de la France. J'espère que mon discours ne laissera aucun doute sur la pureté de nos intentions et sur notre attachement invariable au système conservateur qui unit si heureusement entre elles les grandes puissances continentales.

Nous n'avons rien de nouveau de Madrid. Les derniers rapports de Catalogne annoncent que Mina se retire sur Barcelone.

Recevez...[1]

---

998 18 février 1823.

Au marquis de la Tour du Pin.

N° 6.

18 février 1823.

Monsieur l'Ambassadeur,

Vous m'avez fait l'honneur de me mander le 5 février que le gouvernement sarde paraissait disposé à augmenter le nombre de ses troupes, et à les porter à trente mille hommes.

L'organisation et l'accroissement de l'armée sarde pourraient être regardés comme une suite nécessaire des dispositions prises à Vérone pour l'évacuation du Piémont par les troupes autrichiennes ; et je pense qu'un tel motif suffit pour expliquer cette augmentation. Elle n'est du moins le résultat d'aucun arrangement pris par la France soit avec l'Autriche, soit avec le gouvernement sarde.

Vos lettres m'annoncent, Monsieur l'Ambassadeur, qu'on semble vouloir accréditer le bruit de la marche d'un corps de troupes étrangères vers la ligne du Rhône, où l'on suppose qu'elles viendraient prendre position. Cette nouvelle n'a aucun fondement : il n'entre ni dans les vues, ni dans les intérêts de la France d'appeler sur le Rhône une puissance étrangère. Nous

1. Minute aux Affaires Étrangères, Prusse 263.

n'avons adressé aucune demande, et nous n'avons reçu aucune proposition sur ce point.

Il convient donc de chercher toutes les occasions de faire tomber un bruit qui ne peut que répandre d'inutiles inquiétudes sur cette partie de la frontière.

Vous paraissez croire, Monsieur l'Ambassadeur, qu'en augmentant l'armée sarde, on songe à lui donner un général étranger. Ce choix semblerait à la fois contraire aux intérêts du Piémont et aux vues que le Roi de Sardaigne a si souvent exprimées pour son indépendance. L'armée sera beaucoup plus dans la main du Roi quand elle sera commandée par un de ses sujets ; et puisqu'il a l'espérance que ses états seront entièrement évacués au mois de septembre par l'armée autrichienne, il est intéressé à ne pas prolonger, sous une autre forme, la tutelle dont il peut être affranchi dans six mois.

Vous reconnaîtrez aisément, Monsieur l'Ambassadeur, que vous ne devez faire usage de ces observations qu'avec réserve et d'une manière verbale et confidentielle. Je laisse à votre prudence le soin d'en tirer parti de la façon la plus convenable.

Ag[réez]... [1]

---

999 [20 février 1823.]

A Madame de Custine.

Oui, je suis allé voir un soir votre voisine que je n'avais pas vue depuis un an et qui grognait. Depuis ce temps, j'ai été enfermé, travaillant jour et nuit. Avant lundi, jour de mon discours à la Chambre, je ne serai pas libre. Après, je serai tout à vous.

Mille choses aux amis.

Jeudi.

Madame la marquise de Custine. [2]

1. Affaires Étrangères, Turin, 290, f° 36.
2. Chédieu de Robethon *op. cit.*, p. 222.

1000 20 février 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, le 20 février 1823.

J'envoie à Londres sir John Byerley, pour lequel vous trouverez, Monsieur, un paquet dans le portefeuille. Une note jointe à cette lettre vous dira dans quelles idées et pour quel service M. Byerley va en Angleterre. Je lui ai donné mille écus pour son premier mois. Si au bout de ce temps il n'a rien fait il reviendra. C'est un homme fin, habile, et qui nous a rendu ici beaucoup de services. Tout ceci doit être secret et pour votre usage. Sir Charles Stuart vient de m'annoncer le passage de M. Jackson qui, venant de Madrid, se rend à Londres. Il y porte l'arrangement définitif du traité pour le paiement de la dette espagnole envers l'Angleterre. Il doit aussi être porteur d'une proposition en vertu de laquelle le gouvernement espagnol proposerait une nouvelle médiation entre la France et l'Espagne par l'entremise de l'Angleterre. L'Espagne nous proposerait toutes les garanties possibles, excepté le changement de ses institutions, qu'elle remettrait à *un autre temps*. Vous voyez que c'est toujours la même histoire et la même mauvaise foi. Quelle garantie peut-on nous offrir si on ne change rien à la Constitution ? Un message du gouvernement aux Cortès leur demande de transporter le siège du gouvernement à Cadix, à la Corogne ou à Badajoz. Ainsi les voilà qui fuient à la seule apparence d'un soldat français sur la frontière. Vous pouvez compter qu'avant quinze ou 20 ou 25 jours nous serons entrés en Espagne, si rien n'arrive avant ce temps-là.

Je crois que je parlerai lundi ou mardi à la Chambre des Députés. Je traiterai à fond toute la politique de la France et de l'Europe. J'espère que M. Canning sera content de moi. Dites-lui qu'il me sera impossible de lui répondre avant que j'aie parlé à la Chambre parce que les affaires m'écrasent. Je serais bien

aise qu'il ne parlât au Parlement qu'après avoir connu mon discours.

Ne croyez pas à tous les sots contes de la retraite de M. de Villèle et d'une division dans le Conseil. Bien à vous.

CHATEAUBRIAND. [1]

1001 21 [février 1823].

A Madame de Custine.

Quel tas de bêtises ! Villèle et moi sommes très bien ensemble et il n'y a nulle querelle. Je n'ai pu lire mon discours puisque je n'en ai pas encore une ligne d'écrite et il y a huit jours que je n'ai pas vu Madame de Duras. Moquez-vous de tout cela comme je m'en moque et vivez en paix.

Madame la marquise de Custine. [2]

1. D'après l'original. — Communication de M. de Montbron. — Il y dans Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 146 et 149), deux billets qui me semblent de simples « variations » sur la lettre que je publie ici :

I

Paris, 20 février 1823.

Sir Ch. Stuart nous assure que l'Espagne nous proposera toutes les garanties possibles, excepté le changement de ses institutions, qu'elle *remettrait à un autre temps*. Vous voyez que c'est toujours la même histoire et la même mauvaise foi. Quelle garantie peut-on nous offrir sérieusement, si on ne change pas la constitution ? Dites à M. Canning que je ne pourrai répondre à sa lettre avant que j'aie parlé à la chambre. Les affaires m'écrasent. Je serais bien aise qu'il ne parlât, de son côté, qu'après avoir connu mon discours. C.

II

Paris, 24 février 1823.

M. Jackson, venant de Madrid, vient de traverser Paris et se rend à Londres. Il y porte l'arrangement définitif pour le payement de la dette espagnole envers l'Angleterre. Je crois que je parlerai lundi ou mardi à la chambre des députés. Je traiterai à fond toute la politique de la France et de l'Europe. J'espère que Canning sera content de moi.

J'ai remarqué votre lettre du 18 ; et je pense entièrement comme vous sur la situation intérieure et extérieure d'Albion. C.

2. Chédieu de Robethon, *op. cit.*, p. 223.

1002 21 février 1823.

Au comte de Talleyrand.

N° 7.
chiffrée 21 février 1823.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser jusqu'au 14 de ce mois, et j'ai particulièrement remarqué les inquiétudes que l'on a cherché à répandre sur la neutralité de la Suisse, dans le cas où la paix entre la France et l'Espagne viendrait à être troublée.

Si cette rupture devait avoir lieu, elle ne mettrait la Suisse ni dans le cas de donner passage à des troupes étrangères, ni d'envoyer ses milices dans quelques-unes de nos places fortes, tandis que leurs garnisons se dirigeraient vers les Pyrénées, ni de former un corps de troupes sur ses frontières.

Les seuls préparatifs militaires qui aient eu lieu jusqu'à ce moment n'ont été faits qu'en France ; ils ont eu pour but de renforcer l'armée d'observation et de la mettre en état d'entrer en campagne si la guerre était inévitable : mais en dirigeant vers le midi une partie de ses forces, la France n'a appelé aucun autre gouvernement à venir occuper sur son territoire les places ou les positions qu'elle dégarnissait. Ainsi tous les bruits qui se sont répandus sur ce dernier point sont destitués de fondement. Les Autrichiens ne sont attendus sur aucune partie de nos frontières, et ils n'ont à demander à la Suisse aucun emprunt de territoire.

M. le Chargé d'Affaires de la Confédération m'a entretenu de nouveau des discussions qui se sont élevées sur le droit de commandement entre les officiers suisses et français. J'ai eu l'honneur de vous mander, Monsieur le Comte, que cette question déjà examinée par le Ministre de la Guerre, le serait encore avec

un nouveau soin. Lorsqu'elle aura donné lieu à une décision, je m'empresserai de vous en informer.

Agréez... [1]

1003 22 février 1823.

A M. Brochant d'Anthilly. [2]

Monsieur,

Le départ de la légation française et l'interruption des relations diplomatiques qui existaient entre la France et l'Espagne, n'ont pas dû mettre un terme à l'exercice des fonctions consulaires qui vous ont été confiées. J'ai lieu de croire que vous continuez de les remplir sans obstacle, comme Messieurs les Consuls d'Espagne les accomplissent encore en France, et que vous n'avez pas été dans la nécessité de quitter votre résidence.

Plus les circonstances où vous pouvez être placé sont devenues difficiles, plus je recommande à vos soins les intérêts des sujets du Roi qui sont autour de vous.

Saisissez toutes les occasions de m'écrire ; donnez à votre correspondance autant de latitude et d'activité qu'il vous sera possible ; et ne perdez pas de vue qu'étant aujourd'hui le seul agent français qui soit encore à Madrid, vous seul pouvez nous donner des informations sur tout ce qui peut nous intéresser.

Agréez... [3]

1004 23 [février 1823].

A Madame Récamier.

Dimanche, 23.

Je n'ai pu vous voir hier, la Chambre des pairs a fini trop tard. Aujourd'hui je passerai la journée au conseil chez le roi et dans

1. Affaires Étrangères, Suisse, 521, f° 57.
2. Consul de France à Madrid.
3. Affaires Étrangères, Espagne, 721, f° 112.

mon salon, et je travaillerai toute la nuit pour parler peut-être demain : mon discours n'est pas prêt. Le *Constitutionnel* répète ce matin que j'ai lu le discours à l'Abbaye-au-Bois. Vous voyez comment vos amis vous servent et comment ils sont bien informés. Allons, faites des vœux pour moi comme j'en fais pour vous ! Demain ou mardi sera un jour décisif dans ma carrière politique.

Je vous aime et cela me soutient. Après le discours je serai plus libre et tout à vous ! [1]

1005 [24 février 1823.] [2]

A Mademoiselle de Trobriand

Trop aimable hermite,

Je ne puis me décider à partir sans offrir à l'aimable personne qui fait tant de vœux pour la noble cause, l'hommage de la sincère reconnaissance qu'inspirent toujours à un breton d'aussi nobles sentimens. En être pénétré sincèrement, c'est en sentir tout le prix et apprécier à leur juste valeur ceux qui comme vous, Mademoiselle, peuvent les inspirer et aussi les rendre chers.

Les couplets charmants que vous m'avez envoyés seront souvent chantés ; ils me rappelleront leur aimable auteur, cette raison pouvait seule me suffire pour les rendre agréables, mais sortant d'une source si pure, ils devraient obtenir un meilleur succès.

Mon voyage, pénible pour beaucoup, me le devient aussi en me privant d'un espoir bien flatteur, celui de cultiver une utile et agréable reconnaissance, mes vœux seront toujours ardens pour cet

1. *Souvenirs... Récamier*, t. II, p. 19.
2. La lettre porte cette mention : « Reçu le 25 février 1823. »

objet. Daignez agréer l'assurance, Mademoiselle, et accepter l'hommage respectueux d'un sincère attachement.

LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND.[1]

Des vœux ardens pour le nouvel emblème de fidélité accompagnés de reproches pour vous avoir privée de son aimable maîtresse, mais grâce pleine et entière s'il se corrige. [2]

1006 24 février 1823.

Au vicomte de Marcellus.

24 février 1823.

J'ai reçu, Monsieur, votre dépêche n° 60 en date du 20 de ce mois. Dans votre conversation avec M. Canning vous avez paru convenir que les deux dépêches dont il vous parlait avaient été rendues publiques par le gouvernement français, et vous avez cherché à lui en expliquer le motif. Vous ignoriez sans doute que ces deux pièces ont été publiées par les journaux anglais seulement ; elles sont tronquées, et infidèlement traduites, et le gouvernement français n'est pour rien dans leur publication. Je vous engage donc à trouver l'occasion de rectifier l'idée très fausse que votre conversation aurait pu laisser dans l'esprit de M. Canning : il est fort probable qu'il ne l'avait pas quand il vous a parlé de cette bizarre publication. Le temps me manque pour répondre au reste de votre dépêche. Les renseignements que vous avez recueillis sur les armements en cours sont très rassurants; je vous engage à continuer de me faire connaître tout ce qui pourrait venir à votre connaissance, et de ces armements en cours et de ceux que pourrait faire le gouvernement anglais.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma considération très distinguée.

CHATEAUBRIAND. [3]

1. La signature seule est autographe.
2. Communication de la famille de Trobriand.
3. D'après l'original. — Communication de M. de Montbron.

1007 26 février 1823.

Au comte de La Ferronnays.

Mercredi, 26 février 1823.

8 h. du soir.

Je n'ai pu avoir mon discours imprimé correctement qu'aujourd'hui, aussi il vous arrivera assez tard. Son effet a été prodigieux et vous voyez comme de parler clair et franc réussit toujours dans ce pays. Les ambassadeurs sont contents. J'espère que l'empereur verra que je lui ai tenu parole. Je lui avais dit que je citerais son auguste autorité à la tribune. L'admiration qu'ont causée les paroles d'un grand souverain passe tout ce que je pourrais en dire. La suite de cela est que Manuel a voulu me répondre aujourd'hui et qu'il s'est emporté jusqu'à faire l'apologie du régicide. La Chambre dans un mouvement d'indignation a demandé son exclusion et vraisemblablement il sera exclu demain.

Nos préparatifs de guerre avancent — tout va bien. — J'attends de vos nouvelles avec la plus vive impatience, mettez mes profonds respects aux pieds du l'Empereur, offrez tous mes compliments à Mr de Nesselrode et mes respectueux hommages à Mme de la Ferronnais.

Tout à vous, mon cher compatriote

Chateaubriand.

Les nouvelles d'Espagne annoncent que les Cortès ont décrété en cas d'événement la translation du siège du G[ouvernemen]t. Morrillo est nommé commandant d'une armée de réserve. C'est assez singulier. [1]

1. D'après l'original. — Communication de M. de La Ferronays.

1008 [Février 1823.]

A la duchesse de Duras.

Jeudi.

Lisez et renvoyez à l'instant par Justin. Villèle a lu et est très content. Je vous verrai entre midi et une heure. [1]

1009 27 février 1823.

A la comtesse du Cayla.

Paris, 27 fév. 1823.

J'ai l'honneur d'envoyer à Madame la Comtesse du Cayla l'offrande qu'elle veut bien me demander. J'aurais beaucoup désiré que la somme fût plus considérable, afin d'avoir une meilleure part dans une bonne action, et mieux montrer à Madame du Cayla mon empressement à faire quelque chose qui pût lui être agréable.

Je prie Madame la comtesse du Cayla d'agréer l'hommage de mon respect.

CHATEAUBRIAND. [2]

1010 28 février 1823.

Au marquis de Caraman.

N° 6

A chiffrer. [3] Paris, 28 février 1823.

Envoyée par Duplicata par le courrier de M. de Vincent, le 3 mars.

Monsieur le Marquis,

J'ai l'honneur de vous envoyer le discours que j'ai prononcé à la Chambre des Députés, dans la séance du 25. Vous verrez

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 238. — Collationné sur l'original autographe.
2. Original autographe. Bibliothèque de La Rochelle. Mss. 784, f° 36.
3. Ces deux mots sur la minute sont de la main de Chateaubriand.

qu'il contient un exposé précis et sincère de toute notre politique et de nos dispositions soit à l'égard des Puissances étrangères, soit à l'égard de l'Espagne. Il peut, sous ce rapport, servir de texte au langage des Agents du Roi au dehors. J'ai exprimé franchement l'attachement de la France au système qui l'unit aux puissances continentales, et j'ai dû redresser fortement les idées fausses qu'on a voulu se faire sur le Congrès de Vérone. J'aime à croire que l'on aura trouvé à Vienne que je me suis montré fidèle à l'esprit de l'Alliance.

On remarquera probablement ce que j'ai dit de l'intention où nous sommes de ne point imposer des institutions à l'Espagne et de ne pas nous mêler de ses établissements politiques. On se rappellera que nous avons professé cette doctrine à Vérone, et que nous n'avons pas pu nous reconnaître le droit de toucher à l'organisation intérieure d'un pays, quel qu'il fût. Quand nous n'aurions pas, sur ce point, la conviction que nous éprouvons, nous n'adopterions pas moins une ligne de conduite qui simplifie extrêmement la question de la guerre, si elle doit éclater, puisqu'elle se bornera à faire disparaître une poignée de factieux qui oppriment la nation et l'empêchent de se livrer à ses sentiments habituels de loyauté et d'attachement à ses Rois.

Vous aurez vu que, dans le premier moment de la session actuelle du Parlement, l'Angleterre avait paru mettre quelques hésitations à suivre un système complet de neutralité. D'après les rapports qui me parviennent et le langage de ses ministres, il y aurait lieu de croire qu'elle a aujourd'hui l'intention de s'y attacher plus fermement. Les dernières dépêches de M. de Marcellus deviennent à cet égard plus rassurantes.

Les nouvelles de Madrid du 14 février annonçaient la résolution prise par les Cortès d'emmener le Roi de Madrid. Des nouvelles du 20 portent que le ministère entier avait donné sa démission le matin, et que, six heures après, il a repris la conduite des affaires. La ville de Madrid était dans une grande fermentation, et la municipalité avait cru devoir faire une proclamation

pour calmer les esprits. Bessières, qui était pressé à Huete par des forces supérieures, a trouvé moyen de se débarrasser et a repris l'offensive.

Il y a eu, avant-hier, une séance très orageuse à la Chambre des Députés : un discours de M. Manuel a justement excité l'indignation de la presque totalité de l'assemblée. Hier on a proposé formellement de l'exclure de la Chambre. Cette proposition sera aujourd'hui discutée dans les bureaux. Il est probable que la mesure à laquelle on s'arrêtera sera de lui interdire l'entrée de la Chambre pendant la session actuelle.

Agréez... [1]

1011 28 février 1823.

Au comte de Serre.

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de vous envoyer le discours que j'ai prononcé... [2]

1012 28 février 1823.

Au duc de Montmorency-Laval.

[Même lettre que la précédente]. [3]

1013 28 février 1823.

Au marquis de la Maisonfort.

[Même lettre que la précédente]. [4]

1. Affaires Étrangères, Autriche, 404, f° 66.
2. Minute aux Affaires Étrangères, Naples, 148, f° 21. — Cette lettre est un arrangement de la précédente, sauf le paragraphe sur Manuel, qui manque.
3. Minute aux Affaires Étrangères, Rome, 956, f° 86.
4. Minute aux Affaires Étrangères, Toscane, 64, f° 196.

1014 28 février 1823.

Au marquis de La Tour du Pin.

[Même lettre que la précédente]. [1]

1015 28 février 1823.

Au comte de Beaurepaire.

[Même lettre que la précédente]. [2]

1016 28 février 1823.

Au comte de Talleyrand.

[Même lettre que la précédente]. [3]

1017 28 février 1823.

Au comte de Rumigny. [4]

Paris, 28 février 1823.

N° 3

Monsieur le Comte,

J'ai reçu les dépêches que vous m'avez adressées jusques et compris le N° 124. Je les ai lues avec intérêt et je vous prie de faire en sorte de donner suite aux informations que renferme la dernière.

1. Minute aux Affaires Étrangères, Turin, 290, f° 42,
2. Minute aux Affaires Étrangères, Turquie, 237, f° 102.
3. Minute aux Affaires Étrangères, Suisse, 521, f° 66.
4. Ministre de France à Dresde.

J'aurais désiré pouvoir accueillir la proposition que vous me faites d'un moyen nouveau de recueillir des notions sur les publications littéraires et politiques en Allemagne. Mais la nécessité de restreindre les dépenses de mon ministère s'oppose à ce que j'autorise celle qui résulterait de ces arrangements.

J'ai l'honneur...

(Voyez pour la suite la Note Circulaire sur l'envoi du discours du Ministre.)[1]

1018 28 février 1823.

Au comte Reinhard.

Paris, 28 février 1823.

N° 3

Monsieur le Comte,

J'ai reçu les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser jusqu'au N° 10 inclusivement en date du 12 de ce mois. Les informations qu'elles présentent ont fixé mon attention d'une manière particulière, et je vous en fais, Monsieur le Comte, mes remerciements.

(Voyez pour la suite la note circulaire en date de ce jour.)

M. le Comte Reinhard
à Francfort.[2]

1. Affaires Étrangères, Saxe, 88, f° 241.
2. Affaires Étrangères, Allemagne, 765, f° 96.

1019 28 février 1823.

Au comte d'Agoult.

Paris, 28 février 1823.

Monsieur le comte,

J'ai reçu les dépêches que vous m'avez adressées, jusques et y compris le n° 82, et je les ai lues avec intérêt.

J'ai l'honneur.....

(Voyez pour la suite la note circulaire sur l'envoi [ ] du ministre).[1]

1020 28 février 1821.

Au baron de Marandet.[2]

Paris, le 28 février 1823.

N° 3

Monsieur le Baron,

J'ai reçu les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser jusqu'au N° 642 inclusivement en date du 4 de ce mois. J'ai lu avec intérêt les informations qui s'y trouvent contenues.

Dans le N° 637 vous me rendez compte des motifs de la résolution que les prévenances dont on paraissait vouloir entourer à Hambourg M. Murat, vous ont mise dans le cas de prendre. Je ne puis que donner une complète approbation à ces motifs aussi bien qu'à la résolution elle-même.

(Voir pour la suite la note circulaire sur l'envoi du discours du ministre.)[3]

1. Aff. étr. Suède 306, f° 228.
2. Ministre de France à Hambourg.
3. Minute aux Affaires Étrangères, Hambourg, 128, f° 40.

1021 1er mars 1823.

Au comte d'Orvilliers.

1er mars 1823.

Le Ministre des Affaires Étrangères a l'honneur d'offrir ses compliments à Monsieur le Comte d'Orvilliers. Il désire s'entretenir avec lui de l'affaire qui lui fait souhaiter de connaitre quelques articles d'un traité conclu à Bayonne le 15 juillet 1808; et si M. le Cte d'Orvilliers pouvait disposer de quelques moments mercredi vers les 11 heures du matin, le Ministre s'empresserait de le recevoir. Il le prie d'agréer les assurances de sa haute considération. [1]

1022 1er mars 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 1er mars 1823.

Je suis désolé que l'affaire Manuel soit venue couper la discussion. J'aurais repoussé les faibles raisons qui m'ont été opposées, et qu'on a fondées particulièrement sur la *date* de la déclaration anglaise, comme si c'était la *date* dont il est question pour moi, et non du principe même d'intervention, clairement énoncé, clairement développé dans cette déclaration. L'effet de mon discours ici passe toute croyance, même parmi les libéraux.

CHATEAUBRIAND. [2]

1. Minute aux Affaires Étrangères, Naples, 148, f° 28.
2. Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 153. Cette lettre est peut-être apocryphe.

1023 1er mars 1823.

Au comte de La Ferronays.[1]

Paris, 1er mars 1823.

N° 1

Par courrier de l'Ambassade russe.

A chiffrer.

Monsieur le Comte,

Je profite d'un courrier de M. le général Pozzo[2] pour vous écrire.

Il nous revient de toutes parts que le cabinet prussien s'explique avec très peu de mesure sur notre conduite et notre langage. A l'entendre nous sommes allés beaucoup trop loin ; nous nous jetons inconsidérément dans la guerre ; nous compromettons les intérêts de l'Europe et les nôtres, et nos Alliés ne peuvent trouver, dans notre situation vis-à-vis de l'Espagne, l'application des *casus fœderis* prévus à Vérone ; le discours du Roi est de la plus grande imprudence ; nous aurions dû, avant d'en arrêter la rédaction, prendre l'avis des gouvernements étrangers, et surtout des ministres prussiens. Voilà comment s'expliquent M. de Bernstorff et M. d'Ancillon. Vous jugerez aisément que ces réflexions nous paraissent fort étranges, quand nous nous rappelons la chaleur avec laquelle la Prusse s'exprimait à Vérone et la véhémence qu'elle a mise dans sa note au ministère espagnol. Il est probable qu'elle est agitée de la crainte de se voir compromise par la suite des événements, si la guerre éclate, et que les intérêts de l'Alliance Européenne, qui nous font une loi de repousser la Révolution, la touchent moins que ceux qui lui sont propres. Certainement elle cède à des idées chimériques. Nous n'avons pas besoin d'elle pour faire la guerre, et elle peut en demeurer

1. Ambassadeur de France en Russie.
2. Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie en France.

simple spectatrice sans le moindre inconvénient. Mais il y a du danger à ce qu'elle affecte de désapprouver ce que nous faisons, parce qu'elle accrédite ainsi l'opinion mise en avant par les libéraux, que la désunion règne parmi les puissances qui se sont alliées pour combattre leurs doctrines et leurs efforts. Il serait donc à désirer que l'Empereur fît donner sur ce point, et le plutôt possible, quelques avertissements sérieux au Cabinet de Prusse ; et je vous prie, Monsieur le Comte, de faire ce qui dépendra de vous pour l'y déterminer.

Vous savez qu'on avait annoncé la conclusion d'un traité d'alliance entre le Portugal et l'Espagne. Ce fait ne s'est pas confirmé, mais je viens de recevoir, du Chargé d'Affaires portugais qui est ici, une note par laquelle il proteste contre le principe énoncé dans le Discours du Roi sur les institutions espagnoles. Il annonce que, si nous entrons en Espagne, il a l'ordre de demander ses passeports. Je vous envoie copie de sa Note. Je lui ai répondu que nous n'avions aucune disposition hostile à l'égard du Portugal; qu'il était bien le maître de nous déclarer la guerre à l'occasion d'une pure théorie politique ; que nous ne prendrions jamais avec lui qu'une attitude défensive ; que la déclaration de la Cour de Lisbonne ne pouvait avoir aucune influence sur la détermination du Roi quant à l'Espagne ; que, fort de la pureté de ses intentions et de sa confiance dans la valeur de ses troupes, il envisageait sans crainte les conséquences d'une guerre, si elle doit avoir lieu. Vous aurez soin de porter ce détail à la connaissance de l'Empereur. Il a de l'importance, parce que nous ne pouvons pas juger encore comment l'Angleterre entendra son alliance avec le Portugal, et si elle tiendra à la résolution qu'elle annonçait, il y a six semaines, de ne point intervenir en sa faveur, s'il s'engageait de lui-même dans une guerre, par son union avec les Espagnols.

Il est toujours assez difficile de prévoir quelle sera, sur l'ensemble de tout ceci, la conduite de l'Angleterre. M. Canning paraît perdre de son influence, et lord Liverpool adoucit beaucoup

son langage; il est évident qu'il y a une lutte établie entre ces deux ministres. Lord Liverpool tient aux principes de lord Londonderry, et M. Canning veut se rendre populaire en les réprouvant. Ce dernier est très ardent; et, pour triompher de ses antagonistes, il peut s'appuyer du parti qui pousse à la guerre, sans calculer qu'elle a aujourd'hui pour l'Angleterre des dangers graves. C'est une chance qu'il faut admettre. Il convient donc que vous vous attachiez à la faire prévoir à l'Empereur, et que, suivant vos Instructions, vous cherchiez à savoir si, dans le cas où l'Angleterre prendrait ouvertement le parti des Cortès et nous ferait la guerre, il serait disposé à la lui déclarer. Vous sentez de quelle importance il est pour nous, d'avoir une donnée certaine sur ce point.

Nous avons trouvé que les Ministres de Russie et d'Autriche à Londres défendaient bien mollement contre M. Canning les intérêts et les principes de l'Alliance. Je vous ai prié de vous plaindre de la tiédeur de M. de Liewen. Il paraît qu'ils reprennent quelque force. Le prince Esterhazy ayant été gravement insulté dans les rues de Londres, s'est plaint à M. Canning et en a reçu une réponse assez peu satisfaisante. Il s'est montré très mécontent ; et cette petite affaire n'est pas sans importance.

Je vous envoie des journaux. Vous y verrez qu'il y a eu, le 26, une séance très orageuse à la Chambre des Députés. Un discours de M. Manuel a justement excité l'indignation de presque toute l'assemblée. Le lendemain on a proposé son exclusion. Cette proposition sera discutée après demain. Il est probable que la mesure à laquelle on s'arrêtera sera de lui interdire l'entrée de la Chambre pendant la session. Ce parti est le plus sage, parce qu'on n'attaque ni son élection, ni son mandat : on punit simplement l'homme qui a manqué au respect qu'il doit à la Chambre. [1]

1. Minute aux Affaires Étrangères, Russie, 164.

1024 1er mars 1823.

Au comte de La Ferronnays.

Paris, 1er mars 1823.

Je profite, mon cher Comte, d'un courrier de l'Ambassadeur de Russie pour vous écrire. Ci-jointe vous trouverez une lettre de moi pour l'empereur, que je vous prie de lui remettre vous-même. Voici où en sont les choses chez nous. Manuel a voulu répondre à mon discours ; il s'est emporté dans des doctrines qui ont soulevé la Chambre. Une proposition de La Bourdonnaye a été déposée sur le bureau tendant à dégrader Manuel de son titre de député. Manuel s'est expliqué et vraisemblablement l'arrêt qui sera prononcé aujourd'hui ou lundi l'exclura seulement de la Chambre pour la durée de la session. Les nouvelles d'Espagne sont fort importantes. Les ministres à la suite d'une altercation dans le conseil avaient donné leur démission le 20 au matin. Grand bruit aux Cortès, *le peuple* demande une régence, le Roi recule et le soir reprend ses ministres. Mais on croit qu'ils ne garderont leur place que jusqu'à l'ouverture des Cortès ordinaires, c'est-à-dire jusqu'au jour même où je vous écris 1er mars. Le g[ouvernement]t est en dissolution et tout nous fait espérer la fin. Nos troupes entreront du 20 de ce mois au 1er avril. L'armée est superbe et jamais il n'y a eu une telle ardeur parmi nos soldats. Écrivez, mon cher Comte, par toutes les occasions et dans les choses importantes n'épargnez pas les courriers. Je suis à vous de tout mon cœur.

CHATEAUBRIAND.

N'oubliez pas que je vous prie d'insister auprès de l'empereur pour qu'il nous permette d'avoir un résident à Varsovie auprès de son auguste frère. L'intention du Roi, si cette résidence était accordée, serait d'y placer Mr Paul Bourgoing sur le refus de M. d'Hedouville. [1]

1. D'après l'original. — Communication de M. de la Ferronays.

1025 1er mars 1823.

Au comte de Caux.

N° 4

Par courrier de l'ambassade russe.

A chiffrer.

Paris, 1er mars 1823.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu vos dépêches jusqu'au N° 13 inclusivement, et je vous remercie des informations qu'elles contiennent.

Je vous avoue que nous sommes un peu étonnés du langage que vous a tenu M. Ancillon sur les affaires d'Espagne. Il paraît que ce n'est pas seulement à vous qu'il confie ses observations sur notre conduite et ses distinctions sur les *casus fœderis*. Il nous revient de tous côtés que le cabinet prussien nous blâme hautement, qu'il trouve que nous nous jétons inconsidérément dans la guerre, et qu'il est surpris que nous n'ayons pas soumis à l'approbation de nos alliés le discours du Roi, qu'il regarde comme très imprudent.

Vous jugez, Monsieur le Comte, combien ces réflexions doivent nous paraître étranges, quand nous nous rappelons la chaleur avec laquelle la Prusse s'exprimait à Vérone et la véhémence qu'elle a mise dans sa Note au ministère espagnol. Certes, il se peut qu'elle désire beaucoup le maintien de la paix ; mais alors pourquoi n'a-t-elle pas parlé dans ce sens à Vérone ? [1] Il est très probable qu'elle est agitée de la crainte de se voir compromise par la suite des événements, si la guerre éclate. [2] Mais elle cède à des appréhensions chimériques. Nous n'avons pas besoin d'elle

1. Les treize derniers mots sont de la main de Chateaubriand, et remplacent les mots suivants, barrés par lui : « mais elle ne doit se flatter d'avoir rien fait pour l'assurer. »

2. Chateaubriand supprime ici la fin de la phrase suivante : «, et que les intérêts de l'Alliance Européenne, qui nous font une loi de repousser la révolution, la touchent moins que ceux qui lui sont propres. »

pour faire la guerre, et elle peut en demeurer simple spectatrice, sans inconvénient. Si la guerre a lieu, nous espérons que la durée en sera assez restreinte pour qu'elle ne donne pas lieu à des complications qui pourraient menacer les intérêts de personne; mais où il y a un danger réel, c'est à ce qu'il puisse s'élever des doutes sur la conformité de principes et de vues qui unissent les grandes puissances continentales. Le cabinet prussien doit sentir qu'il les fait naître, ces doutes, en affectant de désapprouver ce que nous faisons. Il accrédite ainsi une opinion que les libéraux de tous les pays sauraient exploiter à leur profit. Je vous prie, Monsieur le Comte, d'insister fortement sur cette considération en faisant connaître franchement à M. de Bernstorff l'impression que nous cause le langage que son gouvernement tient aujourd'hui.

Je dois vous dire, pour votre information seule, que j'écris par ce courrier à M. le Cte de La Ferronays pour le charger de faire en sorte que l'empereur Alexandre fasse passer au cabinet prussien quelques avis sérieux sur ce point. [1]

Je ne puis au surplus qu'approuver la manière dont vous avez répondu aux observations de M. Ancillon.

Vous savez qu'on avait annoncé la conclusion d'un traité d'alliance entre le Portugal et l'Espagne. Ce fait ne s'est pas confirmé; mais je viens de recevoir du chargé d'affaires portugais qui est ici, une Note par laquelle il proteste contre le principe énoncé dans le discours du Roi sur les institutions espagnoles. Il annonce que, si nous entrons en Espagne, il a l'ordre de demander ses passeports. Je lui ai répondu que nous n'avions aucune disposition hostile à l'égard du Portugal; qu'il était bien le maître de nous déclarer la guerre à l'occasion d'une pure théorie politique; que nous ne prendrions jamais avec lui qu'une attitude défensive; que la déclaration de la Cour de Lisbonne ne pouvait avoir aucune influence sur les déterminations du Roi,

1. « ce point » est de la main de Chateaubriand et remplace « cette conduite » barré par lui.

quant à l'Espagne ; que, fort de la pureté de ses intentions, de sa confiance dans la valeur de ses troupes, il envisageait sans crainte les conséquences d'une guerre, si elle doit avoir lieu. Vous pourrez *porter ce* détail à la connaissance du ministère prussien. Elle (*sic*) a de l'importance, parce que nous ne pouvons pas juger encore comment l'Angleterre entendra son alliance avec le Portugal, et si elle tiendra à la résolution qu'elle annonçait, il y a six mois, de ne point intervenir en sa faveur, s'il s'engageait de lui-même dans une guerre par suite de son union avec les Espagnols.

Il est toujours assez difficile de prévoir quelle sera, sur l'ensemble de tout ceci, la conduite de l'Angleterre. M. Canning paraît perdre de son influence, et lord Liverpool adoucit beaucoup son langage. Il est évident qu'il y a une lutte établie entre ces deux ministres. Lord Liverpool tient aux principes du marquis de Londonderry, et M. Canning veut se rendre populaire en les réprouvant. Ce dernier est très ardent, et, pour triompher de ses antagonistes, il peut s'appuyer du parti qui pousse à la guerre, sans calculer qu'elle a aujourd'hui pour son pays des dangers graves. On ne sait si cette incertitude se prolongera, mais les bons esprits en Angleterre désirent que nous nous hâtions d'entrer en Espagne, parce qu'ils jugent que les succès que nous pouvons espérer décideront complètement la Cour de Londres à la neutralité.

Des nouvelles de Madrid du 14 avaient annoncé l'intention où étaient les Cortès d'emmener le Roi à Séville ou à Cadix. Des lettres du 21 portent que, dans la journée du 20, le Roi a renvoyé M. de San-Miguel et ses collègues, et qu'ensuite le portefeuille leur a été rendu. D'après des rapports d'une date plus récente, il y a lieu de croire que les ministres auront définitivement reçu leur démission avant l'ouverture des Cortès ordinaires qui doit avoir lieu aujourd'hui. Du reste, la plus grande confusion régnait à Madrid : la Municipalité avait cru devoir faire une proclamation pour calmer les esprits.

Il y a eu, le 26, une séance très orageuse à la Chambre des Députés. Un discours de M. Manuel a justement excité l'indignation de presque toute l'assemblée. Le lendemain on a proposé son exclusion. Cette proposition sera discutée après demain. Il est probable que la mesure à laquelle on s'arrêtera sera de lui interdire l'entrée de la Chambre pendant la session. Ce parti est le plus sage, parce qu'on n'attaque ni son élection ni son mandat ; on punit seulement l'homme qui a manqué au respect qu'il doit à la Chambre.

On annonce que M. le comte de Bernstorff a adressé, de Vienne, aux agents diplomatiques prussiens une dépêche relative à la circulaire de Würtemberg. Je serais bien aise que vous me la fissiez passer, s'il vous était possible de vous la procurer.

Agréez, etc. [1]

1026 3 [mars 1823].

A la duchesse de Duras.

Mardi matin 3.

Ne m'attendez pas, chère sœur : il me sera impossible de vous voir aujourd'hui. J'ai des travaux par-dessus la tête. A demain. Il n'y a rien de nouveau ce matin. [2]

1. Minute aux Affaires Étrangères, Prusse, 263.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 239. — Collationné sur l'original autographe.

1027 3 mars 1823.

Au Marquis de Caraman.

N° 7

Paris, 3 mars 1823.

Monsieur le marquis,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 28 février, et j'ai peu de chose à ajouter à ce que je vous mandais. Je ne veux cependant pas laisser partir le courrier de M. l'Ambassadeur d'Autriche sans le charger d'un mot pour vous.

Nous n'avons pas de nouvelles d'Espagne plus fraîches que celles dont je vous ai donné la substance. Quelques journaux annoncent en avoir reçu du 24 portant que les ministres ont donné définitivement leur démission. Nous en attendons la confirmation.

C'est aujourd'hui que se discute à la Chambre des Députés la proposition relative à M. Manuel. Avant-hier, au moment où il est sorti de la séance, quelques groupes l'ont suivi, et l'ont salué de quelques acclamations. Cette petite scène n'a eu aucune importance.

J'ai reçu votre dépêche N° 15. J'ai vu avec grand plaisir le bon effet des explications que vous avez données à M. de Metternich sur les motifs qui ont porté le Roi à ne parler ni de l'Alliance, ni de Vérone dans son discours d'ouverture. Je suis extrêmement touché de la manière gracieuse dont M. de Metternich vous a parlé à ce sujet.

Comme il est possible que le courrier de M. de Vincent arrive plutôt (*sic*) que ma lettre du 28, je vous en envoie une copie.

Agréez... [1]

1. Minute aux Affaires Étrangères, Autriche, 404, f° 75.

1028 3 mars 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 3 mars 1823.

Dites à M. B.[1] que j'ai reçu sa lettre et que j'ai fait passer affranchie celle qu'il m'envoyait pour lui.

Vos dépêches sont très bonnes. Continuez ainsi. Laissez mon honorable ami Canning se fâcher tant qu'il lui plaira. Il s'est fourvoyé. Il a rêvé la guerre, et il ne peut la faire : voilà la raison secrète de son humeur. Vous pouvez être certain qu'il se fâchera à propos de tout : mon discours, qui devrait le satisfaire, puisque je dis que nous écarterons toute proposition de paix, ne le satisfera pas. Il y trouvera quelque raison nouvelle d'aigreur et d'irritation.

Je suis désolé que l'affaire de Manuel soit venue couper la discussion ; j'aurais répliqué et repoussé les faibles raisons qu'on m'a opposées, et particulièrement sur la *date* de la déclaration anglaise; comme si c'était la *date* dont il [est] question pour moi ; et non pas du *principe d'intervention* clairement développé dans cette déclaration!

Dites à M. Canning que je parlerai en réplique demain et qu'il y aura un long morceau sur l'Angleterre, tout en éloge de sa personne, et particulièrement de lord Liverpool.

Faites-moi autant que vous pourrez défendre dans les journaux. Servez-vous beaucoup de M. B..., mais ne vous livrez pas et ne lui dites que les choses utiles. L'effet de mon discours ici passe toute croyance, même parmi les libéraux.

Les affaires à Madrid vont bien pour nous. Nous ne savons rien de plus que ce que vous verrez dans les débats. Ce pays est en dissolution. Comment l'Angleterre prendrait-elle ce moment pour rompre la neutralité ? Il n'y aura peut-être plus de Cortès en huit jours. Ce procédé de l'exportation des armes n'est pas un procédé ami. Dites à M. Canning que j'aurais mieux aimé

1. Byerley.

qu'il eût défendu cette exportation pour les côtes de France : c'eût été un moyen de garder la *neutralité*. Dites-lui encore pour les deux lettres que d'abord il n'est pas bien que l'Angleterre les ait fait imprimer ; que secondement elles sont, surtout la dernière, altérées dans le texte. Qu'enfin elles ne sont arrivées à Madrid que le 25 de janvier et que Lord Fitzroy était alors à Madrid. D'ailleurs qu'y a-t-il donc de si offensant de dire que dans une mission quelconque un négociateur n'a pas réussi ? C'est vouloir trouver une raison pour avoir une querelle.

Je m'attends à des attaques dans le Parlement comme dans les journaux anglais ; mais si cela m'arrive, je me défendrai dans les Chambres, et nous verrons qui gagnera au marché. N'oubliez pas de me mander l'effet du discours... Je joins ici une lettre pour Stoddart, il nous a servi cette fois à merveille, et je voudrais pouvoir l'obliger.

Voici une affaire du Portugal que vous mettrez à l'instant sous les yeux de M. Canning avec les pièces ; vous verrez l'insolence de ce petit royaume révolutionnaire qui veut à toute force qu'on s'occupe de lui. M. Canning doit être content de notre réponse. Manuel vraisemblablement sera exclu de la Chambre pour une ou deux sessions.

Dites mille choses à nos collègues continentaux. Je suis plus content de Berlin et de Vienne que je ne l'étais.

Quoi qu'en dise M. Canning, Villèle et moi marchons ensemble.

Tout à vous.

CHAT. [1]

1. D'après l'original. — Communication de M. de Montbron. — M. de Marcellus fait avec cette lettre la lettre que voici (*Politique de la Restauration*, p. 153-4) :

« Paris, 2 mars 1823.

« Je vous ai écrit quelques lignes hier. Le procédé de l'exportation des armes n'est pas un procédé ami. Dites à M. Canning que j'aurais mieux aimé qu'il eût défendu cette exportation pour les côtes de France ; c'eût été un autre moyen de garder la neutralité.

« Bon courage ! vous en avez besoin dans ces ouragans de haine britannique, dans ces violences de la rue, et dans ces emportements de M. Canning.

CHATEAUBRIAND. »

1029 [6 mars 1823].

A la duchesse de Duras.

Vendredi matin.

J'irai me promener aujourd'hui pour chasser l'apoplexie. Ainsi je ne vous verrai que demain. S'il arrive une bonne nouvelle, je vous la manderai. [1]

1030 6 mars 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, le 6 mars 1823.

J'ai reçu votre lettre du 3 et votre dépêche du 2. Je vous remercie. Votre idée est très bonne ; faites traduire. Je ne sais si le discours réussit à présent en Angleterre, mais son effet a été immense ici. Il a précipité Manuel et son parti dans cette scène dont tout le monde rit ici. Le gouvernement en est devenu autrefois plus fort. M. Canning ne se montre pas très ami ; c'est tout simple. Il m'en veut de n'avoir pas cédé à des menaces et de n'avoir pas précipité la France aux pieds de l'Angleterre. Il ne peut pas faire la guerre ; il n'en a aucune raison plausible : il le sent ; il est piqué de s'être avancé. Mais guerre ou non, la France fera ce qu'elle doit faire, ou je ne serai plus ministre. Tout au reste va très bien. Les troubles survenus en Espagne nous annoncent une destruction prochaine de ce misérable gouvernement. Nous aurons la paix et une armée, et j'espère que la France me devra ce double bienfait.

M. Brougham reconnaîtra que je suis bon à quelque chose et que je sais faire l'histoire comme le roman. Vous auriez dû faire pourtant répondre un mot dans *le Radical*. Je parlerai de lui à la

1. Paillès *La duchesse de Duras*, p. 238. — Collationné par nous sur l'original autographe.

Chambre des Pairs, mais avec les convenances et le bon ton de la bonne compagnie dont un Français ne s'écarte point. Amusez-vous ; donnez des fêtes et répondez ferme à M. Canning. Dites-lui que je vais répondre à sa dernière lettre.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [1]

1031 7 mars 1823.

A Bergasse.

7 mars 1823.

Il lui exprime combien il a été touché de ses éloges. « Mais que suis-je après tout ? Un élève de votre école, un homme qui marche de loin sur les pas du maître... Vous savez que mon admiration et ma vénération pour vous sont vraies et ne finiront qu'avec moi... » [2]

1. Communication de M. de Montbron. — Avec cette lettre, Marcellus en fit deux (*Politique de la Restauration*, p. 158 et 169) que voici :

« Paris, 6 mars 1823.

« Votre idée est très-bonne, et je vous en remercie. Faites traduire. Je ne sais si mon discours réussira partout en Angleterre, mais son effet a été immense à Paris ; le gouvernement en est devenu cent fois plus fort. Il a précipité Manuel et son parti dans cette scène dont tout le monde rit ici. — Pourquoi donc enverrais-je à M. Canning mes discours, quand certainement M. Canning ne m'enverrait pas les siens ? Il faut apprendre à tout le monde que nous prétendons à la parfaite égalité. C. »

« Paris, 13 mars 1823.

« Canning ne se montre pas très-ami. C'est tout simple, il m'en veut de n'avoir pas cédé à ses menaces, et de n'avoir pas précipité la France aux genoux de l'Angleterre. Il ne peut pas guerroyer, il n'en a aucune demi-raison plausible. Il le sent, et il est piqué de s'être si fort avancé. Mais, guerre ou non, la France fera ce qu'elle doit faire, ou je ne serai plus ministre.

« Tout, au reste, va bien. Nous aurons la paix et une armée, et j'espère que la France me devra ce double bienfait. M. Brougham sera forcé de reconnaître que l'homme des rêveries est aussi un homme très positif ; que je suis bon à quelque chose, et que je sais faire l'*histoire* comme le *roman*. Je parlerai des injures de ce radical à la chambre des pairs, mais avec ces convenances et ce ton de bonne compagnie dont un Français ne s'écarte jamais... Donnez des fêtes, et ripostez ferme à M. Canning. C. »

2. Catalogue *Charavay*, 1863, n° 273.

1032 9 mars 1823.

[A son cher compagnon d'exil.]

9 mars 1823.

Il s'excuse de n'avoir pas répondu encore à ses lettres. « J'ai l'Europe et la France sur les bras. Pourtant, grâces à Dieu, j'espère m'en tirer avec quelque honneur. L'ennemi fait des fautes et j'en profite. » Il le remercie du rocher qu'il lui donne. C'est la seule propriété qu'il aura dans le monde « hors 7 ou 8 pieds de terre qu'il cherche à acheter dans une petite île sur la côte de Bretagne où il voudrait se faire enterrer. » [1]

1033 10 mars 1823.

Au prince Ruffo.

Paris, le 10 mars 1823.

Prince,

L'importante communication que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 19 février a été mise, ainsi que Votre Excellence le désirait, sous les yeux du Roi.

Sa Majesté, appréciant comme elle le doit, la sollicitude que témoigne votre auguste Souverain sur la situation actuelle de l'Espagne, ne doute pas de l'empressement que mettrait S. M. le Roi des Deux-Siciles à faire servir ses conseils et ses soins au rétablissement de l'ordre dans ce Royaume, si les circonstances lui permettaient de contribuer à un succès si désirable.

Si ces communications avaient eu lieu à Vérone, où se trouvaient rassemblés les cabinets auxquels elles s'adressent aujourd'hui, elles auraient pu être examinées en commun et influer d'avance sur les événements.

1. Fiche communiquée par le vicomte Spoelberch de Lovenjoul.

Au point où en sont maintenant les choses, lorsque tout est arrangé avec les royalistes espagnols et que l'armée française est prête à les seconder, de nouvelles combinaisons pourraient compromettre le succès de l'entreprise, mais il peut venir un moment où l'intervention de S M. le Roi de Naples soit du plus grand secours, et la Cour des Deux-Siciles doit être bien convaincue que la prospérité des branches de sa maison sera constamment l'objet des soins comme des affections du Roi, mon maître.

Agréez, etc.

LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND. [1]

1034 10 mars 1823.

A Canning.

Paris, 10 mars 1823.

Il y a bien longtemps, mon honorable ami, que je vous dois une réponse : mon excuse est la multitude des affaires dont je me suis trouvé accablé. Je ne puis reprendre les choses au point où les avait laissées votre lettre, car elles ont fait depuis bien du chemin.

Vous voyez que nous n'avons cessé de temporiser pour laisser aux hommes sages à Madrid l'occasion de mettre, sans effusion de sang, un terme aux malheurs de leur Patrie : mais enfin il y a une fin à tout et vous sentez qu'il serait impossible de prolonger l'état où nous nous trouvons, sans les plus graves inconvénients pour nous. Si enfin nous sommes forcés d'entrer en Espagne, soyez certains que nous n'y entrerons qu'avec les intentions les plus pacifiques et le désir sincère d'en sortir promptement et d'écouter toute proposition propre à faire cesser les calamités de la guerre. Notre affaire avec l'Espagne, si on ne fait rien pour la compliquer, ne remuera rien en Europe. Nous ne demandons

1. Affaires Étrangères, Naples, 148, f° 31 ; Espagne 721, f° 128.

rien, nous ne voulons rien, nous ne nous plaignons de personne : car, mon honorable ami, nous aurions pu nous plaindre amicalement de la permission donnée par votre gouvernement pour l'exportation des armes: en défendant l'exportation pour nos côtes, la neutralité eût été la même, et nous aurait été désavantageuse. Mais enfin si cela fait tuer quelques-uns de nos soldats de plus, ils sont accoutumés à faire bon marché de leur vie, et nous en avons un million pour les remplacer; ainsi nous ne vous adressons aucune représentation.

Je pourrais aussi me plaindre de votre amitié. Cependant si elle n'a pas cru devoir me défendre contre les ignobles et calomnieuses attaques de M. Brougham, c'est qu'elle a eu des raisons particulières. Pour moi, mon honorable ami, si jamais on vous attaque à notre tribune, vous pouvez être sûr qu'aucune raison politique ne m'empêchera de dire tout le bien que je pense de vos talents et de votre caractère.

Au reste nous allons très bien ici. Notre armée est pleine d'enthousiasme et d'ardeur. Nos libéraux ont fait à la Chambre des Députés une scène sur laquelle ils comptaient pour remuer le peuple et qui a tourné contre eux. Ils n'ont pas remué trente hommes de la plus vile populace et chacun rit d'eux: dans ce pays on est perdu dès qu'on devient ridicule. [1]

Continuez-nous, mon honorable ami, votre bienveillance : j'attends pour vous envoyer un ambassadeur, que la *Mob* ne casse plus les vitres. Quand vos radicaux auront fini avec le Duc de San Lorenzo et qu'il sera tombé dans l'oubli, alors peut-être obtiendrons-nous grâce.

Vous connaissez, mon honorable ami, mon entier et parfait dévouement.

A vous de tout mon cœur.

CHATEAUBRIAND. [2]

1. Ce paragraphe manque dans le *Congrès de Vérone*.

2. *Congrès de Vérone*. — Collationné par nous sur une copie qui se trouve dans les papiers de Marcellus.

1035 10 mars 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 10 mars 1823.

Ci-joint des comptes de M. Coots, comme vous les désirez ratifiés.

Je vous envoie copie de la lettre que j'écris à M. Canning, afin que vous sachiez où j'en suis avec lui. Son humeur augmente à mesure que ses espérances de guerre diminuent; c'est dans l'ordre. — Nous avons les meilleures nouvelles de la Russie. L'empereur m'a écrit une lettre pleine de bonté. Il nous soutiendra de tout son pouvoir, si l'Angleterre était assez injuste pour nous attaquer ; et vous pouvez être sûr que l'Autriche et la Prusse seraient obligées de suivre ; elles vont d'ailleurs très bien à présent, mais, grâce à Dieu, nous n'en sommes pas là, et l'Angleterre restera neutre.

M. le Duc d'Angoulême part samedi pour l'armée et le 1er avril nous entrerons en Espagne, si à cette époque rien n'est survenu à Madrid.

Vous aurez vu toute la farce de nos libéraux. Ils en sont bien honteux ; tout le monde rit d'eux, ils n'ont pu ameuter quatre Savoyards. Ils boudent encore, mais on croit qu'ils reviendront voter le budget. La session sera finie le 15 avril. Nous sommes en plein succès. Je parlerai jeudi ou vendredi à la chambre des pairs sur la loi des cent millions, et je dirai ce que je n'ai pu dire en réplique à la chambre des députés, parce qu'il n'y avait plus d'opposants.

Dites à M. Byerley que s'il demande 500 *livres tournois* pour sa brochure, je les lui donne ; et je vous prie de les avancer: mais si c'est 500 *livres sterling*, je ne les ai pas. Dites bien aussi que je le remercie de tout ce qu'il me dit. Mais quant à son raisonnement pour l'envoi de mon discours, pourquoi enverrai-je à M. Canning mes discours, quand certainement M. Canning ne m'enverrait pas les siens ? Il faut un peu apprendre à tout le monde

que nous prétendons à la parfaite égalité. D'ailleurs un discours prononcé le soir, est le lendemain dans le Moniteur ; et le Moniteur arriverait à Londres aussi tôt que le courrier qui porterait le manuscrit d'un discours dont la moitié est improvisée et par conséquent non écrite. Rassurez le Comte Lieven. L'empereur de Russie sera charmé ; et soyez sûr que je n'ai rien dit que par son *ordre*.

Tout à vous. CHATEAUBRIAND.

On attend à chaque instant des nouvelles d'Espagne. Il court mille bruits, et c'est dans un pareil état de choses que l'Angleterre s'allierait à l'Espagne ?[1]

1036 [12 mars 1823.]

A la duchesse de Duras.

Mercredi, 4 heures.

Mes signatures ne finissent point. Le temps me manque ; je

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. de Montbron. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 161-2) donne le texte suivant :

« Paris, 10 mars 1823.

« Je vous envoie copie de la lettre que j'écris directement à M. Canning, afin que vous sachiez où j'en suis avec lui. Son humeur augmente à mesure que ses espérances de négociation, de médiation ou d'action diminuent ; c'est dans l'ordre. Nous avons les meilleures nouvelles de Russie. L'empereur m'a écrit une lettre pleine de bonté. Il nous soutiendra de tout son pouvoir, si l'Angleterre était assez aveugle pour nous attaquer ; et vous pouvez être sûr que l'Autriche et la Prusse suivraient : mais grâces à Dieu, nous n'en sommes pas là, et l'Angleterre restera neutre.

« Vous aurez vu toute la farce de nos libéraux ! Ils en sont bien honteux ; ils n'ont pas pu, à propos de Manuel, ameuter quatre Savoyards. Ils boudent encore, mais on croit qu'ils reviendront voter le budget. Nous sommes en plein succès. Je parlerai à la chambre des pairs sur la loi des cent millions ; et j'y dirai ce que je n'ai pu dire en réplique, à la chambre des députés, parce qu'il n'y avait plus d'opposants.

« Rassurez le comte de Lieven. Je n'ai rien dit de l'empereur de Russie que par *son ordre*. C. »

ne pourrai pas vous voir aujourd'hui. Je crains bien que l'affaire des tableaux ne soit manquée. A demain.[1]

1037 13 mars 1823.

Au vicomte de Marcellus.

N° 14

Paris, 13 mars 1823.

Monsieur le Vicomte,

J'ai reçu vos dernières dépêches. Je ne puis qu'approuver tout ce que vous avez fait. L'idée de la réunion qui a eu lieu à l'Ambassade était très bonne, et d'un autre côté, vous faites très bien de conserver avec M. Canning des rapports de confiance et de bonne harmonie. La forme que vous avez donnée à vos observations sur les expéditions d'armes et le départ pour l'Espagne de quelques Français expulsés du Royaume, est très convenable.[2]

Un courrier récemment arrivé de Vienne m'a apporté une lettre de M. le prince Ruffo qui m'annonce que le Roi de Naples, en sa qualité d'héritier du trône d'Espagne à l'extinction de la branche régnante, désire intervenir dans les affaires de cette monarchie, et concourir au succès d'une cause qu'il regarde comme la sienne. Je vous envoie copie de cette lettre ; j'y joins celle de ma réponse. Vous verrez que Sa Majesté décline cette

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 239. — Collationné sur l'original autographe.

2. C'est, je pense, avec ce paragraphe que le romanesque Marcellus broda la lettre suivante (*Politique de la Restauration*, p. 167) :

« Paris, 11 mars 1823.

« Votre fête a fort diverti le roi, à qui j'ai lu votre lettre particulière du 8 ; il m'a chargé de vous faire son compliment sur votre succès. Je vous félicite aussi de vous être vengé en habile homme, et j'ai bien ri pour ma part de ces insulaires que vous faites sauter pour leur fermer la bouche. Voilà un propos bien peu grave, n'est-ce pas, pour un ministre des affaires étrangères. Que voulez-vous ? vous m'avez mis en train ; et je pleure si souvent que, quand le rire vient à me prendre, je le laisse aller.

« CHATEAUBRIAND. »

intervention ; et en effet les événements de l'Espagne se trouvent déjà assez compliqués pour qu'on ne laisse pas survenir un incident qui les compliquerait davantage. M. Canning vous a dit, que ce qui, dans tout ceci, offusquait l'Angleterre, c'était un Bourbon de France cherchant à relever le trône d'un Bourbon d'Espagne. Il nous approuvera peut-être d'éluder l'intervention d'un Bourbon de Naples. Ce n'est pas pour plaire à l'Angleterre que nous en agissons ainsi : cependant vous pouvez, dans une conversation confidentielle, nous en faire un mérite. Vous pourrez lui communiquer les deux pièces que je vous envoie, sans lui en laisser copie.

Nos journaux d'hier vous auront porté les dernières nouvelles que nous ayons reçues d'Espagne. Tout est bouleversé à Madrid. Le Roi n'a plus l'ombre de l'autorité. On lui arrache des résolutions, qu'on le force de rétracter immédiatement. On veut l'entraîner à Badajoz, et s'il résiste on ne peut sans frémir songer à ce qui l'attend. Lord Londonderry, dans son opinion quant aux affaires d'Espagne, plaçait (comme vous vous le rappelez) au premier rang des motifs de rupture avec ce gouvernement toute menace de violence contre la personne du Roi. C'était un noble principe : nous ne pouvons croire que le cabinet anglais le rétracte. Et que dirait l'Europe, si l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique demeurait spectateur des outrages dont on abreuve la personne royale et consentait à faire cortège lorsqu'on l'arrachera de sa capitale pour le transférer dans une autre prison ? Nous ne pouvons croire qu'une considération qui s'élève à un si haut point au-dessus de toute vue d'intérêt politique, ne frappe pas vivement les ministres anglais.

Je crois vous avoir mandé que M. le duc d'Angoulême part définitivement après-demain samedi. Il est probable que nos troupes entreront sur le territoire espagnol dans les premiers jours d'avril. Elles sont dans les meilleures dispositions ; et, si de nouvelles complications ne se présentent, nous pouvons espérer qu'un prompt succès couronnera cette expédition.

Recevez...

Vous sentirez que vous ne devez faire que très discrètement, et avec beaucoup de mesure, usage des réflexions contenues dans cette dépêche. [1]

1038 13 mars 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, le 13 mars 1823.

Je vous renvoie Monsieur Beyerley. Il nous sert à merveille, mais je suis presque fâché qu'il ait quitté Londres dans un moment où il nous était bien nécessaire. Les affaires de Madrid rendent la partie bien meilleure pour nous et il est impossible désormais que l'Angleterre puisse jamais songer à s'allier avec un gouvernement aussi révolutionnaire que celui d'Espagne. On a fait une véritable violence au Roi, et l'ambassadeur d'Angleterre se trouve dans le cas prévu par les instructions de Lord Londonderry. Aussi je suppose qu'il ne le suit à Badajoz que pour sauver la vie de ce monarque, et par un mouvement généreux d'humanité.

Je vous écrirai, Monsieur, plus longuement par le prochain courrier.

La loi des 100 millions est à la Chambre des Pairs. On la discutera demain et j'aurai occasion de dire une partie de ce que je devrai dire à la Chambre des Députés.

Tout à vous

CHATEAUBRIAND. [2]

1. Minute aux Affaires étrangères, Angleterre, 616, f° 161.

2. Communication de M. de Montbron. — Cette lettre et la précédente contiennent les éléments avec lesquels Marcellus a construit la lettre suivante (*Politique de la Restauration*, p. 188-9) :

« Paris, 2 avril 1823.

« Les affaires de Madrid rendent la partie bien meilleure pour nous ; et il est impossible désormais que l'Angleterre puisse songer à s'allier avec un gouvernement aussi révolutionnaire que celui d'Espagne. On a fait une véritable violence au roi ; et le ministre britannique se trouve maintenant

1039 13 mars 1823.

Au Marquis de la Maisonfort.

N° 6

13 mars 1823.

Monsieur le Marquis,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 février, me fait connaître que le gouvernement de Toscane se prêtera difficilement à entraver le commerce de Livourne et à modifier l'édit de neutralité à la faveur duquel les Espagnols pourraient en tirer divers approvisionnements, si la guerre venait à se déclarer.

Je reconnais que la franchise du port de Livourne ayant toujours été regardée comme la cause première de sa prospérité, la Toscane peut avoir un intérêt direct à la maintenir. Mais si d'autres motifs politiques, et d'une importance supérieure, doivent lui faire désirer que la guerre, si elle a lieu, soit d'une courte durée, il en résulte qu'elle ne doit pas donner à l'un des belligérants les moyens de la prolonger. Tout ce qui éloigne la paix lui ravit une partie de ses avantages; et l'Italie entière est intéressée à ne pas favoriser par sa tolérance commerciale une cause qui l'a exposée elle-même aux troubles et aux agitations les plus vives.

Cherchez d'abord, Monsieur le Marquis, à faire prohiber l'exportation des armes et des munitions de guerre qui se fabriqueraient en Toscane, et que l'Espagne pourrait extraire de Livourne.

dans le cas prévu par les instructions de lord Londonderry ; aussi je suppose qu'il ne le suit à Badajoz que pour sauver la vie de ce monarque, et par un mouvement généreux d'humanité.

« Nous allons renvoyer deux Anglaises qui nous font beaucoup de mal ici, et dont l'une a des liaisons très compromettantes.

« J'ai reçu des nouvelles de toutes les cours : mon discours nous a ramené toutes les opinions du continent.

« Chateaubriand. »

La question des exportations étant étrangère à celle de la franchise du port, vous obtiendrez sans doute plus aisément ce premier succès, et vous chercherez à faire établir la même prohibition sur le transit à travers la Toscane des munitions et des armes qui auraient la même destination.

Les opérations de commission ou d'entrepôt faites sur le port de Livourne lui-même seront probablement plus difficiles à entraver, ainsi que vous l'avez pensé, mais ce commerce sera nécessairement moins actif si les autres puissances neutres mettent également des bornes à l'exportation de munitions de guerre qui seraient destinées à l'Espagne. Chaque légation peut y concourir comme vous dans le pays où elle réside ; et je continue de vous recommander de faire des démarches en ce sens près du gouvernement de Toscane.

Agréez... [1]

1040 13 mars 1823.

Au comte de Serre.

Paris, 13 mars 1823.

Monsieur l'Ambassadeur,

La perspective d'une rupture entre la France et l'Espagne peut mettre le gouvernement dans la nécessité de prendre quelques dispositions maritimes, et il devra faire connaître aux commandants des vaisseaux de guerre ou des bâtiments armés en course les conditions auxquelles, en cas de guerre, la navigation des neutres serait respectée.

Le règlement français du 26 juillet 1778 pourra provisoirement être rendu exécutoire ; et cette exécution n'aura aucun inconvénient, tant qu'elle s'appliquera aux bâtiments des puis-

1. Minute aux Affaires Étrangères, Toscane, 164, f° 209.

sances qui observeront les mêmes règles que nous sur la neutralité maritime.

Mais il est plusieurs points sur lesquels leurs règlements peuvent ne pas être les mêmes ; et il importe que nous en soyons informés d'une manière positive, afin de vérifier si nos propres règlements ne doivent pas être modifiés à l'égard de ces puissances, et si nous n'avons pas à user envers elles de réciprocité.

Je vous prie, Monsieur l'Ambassadeur, de me mettre à portée de faire cette comparaison, en me faisant connaître sur quel point les édits du gouvernement près duquel vous résidez s'écarteraient aujourd'hui de notre règlement de 1778 concernant la navigation des neutres en temps de guerre.

Je vous invite particulièrement à m'informer des règles que suivrait ce gouvernement sur les armements en course et sur les prises faites soit par les Espagnols, soit par les Français ; à me mander s'il permettra que des corsaires s'arment, se réparent, se ravitaillent dans ses ports ; s'il y admettra les prises maritimes ; s'il souffrira qu'elles y soient vendues ; s'il se bornera à permettre l'admission de ces corsaires et de ces prises pendant la durée d'une relâche momentanée, et s'il exigera que les bâtiments reprennent la mer aussitôt que le temps le permettra.

Ces explications que je vous prie de vous [faire] [1] donner d'une manière aussi positive qu'il vous sera possible, sont nécessaires au gouvernement pour qu'il puisse répondre aux demandes qui lui seront adressées par les Chambres de Commerce, et pour qu'il puisse compléter, s'il y a lieu, les instructions destinées aux armateurs.

Je vous invite, M. l'Ambassadeur, à ne traiter d'abord cette affaire que confidentiellement ; il s'agit encore d'un cas éventuel ; et ce qui n'est de notre part qu'un simple acte de prévoyance

1. Le mot manque.

ne doit pas être représenté comme une mesure définitivement arrêtée. Notre seul but est aujourd'hui de connaître quels seraient les principes des autres puissances sur la navigation des neutres, sur les armements et sur les prises, dans le cas où la guerre viendrait à éclater.

Agréez...

CHATEAUBRIAND.[1]

1041 13 mars 1823.

Au comte de Menou.

N° 3

Circulaire du 13 mars (sur les Droits des Neutres).[2]

1042 13 mars 1823.

Au comte de La Ferronays.

N° 2

Paris, 13 mars 1823.

Expédié par M. de Lagrené.

Monsieur le Comte,

Je vous expédie M. de Lagrené, que j'ai attaché à votre ambassade. Au moment où il arrivera à Pétersbourg vous aurez probablement pu m'adresser un courrier pour me transmettre, sur les dispositions de l'Empereur, des notions que j'attends très impatiemment.

Il est dernièrement arrivé à M. le général Pozzo une expédition qui est d'un heureux présage. L'Empereur paraît avoir fait

1. Minute aux Affaires Étrangères, Naples, 148, f° 33.
2. Note du dossier des Affaires Étrangères, États-Unis, 80, f° 39. — Cela désigne la dépêche au marquis de la Maisonfort, que je donne ici page 147.

parler à Londres un langage très net. Il suppose au ministère anglais l'intention de ne point se déclarer pour la Révolution d'Espagne, et il fait comprendre que, si le cas contraire arrivait, il prendrait hautement parti pour nous.

Il a daigné m'écrire, par ce même courrier, une lettre pleine de bonté.

Nous sommes très curieux de savoir quel est le sens des démarches que la Cour d'Autriche aura fait faire par M. de Lebzeltern, et quel langage elle lui aura fait tenir. Les derniers courriers arrivés à M. de Vincent nous ont apporté de la part de M. de Metternich, et dans une forme à la vérité affectueuse, des reproches et des plaintes sur la conduite que nous tenons et l'attitude que nous avons prise quant aux affaires d'Espagne. Il craint de ne pas connaître assez en détail nos vœux et nos démarches pour pouvoir nous rendre de bons offices, soit auprès de la Russie, soit auprès de l'Angleterre. Il trouve que nous nous éloignons de la solidarité de l'Alliance et il croit que nous voulons suivre une marche isolée. Si c'est de bonne foi qu'il a conçu ces doutes, ils se seront promptement dissipés. En effet, le discours que j'ai prononcé à la Chambre des Députés fait assez connaître l'ensemble de notre politique et notre ferme attachement aux principes de l'Alliance pour ôter toute incertitude. Nos alliés savent ce que nous voulons faire : nous leur avons dit à Vérone que le rappel des ambassadeurs nous mettrait immédiatement dans la nécessité de faire la guerre. Nous l'avons préparée, et nous la faisons. Nous sommes bien sur la ligne de l'Alliance ; nous mettons en pratique son principe fondamental, car nous allons combattre la Révolution, et nous l'empêchons de se jeter de nouveau sur l'Europe.

M. de Metternich paraît croire, et il aurait pu faire passer cette idée à Pétersbourg, que l'affaire d'Espagne est semblable à l'affaire de Naples, et que nous aurions dû, comme l'Autriche, aller attaquer les factieux sans parler de guerre, sans la déclarer au gouvernement espagnol. Cette opinion est erronée de tout point.

La révolution de Naples n'a été reconnue ni tolérée de personne. A peine éclatée, on l'attaquait ouvertement. La révolution d'Espagne a trois ans d'existence, et l'Europe, qui en attendait silencieusement les résultats, l'a tacitement reconnue en maintenant ses ambassadeurs. Le Roi de Naples, échappé aux factieux, est venu à Laybach légitimer[1] la guerre qu'on leur faisait. Le Roi d'Espagne est au pouvoir de ceux qui ont usurpé sa puissance, et il donne à leurs actes une ombre de sanction qui laisse de la régularité à la conduite monstrueuse du gouvernement espagnol. Si on disait au Roi d'Espagne qu'on veut chasser de sa capitale la faction qui s'est emparée du pouvoir, Ferdinand VII tendrait les bras à ses libérateurs, mais le Roi d'Espagne dirait qu'il règne par la Constitution des Cortès et qu'il n'y a pas de faction autour de lui.

A ces considérations qui établissent nettement la différence des deux questions, il faut ajouter que les formes de notre gouvernement nous interdiraient les voies expéditives dont le gouvernement autrichien a pu faire usage dans les affaires de Naples.

Avec la liberté de la presse et celle de la tribune, il faut que le gouvernement rende raison de tout ce qu'il fait ; et quand il fait marcher des bataillons et quand il demande à la Chambre des Députés des sommes considérables, il ne peut dire qu'il ne fait pas la guerre et qu'il s'agit simplement de mettre quelques révoltés à la raison.[2]

M. de Metternich a fait aussi quelques observations sur une correspondance que j'entretenais, il y a quelques semaines, avec M. Canning, et sur la dépêche confidentielle que j'adressais le 28 janvier à M. de La Garde, et que les journaux ont publiée assez inexactement. Ma correspondance avec M. Canning n'avait

1. Ici une suite de phrase barrée : « Les mesures qu'on prenait contre... »

2. Ici un début de paragraphe, barré : « Voilà, M. le Comte, les réponses que nous avons sommairement faites aux observations de M. de Metternich. Je vous en donne le détail parce qu'il est possible que vous ayez aussi à en faire usage. »

d'autre objet que d'engager l'Angleterre à maintenir la neutralité. Je l'ai dit à M. de Vincent et je lui ai remis[1] mes lettres, qu'il m'a renvoyées sans avoir voulu les lire. Quant à la dépêche confidentielle à M. de La Garde, elle avait été faite pour le moment où l'on pouvait encore espérer de diviser les factieux et de ramener quelques-uns des hommes influents à Madrid. Elle devait donner lieu à de simples conversations, et ne pouvait certainement devenir la base d'aucun arrangement à négocier.

Voilà, M. le Comte, les réponses que nous avons faites aux témoignages d'inquiétude et aux observations de M. de Metternich. Je vous les transmets avec détail, parce qu'il serait possible que le langage de M. de Lebzeltern vous mît dans le cas d'en faire usage.

Un courrier dernièrement arrivé à M. de Vincent m'a apporté une lettre du Prince Ruffo, qui m'annonce que le Roi de Naples, comme appelé à la succession du trône d'Espagne à l'extinction de la branche régnante, propose d'intervenir dans les affaires[2] de la Péninsule, et de concourir au succès d'une cause qu'il regarde comme la sienne. J'ai l'honneur de vous envoyer copie de cette lettre et j'y joins celle de la réponse que j'ai faite d'après les ordres du Roi. Vous verrez que S. M. a cru devoir décliner l'intervention qu'on lui propose.

Il est difficile de ne pas attribuer la démarche du Roi de Naples à l'influence secrète du cabinet autrichien, et quand on le voit professer l'intention de simplifier la question d'Espagne, on ne peut assez s'étonner d'un projet qui la compliquerait au dernier point. Il est délicat pour nous de dire sur ce point toute notre pensée : mais enfin on ne peut se dissimuler que la situation dans laquelle le Roi de Naples s'est trouvé, lors de la révolution de son royaume, et celle où il est dans le moment, ne lui aient ôté quelque chose de la considération nécessaire pour inter-

1. Un mot barré : « envoyé ».
2. Mots barrés : « d'Espagne ».

venir efficacement et exercer une sorte de médiation dans les affaires de la Péninsule.[1] L'Autriche doit le sentir ; et comme nous ne pouvons croire qu'elle ait eu l'intention de donner, par cet incident, plus de valeur aux intérêts de la Maison de Bourbon, nous devons être tentés de supposer que c'est dans ses propres vues qu'elle l'a mis en avant, et pour faire, pour ainsi dire, mouvoir un ressort de plus dans des affaires qu'elle croit trop soumises à notre influence. Elle s'est opposée, quand elle a tenu le Roi de Naples à Laybach, à ce qu'il donnât à ses[2] sujets une constitution indépendante : il n'est pas impossible qu'elle espère, en mêlant ce monarque aux complications déjà nombreuses que présente la situation de l'Espagne, empêcher le Roi Ferdinand de donner un jour, si les circonstances le lui permettent, des institutions convenables à son peuple. D'un autre côté, nous savons qu'une des grandes objections de l'Angleterre à notre guerre contre[3] l'anarchie des Cortès, est l'intervention d'un Bourbon de France en faveur d'un Bourbon d'Espagne. Cette objection ne prendrait-elle pas de nouvelles forces, quand elle verra que les trois branches de la Maison de Bourbon semblent se réunir en faisceau et défendre, comme étant propres à leur maison, ses intérêts qui, en réalité, sont ceux de l'Alliance et de l'Europe. Je ne parle pas de l'éveil que pourrait donner cet incident aux vues de l'Angleterre sur la Sicile.

Je crois, M. le Comte, qu'il est nécessaire que vous voyiez l'Empereur, que vous lui donniez communication des deux pièces ci-jointes, et que vous lui développiez franchement les considérations que je viens d'indiquer. Ne lui laissez pas croire que nous supposions de mauvaises intentions à l'Autriche. Mais insistez sur le danger de ces combinaisons nouvelles que le principal ministre autrichien est souvent disposé à introduire dans ses plans politiques. Vous saisirez l'occasion pour dire à l'Empereur

1. Mots barrés : « Il sera donc ».
2. Mot barré : « peuples ».
3. Mots barrés : « la Révolution d'Espagne ».

que nous redoutons d'autant plus ces complications, que si la question d'Espagne se réduit aux éléments dont elle se compose aujourd'hui, nous espérons la résoudre heureusement. Nos dernières communications avec le Cabinet de Londres nous donnent l'espoir qu'il s'en tiendra à une neutralité complète. M. Peel donne de la force au parti de la paix, et M. Canning, quoique toujours assez véhément, craindrait de prendre sur lui seul la responsabilité d'une résolution violente. Nous sommes donc assez tranquilles de ce côté, et tout ce que nous demandons à nos alliés, et ce que nous demandons particulièrement à l'Empereur, c'est d'assurer cette tranquillité en confirmant l'Angleterre dans les idées de neutralité. C'est là l'appui moral que nous invoquons. Quant à des secours matériels, nous n'en avons pas le besoin, et nous espérons que la guerre sera terminée avant que nous puissions le ressentir.

Il sera bon, M. le Comte, que vous insistiez sur ce dernier point, et que vous fassiez comprendre à l'Empereur que si l'Autriche était bien convaincue que nous n'aurons point à réclamer ses secours et à l'entraîner dans la guerre, elle serait peut-être moins disposée à paraître effarouchée de nos dispositions et de nos démarches. Un mot que l'Empereur ferait dire sur ce point à Vienne pourrait avoir de bons effets.

Je vous ai envoyé, avec ma dernière dépêche, copie de la note que le chargé d'affaires de Portugal m'a adressée pour m'annoncer la demande de ses passeports, dans le cas où nous entrerions en Espagne. Je vous envoie copie de ma réponse. Elle est mesurée et presque bienveillante, parce que nous voulons laisser au Portugal tout son tort. S'il nous déclare la guerre, ce sera de son propre mouvement et sans que nous l'ayons en rien provoqué. Dans cette hypothèse, son alliance avec l'Angleterre n'aura aucune force ; car vous savez qu'elle lui a fait annoncer qu'elle n'interviendrait point en sa faveur, s'il entrait lui-même en guerre par suite de ses liens avec l'Espagne.

Les journaux que je vous envoie contiennent nos dernières

nouvelles de Madrid. Elles sont très mauvaises. Le changement de ministère complète le bouleversement, puisque le pouvoir échoit à des hommes entièrement inexpérimentés et plus exaltés encore que leurs prédécesseurs. Il y a beaucoup de désordre à Madrid. On a déjà plusieurs fois prononcé dans les clameurs le mot de Régence. Ce qui est hors de doute, c'est qu'il n'y a plus rien à tirer de l'état actuel des choses dans la capitale, et qu'on ne peut, quant à présent, espérer aucune crise salutaire.

Mgr le Duc d'Angoulême part après demain 15 pour l'armée. Il est probable que nos troupes entreront sur le territoire espagnol du 1er au 5 avril. Les troupes sont superbes et animées des meilleures dispositions.

Je vous mandais dans ma dernière dépêche la prochaine expulsion de M. Manuel : elle a été prononcée par la Chambre. La scène préparée par son parti, et qui a eu lieu dans la salle des séances, a été complètement ridicule et n'a eu aucun des effets qu'il en attendait. M. Manuel, malgré ses amis qui vantent si hautement son courage et son noble caractère, n'a inspiré d'intérêt à personne, pas même à ceux qui siégeaient à ses côtés. Les membres de la gauche, qui ont fait mine de s'éloigner, reparaîtront bientôt, et M. Manuel sera oublié.

La loi relative au crédit extraordinaire de cent millions et celle qui rappelle les vétérans ont été adoptées à la Chambre des Députés, et passeront également à la Chambre des Pairs.

On va procéder à l'examen de la loi des comptes. La majorité assurée au ministère garantit que la session aura de bons résultats.

Agréez, etc.

P.-S. Nous venons de recevoir des lettres de Madrid du 5. Le Roi devait se retirer, le 11, non pas à Badajoz, mais à Séville. Les Cortès devaient l'y accompagner. Madrid était dans la plus grande confusion. On annonçait qu'un mouvement contre-révolutionnaire venait de se déclarer en Portugal. [1]

1. Minute aux Affaires Étrangères, Russie, 164.

1043 13 mars 1823.

Au comte de La Ferronays.

Paris, ce 13 mars 1823.

Ma dépêche vous dit à peu près tout, mais je veux fixer votre attention sur quelques points.

Il faut vous attacher à détruire les impressions que va faire naître M. de Metternich sur notre dessein de nous *isoler*. Mon discours vous servira beaucoup pour cela.

Il faut détruire d'un autre côté les intrigues de l'Angleterre qui demande que les trois puissances continentales s'interposent entre nous et l'Espagne. Ceci est plus facile, car la Russie peut-elle nous dire : *Ne faites pas la guerre* ? Il faut seulement quelle ne dise pas : *Faites la avec nous*. Car c'est nous qui devons requérir sa bonne volonté, seulement dans le cas où l'Angleterre prendrait le parti de l'Espagne, ce qui devient moins probable de jour en jour par les excès des Cortès.

Ce qu'il faut surtout obtenir, c'est que la Russie fasse entendre à l'Angleterre qu'elle est derrière nous, et qu'elle oblige l'Autriche et la Prusse à tenir le même langage. Nous fesons à l'Europe un assez grand sacrifice pour qu'elle fasse quelque chose pour nous.

Maintenant voici une autre chose : Pozzo est venu hier me tracasser. Il veut que les trois puissances continentales déclarent avec nous la guerre à l'Espagne et que nous disions à peu près cela dans notre manifeste ou déclaration de guerre. Je lui ai représenté ce qui est évident, que si nous commettions une pareille imprudence nous aurions le lendemain la guerre avec l'Angleterre. Celle-ci ne se déclare pas : pourquoi ? parce qu'elle craint que les puissances continentales viennent à notre secours. Mais si celles-ci prenaient l'offensive, à l'instant même l'Angleterre, n'ayant plus rien à ménager, et poussée par l'opinion anglaise qui est violente contre la Russie, serait forcée de se jeter dans le parti de l'Espagne.

Mais voici ce qu'il faut obtenir et ce que j'ai dit à Pozzo : nous irons à Madrid sans difficulté ; une fois à Madrid, nous convoquerons le conseil de Castille, lequel formera à son tour un gouvernement provisoire ; nous reconnaîtrons ce gouvernement et nous placerons auprès de lui un ambassadeur. Alors il faut que la Russie et l'Autriche et la Prusse reconnaissent aussi le gouvernement et envoient leurs ambassadeurs également à Madrid. Il faut même que les ambassadeurs aient de l'éclat, des titres, pour frapper la nation espagnole.

Alors les alliés se trouveront naturellement prendre part à toutes les négociations de paix et de guerre, et nous travaillerons de concert. Ce plan, si simple et si raisonnable, frappera j'espère l'excellent esprit de l'empereur. Expliquez le lui et faites qu'il l'agrée. Dans ce cas il faudrait qu'il fît partir à l'instant même son ambassadeur, car la campagne sera ouverte quand vous recevrez cette lettre et il ne nous faut guère plus de six semaines pour aller des Pyrénées à Madrid.

Par ce plan nous aurons un double avantage. Sir William A'Court se trouvera seul enfermé dans Badajoz avec les geôliers de Ferdinand tandis que tous les ambassadeurs du continent seront à Madrid. Sa position sera si honteuse qu'elle ne sera pas tenable. La Russie et l'Autriche pourraient forcer les petites puissances d'avoir aussi leurs représentants diplomatiques à Madrid.

Voilà, Monsieur, ce que j'avais à vous dire. Je vous quitte, car je tombe de fatigue et de mal de tête.

Mille et mille compliments. N'épargnez pas les courriers.

CHATEAUBRIAND.

Vous avez vu que je ne vous ai pas oublié dans mon discours. Qu'en pense l'Empereur ? N'oubliez pas de mettre mes profonds respects à ses pieds et surtout de le remercier de la lettre bienveillante qu'il a daigné m'écrire en réponse à la mienne ; je lui ai écrit de nouveau par le dernier courrier de Pozzo.

M. de Nesselrode m'a aussi écrit. Remerciez-le et présentez-lui

mon hommage ainsi qu'à Madame de Nesselrode et Madame de La Ferronnays.[1]

1044 15 mars 1823.

Au comte de Serre.

N° 6

Paris, 15 mars 1823.

Monsieur le Comte,

La situation critique de l'Espagne fait chaque jour paraître plus nécessaires les mesures de force et de prévoyance prises par le gouvernement français. La guerre civile fait de rapides progrès dans ce malheureux pays, de nouveaux partisans se montrent : une partie des troupes de Bessières a rejoint Merino ; les provinces qui paraissaient plus paisibles sont aujourd'hui en mouvement ; et dans cette agitation, dans ce malaise général, on semble attendre qu'une protection plus puissante rassure les amis de l'ordre public et permette qu'un système régulier et modéré puisse enfin prévaloir. Le trouble a été au comble à Madrid. Le ministère a été un moment remplacé par des hommes appartenant à une faction encore plus exaltée, mais il a été rétabli. Les plus vives inquiétudes paraissent régner autour de lui, la crainte d'une guerre étrangère les augmente ; au centre même de l'Espagne, les Cortès ne se croient pas en sûreté. Le Roi a dû quitter Madrid le 11 de ce mois pour se diriger sur Séville. Les grandes autorités suivront sans doute ce mouvement, et cette retraite ne peut qu'augmenter la confusion.

1. Communication de M. le comte de La Ferronays.

On peut opposer à ce tableau de désordre la tranquillité dont jouit la France, la confiance qu'elle témoigne à son gouvernement, le maintien de l'ordre public, le payement exact et régulier des impôts, la facilité avec laquelle se sont faites les nouvelles levées, et l'accord parfait qui règne entre toutes les parties de l'administration.

Je m'empresse de vous annoncer, Monsieur le Comte, que la loi des finances destinée à pourvoir aux frais des préparatifs militaires de la France vient d'être rendue : les cent millions demandés par le gouvernement lui sont accordés ; ils ont été votés aujourd'hui dans la Chambre des Pairs.

Les troupes qui devaient se rendre aux Pyrénées sont, en grande partie, arrivées à leur destination ; elles seront bientôt entièrement réunies, et Mgr le duc d'Angoulême est parti aujourd'hui pour aller prendre le commandement de l'armée. Les soldats sont pleins d'ardeur, ils sont glorieux du prince qui les commande et animés de cette juste confiance qu'inspirent l'honneur, la force et le courage.

J'aurai soin, Monsieur le Comte, de vous donner successivement des informations sur le cours des événements qui se préparent, et auxquels s'attachent aujourd'hui tant de vœux et d'espérances.

Agréez...

CHATEAUBRIAND. [1]

1045 15 mars 1823.

Au comte de Menou.

N° 4

Circulaire du 15 mars.

(Affaires d'Espagne.) [2]

1. Minute aux Affaires Étrangères, Naples, 148, f° 36.
2. Signalée ainsi dans le dossier des Affaires Étrangères, États-Unis, 80, f° 40.

1046 15 mars 1823.

Au marquis de la Maisonfort.

N° 7

Paris, 15 mars 1823.

Circulaire relative aux mesures maritimes qu'il pourrait être nécessaire de prendre au cas d'une rupture entre la France et l'Espagne.

Commence par ces mots :

« La perspective d'une rupture entre la France et l'Espagne.....

Et se termine ainsi :

... « sur la navigation des neutres, sur les armements et sur les prises dans le cas où la guerre viendrait à éclater. »[1]

1047 [Mars 1823.]

A la duchesse de Duras.

J'irai vous voir un peu plus tard. L'affaire est accrochée.[2]

1. Note du recueil des Affaires Etrangères, Toscane, 164, f° 211. On en trouvera le texte dans ce volume, page 148.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 239. — Collationné sur l'original autographe.



1048 17 mars 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, le 17 mars 1823.

J'ai reçu votre dépêche n° 69. — M. Canning a toujours de l'humeur. Cela passera et j'en tiens peu de compte. Le temps de la soumission est fini pour nous. M. Canning est obscur. Cela doit être, car il n'a pas pris son parti. Soignez-le toujours et tâchez surtout qu'il ne parle pas avant le renvoi de nos Chambres, c'est-à-dire avant le 15 avril. Je ne lui écrirai pas parce que je ne veux pas avoir l'air d'avoir peur. Dites-lui seulement que j'ai parlé à la Chambre des Pairs avec un succès général, même auprès de l'opposition, mais que j'ai évité à cause de lui (M. Canning) de dire un mot de la politique étrangère et du congrès. Cela l'encouragera peut-être à se taire. Nous avons des nouvelles de Madrid jusqu'au 9. Le roi ne devait partir de Madrid que le 15 ou le 17 pour Séville. Je présume qu'il ne partira qu'après avoir reçu la nouvelle du départ de M. le duc d'Augoulême (qui se porte fort bien) pour l'armée, c'est-à-dire vers le 25. Si rien n'arrive, nous entrerons en Espagne le 7 ou 10 avril (ceci uniquement pour vous). Mettez les délais dans vos conversations sur notre désir d'attendre le dernier repentir du gouvernement espagnol.

Ce que vous a dit M. Canning sur notre ambassadeur futur est une fanfaronnade: il aura *qui bon me semblera*.

Il n'y a pas un mot de vrai sur de Cazes. Ce sont de petites nouvelles de sir Charles Stuart.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [1]

1. Communication de M. de Montbron. — Cette lettre contient celle que Marcellus donne (*Politique de la Restauration*, p. 183-4) sous la date du 26 mars 1823:

« Paris, 26 mars 1823.

« Je remarque dans vos dépêches et surtout dans vos lettres particulières,

1049 19 mars [1823].

A Madame de Custine.

Mille remerciments. Tous les tracas finiront et je serai à vous pour toujours.

19 mars. [1]

1050 20 mars 1823.

Au comte de La Ferronays.

N° 3 Paris, 20 mars 1823.
Par courrier de l'ambassade russe.

Monsieur le Comte,

Je profite d'un courrier de M. Pozzo, pour vous écrire.

Je vous ai expédié, il y a aujourd'hui huit jours, M. de Lagrené. Les dépêches qu'il vous portait contiennent tout ce que j'avais d'intéressant à vous mander et d'instructions à vous transmettre.

Je vous annonçais, dans le post-scriptum de ma dépêche, que nos nouvelles de Madrid allaient jusqu'au 5. Nous en avons reçu du 9. Le Conseil d'État avait fait une déclaration très noble et

l'humeur croissante de M. Canning. Cela passera, et j'en tiens peu de compte. Le temps de la soumission est fini pour nous. Mon confrère de Londres est obscur dans son langage, cela doit être; il n'a pas encore pris son parti. Soignez-le toujours. Je ne lui écrirai pas, parce que je ne veux pas avoir l'air de le chercher. Dites-lui seulement que j'ai évité, à cause de lui, Canning, dans mon discours à la chambre des pairs, de dire un seul mot de la politique continentale et du Congrès. Cela l'engagera peut-être à se taire. CHATEAUBRIAND. »

1. Bardoux *Custine*, p. 362.

très vigoureuse contre les excès qui avaient signalé les derniers mois, et notamment l'époque du changement et de la réintégration des ministres. C'est ce même Conseil d'État qui, après les événements du 7 juillet de l'année dernière, avait été chargé d'examiner la question de savoir si nous avions donné à l'Espagne de justes motifs de nous déclarer la guerre, et qui, dans son rapport, avait assez habilement éludé la question en déclarant que l'Espagne avait peut-être des raisons de justifier une guerre contre la France, mais qu'elle devait s'en abstenir.

Le départ du Roi pour Séville a été remis du 11 au 17 mars. On croyait qu'il pourrait être retardé jusqu'au moment où on apprendrait à Madrid le départ de Mgr le duc d'Angoulême, c'est-à-dire jusque vers le 21 ou le 22.

Tous nos rapports nous annoncent que Madrid et les provinces septentrionales de l'Espagne sont dans le plus grand désordre. Les constitutionnels n'ont pu réunir qu'un très petit nombre de troupes, et c'est en Catalogne qu'ils se concentrent. La route de Madrid est entièrement découverte ; et parmi les forces que nos troupes pourront rencontrer dans cette direction, il n'y a pas un corps qui réunisse plus de mille hommes.

Le mouvement qui s'est manifesté en Portugal contre la révolution est devenu très sérieux. M. le comte d'Amaranthe, qui le dirige, est un homme très influent dans le pays. La noblesse, tout le clergé des campagnes et la classe des paysans se prononcent hautement contre les Cortès. Nous savons que M. Canning regarde cette affaire comme très grave. Quelle qu'en soit la suite, elle sera toujours une diversion favorable au parti royaliste en Espagne.

Nos nouvelles de Londres continuent d'être bonnes. Tout y annonce une grande disposition à garder la neutralité, et le langage de M. Canning s'accorde avec cette idée. Nous ne doutons point que l'influence de l'Empereur Alexandre ne puisse compléter nos garanties de ce côté, et je ne puis, Monsieur le Comte, que confirmer les instructions qui vous prescrivent de chercher

à obtenir de S. M. I. qu'elle fasse faire près du cabinet de Londres de nouvelles démarches dans cette voie.

Mgr le duc d'Angoulême est parti le 15, comme je vous l'annonçais. Son arrivée sur la frontière sera le signal du mouvement des troupes et des derniers préparatifs pour l'entrée en campagne. Tous nos magasins sont faits; l'artillerie et les équipages sont au grand complet, et du 1er au 5 avril nous aurons 107 mille hommes prêts à entrer en campagne.

Agréez, etc. [1]

1051 20 [mars 1823].

A la duchesse de Duras.

Vendredi matin, 20.

Je serai chez vous entre une heure et deux heures. [2]

1052 23 mars 1823.

A Madame de Genlis.

Que je vous dois d'excuses, Madame!

Me pardonnerez-vous mon impolitesse et mon silence? Madame Récamier vous aura dit tout ce que je voudrais faire et la triste nécessité où je me trouve réduit. Je pourrai disposer de deux mille francs le 1er septembre. C'est bien peu de chose pour un ouvrage aussi utile. Mais peut-être aurai-je plus de fonds le dernier quartier de l'année, et je ne pourrais mieux les employer

1. Minute aux Affaires Étrangères, Russie, 164.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 239. — Collationné sur l'original autographe.

qu'à vous donner le moyen d'instruire et de charmer le public accoutumé à vous admirer.

Aussitôt, Madame la Comtesse, que j'aurai un moment de libre, je m'empresserai d'aller vous offrir mes hommages.

23 mars 1823.

CHATEAUBRIAND.[1]

1053 23 mars 1823.

Au général Guilleminot.

Paris, ce 23 mars 1823.

J'ai l'honneur de vous envoyer, général, la proclamation de monseigneur le duc d'Angoulême en français et en espagnol. Nous avons pensé qu'il nous serait impossible de la faire imprimer ici sans qu'on en dérobât quelques exemplaires chez l'imprimeur. Vous la recevrez telle qu'elle a été délibérée au conseil et approuvée du roi, et vous la ferez imprimer à Bayonne dans les deux langues. Vous y mettrez la date : nous pensons qu'elle pourra être datée du 2 ou du 3 avril. Vous en enverrez sur-le-champ une quantité considérable à Perpignan pour l'armée de Catalogne, et vous la ferez répandre avec profusion en Espagne. Le ministre de la guerre pense que l'invasion aura lieu le 7 avril : ainsi la proclamation vous précédera de cinq jours.

M. de Caux, notre agent diplomatique, est arrivé de Berlin. Il partira mardi pour vous rejoindre. Vous en serez content : il a passé une grande partie de sa vie en Espagne, sait l'espagnol comme le français, et joint à une grande modération de caractère l'habitude du travail. M. de Martignac, le commissaire civil, part demain.

Votre grande affaire sera la formation du conseil espagnol. L'archevêque de Tarragone, qui est nommé président, ne veut ni

1. Chédieu de Robethon *op. cit.*, p. 225.

se séparer de M. *Mata-Florida*, ni adopter M. *Eguia*. Celui-ci a les pouvoirs de Ferdinand, et il sera presque impossible de ne pas l'admettre au conseil; mais d'un autre côté, son nom épouvante les hommes qui ont pris parti pour les Cortès. J'espère que la présence de monseigneur le duc d'Angoulême arrangera tout cela ; il faut aller comme nous pourrons jusqu'à Madrid : arrivés là, nous établirons le gouvernement provisoire, et il sera plus facile de concilier les amours-propres et les intérêts. MM. Erro et Calderon, membres désignés du conseil, qui sont encore ici, partent demain pour Bayonne.

Je parle toujours au ministre de la guerre de ses approvisionnements ; il me répond toujours que vous ne manquerez de rien. En attendant, j'invite à tout hasard des hommes d'affaires à faire partir des vaisseaux chargés d'avoine, de fourrages et d'autres approvisionnements pour Bayonne, afin d'y ouvrir un marché en cas de nécessité. Si, comme je l'espère, les ports de la côte espagnole s'ouvrent pour vous à mesure que vous avancerez en Espagne, vous pourrez par ces ports recevoir beaucoup de secours.

N'épargnez surtout rien, général, pour avoir des places ; non-seulement elles assureront votre marche, mais si elles tombent devant vous à votre entrée en Espagne, l'effet moral de ces redditions sera immense dans la Péninsule. Je ne suis pas sans quelque inquiétude sur la Catalogne. Mina a tout réuni de ce côté, et certainement les réfugiés français et piémontais, joints à des Anglais qui sont arrivés en amateurs, tiendront ferme, et peuvent étonner au premier moment nos troupes, qui sont jeunes. Ne pensez-vous pas que 1,000 ou 1,200 hommes de la garde auraient été utiles de ce côté ? L'Angleterre vient de déclarer sa neutralité, mais nous ne pouvions pas nous attendre à ses bons offices : sans paraître, elle nous fera tout le mal qu'elle pourra. Il sera bien essentiel d'insurger et d'armer les Galices, qui couperont toutes les communications avec la Corogne ; c'est là qu'arrivent tous nos mécontents et les secours des radicaux de

l'Angleterre. Si on pouvait s'emparer de ce port, ou le faire tomber aux mains des royalistes, ce serait une chose considérable. Peut-être qu'une entreprise par mer réussirait.

Voilà, monsieur le comte, une bien longue lettre. Écrivez-moi, je vous prie, quand vous aurez le temps, et comptez entièrement sur moi.

Croyez à tout mon dévouement et recevez la nouvelle assurance de ma considération la plus distinguée.

CHATEAUBRIAND. [1]

1054 24 mars 1823.

Au vicomte de Marcellus.

24 mars 1823.

Je reçois votre dépêche n° 73 et votre lettre particulière. Je verrai à vous faire passer quelques fonds pour danser, mais je suis cruellement gêné, parce que je multiplie les courriers.

Je croyais vous avoir répondu pour mes affaires particulières. Entendez-vous par là mes comptes privés ? Ils sont arrêtés et soldés. Entendez-vous ce qui vous reste à moi, comme meubles, voitures, etc. ? Alors je vous dirai qu'il faut attendre mon successeur et rester comme vous êtes.

Jeudi, je vous enverrai tous les détails sur les pièces de Vérone et je vous dirai ce que vous aurez à faire à ce sujet.

Peu m'importe l'usage que M. C... peut faire de mes lettres. Je les écris pour qu'elles soient publiées.

Dites je vous prie à ce bon M. Wettman que je lui répondrai.

Séguier m'écrit qu'il n'a jamais pu *découvrir le nom des personnes embarquées sur* la Fanny. Je le crois bien.

J'oubliais de vous dire que j'ai retiré M. de Caux de Berlin pour

1. *Congrès de Vérone.*

l'envoyer avec Flavigny au quartier général de Mgr le Duc d'Angoulême.

Laissez M. Canning trouver à notre intervention toutes les raisons justes qu'il voudra ; ne le gênez pas sur ses interprétations. Il suffit qu'il convienne que nous avons raison par un motif ou par un autre. Ne prêtez point votre argenterie à M. Beyerley.

CHATEAUBRIAND. [1]

1055 24 mars 1823.

Au comte de La Ferronays.

Paris, ce 24 mars 1823.

Monsieur le Comte, je me hâte de vous donner des explications dont vous allez avoir besoin. Vous avez su que des Buonapartistes étaient partis d'Angleterre pour aller rejoindre leurs amis en Espagne. Notre police, qui est admirablement faite, savait que d'autres officiers en France se préparaient à se rendre en

1. Communication de M. de Montbron. — Voici ce que Marcellus fait de cette lettre (*Politique de la Restauration*, p. 174-5) :

« Paris, 24 mars 1823.

« Vous êtes un merveilleux surintendant, ou plutôt un vrai magicien en finances. Quoi ! il va me revenir de mon ambassade *soixante mille francs ?* plus d'argent que je n'en ai retiré de ma chère *Vallée-aux-Loups*, quand elle fut forcée de venir se mettre à l'enchère sur la place du Châtelet parmi les meubles des pauvres ! Et la somme qui était alors le strict nécessaire d'un ministre d'État châtié, sera aujourd'hui *profit d'ambassadeur ! ! !* O fortune ! ma tente de pélerin ne sera jamais ton temple ! Vous pouvez être sûr que dans peu de mois il ne me restera plus un patard.

« Quant à la voiture, je la garde. Je vois encore d'ici ce brave Bushnell nous accompagnant à *Carlton-House* à cheval, couvrant des yeux cette fille de son cœur, veillant sur son trésor dans les cours royales, et le ramenant en triomphe dans *Portland-Place*. J'ai quelque fantaisie d'envoyer ce chef-d'œuvre, dont je suis peu digne, à Méhémet-Ali, afin que, après avoir porté l'ambassadeur de France sur les pavés de Londres, il roule le pacha d'Égypte sur les sables du Nil. Les voitures ont aussi leurs destinées ! *Habent sua fata...* CHATEAUBRIAND. »

Espagne sous des noms supposés et cherchaient à corrompre notre armée pour le gouvernement espagnol. Ils devaient tous se rendre à différents jours fixés, les uns à Bordeaux, les autres à Bayonne, et de là parvenir à leur destination. Les ordres ont été donnés, et on les a tous arrêtés au moment de leur départ ou de leur arrivée, ils sont au nombre de 38. Ceux qui se trouvaient dans la diligence arrêtée à trois lieues de Paris ont donné de grandes lumières. Dans leurs bagages s'est trouvé un paquet adressé au général d'Osténde, premier aide de camp de Guilleminot, major général de l'Armée des Pyrénées sous Mgr le duc d'Angoulême. Ce paquet contenait une aigle drapeau de l'ancien 58ᵉ, des boutons à l'aigle, etc...

L'ordre a été envoyé par estafette à Bayonne d'arrêter M. d'Ostende, nous ne soupçonnons pas du tout Guilleminot ; mais il s'est singulièrement obstiné à prendre pour aides de camp et à placer dans l'armée ses amis que nous savions être des bonapartistes enragés.

Le résultat de tout cela a été que, tout innocent qu'il est sans doute, Guilleminot ne pouvait plus commander l'armée, où l'arrestation de son premier aide de camp lui enlevait nécessairement la confiance des troupes. En conséquence le Maréchal ministre de la guerre est parti pour le remplacer. C'est une grande et forte mesure qui aura les plus heureux résultats et qui va répandre la joie et la confiance dans l'armée ; en même temps l'ordre est donné d'entrer le plus tôt possible en Espagne afin de tout terminer d'un seul coup. L'occasion est belle. Les dernières nouvelles annoncent la plus complète anarchie, le soulèvement du royaume de Valence et de l'Estramadure, et voilà, Monsieur le Comte, les faits dans toute leur exactitude. Recevez l'assurance de ma haute considération.

CHATEAUBRIAND. [1]

1. Communication de M. le comte de La Ferronays.

1056 24 mars 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 24 mars 1823.

Je me hâte de vous donner des explications dont vous allez avoir besoin.

Vous avez vu partir de la Tamise les Buonapartistes qui vont rejoindre leurs amis en Espagne : notre police, qui est admirablement faite, savait que d'autres officiers en France se préparaient sous des noms supposés à se rendre en Espagne et cherchaient à corrompre notre armée pour le gouvernement espagnol. Ils devaient tous se rendre à différents jours fixés, les uns à Bordeaux, les autres à Bayonne, et de là parvenir à leur destination. Les ordres ont été donnés, et on les a tous arrêtés au moment de leur départ ou de leur arrivée. Ils sont au nombre de 38. Ceux qui se trouvaient dans la diligence arrêtée à 3 lieues de Paris ont fourni de grandes lumières. Parmi leurs bagages, s'est trouvé un paquet adressé au général d'Ostende, premier aide de camp de Guilleminot, major général de l'armée des Pyrénées sous Mgr le duc d'Angoulême. Ce paquet contenait une aigle-drapeau du 58e régiment de ligne de Buonaparte, des boutons à l'aigle, etc. L'ordre a été envoyé par estafette à Bayonne d'arrêter le général. Nous ne soupçonnons pas du tout Guilleminot, mais il s'est singulièrement obstiné à prendre pour aides de camp, et à placer dans l'armée ses amis que nous savions être des Buonapartistes enragés. Le résultat de cela a été que, tout innocent qu'il est sans doute, Guilleminot ne pouvait plus commander l'armée où l'arrestation de son premier aide de camp lui enlevait nécessairement la confiance des troupes. En conséquence le maréchal ministre de la Guerre est parti pour le remplacer. C'est une grande et forte mesure qui aura les plus heureux résultats, et qui va répandre la joie et la confiance dans l'armée. En même temps l'ordre est donné d'entrer le plus tôt

possible en Espagne, afin de terminer tout d'un seul coup. L'occasion est belle. Les dernières nouvelles annoncent la plus complète anarchie, le soulèvement du Royaume de Valence et de l'Estramadure, etc.

Voilà les faits dans toute leur exactitude. Vous en ferez usage, mais avec discrétion, pour nous laisser le temps de mettre la main sur tous les traîtres. J'espère que l'Angleterre ne dira plus que nous n'avons rien à craindre de la Révolution espagnole, et que la *Contagion* morale ne passe pas les Pyrénées. Nous voilà pleinement justifiés. Nous allons renvoyer deux Anglaises qui nous font beaucoup de mal ici et dont l'une est la maîtresse de Fabvier.

J'ai reçu des nouvelles de toutes les cours : mon discours nous a ramené toutes les opinions du continent.

Vous devez parler légèrement de la conspiration de quelques misérables, en elle-même ; mais seulement contre la corruption morale de la constitution espagnole. Vous devez dire en même temps que le départ du ministre de la Guerre pour l'armée ne tient point à cette conspiration et aux inquiétudes qu'elle aurait pu faire naître, mais qu'il va prendre le commandement sous Mgr le Duc d'Angoulême pour entrer immédiatement en Espagne. Tout à vous.

Chateaubriand.

Voyez, je vous prie, le Dr Stoddart et dites-lui la manière dont il doit interpréter le départ du Duc de Bellune. C'est pour donner à l'armée un nouvel élan en la faisant commander sous Mgr le Duc d'Angoulême par un maréchal qui était à Gand et qui, étant à la fois ministre de la Guerre, rend toutes les opérations plus faciles puisqu'il est sur les lieux pour donner des ordres qu'on serait obligé d'envoyer de Paris.[1]

1. Communication de M. de Montbron.

1057 Paris, 25 mars 1823.

A un membre du Sacré-Collège.

Au bas d'une lettre de Louis XVIII.[1]

1058 25 mars 1823.

Au comte de Serre.

N° 7. Paris, 25 mars 1823.

Monsieur l'Ambassadeur,

Quoique les journaux puissent habituellement vous instruire du progrès de nos préparatifs militaires et de la triste situation de l'Espagne, je ne puis, dans des circonstances si importantes, et lorsque quelques feuilles d'opposition cherchent encore à dénaturer les faits, vous priver de quelques informations générales qui pourront du moins vous servir de direction.

Le Roi a nommé M. le duc de Bellune major général de l'armée des Pyrénées afin de donner à ses opérations plus d'activité et de presser le moment de l'invasion. Le portefeuille de ce ministre est remis pendant son absence à M. le général Dijeon.

Le trouble et la confusion augmentent en Espagne et se font sentir à Madrid comme dans toutes les provinces. L'état de souffrance du Roi le retenait encore dans sa capitale ; mais sans égard pour sa situation on presse son départ ; il devait avoir lieu le 17 : on n'a accordé que trois jours de délai, et le monarque a dû partir le 20 pour être emmené à Séville.

Partout où l'opinion n'est pas comprimée, elle se prononce contre ceux qui entraînent l'Espagne vers la guerre et enchaînent la volonté du roi. Des mouvements royalistes ont eu lieu vers Valence ; la même fermentation se fait remarquer sur beaucoup

1. Fiche communiquée par M. Charavay.

d'autres points, et l'Espagne attend avec anxiété un changement dans la situation. Le moment ne peut pas en être éloigné ; et toutes les mesures, toutes les vues du gouvernement ont pour but de mettre un terme à son anarchie et à ses malheurs.

Agréez...

CHATEAUBRIAND. [1]

1059 25 mars 1823.

Au comte de Menou.

N° 7.
Circulaire du 25 mars.
(Affaires d'Espagne). [2]

1060 25 mars [1823]

A Madame de Custine.

Mes amis d'autrefois sont mes amis d'aujourd'hui et mes amis de demain : je dînerai avec vous lundi prochain. Nous parlerons d'Astolphe.

25 mars. [3]

1061 27 mars 1823.

Au vicomte de Marcellus.

N° 16 Paris, 27 mars 1823.

J'ai reçu, Monsieur le vicomte, les dépêches que vous m'avez adressées jusqu'au N° 73. Je vous donne par ma lettre particu-

1. Minute aux Affaires étrangères; Naples, 148, f° 39.
2. Note dans le recueil des Affaires étrangères, États-Unis, 80, 46.
3. Bardoux *Madame de Custine*, p. 370.

lière de ce jour quelques directions sur des points qui dans ces dépêches ont fixé mon attention. Dans celle-ci je vous parlerai simplement du projet que paraît avoir M. Canning de mettre sous les yeux du Parlement les pièces de la négociation de Vérone en ce qui touche à l'affaire d'Espagne.

Nous savons que le ministère britannique est, comme nous, souvent dans le cas de donner aux Chambres une communication sommaire ou détaillée des négociations que le gouvernement a pu ouvrir ou suivre. Nous ne contestons pas le droit qu'il a de donner cette sorte de publicité aux actes et notes qui le concernent et qui lui sont particulières. Mais nous ne pensons pas de même des pièces qui se rapportent à une négociation à laquelle il n'a pris part que conjointement avec plusieurs autres cours, et il nous semble que quant à celles-ci il ne peut les soumettre à la publicité sans l'assentiment de chacune de ces cours.

Nous croyons donc que le ministère britannique est parfaitement libre de déposer sur le bureau du Parlement les notes de son plénipotentiaire ou les siennes propres et nos réponses quant à la médiation proposée par l'Angleterre dans l'affaire d'Espagne. Mais nous ne croyons pas qu'il puisse donner communication du procès-verbal signé à Vérone pour fixer les *casus fœderis*, qui a dû rester secret et dont lord Wellington n'a eu connaissance que confidentiellement et dans la vue de l'engager à le signer. Le ministère ne peut non plus publier les notes de son plénipotentiaire qui feraient allusion à ce procès-verbal. Il ne doit pas davantage donner communication du [mémoire lu] [1] par M. de Montmorency à l'ouverture des conférences et qui a été considéré comme note purement verbale.

J'ai fait rédiger sur cette question un memorandum que je vous adresse et dans lequel vous trouverez les motifs qui dans notre opinion s'opposent à la publication de tous les papiers de Vérone.

1. Lecture incertaine.

Vous le lirez à M. Canning pour pouvoir aussi le lire à lord Liverpool et le leur laisser même s'ils le désirent et s'ils vous paraissent disposés à le prendre en considération. Vous ajouterez dans votre conversation avec lord Liverpool qu'à la suite des congrès d'Aix-la-Chapelle, de Troppau et de Laybach le ministère britannique a éludé la communication de pièces dont la publicité pouvait être désagréable à quelques cours, et que nous nous croyons fondés à réclamer aujourd'hui le même procédé.

Vous pourrez enfin faire entendre à l'un et à l'autre des ministres que, s'ils persistaient à publier sans exception toutes les pièces de Vérone, nous prendrions le parti de les publier aussi en France et d'y ajouter des commentaires qui pourraient leur susciter quelque embarras soit vis-à-vis du Parlement, soit vis-à-vis des cours continentales. Il est bien entendu que vous ne ferez usage de cette espèce de menace qu'en désespoir de cause et si vous les voyez déterminés à tout placer sous les yeux du Parlement.

Je dois vous dire que nous avons engagé la Cour de Vienne à faire passer à Londres des observations dans le même sens que nous sur cette question. M. de Vincent a invité le prince Esterhazy à prendre les devants et à en parler à M. Canning. Le général Pozzo a écrit de la même manière à M. de Liéven. Vous pouvez donc vous concerter avec ces ambassadeurs pour que leur démarche vienne à l'appui de la vôtre.

Le Roi a jugé à propos d'envoyer au quartier général de Mgr le Duc d'Angoulême M. le comte de Caux, dernièrement chargé d'affaires à Berlin et qui connaît parfaitement l'Espagne où il a résidé pendant vingt ans. Il sera là tout prêt à nouer les premiers fils qui pourraient conduire à une négociation et arrêter le cours des hostilités.

Nous apprenons à l'instant que le Roi d'Espagne est parti le 20 de Madrid pour Séville.

P.-S. Toutes réflexions faites, j'aime mieux que vous ne lais-

siez point aux ministres copie du *memorandum* ci-joint. Vous vous bornerez à le leur lire. [1]

1062 27 mars 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 27 mars 1823.

Mes dépêches sont aujourd'hui extrêmement importantes. Je vais y ajouter quelques mots.

Il n'est pas tout à fait exact de dire que notre session sera finie le 15 avril. Le Budget sera voté à cette époque à la Chambre des Députés ; mais il faudra encore une quinzaine de jours pour qu'il passe à la Chambre des Pairs. Cette Chambre étant secrète, on peut regarder la session comme à peu près finie le 15 d'avril ; cependant quelques discours des pairs de l'opposition passeront nécessairement dans les journaux. Si donc M. Canning pouvait ou voulait reculer encore de quelques jours la déposition des pièces, cela vaudrait mieux. Mais parlez-lui vaguement de cela sans lui demander rien de précis. Il faut en tout que vous renonciez peu à peu à ces conversations éternelles dans lesquelles il vous dit des choses que vous ne devez pas entendre. Ne vous laissez plus mander à tout propos. Soyez poli, mais grave et réservé avec lui ; causez peu, et qu'il s'aperçoive à votre manière que le gouvernement français connaît sa force, et défend sa dignité !

J'ai prévenu sir Charles Stuart que nous allions faire une proposition pour les lettres de marque. Cela nous fera grand honneur en Angleterre, et ce sera une belle pièce à déposer sur le bureau : si M. Canning reste toujours aigre et hostile, la pièce l'embarrassera. Si vous le voyiez embarrassé, peut-être pourriez-

1. Minute aux Affaires Étrangères, Angleterre 616, f° 197.



vous, par un compromis adroit, convenir qu'il ne publierait pas cette pièce, à condition qu'il retrancherait des pièces de Vérone ce qui pourrait nons embarrasser à notre tour. Mais cela est d'une délicatesse extrême, et peut-être sera-t-il impossible de toucher ce point. Quand je vous ai dit de ne plus causer, vous sentez bien qu'il n'est pas question des pièces que je vous envoie. Il faut bien que vous voyiez M. Canning pour les deux dépêches d'aujourd'hui.

Tout va bien ici et en Espagne. La misérable conspiration de quelques militaires qui veulent, comme ceux de Londres, aller rejoindre Fabvier n'a aucune racine. On les a arrêtés et tout est fini. Il n'y a rien absolument à l'armée. Elle est superbe et brûle d'entrer en campagne. Voici maintenant une autre affaire.

Ci-jointe vous trouverez la proclamation que M. le Duc d'Angoulême publiera à Bayonne du 2 au 4 d'avril. Cachez-la bien, ne la montrez à personne au monde. Le courrier de lundi prochain 31 mars vous arrivera le jeudi 3 avril et vous portera l'ordre de communiquer la proclamation à M. Canning. Je vous dirai de plus si vous pouvez en donner une copie au *New Times* et au *Courrier*.

Cette pièce est très modérée et rentre dans les idées de M. Canning. Vous lui ferez valoir cette circonstance.

Au moment où je vous écris nous n'avons point reçu le courrier de Madrid qui nous annoncera vraisemblablement le départ du Roi pour Séville. Avant de fermer ma lettre, je vous dirai s'il y a quelque chose de nouveau.

Nous recevons un courrier de Madrid du 20. Le Roi est parti pour Séville. Les Cortès sont restées à Madrid. Il n'y a eu aucun mouvement populaire pour s'opposer au départ du Roi. [1]

1. Communication de M. de Montbron.

1063 31 mars 1823

Au vicomte de Marcellus.

Je ne puis vous écrire qu'un mot. J'ai reçu votre dépêche n° 75 et votre petite lettre ce matin. Tout va bien ici comme à Londres, sauf cette malheureuse affaire de Guilleminot. Le Duc d'Angoulême ne veut pas à présent du Duc de Bellune pour Major général. Nous ne savons pas comment cela s'arrangera, et c'est un déplorable état la veille d'une invasion. Gardez cela pour vous seul. Ne montrez pas la proclamation à M. Canning. Je vous enverrai s'il le faut un courrier quand il sera temps de la communiquer.

Je vous écrirai aussi les deux mots que vous demandez pour votre acquittement. Renvoyez si vous voulez Beyerley. Je vous autorise à porter de petites sommes pour vos frais de services, pour renseignements et journaux.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.
Paris, 31 mars 1823. [1]

1064 31 mars 1823.

A M. Vasse.

Paris, le 31 mars 1823.

Vous m'exposez, Monsieur, par votre lettre du 24 février dernier, que votre santé s'est fort affaiblie depuis votre arrivée en Angleterre, et vous sollicitez un congé pour venir passer quelque temps en France où vous êtes d'ailleurs appelé par des affaires de famille.

D'après ces motifs je consens à vous accorder le congé que

1. Communication de M. de Montbron.

vous demandez et je vous autorise à en profiter aussi tôt que vous le jugerez convenable.

Je dois seulement vous prier de faire les dispositions nécessaires pour que le service du vice-consulat ne souffre point de votre absence.

J'avais reçu précédemment vos lettres nos 1, 2 et 3. Je vous remercie des informations contenues dans celle du 8 janvier.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

CHATEAUBRIAND. [1]

M. Vasse, Vice-Consul de France à Hull. [2]

1065 1er avril 1823.

A Madame de Custine.

1er avril 1823.

Eh ! bien, voyez quelle fatalité ! Je ne puis. Je suis, dans ce moment, complètement brouillé avec Corbière. Ne le dites même pas. Si je me raccommode, je suis à vous. J'ai revu votre bonne et spirituelle Polonaise à l'infirmerie. Elle est meilleure que vous.

A vous pourtant.

CH. [3]

1066 [3 avril 1823.]

A Madame de Custine.

Puisque vous le voulez, soyez donc à dix heures et demie à ma porte. Je vais chez le roi à 10 heures 3/4.

Jeudi matin. [4]

1. La signature seule est autographe.
2. De la collection de M. Waubuisson. — Louis Thomas *Lettres inédites de Chateaubriand* (*Mercure de France*, septembre 1904).
3. Chédieu de Robethon *op. cit.*, p. 231.
4. Chédieu de Robethon *op. cit.*, p. 235.

1067 3 avril 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Jeudi, 3 avril 1823.

Allez chez M. Canning. Lisez-lui, mais ne lui laissez pas la proclamation. On entrera le dix ou le douze. Nous croyons que Guilleminot restera. Tout va bien d'ailleurs.

CHATEAUBRIAND. [1]

1068 3 avril 1823.

Au comte d'Agoult.

Paris, 3 avril 1823.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu les dépêches que vous m'avez adressées jusques et y compris le N° 87.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les détails qu'elles contiennent sur la Diète suédoise et sur plusieurs autres points qui ont fixé votre attention.

Je ne puis que vous engager à donner suite à ces diverses informations.

(Suit Note Circulaire de même date.) [2]

1069 [4 avril 1823.]

A Madame de Custine.

Mon indifférence ! Vous n'y croyez pas. Mes bienfaits ! Vous vous moquez de moi. Je n'en ai point à répandre et je ferai pour

1. Communication de M. de Montbron.
2. Affaires étrangères, Suède 306, fol. 250.

Astolphe ce que je ne ferais pas pour moi-même. Si j'avais le temps de vous expliquer pourquoi je ne puis vous demander à l'Intérieur, vous seriez convaincue que je ne mets point d'indifférence, dans l'impossibilité absolue où je me trouve d'écrire ni à M. Capelle[1], ni à M. Corbière.

J'irai vous voir avant votre départ.

Vendredi matin.

Madame la Marquise de Custine. [2]

1070 4 avril 1823.

Au comte Reinhard.

Paris, le 4 avril 1823.

N° 4

Monsieur le Comte,

J'ai reçu les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser jusqu'au N° 18 inclusivement en date du 23 mars dernier. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les informations qu'elles m'ont apportées.

Les considérations que présente votre N° 17 sur la réclamation de Mme de Crolbois seront l'objet d'un examen particulier.

(Voir pour la suite la circulaire en date du 3 avril.)

M. le Comte Reinhard
à Francfort. [3]

1071 5 avril 1823.

A Villèle.

Samedi matin, 5 avril 1823.

Mon cher ami; je viens de voir M. de Lusignan. Il faut que

1. Secrétaire général du ministre de l'Intérieur, Corbière.
2. Chédieu de Robethon *op. cit.*, p. 235.
3. Affaires étrangères, Allemagne, 765, f° 146.

nous mandions au bon Maréchal de donner sa démission de Major, *comme ayant reconnu la parfaite innocence de Guillemi-not*. Le Maréchal restera là un moment comme ministre et reviendra. C'est là le joint de l'affaire. Mais expédiez l'estafette sur le champ. [1]

1072 5 avril 1823.

Au comte de La Ferronays.

N° 4 Paris, 5 avril 1823.
Par courrier prussien.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser sous le N° 1 et j'apprends avec plaisir que vous êtes arrivé heureusement à votre destination.

J'attends impatiemment le courrier que vous devez m'expédier quand vous aurez vu l'Empereur.

Nous avons été très satisfaits des communications de M. le général Pozzo. Elles nous donnent de nouvelles garanties des sentiments de bienveillance et d'estime que l'Empereur a toujours témoignés pour la France. Je me propose de vous adresser un courrier sous quelques jours et j'entrerai dans plus de détails à cet égard.

J'ai reçu les dépêches que m'ont adressées MM. de Bois Le Comte et de Pont Carré. Je vous prie de leur dire que j'ai apprécié le zèle qu'ils ont mis à me transmettre les informations qu'ils jugeaient utiles au service du Roi.

Je vous mandais dans ma dernière dépêche que l'armée française entrerait en Espagne du 1er au 5 de ce mois. C'est après-demain qué Mgr le duc d'Angoulême passera la Bidassoa. Je joins

1. Communication de M. le comte de Villèle.

ici la proclamation qu'il va faire publier. Il a été inspecter le corps d'armée qui est rassemblé à Perpignan. Il a été complètement satisfait de la disposition des troupes, de leur belle tenue et de tous les préparatifs, qui sont entièrement achevés.

Je vous ai annoncé le départ du ministre de la guerre pour Bayonne. Sa présence avait pour objet de calmer l'inquiétude que pouvait faire naître la découverte de l'intrigue coupable qui paraissait avoir quelques fils à Bayonne, et d'imprimer aux opérations une activité nouvelle. Son séjour à l'armée où il remplit les fonctions de major général ne sera probablement que momentané, et quand il viendra reprendre le portefeuille le général Guilleminot, dont le caractère et la loyauté n'ont pas reçu la moindre atteinte en cette circonstance, reprendra le titre de major général.

Les nouvelles que nous recevons de l'intérieur de l'Espagne sont très favorables à la cause des royalistes. Le chef de l'armée d'Aragon [Santon Ladron][1], a battu complètement les constitutionnels près de Pampelune et leur a fait 600 prisonniers. Ulmau, qui commande les troupes de la Foi dans le royaume de Valence, [ ][2] d'où il peut menacer les derrières de l'armée de Mina qui s'est retirée en Catalogne.

On a des nouvelles du Roi du 25. Son voyage n'avait jusqu'à cette époque offert aucun incident remarquable ; il paraissait aussi que la Reine jouit d'une bonne santé. Madrid est dans un désordre complet, et la route que doivent suivre nos troupes pour y arriver est entièrement découverte.

Nous apprenons que le mouvement dirigé contre la Révolution en Portugal prend une grande force. La plupart des troupes envoyées contre le comte d'Amaranthe s'est jointe à lui, et le parti constitutionnel paraît très alarmé.

Les nouvelles d'Angleterre deviennent de plus en plus rassu-

1. Lecture incertaine.
2. Deux ou trois mots non lus.

rantes. Le ministère paraît fermement décidé au maintien de la neutralité. Vous aurez vu par les gazettes que déjà il a proclamé cette disposition au Parlement, et nous sommes fondés à croire qu'à la rentrée des vacances de Pâques, en déposant sur le bureau les papiers relatifs à l'affaire d'Espagne, il en renouvellera l'assurance.

Le détail des dernières séances de la Chambre des Députés vous fera voir que l'expulsion de M. Manuel n'a eu aucun des fâcheux effets que le parti libéral en augurait, et que la retraite des membres de la gauche a beaucoup simplifié les actes de la session. Il était aisé de prévoir que cet incident provoqué par la violence du parti libéral aurait pour résultat de donner de la force au gouvernement.

Le gouvernement fait aujourd'hui à la Chambre des Députés une communication à l'effet de demander une levée de 40.000 hommes sur le contingent de cette année.

La Chambre s'occupe en ce moment de la discussion du budget, et il est probable que la clôture de la session pourra être prononcée du 15 au 20 de ce mois.

M. le Comte de Caux, dernièrement chargé d'affaires du Roi à Berlin, vient d'être attaché au quartier général de Mgr le duc d'Angoulême. Il connaît très bien l'Espagne et sera propre à nouer les premiers fils qui pourraient par la suite mener à une négociation.

J'adresse cette dépêche par un courrier de la légation prussienne à M. de Rayneval qui vous la fera passer par la voie la plus prompte.

Agréez... [1]

1. Minute aux Affaires Etrangères, Russie 164.

1073 [7 avril 1823.]

A Villèle.

Lundi, 10 heures 1/2 soir.

Le Pilote donne la proclamation, mais en retranchant le dernier paragraphe, le plus important de tous ; il n'y avait plus d'autre remède que de le rétablir dans les *Débats* avant que tous les autres journaux donnassent demain la proclamation mutilée. Comme cela tout sera réparé. Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.[1]

1074 11 avril 1823.

A Villèle.

Vendredi soir, 11 avril [1823].

Mon cher ami, nous ne pouvons pas faire les affaires comme cela ; il faudra bien que vous et moi formions un *petit* conseil avec celui de nos collègues qui aura des affaires urgentes à traiter. J'avais moi-même beaucoup de choses à vous dire; mais enfin à demain matin à 11 heures et demie.

Je vous dirai qu'on me vole tout chez moi : on m'a pris encore hier un gros trousseau de clefs où étaient attachées celles des portefeuilles noirs. Je vous les envoie. Ouvrez-les, et renvoyez-moi les lettres que vous y trouverez.

Le télégraphe a joué. Y a-t-il quelque chose de nouveau ?

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.[1]

1. Communication de M. le comte de Villèle.
2. Mémoires de Villèle, t. III, p. 327.

1075 12 avril 1823.

A un ambassadeur.

[Paris, 12 avril 1823.] [1]

Le Conseil [2] n'a pas eu lieu hier assez longtemps pour que je puisse introduire l'affaire dont m'a parlé Votre Excellence. Je vais en parler ce matin même, et si j'ai une réponse positive j'aurai l'honneur de vous la transmettre.

Agréez, Monsieur l'Ambassadeur, mes compliments les plus empressés.

CHATEAUBRIAND. [3]

1076 12 avril 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 12 avril 1823.

Si je calcule bien, le courrier extraordinaire que je vous envoie arrivera à Londres lundi 14 vers deux ou trois heures. [4] Vous porterez à l'instant même les *deux pièces ci-jointes* à M. Canning, avant qu'il parle. Il est essentiel qu'il sache où nous en sommes avec le Portugal, afin qu'il puisse répondre à l'Opposition, si on venait à lui demander s'il est vrai que le chargé d'affaires de Portugal [5] a demandé ses passe-ports.

J'ai vu la pièce ou la dépêche que M. Canning doit déposer sur le bureau. Il y a des erreurs dans le récit des pièces de Vérone, mais la fin est bien et conclut à la stricte neutralité. J'ai les meilleures nouvelles de Vienne et de Pétersbourg : l'empereur Alexandre vient de m'écrire une lettre pleine de bonté. Tout va

1. La date a été écrite par une autre main.
2. Des ministres.
3. Turin, *Biblioteca Civica*, *Raccolta Cosilla*. Sans suscription. — L.-G. Pélissier *Lettres de divers écrivains français*. Paris, Leclerc, 1907.
4. C'est-à-dire avant la séance des Chambres anglaises.
5. Le chargé d'affaires portugais à Paris.

bien ici et bien en Espagne. Il est probable que le succès rendra en Angleterre nos amis plus *chauds*. On prétend que Mina veut nous faire une visite, c'est ce que nous désirons ; il y restera, lui et toute sa bande. J'ai vu Croosqer : il est excellent.

Le maréchal de Bellune arrive ce soir ; il reprend le portefeuille de la Guerre. Au moment où je vous écris (midi) nous n'avons rien de nouveau de l'armée. Nous aurons des nouvelles dans le courant du jour. Mais comme Mgr le duc d'Angoulême n'a rien devant lui, il ne peut s'agir que de sa marche qui dans le commencement sera lente.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.[1]

1077 14 [avril 1823].

A la duchesse de Duras.

Jeudi matin, 14.

Puisque je ne puis vous voir à trois heures et demie, je ne pourrai pas vous voir aujourd'hui. Au lieu d'aller aux *Affaires étrangères*, je vais m'enfermer pour faire mon *article général* sur le ministère[2] et je vous le porterai demain matin.[3]

1078 14 avril 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 14 avril 1823.

Je ne puis vous dire qu'un mot. J'ai vu la dépêche de Canning imprimée. C'est sir Charles qui me l'a montrée. Je

1. Communication de M. de Montbron.
2. Chateaubriand prononça à la Chambre des députés, le 7 avril 1823, un discours sur le budget des Affaires étrangères.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 240. — Collationné sur l'original autographe.

regrette toujours cette phrase : que nous n'avons pas pu donner de preuves, qu'on avait essayé de corrompre notre armée ; tandis que les preuves sont partout : témoin l'affaire de la Bidassoa !

Je regrette aussi de ne pas vous avoir dit que cette nouvelle de notre flotte à la Martinique pour attaquer l'île de Cuba, est un véritable ragot. Nous ne voulons rien prendre et rien garder. Nos jeunes soldats viennent de se battre comme des lions sous les murs de Saint-Sébastien. Voilà la cocarde blanche assurée à leurs chapeaux. Cela est immense.

Soignez bien les journaux pour les communications à la Chambre des Communes. Faites qu'on prenne votre parti. Nos pièces d'ailleurs sont belles et nobles.

Tout à vous

CHATEAUBRIAND.

S'il y a lieu, j'emploierai le télégraphe.[1]

1079 [Avril 1823].

A la duchesse de Duras.

Jeudi.

J'ai passé hier la journée au Conseil, aux deux Chambres et

1. Communication de M. de Montbron. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 199) donne le texte suivant :

« Paris, 14 avril 1823.

« Je ne puis vous dire qu'un mot. C'est sir Ch. Stuart qui m'a montré imprimée la dépêche dont Canning accompagne les documents. J'y regrette toujours cette phrase : — que nous n'avons pas pu donner de preuves comme quoi on avait essayé de corrompre notre armée; — tandis que les preuves sont partout : témoin l'affaire de la Bidassoa !

« — Je regrette aussi de ne vous avoir pas dit d'avance que cette nouvelle de notre flotte, partie de la Martinique pour attaquer Cuba, est un véritable ragot. Nous ne voulons rien prendre ni rien garder. Nos jeunes soldats viennent de se battre comme des lions sous les murs de Saint-Sébastien. Voilà la cocarde blanche assurée à leurs shakos. Cela est immense! C. »

au dîner du président Ravez. Avant-hier j'ai été assommé de courriers et de dépêches. Je tâcherai de vous voir à 5 heures.[1]

1080 17 avril 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 17 avril 1823.

J'ai reçu hier au soir le courrier avec votre dépêche n° 81, et votre lettre particulière. J'avais reçu ce matin les pièces officielles. C'est un fatras bien peu digne d'un gouvernement qui se respecte, et les commérages de sir Ch. Stuart, et ses petits morceaux de conversation, sont de singulières pièces diplomatiques. Je m'applaudis de la seule pièce qui soit de moi ; et, au milieu de ces insipidités, elle est du moins grave et logique. J'espère que les journaux amis la remarqueront. Je ne connais encore que par extrait les discours de M. Canning et de lord Liverpool. Je l'avais prévu : c'est la neutralité avec force injures pour le Roi, pour la France, pour le gouvernement, et pour moi en particulier. L'Angleterre sent que cette guerre nous rend notre influence sur l'Espagne, et nous replace à notre rang en Europe : elle doit être irritée et malveillante. L'amour-propre de M. Canning est compromis : de là sa violence et son humeur. Je n'ai pas dissimulé à sir Ch. Stuart que des vœux contre la France exprimés hautement par un ministre anglais en pleine paix et en déclarant la neutralité, étaient chose nouvelle dans l'histoire des nations. Je vous recommande de le dire vous-même et de ma part à M. Canning, et de vous montrer désormais froid et réservé avec lui. Vous mettrez à cela la mesure convenable ; mais il est bon qu'il s'aperçoive que nous sommes sensibles à une inimitié que nous n'avons pas méritée.

Nos affaires vont merveilleusement en Espagne. Nous

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 240. — Collationné par nous sur l'original autographe.

sommes sur l'Èbre, et l'insurrection royaliste s'étend de toutes parts autour de nous. Les libéraux désespérés font courir mille bruits ridicules : tantôt nous avons perdu mille hommes devant Saint-Sébastien ; tantôt Mina a pénétré en France, et un général a été tué. Ce sont des contes absurdes. Nous allons assiéger ou plutôt canonner Saint-Sébastien ; et le maréchal Moncey fera son invasion de l'Aragon et de la Catalogne du 20 au 23 de ce mois. Je vous mande tout ce détail pour que vous puissiez répondre à tous les mensonges dont vous allez être étourdi.

Voilà une lettre pour le Docteur Stoddart ; invitez-le à tenir ferme et à bien commenter les discours et les pièces. J'ai fait mettre aujourd'hui même dans le Moniteur d'autres pièces qui répondent victorieusement aux assertions des ministres anglais : je ne pouvais pas mieux parer le coup. Faites que les journaux à votre disposition insèrent les pièces. J'espère que mon *ami Cobbett* me défendra encore contre Brougham, et même contre M. Canning.

M. Beyerley à la tête du *Stàr* ferait fort bien ; mais je n'ai aucun moyen de lui être utile à présent : peut-être le pourrai-je c'est-à-dire 200 louis, mais je ne puis aller au delà. Je songe à dans la suite. Quant à votre fête, j'en veux bien payer la moitié ; vous envoyer un ambassadeur : c'est l'avis de Croosqer.

Nous sommes d'ailleurs à merveille avec le continent. Faites mes compliments à tous mes anciens collègues. Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.

Demain, ou peut-être même aujourd'hui, la session sera close pour la chambre des députés. Cela nous sauve du retentissement à notre tribune de la séance du parlement.

Je vous prie de me dire l'époque de la réunion de la Société pour secourir les gens de lettres. J'y veux envoyer une somme égale à celle de l'année dernière. [1]

1. Communication de M. de Montbron, d'après l'original autographe. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 201-2) donne le texte suivant :

« Paris, 17 avril 1823.

« J'ai reçu ce matin les pièces anglaises déposées officiellement. C'est un

1081 18 [avril 1823].

A Madame Récamier.

Vendredi 18.

Plusieurs ambassadeurs étrangers sont venus me prier de répondre au discours de M. Canning. Ils m'ont trouvé travaillant au discours qu'ils me demandaient. Vous sentez que pourtant cela a un peu réchauffé ma verve, en me promettant un succès en Europe. Je vais m'ensevelir dans mon travail et je vous le montrerai. Mais je ne pourrai vous voir aujourd'hui : voilà le contre-poids à ma joie politique. Pardonnez-moi et aimez-moi un peu pour ma gloire. A demain ! Salvandy a aujourd'hui vengé les *Débats*. [1]

fatras bien peu digne d'un gouvernement qui se respecte ; et les commérages de sir Ch. Stuart, et ces petits morceaux de conversation, sont de singuliers documents diplomatiques. Je m'applaudis de la seule pièce qui soit de moi; et, au milieu de ces insipidités, elle est au moins grave et logique. —Je ne connais encore que par extrait les discours de lord Liverpool et de M. Canning. Je l'avais prévu : c'est la neutralité avec force injures pour le roi, pour la France, pour le gouvernement, et pour moi brochant sur le tout. L'Angleterre sent que cette guerre nous rend notre influence sur l'Espagne, et nous replace à notre rang en Europe : elle doit être irritée et malveillante. L'amour-propre de M. Canning est compromis ; de là sa violence et son humeur. Je n'ai pas dissimulé à sir Ch. Stuart que des vœux contre la France, en pleine paix, exprimés par un ministre anglais, en gardant la neutralité, était chose toute nouvelle dans l'histoire des nations. Je vous recommande de le dire vous-même et de ma part à M. Canning, et de vous montrer désormais froid et réservé avec lui. Vous mettrez à cela la mesure convenable; mais il est bon qu'il s'aperçoive que nous sommes sensibles à une inimitié que nous n'avons pas méritée. Soyez poli, mais causez peu; et qu'il s'aperçoive, à votre manière, que le gouvernement français connaît sa force et défend sa dignité. — Je vous ferai donner des détails exacts et réguliers sur la marche de nos troupes, afin que vous puissiez répondre à tous les mensonges dont vous allez être étourdi. — J'espère que mon ami Cobbett me *protégera* contre Brougham, et même contre Canning. — Donnez des fêtes, et faites danser miss Canning. Cela prouvera que nous n'avons pas peur de son père. C. »

1. *Souvenirs... Récamier*, t. II, p. 19-20.

1082 [Avril 1823.]

A la duchesse de Duras.

Mardi.

Oui, oui, mais cela me coûte beaucoup.[1]

1083 20 avril 1823.

A Madame de Custine.

20 avril 1823.

Oserai-je vous prier de n'être pas si folle ? J'écrirai à M. de Polignac. Il n'y a point de Pairs en l'air à présent.

Le vieil ami.

Samedi, 20 avril.[2]

1084 21 avril 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 21 avril 1823.

Je ne puis vous écrire qu'un mot. Tout va merveilleusement ici. Toute l'Espagne vient à nous. Nous sommes à Burgos. Molitor sera le 28 à Saragosse. Moncey entre le 23 en Catalogne, et une fois Mina culbuté, l'opération militaire sera en quelque sorte finie.

Nous serons, le 20 de mai, à Madrid, où nous sommes attendus comme ailleurs avec la plus vive impatience. Nos élections sont excellentes.

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 240. — Collationné par nous sur l'original autographe.
2. Chédieu de Robethon *op. cit.*, p. 236.

Enfin, me voilà vengé même en Angleterre. Cette abominable querelle de M. Brougham et de M. Canning perdra peut-être ce dernier, et du moins lui apprendra combien il a eu tort de quitter ses anciens amis et ses anciens principes pour se jeter dans les bras et les doctrines des jacobins.

Nous sommes plus que jamais d'accord avec l'alliance, et nos amis du Continent viennent de resserrer avec nous les liens de la plus étroite amitié. Insistez toujours auprès de M. Canning, mais modérément, pour qu'il fasse une réponse à notre note sur l'armement en course. Vous avez fait merveilleusement de ne pas retirer cette note. Dites à M. Canning, s'il vous parlait encore de la retirer, que vous avez ordre de votre Cour, s'il ne répond pas, de lui présenter bientôt une autre note contenant la même demande. Cette mesure, qui nous rend très populaire dans le commerce, impatiente M. Canning. Il faudrait tâcher de faire dire quelques mots indirects de la proposition que nous avons faite dans les journaux anglais. Cela est d'autant plus facile que nos journaux en ont parlé.

Dites à M. Beyerley qu'il peut ou non revenir. Malheureusement je n'ai pas d'argent à présent à lui envoyer.

Vous allez voir M. de Cases et sa femme. Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [1]

1085 21 avril 1823.

Au comte de La Ferronays.

Paris, ce 21 avril, 1823.

Je m'empresse, Monsieur le Comte, de vous envoyer Mr Billecocq pour vous porter la note officielle par laquelle nous reconnaissons l'armée de l'*alliance*. Aussitôt que j'ai connu le vœu

1. Communication de M. de Montbron.

de l'Empereur je n'ai point hésité à engager le Roi et le Conseil à y satisfaire. Nous ne nous dissimulons point que cette reconnaissance de l'armée de l'alliance, dans les circonstances où nous sommes, a de graves inconvénients pour nous. L'Angleterre, tout en déclarant sa neutralité, est si menaçante et si hostile qu'il faut bien peu de choses pour la faire éclater. Quant au premier ministre, M. Canning va jusqu'à faire des vœux publics pour le triomphe des Jacobins d'Espagne. On peut juger à quel point d'exaspération sont parvenus les esprits. Quoi qu'il en soit, nous avons cru devoir répondre par notre loyauté à un Prince si loyal envers nous. Nous comptons sur lui sans réserve, comme il peut compter sur nous. Nous prouvons que nous savons tenir nos paroles : la guerre contre les révolutionnaires d'Espagne est une chose hasardeuse, une chose immense ; nous l'avons pourtant entreprise. Le sang français a coulé ; 100 millions sont déjà dépensés : rien ne nous fera reculer. Mais après de tels gages de notre fidélité à l'alliance, nous avons lieu d'attendre de nos alliés tout ce qui peut rendre notre position moins embarrassante et nous aider à sortir avec succès d'une lutte que nous avons entreprise pour le repos et le salut de l'Europe.

C'est surtout contre moi que se tourne la fureur révolutionnaire : je me fais gloire d'être enveloppé dans les outrages de [M. Posongnani] avec tous les princes de l'Europe. Les pièces officielles que le gouvernement anglais a cru devoir publier, n'ont fait voir qu'une chose : le désir que nous avions tous de conserver la paix, et notre absence de toutes vues particulières d'ambition. Nous voulions la paix et nous avons fait la guerre, parce qu'on n'a pas laissé d'autre réponse à notre sûreté, à notre honneur, et aux vœux de nos alliés.

Tout va merveilleusement en Espagne. La population toute entière vient au devant de Mgr le duc d'Angoulême. Une fois la division de Molitor parvenue à Sarragosse et Mina forcé de se retirer au delà de l'Èbre ou de se jeter dans Barcelone, on pourra regarder la partie militaire de l'entreprise comme à peu près finie.

Nous serons à Madrid du 20 au 25 de mai. Alors commencera la partie politique. Notre ambassadeur et ceux de nos alliés régleront ensemble à Madrid auprès du gouvernement provisoire, que nous reconnaîtrons tous, la suite des événemens et la marche à suivre.

Mettez je vous prie, Monsieur le Comte, aux pieds de l'Empereur mes profonds respects et mes remercîmens pour la lettre gracieuse qu'il a daigné m'écrire. Je n'ai pas osé lui écrire moi-même par le courrier de peur de me rendre importun.

Agréez, Monsieur le Comte, l'assurance de mon attachement sincère et de mon parfait dévouement.

CHATEAUBRIAND.[1]

1086 21 avril 1823

Au comte de La Ferronays.

Paris, ce 21 avril 1823.

Je vous mande à peu près, Monsieur le Comte, dans ma longue dépêche tout le gros des affaires, je vais entrer avec vous dans quelques détails.

L'Angleterre a été si mauvaise qu'il a fallu prendre un parti et ne pas repousser les propositions de l'empereur de Russie au moment où le cabinet de Londres prononçait avec tant de fureur une neutralité forcée. Maintenant toute votre habileté consistera à faire valoir cet abandon et cette condescendance aux vœux de l'Empereur, à bien faire voir que cet abandon pouvait avoir pour nous les plus graves inconvénients en excitant la jalousie de l'Angleterre et en redoublant sa mauvaise humeur. Nous n'avons pas hésité toutefois à choisir entre les deux chances, et nous venons de donner à l'alliance la preuve la plus signalée de notre bonne foi et de notre adhésion à ses intérêts et à ses principes.

1. Communication de M. le comte de La Ferronays.

Mais la prudence veut maintenant que cette armée de Pologne ne soit pas trop considérable, de peur qu'elle ne produise justement l'effet qu'elle est destinée à prévenir. Si elle alarmait l'Angleterre en lui faisant croire qu'un si grand nombre de soldats ne peuvent être réunis pour une simple mesure de précaution, l'Angleterre se croyant sûre de l'intervention de la Russie pourrait prendre les devants et se déclarer.

Vous développerez cette idée. Il faut aussi que l'article semi-officiel ne soit mis dans les journaux de l'Allemagne, soit à Francfort ou ailleurs, que lorsque nous pourrons savoir de combien de mille hommes se composera l'armée de Pologne.

Je crois, Monsieur le Comte, que cette pièce que je n'ai pas voulu qu'on appelât *protocole* où *procès-verbal* d'une conférence, mais *résumé* d'une réunion, empêchera tous les commentaires que M. de Metternich n'aurait pas manqué de faire sur les pièces officielles publiées par l'Angleterre. Il n'aurait pas manqué de dire que dans mes conversations avec Sir Charles Stuart, et mes communications avec l'Angleterre, je n'avais jamais parlé de l'alliance et que j'avais au contraire toujours parlé de paix. La réponse serait pourtant bien simple. L'Angleterre nous menaçait toujours de la guerre, si celle que nous allions faire était une guerre *européenne* et si nous ne profitions pas de toute ouverture pacifique pour faire un arrangement avec les Cortès. Je devais donc éviter deux choses, pour légitimer une rupture que le reste de l'Europe (et la Russie la première) craignait autant que nous [1] ; je devais éviter de mêler les alliés dans mes conversations et de repousser les propositions sans cesse renaissantes de sir Charles Stuart. Tout ce qui était *paroles* est dans ce sens ; mais dans les choses *écrites* j'ai parlé des alliés et maintenu le droit d'intervention et de guerre. La preuve d'ailleurs est au bout[2] : nous sommes à Burgos et nous reconnaissons l'armée de Pologne

1. Les trois derniers mots manquent dans le *Congrès de Vérone*.
2. Les quinze derniers mots manquent dans le *Congrès de Vérone*.

pour l'armée de l'alliance. Que veut-on de plus ?[1] rien n'est changé de nos plans : c'est toujours à Madrid que nous arriverons du 20 au 25 mai, que nous établirons le conseil de Castille pour désigner un gouvernement provisoire. Nous aurons un ambassadeur auprès de ce gouvernement. Les puissances continentales y auront les leurs, et les alliés travailleront de concert avec nous à la pacification future de l'Espagne. Ce plan est excellent par sa simplicité. Nous aurons pris pour nous tous les hasards de la guerre ; les alliés auront les honneurs de la paix. Mais cette paix sera une grande question. Vous devez travailler d'avance à préparer l'esprit de l'Empereur à ce sujet. Si l'on s'obstinait à ne vouloir la paix que quand Ferdinand sera physiquement libre, ou quand l'armée des Cortès sera licenciée, il est évident qu'on demanderait à la France de faire une guerre qui pourrait durer trente années. Les Cortès ne voudront jamais être pendus, et Quiroga et Riégo ne consentiront pas à être fusillés : maîtres du Roi, ils ne le lâcheront jamais, et l'enfermeront dans Cadix où, protégé par les flottes de l'Angleterre, personne ne pourra l'atteindre. Si donc on nous proposait des changements si considérables dans la constitution que Ferdinand fut réellement *Roi*, il est clair qu'il pourrait faire après la paix, et en vertu même de la Constitution, ce que nous désirions en vain qu'il fît avant la paix ; c'est-à-dire défendre les Cortès et licencier l'armée, puisqu'il doit avoir le droit de dissoudre le Chambres et être comme le Roi de France, maître de l'Armée.[2] Le bon sens et la saine politique indiquent cela. Nous avons mis la monarchie française sur une carte pour faire cette guerre. Notre enjeu est trop fort pour que nous ne demandions pas à être écoutés sur la suite de la partie. C'est notre sang qui coule. Ce sont nos trésors que nous répandons. Les alliés sont tranquilles et bien chez eux, ils ne peuvent pas nous ordonner de[3]

1. Les dix-huit derniers mots manquent dans le *Congrès de Vérone.*
2. Les trente-un derniers mots manquent dans le *Congrès de Vérone.*
3. *Congrès de Vérone* « prétendre » au lieu de « nous ordonner de ».

faire tuer 4 ou 5 cent mille français de plus et de dépenser un milliard parce qu'il y aurait telle nuance dans une constitution, tel article dans un traité de paix qu'ils ne voudraient pas y voir. Vous commenterez ce texte.

Pozzo va bien; mais il me tourmente trop pour des conférences. Je veux bien des conférences, mais rarement et à propos, autrement elles nous ôteraient cet air d'indépendance que nous devons conserver surtout parce que nous sommes royalistes; elles nous rendraient impopulaires, et par conséquent nous raviraient notre force qui commence à être très grande dans le public. Jamais ministère n'a été placé dans des circonstances plus graves. Nous les surmonterons. Tout va bien. Mais les alliés doivent éviter tout ce qui redoublerait nos embarras.

Nous venons d'avoir des élections miraculeuses. Dans trois mois la France peut être arrivée à un haut point de prospérité et de gloire: cela dépend de la sagesse de nos alliés. [1]

Insistez toujours pour les ambassadeurs à Madrid, et il faut de plus que les grandes puissances forcent les petites à envoyer aussi leurs ministres auprès du gouvernement que nous aurons reconnu; plus le corps diplomatique sera nombreux, plus la position de l'Angleterre sera embarrassante, ou plutôt la position de Sir William A'Court, geôlier [2] de Ferdinand à Séville, ne sera pas tenable. Nous sommes convenus d'admettre l'ambassadeur de Naples à nos conférences, quand il y en aura. Le Prince de Carignan a fait demander par le roi de Sardaigne à servir comme volontaire sous Mgr le duc d'Angoulême ; le Roi lui a accordé cette permission. C'est un moyen noble de revenir à Turin.

Nous avons déclaré à l'Angleterre que nous n'armerions point en course et que nos vaisseaux de guerre ne prendraient point les vaisseaux marchands espagnols. Cela était aussi généreux que politique. Nous demandions en même temps que l'Angle-

1. Les quatre dernières phrases manquent dans le *Congrès de Vérone*.
2. *Congrès de Vérone* : « gardien » au lieu de : « geôlier ».

terre ne souffrît pas dans ses ports la vente des prises faites sur nous par des corsaires espagnols. Croiriez-vous que Canning, pour nous ôter ce mérite aux yeux de l'Angleterre, n'en a pas parlé au parlement, et qu'il a proposé à Marcellus de retirer l'*Office* qu'il lui avait passé à ce sujet ? Je ne crois pas que mon ami Canning aille loin : il me semble tout à fait fourvoyé. Vous mettrez aux pieds de l'Empereur mes remercîments pour la lettre qu'il a bien voulu m'écrire. Vous lui direz qu'il n'a point sur son empire de sujet l'admirant et le respectant plus que moi. [1] Tâchez de lire ce long griffonnage ; vous voyez qu'au milieu de mes embarras de tout genre je trouve en prenant sur mon sommeil le moyen de causer avec vous, et de vous dire que je vous suis sincèrement attaché et dévoué.

CHATEAUBRIAND.

A la suite de cette lettre, en voici une autre ostensible que vous ferez lire à l'Empereur. La dépêche et la longue lettre particulière sont pour vous seul à l'exception de quelques paragraphes que vous pourrez extraire et montrer si vous le jugez à propos.

J'oubliais de vous dire que ce soir même nous avons une conférence avec les ambassadeurs au sujet des réfugiés russes et autres qui se trouvent en Suisse. [2]

1087 22 avril 1823.

Au comte de La Ferronays.

Le vicomte de Chateaubriand profite du courrier qu'expédie Monsieur le général Pozzo pour envoyer à M. le comte de La

1. Cette phrase manque dans le *Congrès de Vérone*.
2. Le post-scriptum manque dans le *Congrès de Vérone*. — Cette lettre, publiée avec quelques coupures dans le *Congrès de Vérone*, a été vérifiée par nous sur l'original autographe. — Communication de M. le comte de La Ferronays.

Ferronnays les gazettes d'aujourd'hui. Le *Moniteur* annonce la prise de Logroño. Dans peu de jours nos troupes seront à Saragosse. Il s'est glissé à cet égard une erreur dans la dépêche portée par M. Billecocq; il y est annoncé que l'armée est maîtresse de *Saragosse*, il faut lire *Burgos* où l'avant-garde du premier corps est arrivée depuis plusieurs jours.

Le vicomte de Chateaubriand renouvelle à Monsieur le comte de la Ferronnays, l'assurance de son attachement et de sa haute considération.

Paris le 22 avril 1823.

Monsieur le comte de La Ferronnays. [1]

1088 23 avril 1823.

Au Cardinal Consalvi.

Il l'assure de l'amitié du Roi et de sa sollicitude pour l'Italie, dont le bonheur et les intérêts sont essentiellement liés à ceux de la France. [2]

1089 [Avril 1823.]

A la duchesse de Duras.

Matin.

Agissez comme si je ne devais pas vous voir, car il est probable que je n'aurai pas le temps de passer chez vous. Hyde [de Neuville] se repent et craint de perdre l'ambassade. [3]

1. Communication de M. le comte de La Ferronays.
2. Catalogue Gourio de Refuge.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 240. — Collationné sur l'original autographe.

1090 24 avril 1823.

A M. Delavau préfet de police.

Paris, 24 avril 1823.

Au sujet du renvoi dans leur patrie d'Espagnols réfugiés en France.[1]

1091 24 avril 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, ce 24 avril 1823.

Vous vous êtes trop alarmé. Je conçois que, sous le feu de la tribune, rencontrant ensuite dans les salons les auteurs de toutes ces injures, et gêné dans tous vos rapports de politique et de société, vous ayez fini par beaucoup souffrir, et par croire le mal beaucoup plus grand qu'il ne l'est en effet. Mais en y réfléchissant, vous aurez vu que le voyage de Bourqueney était tout à fait inutile. Il a eu ici un inconvénient. On n'a pas manqué de dire que B[ourqueney] arrivait pour apporter des déclarations importantes, et, dans le fait, il n'apportait rien. Qu'importe une nouvelle scène à la Chambre des Communes, ou à la Chambre des Pairs ? On ne peut produire aucun document écrit par moi qui ne porte le cachet de la modération et de la bonne foi. Quant à cette lettre de Madrid (si on l'a produite), vous trouverez ici la note que je ferai insérer dans la partie officielle du *Moniteur*. Voilà votre réponse et la mienne. Vous direz quelque chose de plus : ou cette lettre a été communiquée confidentiellement à Sir William A'Court, ou elle a été surprise. Dans le premier cas, quel abus de confiance ! Dans le second, comment a-t-on avancé une lettre qu'on aurait obtenue par de si lâches moyens !

1. Fiche communiquée par M. Charavay.

Vous demandez des instructions ? Il n'y en [a] point à vous donner. Vous allez très bien ; soyez sûr qu'on ne nous déclarera point la guerre et que tout cela n'est qu'une rage impuissante. Le gouvernement anglais s'est tout à fait dégradé dans le jugement de l'Europe, par ses derniers procédés. Il doit ce malheur à l'impétuosité de M. Canning, qui n'est point du tout homme d'État. La France est grave, patiente, réservée ; elle poursuit la guerre avec autant de force que de sagesse. Elle vient de resserrer ses liens avec l'Europe, et désormais elle est à l'abri, même d'un revers. Hier si je m'étais trouvé à la Chambre des Députés lorsque M. Hyde de Neuville a parlé, j'aurais répondu ; j'aurais blâmé son attaque contre l'Angleterre, et j'aurais dit des choses polies, même à M. Brougham. Mais cela se retrouvera à la Chambre des Pairs, et je ferai un grand éloge du Roi d'Angleterre. Je n'ai point répondu aux questions de M. du Vergier de Hauranne, parce qu'il posait des interrogations dangereuses, et parce que, cette séance étant la dernière de la Chambre des Députés, j'aurais laissé M. Canning et l'opposition anglaise maîtres de mes paroles, sans pouvoir avoir une occasion de les expliquer, en cas qu'ils les eussent mal interprétées. Si on vous parlait de la proclamation de la *junte*, dites que nous ne nous mêlons point de la politique espagnole : que nous ne reconnaissons que nos propres paroles et que toute notre politique est dans la proclamation de Mgr le Duc d'Angoulême. Qu'ensuite cette proclamation de la junte a été donnée de toutes les façons et que nous ignorons laquelle est l'originale. Qu'après tout, ce ne sera pas la junte, mais nous-mêmes qui ferons la paix ou la guerre.

Je vous recommande une chose fortement : n'allez plus chez M. Canning que très rarement : faites des visites courtes et froides, et ne lui *parlez plus du tout*.. Un homme qui a fait des vœux publics contre la France doit n'avoir plus que les rapports les plus indispensables avec le représentant de la France. Le ton de familiarité et d'insulte que M. Canning prend avec vous est de la dernière inconvenance. Abstenez-vous donc. Nous

sommes assez forts pour qu'il n'y ait aucun danger à ce que l'on remarque votre froideur. Sir Charles est devenu ici très caressant ; il semble qu'il ait eu ordre de se rapprocher de moi et de faire des espèces d'excuses. Je n'ai pas fait entendre une plainte, et je sais qu'il fait de grands éloges de ma modération et de mon *ton*. Nous recevons les meilleures lettres de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse. Dites à vos collègues que l'union la plus étroite existe entre les quatre cours continentales. Vivez avec eux dans la plus parfaite union. Lisez-leur des paragraphes de mes lettres.

Invitez-les à dîner, et qu'on remarque votre intimité d'un côté, comme on regardera votre froideur de l'autre. Bien entendu que tout cela doit être fait sans affectation, et dans la mesure qu'il faut mettre à tout.

Quand j'aurai une réponse des cours sur l'armement en course, etc., je vous dirai de faire une nouvelle démarche officielle auprès de M. Canning.

Je vous renverrai Bourqueney la semaine prochaine, si je ne puis le comprendre dans le travail dont je vais bientôt m'occuper.

Vous voilà bien endoctriné. Il m'en a coûté une partie de ma nuit.

Tout à vous.

Chateaubriand.

[1]Nous sommes autorisés à déclarer que la lettre de M. de Chateaubriand au comte de la Garde en date du 18 janvier, que cette lettre, telle qu'elle a été produite à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Communes en Angleterre, est mutilée et altérée dans son texte. Le dernier paragraphe de cette lettre est tout entier supprimé. Nous sommes encore autorisés à déclarer que la phrase sur laquelle on a voulu argumenter n'est pas exacte. Au lieu de ces mots : « Lord Fitz-Roy Somerset et sir W. A. Court

1. Ce post-scriptum est d'une autre main.

n'ont pas été plus heureux que vous », la minute porte : « *ne seront pas plus heureux*, etc. » La lettre envoyée à M. le comte de La Garde était chiffrée, y a-t-il eu erreur dans le déchiffrement, ce qui arrive ; a-t-on mis le passé pour le futur ; ou bien l'erreur vient-elle des copies infidèles que l'on a répandues de cette lettre ? C'est ce qu'on ne peut savoir aujourd'hui, mais il reste prouvé que ce document tel qu'il a été présenté au Parlement Britannique n'est point authentique et n'a aucun caractère officiel. Une lettre confidentielle transmise à un ambassadeur de France à Madrid, une lettre tronquée dont on n'a point l'original, une lettre dont la copie altérée n'a pas même été transmise par le gouvernement Espagnol ne peut être reconnue ni par celui qui a écrit l'original, ni par le gouvernement français.[1]

1. Communication de M. de Montbron. — Avec le post-scriptum et le billet du 8 mai Marcellus a fait la lettre suivante (*Politique de la Restauration*, p. 224-5) :

« Paris, 4 mai 1823.

« Que me veut donc M. Canning avec ses chicanes presque grammaticales ? La dépêche au comte de la Garde, dont il argumente, n'est pas exacte. Au lieu de ces mots : *Lord Fitz-Roy Somerset et sir W. A'Court n'ont pas été plus heureux*, la minute porte *ne seront pas plus heureux*. Cette lettre était chiffrée ; y a-t-il eu erreur dans le déchiffrement ? a-t-on mis le passé pour le futur ? ou bien l'erreur vient-elle des copies infidèles répandues ? C'est ce qu'on ne peut savoir aujourd'hui ; mais il reste prouvé que ce document tel qu'il a été présenté au parlement britannique, n'est point authentique, et n'a aucun caractère officiel. Une lettre confidentielle, transmise à un ambassadeur de France à Madrid, une lettre tronquée, dont on n'a point l'original, une lettre dont la copie altérée n'a pas même été livrée par le gouvernement espagnol, ne peut être reconnue, ni par le ministre qui a écrit, ni par le gouvernement français qui a dicté. — En vérité, cela est trop petit, et je ne répondrai pas autrement ni ailleurs à ce point traité dans une de vos dernières dépêches officielles.

« Mandez-moi, je vous prie, quand s'assemble la société pour secourir les hommes de lettres ; je veux lui écrire. J'avais parlé de 20 livres sterling ; doublez la somme, en donnant ma lettre.

« Nous serons le 25 à Madrid. Mina fuit comme le reste ; on ne peut parvenir à joindre cette espèce de lièvre et de renard, qui met toute la meute en défaut. CHATEAUBRIAND. »

1092 26 avril 1823.

Au marquis de Caraman.

N° 12

A chiffrer Paris, 26 avril 1823.

Monsieur le Marquis,

Je crois devoir vous transmettre le plutôt possible quelques explications sur un fait qui pourrait [1] être mal compris et mal interprété.

La Junte administrative d'Espagne, qui a été reconnue par Mgr le duc d'Angoulême uniquement dans la vue de faciliter le succès des opérations de l'armée et de servir de point de ralliement au parti royaliste, s'est crue autorisée à agir comme un pouvoir politique. Elle a écrit aux Puissances étrangères pour les engager à nommer près d'Elle des agents diplomatiques [2], et elle a cru pouvoir nommer de son côté des agents consulaires. La Junte, à qui l'on doit de la considération pour le zèle dont elle fait preuve et l'utilité dont elle doit être, a cependant ici outrepassé ses pouvoirs. Mgr le duc d'Angoulême l'a reconnue, et a voulu lui donner de la consistance, parce qu'il ne veut point agir directement et au nom de la France sur l'administration de l'Espagne, et que les parties du royaume où nous pénétrons doivent être régies uniquement par des autorités espagnoles royalistes : mais cette junte n'a pas le pouvoir de gouverner ni de diriger la politique extérieure, et tant que le Roi est prisonnier, nulle autorité ne peut exercer la puissance, jusqu'au moment où, Madrid étant occupé, les Cours alliées pourront établir un gouvernement provisoire, dont les pouvoirs s'étendront autant que les circonstances pourront l'exiger.

1. Chateaubriand a barré ici : « donner lieu à des malentendus ».
2. Ces deux derniers mots ajoutés par Chateaubriand, à la place de « Ambassadeurs », qu'il barre.

[1] Nous pensons que les Cours alliées, auxquelles la Junte [2] a demandé des Ambassadeurs et offert les siens, peuvent se dispenser de lui répondre. Ce serait peut-être la blesser et la décourager que de lui faire parvenir, par chacun des Cabinets alliés, des observations fort justes, qui repoussent ses prétentions. Le silence paraît être ce qu'il y a de mieux, d'autant plus qu'il ne s'agit pour cette Junte que de l'existence d'un mois, c'est-à-dire jusqu'à notre arrivée à Madrid qui aura lieu du 25 au 30 de mai. [3]

Je vous prie, Monsieur le Marquis, de faire immédiatement part de ces détails [4] à M. de Metternich : nous ne doutons pas qu'il ne partage notre opinion.

Le corps d'armée de M. le maréchal Moncey est entré en Espagne : il sera bientôt en ligne avec Mgr le duc d'Angoulême. Les insurrections royalistes éclatent dans la plus grande partie des provinces d'Espagne. On espère que le résultat de ce mouvement sera la mise en liberté du Roi. Il paraît qu'à Saragosse on s'occupe peu de se défendre, car des voyageurs partis depuis peu de cette ville ont annoncé qu'on n'y savait point encore l'entrée de nos troupes en Espagne.

Agréez... [5].

1. Chateaubriand supprime ici : « Nous avons fait part de ces observations à la Junte et ».
2. Ici, il remplace « elle » par « la Junte ».
3. Chateaubriand a ajouté, de sa main, la seconde partie de la phrase, à partir de « d'autant plus... ».
4. Chateaubriand barre ici « et de notre opinion ».
5. Minute aux Affaires Etrangères, Autriche 404, f° 155.

1093 26 avril 1823.

Au baron de Rayneval.

N° 7

Dépêche relative à la Junte d'Espagne.

(Voyez celle adressée à M. le Marquis de Caraman à Vienne sous le n° 12.) [1]

1094 26 avril 182[3]. [2]

A M. Barthés. [3]

Monsieur,

Je m'empresse de vous accuser réception de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21 de ce mois en réponse à mes deux dépêches du 17.

En vous félicitant, Monsieur, de la conduite à la fois ferme et prudente que vous avez tenue à l'égard de M. le comte de Revilla Gigedo, je ne puis que vous remercier des bons procédés dont vous avez accompagné l'expédition des ordres qui vous étaient prescrits.

Agréez... [4]

1. Telle est la note des Affaires étrangères, Prusse, 263, n° 40. C'est de la dépêche précédente dont il s'agit. Le texte est le même, sauf que M. de Bernstorff remplace M. de Metternich, et qu'à la fin il y a cette phrase en plus : « Je me propose de vous expédier M. de Bourgoing du 1er au 5 de mai. » Ces indications se trouvent sur la minute même de la dépêche à M. de Caraman : Autriche, 404, f° 155.
2. Je lis un 4 sur la minute, et la lettre est placée à sa date en 1823.
3. Conseiller de Préfecture, Préfet par intérim du département de la Gironde.
4. Minute aux Affaires Étrangères, Espagne, 721, f° 245.

1095 28 avril [1823].

Au vicomte de Marcellus.

Je vous ai envoyé ce matin, d'après le désir de Sir Charles Stuart, une dépêche télégraphique : je doute qu'elle soit arrivée assez tôt pour que M. Canning en ait fait usage. Les nouvelles d'Espagne sont toujours excellentes : Molitor était le 22 à Tudela, et devait être le 25 à Saragosse où il n'y a qu'une faible garnison. Il paraît qu'on ne trouve ni Mina, ni Ballesteros : tout cela fuit et la population entière vient à nous.

Voilà la neutralité de l'Angleterre hors de doute ; et je m'y attendais. Soyez tranquille sur M. de Cases, je vais le rappeler.

Ne vous fiez pas aux cajoleries de M. Canning. Quant à moi je ne récriminerai jamais avec les Anglais ; je ne leur répondrai jeudi à la Chambre des Pairs que par des politesses ; mais leurs lâches insultes m'ont donné la mesure de la capacité et de l'honneur de ces hommes ; et j'ai fini avec eux.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.

Lundi, 28 avril.[1]

1096 [30 avril 1823.]

A Madame de Custine.

Je suis désolé de vos chagrins. — Je suis fort content des affaires d'Espagne, et vous voyez que je n'ai pas besoin de consolations excepté des vôtres quand vous êtes malheureuse. J'irai vous voir bientôt.

Mercredi.

Madame de Custine.[2]

1. Communication de M. de Montbron.
2. Chédieu de Robethon *op. cit.*, p. 237.

1097 30 avril 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 30 avril 1823.

Il y a bien longtemps que je n'avais ri de si bon cœur. Votre M. Banks a fort amusé le roi, qui aime beaucoup les histoires, et déploie aussi un vrai talent mimique en les racontant. Je l'ai régalé de votre lettre, à notre dernier conseil, au grand déplaisir de mes collègues : mais c'est pour l'empêcher de dormir. Il s'en tenait les côtés. Il n'a point oublié, m'a-t-il dit, le récit de votre visite à lady Stanhope, que le duc de Richelieu et M. Pasquier lui ont fait lire.

Ne changez rien au mode ni au style de votre correspondance, et ne rougissez pas du négligé, ou du décousu, comme vous dites. La familiarité du récit vient en aide à sa clarté. Le *trivial* même sert dans les affaires, et vaut toujours mieux que le guindé.

CHATEAUBRIAND. [1]

1098 1er mai [1823].

Au vicomte de Marcellus.

Rien de nouveau : vous avez reçu ma dépêche télégraphique trop tard. Mon discours, que vous verrez dans le *Moniteur*, a eu un succès général. Je serais curieux de savoir comment les Anglais auront pris cette réponse à leurs outrages. Il est possible qu'ils n'en sentent pas la noblesse. Le Roi doit être content.

Soyez toujours froid, et très froid avec M. Canning, il a une

1. Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 218-9. — Cette lettre me semble tout à fait invraisemblable.

intrigue avec de Cazes. Lundi je rappellerai le courrier de Londres.

Les affaires d'Espagne sont excellentes. Nous attendons la nouvelle *officielle* ce *matin* de notre entrée dans Saragosse.

Tout à vous. [CH.].

1er mai.[1]

1099 5 mai 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 5 mai 1823.

Raison restera, enfin, au bon droit : après bien des dangers, des outrages et des menaces, nous sortirons avec gloire d'une entreprise qui assure à jamais la dynastie des Bourbons. Mon dernier discours a produit ici un effet prodigieux sur le corps diplomatique, et même sur sir Charles Stuart ; et voilà que Canning, de son côté, disait enfin de moi quelque chose d'honorable. Il faut profiter de ce moment.

Nos succès vont croissant en Espagne. Tout se soulève ou se rend à notre approche. Mgr le duc d'Angoulême part aujourd'hui même pour Burgos, et sera le 25 à Madrid. Une régence, un gouvernement provisoire, sera créée à Madrid, reconnue par nous et par toute l'Europe continentale. La Russie, l'Autriche et la Prusse vont faire partir leurs ministres pour l'Espagne, avec notre ambassadeur. Naples et Turin se joindront à nous, Rome renverra son nonce à Madrid. Dans cette position, voici ce que je vous recommande, en agissant avec la plus extrême circonspection.

L'Angleterre va se trouver dans la situation la plus fausse. Son ambassadeur à Séville, geôlier du roi Ferdinand, tandis que

1. Communication de M. de Montbron.

tout le corps diplomatique sera à Madrid, sera dans un poste intenable. M. Canning ne pourrait-il pas alors faire dire par sir W. A'Court aux Cortès, qu'il faut qu'elles se décident à en finir ? qu'elles avaient prétendu avoir la nation pour elles, et que cette nation est décidément contre elles ; que l'Angleterre ne prétend pas lutter seule contre la nation espagnole et contre le continent, et qu'un ministre anglais à Séville ne peut plus être maintenu dans une situation aussi étrange ? L'Angleterre, par ce moyen, déciderait subitement la paix, et elle nous trouverait prête à accepter tout ce qui serait raisonnable. Vous voyez qu'il faut dans tout ceci une grande dextérité. Il ne faut pas que M. Canning suppose que vous avez reçu aucun ordre, ni que vous sachiez rien de positif ; tout doit venir comme de vous, et comme raisonnement hypothétique. Il ne faut aussi rien dire de clair sur le plan que vous devez ignorer. Vous ne devez point parler de cela à vos collègues, mais seulement leur dire qu'ils devraient inviter l'Angleterre à se joindre à nous tous à Madrid, pour mettre fin à cette affaire d'Espagne. Vous me rendrez compte de tout ceci dans vos lettres particulières, et jamais dans vos dépêches.

Remerciez M. Canning des paroles obligeantes qu'il a dites de moi dans son discours.

Dans la dépêche d'aujourd'hui il est question du comte d'Amarante. Si les choses s'adoucissent en Angleterre, il ne faudra pas entrer dans l'histoire de ce comte trop profondément et demander trop d'explications, seulement prévenir l'Angleterre d'une complication dont elle n'a pas droit de se choquer.

J'ai reçu votre dépêche de vendredi 2 et votre lettre particulière. Elles ne changent rien à ce que je vous mande. J'oubliais de vous dire que Valladolid s'est déclaré pour nous.

Voici une lettre pour le Dr Stoddart. Soignez bien cet excellent homme.

CHATEAUBRIAND.[1]

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. de Montbron.

1100 [Printemps 1823.]

A la duchesse de Duras.

Lundi.

Il est bien inutile que je me retire pour travailler, si je reviens à Paris. Quand je ne fais rien, vous criez ; quand je m'occupe,

Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 231-3) a donné le texte suivant :

« Paris, 5 mai 1823.

« Raison restera, enfin, au bon droit : après bien des dangers, des outrages et des menaces, nous sortirons avec gloire d'une entreprise qui assure à jamais la dynastie des Bourbons.

« Mon dernier discours a produit un effet prodigieux sur le corps diplomatique, et même sur sir Ch. Stuart. Et voilà que Canning, de son côté, disait, enfin, de moi quelque chose d'honorable. Il faut profiter du moment.

« Nos succès vont croissant en Espagne. Tout se soulève ou se rend à notre approche. M. le duc d'Angoulême part aujourd'hui même pour Burgos, et sera le 25 à Madrid. Une régence, un gouvernement provisoire y sera créé, reconnu par nous et par toute l'Europe continentale. La Russie, l'Autriche et la Prusse vont faire partir leurs ministres pour l'Espagne, avec notre ambassadeur. Naples et Turin se joignent à nous, et Rome renverra son nonce à Madrid. Dans cette position, voici ce que je vous recommande, en agissant avec la plus extrême circonspection, et en traitant l'affaire seulement de vous à moi.

« L'Angleterre va se trouver dans la situation la plus fausse. Son ambassadeur, geôlier à Séville du roi Ferdinand, tandis que tout le corps diplomatique résidera à Madrid, ce sera un fait monstrueux. Le gouvernement anglais ne pourrait-il pas alors faire dire, par sir W. A'Court aux Cortès, qu'il faut qu'elles se décident à en finir ; qu'elles avaient prétendu avoir la nation pour elles, et que cette nation est décidément contre elles ; que l'Angleterre n'entend pas lutter seule contre la nation espagnole et contre le continent, et qu'un ministre anglais ne peut pas être maintenu à Séville, dans cette étrange position ? L'Angleterre, par ce moyen, déciderait subitement la paix, et elle nous trouverait prêts à accepter tout ce qui serait raisonnable. Vous voyez qu'il faut dans tout ceci une grande dextérité.

« Il ne faut pas que M. Canning suppose que vous ayez reçu aucun ordre, ni que vous sachiez rien de positif : tout doit venir comme de vous, et comme raisonnement hypothétique. Il ne faut aussi rien dire de clair sur le plan que vous devez ignorer. Vous ne devez point parler de cela à vos collègues, mais seulement leur dire qu'ils devraient inviter l'Angleterre à se joindre à nous tous à Madrid, pour mettre à fin cette affaire d'Espagne. Vous me rendrez compte de tout ceci dans vos *lettres particulières* et jamais dans vos *dépêches*. Vous n'en laisserez pas non plus de trace à l'ambassade. Je le répète, c'est une chose de vous à moi.

« J'ai reçu votre dépêche du 3 mai, et votre lettre particulière de la même date. Elles ne changent rien à ce que je vous mande. J'oubliais de vous dire que Valladolid s'est déclaré pour nous. C. »

vous ne le voulez pas : voilà les amis. Je viendrai mercredi, pourtant après ma journée faite, c'est-à-dire à 3 heures, si cela peut convenir à B... Je vous verrai, au reste, ce matin à midi, en allant sur la montagne.[1]

1101 6 mai 1823.

Au marquis de la Maisonfort.

N° 9

6 mai 1823.

Monsieur le Marquis,

Vous aurez sans doute appris par la Légation de Sardaigne à Florence les dispositions prises par la Cour de Turin, pour que M. le Prince de Carignan pût se rendre de Livourne à Marseille, d'où il ira rejoindre Mgr le duc d'Angoulême.

Les personnes qui accompagneront ce prince sont M. de Faverges, qui a servi avec distinction dans l'armée autrichienne ; M. le comte de Sambuy Crillon, dernièrement chargé d'affaires en Espagne ; M. d'Isarques, officier du génie ; M. de Robilant, et peut-être M. de Coste, qui suivront le Prince en qualité d'écuyers.

L'ambassadeur de S. M. à Turin a prévenu de la prochaine arrivée du Prince à Marseille M. le Commandant de la 8e Division militaire et M. le Préfet des Bouches-du-Rhône.

Le Roi s'est prêté avec plaisir aux demandes qui lui ont été faites en cette circonstance par le gouvernement sarde, et il regarde les services que va rendre le Prince de Carignan comme le meilleur titre au retour de la faveur de son souverain.

Je dois vous exprimer de nouveau, Monsieur le Marquis, combien votre conduite envers ce Prince pendant son séjour à Flo-

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 240. — Collationné sur l'original autographe.

rence a été digne de l'approbation de S. M. : il n'a reçu de vous que des témoignages d'égards, de bons offices, et des conseils dictés par la raison et la prudence : vous avez fait tous vos efforts pour le réconcilier avec sa Cour, et vous avez heureusement contribué à ce succès.

Agréez... [1]

1102 8 mai [1823].

A Villèle.

Ce jeudi, 8 mai.

Mon cher ami, je crois que vous devez écrire aujourd'hui même à Mgr le duc d'Angoulême pour une chose capitale : qu'il prenne garde à verser trop dans le sens des constitutionnels espagnols. Il me revient de toutes parts que les royalistes s'effrayent de cette disposition du prince. Ce sont, après tout, les royalistes qui font aujourd'hui nos succès, et si leurs généraux, leurs soldats, les curés, le clergé croient que tous les coups et les dangers auront été pour eux et toutes les grâces pour les généraux des Cortès, nous serons abandonnés au milieu de l'Espagne, et en vérité les constitutionnels sont trop faibles et trop misérables pour qu'on soit obligé de les tant ménager. Je vous assure qu'il est de la dernière importance de prévenir le prince, et la lettre de De Caux est très effrayante sur ce point. Prenons garde de nous trouver entre deux selles à terre.

Voilà Mina en retraite. Il serait bon aussi, s'il se retirait au delà de l'Èbre, de l'empêcher, en le suivant, de se jeter sur Valence et d'y écraser *Ulmau*, si Ulmau, comme cela paraît prouvé, occupe cette grande ville.

A vous

CHATEAUBRIAND. [2]

1. Minute aux Affaires Étrangères, Toscane, 64, f° 245.
2. *Mémoires de Villèle*, III, 423.

1103 8 mai 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, le 8 mai 1823.

Ma petite dépêche vous dit l'essentiel. Tout continue à bien aller. Nous sortirons de là avec honneur. Je vous invite toujours à la plus grande réserve avec M. Canning. Ne le voyez que pour ce qui est indispensable. Il a été mal pour nous, il est bien aujourd'hui ; il sera mal demain : c'est sa nature. Le Courrier, qui avait été à nous, est devenu contre. Dieu sait ce qu'il a. En tout l'Angleterre a beaucoup perdu par cette session parlementaire, et nous avons beaucoup gagné. Le temps fait justice. Notre alliance avec le continent se resserre de plus en plus. Voilà ce qu'a produit la fausse politique du Cabinet Britannique. Ce Cabinet a bien peur de la réunion du corps diplomatique de l'Europe à Madrid, et fait ce qu'il peut pour l'entraver, mais il n'y réussira pas.

Mandez-moi donc quand la société littéraire s'assemble.

Et dites-moi à qui il faut adresser la lettre que je veux lui écrire.

Est-ce à un *Président ?* à un *chairman ?* Vous doublerez la somme. Vous donnerez 40 l. st. avec ma lettre. Nous serons le 23 à Madrid. Mina, comme vous le verrez, fuit comme le reste.

Tout à vous. J'attends vos détails sur mon discours.

CHATEAUBRIAND. [1]

1. Communication de M. de Montbron.

1104 8 mai 1823.

Au marquis de Caraman.

N° 13

Paris, 8 mai 1823.

Monsieur le Marquis,

J'ai reçu vos dépêches jusqu'au N° 34. La dernière m'a été apportée par un courrier autrichien. Le courrier que vous m'avez expédié m'avait apporté les précédentes.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le détail de vos entretiens avec M. de Metternich. La confiance qu'il met dans nos dispositions et dans notre langage ne peut être que très utile au succès des affaires. Il sait que celle que nous lui montrons est sincère, et que nous n'avons d'autre but que le maintien de l'Alliance et la conservation du repos de l'Europe

Dans une lettre que je vous ai dernièrement adressée par un courrier de M. de Vincent, je vous faisais part de nos dernières nouvelles d'Espagne. Nous avons appris avant-hier par dépêche télégraphique que Mgr le duc d'Angoulême avait quitté Vittoria le 5, pour se diriger sur Madrid. Nos avant-postes s'approchent déjà de cette ville, et l'armée n'éprouvera aucun obstacle pour y entrer. L'armée de Catalogne s'avance de son côté, et partout elle est reçue avec joie. Mina, dont les forces paraissent réduites à 8 ou 10 mille hommes, se retire sur Barcelone : sa position devient très mauvaise. Nous pensons toujours que Mgr le duc d'Angoulême sera du 20 au 25 à Madrid ; il est bien à désirer que les agents diplomatiques des Cours alliées puissent y arriver immédiatement après pour reconnaître le gouvernement provisoire et y traiter de concert les grandes questions qui doivent y être agitées. Je ne sais pas si M. Brunetti a reçu ses instructions. Je vous prie, Monsieur le Marquis, de vous en assurer et de prier M. de Metternich de les lui envoyer, s'il ne les a pas encore.

Je vous ai mandé que le comte d'Amaranthe avait été forcé de se retirer en Espagne. Il a fait demander à Mgr le duc d'Angoulême la permission de se joindre aux troupes françaises. S. A. a fait répondre qu'Elle ne pouvait le lui accorder, la France n'étant point en guerre avec le Portugal, mais qu'il pouvait, s'il le jugeait à propos, se réunir aux forces royalistes espagnoles. Le comte de Souza, qui partageait le commandement avec M. le comte d'Amaranthe, a fait la même demande et reçu la même réponse. Riego, qui avait poursuivi les royalistes jusque sur le territoire espagnol, est rentré, dit-on, en Portugal : on croit que le comte d'Amaranthe prendra ce parti.

Les dernières séances du Parlement d'Angleterre ont été fort vives, et on aura pu y remarquer que le ministère et les Communes ne sont point animés de dispositions très bienveillantes pour nous. Mais le fond de la question est resté le même : l'Angleterre garde la neutralité, et sent que son véritable intérêt est de la maintenir.

Je vous envoie la réponse de M. Canning à la Note que nous lui avions adressée sur les armements en course. Ce qui nous importait dans cette affaire, c'est que l'Angleterre n'autorisât pas l'armement des corsaires espagnols dans ses ports, et Elle s'y est engagée.

La clôture de la session des Chambres sera prononcée demain.

Cette dépêche sera portée par courrier jusqu'à Francfort, d'où elle vous sera expédiée par estafette.

Agréez etc.

P.-S. D'après les rapports qui nous parviennent de Séville, les Cortès sont dans la plus grande consternation. Ils étaient persuadés que nous n'entrerions point en Espagne, ou que, si nous y entrions, il y aurait soulèvement en France et révolte dans l'armée. Ils s'occupent maintenant de l'idée d'emmener le Roi, soit à Ceuta, soit aux Canaries. Nous espérons pouvoir prendre des mesures propres à les en empêcher. [1]

1. Minute aux Affaires Étrangères, Autriche, 404, f° 171.

1105 11 mai 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 11 mai 1823.

Je vous fais mon compliment sur votre conduite dans l'affaire du *Times* et de la prétendue aberration d'esprit du roi d'Angleterre ; c'est à la fois d'un cœur loyal et d'un diplomate habile. Il m'arrive de plus d'un côté que ce trait, qui vous honore, a été fort apprécié à *Carlton-House* et à Londres ; vous apprendrez avec plaisir qu'il en a été de même aux Tuileries et à Paris.

Multipliez les détails ; ne vous refroidissez pas en raison de mes courtes répliques. J'ai si peu de temps à donner à chacun de mes collaborateurs hors de France !

CHATEAUBRIAND. [1]

1106 12 mai 1823.

Au vicomte de Marcellus.

.Ma dépêche vous instruira de ce que vous avez à faire pour cette conférence sur la traite des noirs. Vous y assisterez une fois. Vous parlerez très philanthropiquement, mais vous ferez voir comment, dans l'état actuel des choses et de la politique en Europe et en Amérique, il est difficile d'arriver à une mesure générale. Vous éviterez ensuite de nouvelles conférences le plus que vous pourrez, et la chose en restera là.

L'ambassadeur en Angleterre sera nommé, mais il ne partira qu'après la clôture de la session parlementaire : il y a beaucoup moins d'inconvénient à ce qu'il n'ait pas tout de suite son

1. Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 241-2. — Peut-être apocryphe.

audience du Roi qu'à se trouver exposé en arrivant au feu et aux insultes de la tribune.

On me mande, en effet, que mon discours a réussi. Nous aurons, j'espère, raison sur tous les points.

J'attends la lettre de M. Canning: cela ne mènera à rien, mais cela peut entretenir la bonne intelligence.

Toutes les nouvelles qu'on vous débite à Londres ont été débitées ici. Elles n'ont pas le sens commun. Il en est ainsi de ma prétendue mésintelligence avec Villèle : nous sommes très bien ensemble.

Je vous ai écrit de donner 40 L[1] à la Société littéraire.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.

Rien de nouveau de l'armée. On fait courir mille bruits absurdes sur l'armée de Catalogne : la première estafette détruira encore une fois tous les mensonges libéraux, qui renaîtront bientôt après. Il faut se faire à cela.

Paris, ce 12 mai 1823.[2]

1107 [Mai 1823.]

A la duchesse de Duras.

mardi matin.

Les nouvelles de la Catalogne sont enfin arrivées. Elles sont bonnes. Il paraît que les troupes de Mina ont été coupées. Une partie s'est retirée dans Barcelone, et l'autre, conduite par Mina, remonte vers la Cerdagne. Donadieu est entré dans Vique,[3] et Mina sera obligé de se battre ou de se rendre. Je vais au Conseil et ne serai pas sorti assez tôt pour vous voir.[4]

1. Quarante livres sterling.
2. Communication de M. de Montbron.
3. Vich.
4. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 241.

1108 14 mai 1823.

Au comte d'Agoult.

Paris, le 14 mai 1823.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser jusqu'au N° 91 inclusivement, en date du 15 avril dernier. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les informations qui y sont contenues.

(Voir pour la suite la Note circulaire en date du 13 mai.) [1]

1109 14 mai 1823.

Au comte de Rumigny.

N° 5

Paris, le 14 mai 1823.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser jusqu'au N° 132 inclusivement en date du 17 avril dernier. J'ai lu avec intérêt les informations qu'elles contiennent.

(Voir, pour la suite, la Note circulaire en date du 13 mai.) [2]

1110 14 mai [1823].

A Villèle.

Vendredi 14 mai.

Il y a eu, mon cher ami, un mouvement considérable à Lisbonne fait par la Reine et Dom Miguel contre le Roi. Le coup a

1. Affaires étrangères Suède, 306, fol. 270.
2. Affaires étrangères, Saxe, 88, f° 265.

manqué, mais l'agitation est grande. Je n'ai pas encore les détails par Hyde. Tout à vous, mon cher ami.

CHATEAUBRIAND.[1]

1111 15 mai [1823].

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 15 mai.
9 heures du matin.

J'ai tout à fait oublié de vous écrire hier un mot. Je n'avais d'ailleurs rien de nouveau à vous dire. Ce matin je profite d'un courrier que M. Vincent envoie à Londres, avec une très bonne réponse pour nous du Prince Metternich au duc de Wellington. Je vous accuse réception de votre dépêche 93, et de votre lettre particulière qui m'arrivent à l'instant. Ce que vous m'apprenez est très bien. Je pense comme vous sur tout ce que veut faire M. Canning. Les journaux vous diront les nouvelles d'Espagne. Une dépêche télégraphique que donne *le Moniteur* ce matin porte :

De Lerma, 13 mai, onze heures du soir.

L'armée continue son mouvement sur Madrid. S. A. R. avec le corps de réserve est arrivé ici aujourd'hui de Burgos. Le Maréchal Duc de Reggio est entré hier matin à Valladolid, son avant-garde est sur le Douro. Le général Obert doit être le 14 à Almasan.

Nous serons le 23 à Madrid. Mina fuit en Catalogne, et on ne peut parvenir à joindre cette espèce de lièvre et de renard qui met toute la meute en défaut.

A Madrid commenceront les grandes affaires. Si l'Angleterre veut en être, nous en serons charmés.

Mille compliments à vos collègues. Dites à M. de Liéven

1. Communication de M. le comte de Villèle.

qu'accoutumé à répondre des politesses à mes ennemis je me mets respectueusement à ses pieds.

Votre lettre à la Société littéraire est très bien.

Tout à vous,

CHATEAUBRIAND.[1]

1. Communication de M. de Montbron. — Cette lettre a été transformée par M. de Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 248 et 249) en les deux lettres que voici :

« Paris, 16 mai 1823.

« J'ai tout à fait oublié de vous écrire depuis deux jours; mais avec vous il n'y a point de péril en la demeure. Je profite ce matin d'un courrier que M. Vincent expédie à Londres avec une réponse très favorable pour nous du prince Metternich au duc de Wellington. Votre dépêche n° 93 et votre lettre particulière m'arrivent à l'instant. Ce que vous m'apprenez est très bon. Je pense comme vous sur tout ce que veut fairè M. Canning.

« A Madrid commenceront les grandes affaires. Si l'Angleterre veut en être, nous en serons charmés. Dites à madame de Lieven que, accoutumé à répondre des politesses à mes ennemis, je me mets respectueusement à ses pieds. C. »

« Paris, 17 mai 1823.

« Votre lettre à la Société littéraire est très bien. Sans doute, en d'autre temps, j'aurais aimé à y dire quelque chose de ce chétif littérateur en herbe, mourant de faim en 93, dans ces mêmes rues de Londres qu'il devait traverser, pompeux ambassadeur, en 1822 ; c'est une pensée, vous le savez, qui ne m'a jamais quitté pendant mon dernier séjour en Angleterre. Mais le chant qui doit rester dans la mémoire de tous ne s'improvise pas comme un son balbutié à l'oreille d'un diplomate : depuis que je broche des dépêches, et que je me suis lancé dans les orages de la politique, je ne fais plus rien.

Musæ secessum scribentis et otia quærunt ;
Me mare, me venti, me fera jactat hiems.*

C. »

* Ovide a dit : *Carmina* (Tristes, liv. I, ép. I, v. 41) ; M. de Chateaubriand a dit : *Musæ*. Les muses n'ont-elles pas, en effet, présidé à la prose de l'écrivain français, presque toujours en disgrâce, aussi bien qu'aux vers du poëte latin, mort en exil ? (Note charmante de Marcellus lui-même à son texte apocryphe.)

1112 18 mai 1823.

Au comte Reinhard.

Paris, le 18 mai 1823.

N° 6

Monsieur le Comte,

J'ai reçu les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser jusqu'au N° 23 inclusivement en date du 5 de ce mois. J'ai lu avec intérêt les informations qu'elles renferment.

(Voyez pour la suite la note circulaire en date du 13 mai.)

M. le Comte Reinhard
à Francfort. [1]

1113 19 mai 1823.

A une princesse.

Il lui annonce qu'il trouve des obstacles insurmontables à son désir « Je lutterai jusqu'au dernier moment, mais j'ai peu d'espoir de vaincre. »[2]

1114 19 mai 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 19 mai 1823.

Je réponds à la hâte à deux points de votre dépêche et de votre lettre particulière (n° 94, et datée du 16).

1° La publication des papiers sur l'armement en course blesse-

1. Affaires Étrangères, Allemagne, 765, f° 182.
2. Fiche communiquée par le baron Spoelberch de Lovenjoul.

rait dans ce moment l'Angleterre, et il faut la ménager, pour qu'elle nous aide à délivrer Ferdinand.

2° Si M. Canning vous parle de la nomination du marquis de Talaru, il faut lui dire que le plan de la France et de ses alliés a toujours été d'établir un gouvernement provisoire à Madrid, pour administrer l'Espagne pendant la captivité du Roi; que les quatre grandes puissances continentales et plusieurs autres petites puissances reconnaîtront ce gouvernement et accréditeront des ministres auprès du dit gouvernement ; que nous espérons bien que l'Angleterre ne se séparera pas de nous, et qu'elle agira pour obtenir la liberté de Ferdinand, ce qui mettra fin à la guerre d'Espagne. Au reste, cette guerre n'existe déjà plus par le fait : toute l'Espagne ne reconnaît plus les Cortès. Nous avons joué un grand et beau rôle, et nous ne l'avons pas acheté trop cher au prix de quelques injures.

Non ; vous n'êtes pas nommé à Constantinople. Vous êtes jeune et il vous faut encore quelque temps de service, mais une ambassade ne peut pas vous fuir, surtout si je reste ministre des affaires étrangères; et je ne vois pas de probabilité pour que le roi confie le portefeuille à d'autres mains. Si la paix se fait promptement, comme je l'espère, je puis être longtemps où je suis ; et il faut convenir que j'ai un peu acheté ma place.

Je suis désolé du mauvais état de la santé du Roi d'Angleterre : je suis sincèrement attaché à un Prince si généreux et si noble.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.

P. S. Voici une chose importante. Lisez l'article ci-joint et portez le vous-même au Dr Stoddart ; il l'arrangera s'il le veut à sa manière. Mais dites lui que c'est maintenant dans ce sens qu'il faut pousser les choses, et que l'on peut amener promptement la paix, en dirigeant l'opinion anglaise vers le but d'une négociation amicale, pour la délivrance du Roi.

Vous voyez par les journaux et le Moniteur d'aujourd'hui que

nos affaires prospèrent en Espagne. Mina, en Catalogne, n'a plus que quelques (....?) suite. On va investir Barcelone. [1]

1115 [Mai 1823.]

A [***].

Vendredi matin.

Que voulez-vous que je réponde à un billet digne de Charenton? Je vous croyais une meilleure tête. Croyez-vous à la dépêche télégraphique sur le *retour* de Mgr le duc d'Angoulême ?

Mina est rentré en Catalogne après avoir passé à [Nipoll] où [Nomagosa] n'avait pas 300 paysans tout nuds et mal armés. Voilà ce grand exploit. Je n'ai qu'un mot à dire à toutes ces folies; la guerre n'est qu'une guerre politique aujourd'hui ; mais

1. Communication de M. de Montbron, d'après l'original autographe. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 253-5) donne le texte suivant:

« Paris, 19 mai 1824.

« Je réponds à la hâte à deux points de votre dépêche n° 94 et de votre lettre particulière.

« 1° La publication des papiers sur l'armement en course blesserait dans ce moment l'Angleterre, et il faut la ménager, pour qu'elle nous aide à délivrer Ferdinand;

« 2° Si M. Canning vous parle de notre ambasssade en Espagne, il faut lui dire que le plan de la France et de ses alliés a toujours été d'établir un gouvernement provisoire à Madrid, pour administrer l'Espagne pendant la captivité du roi; que les quatre *puissances* continentales et plusieurs autres petites *puissances* reconnaîtront ce *gouvernement* et accréditeront des ministres auprès dudit *gouvernement*. Nous espérons bien que l'Angleterre ne se séparera pas de nous, et qu'elle agira pour obtenir la liberté de Ferdinand, ce qui mettra fin à la guerre d'Espagne. Au reste, cette guerre n'existe déjà plus par le fait : toute l'Espagne ne reconnaît plus les Cortès. Nous avons joué un grand et beau rôle ; et nous ne l'avons pas acheté trop cher au prix de quelques injures.

« Vous êtes destiné à une belle carrière diplomatique, et une ambassade ne peut vous fuir, surtout si je reste ministre des affaires étrangères; et je ne vois pas de probabilité pour que le roi confie le portefeuille à d'autres mains. Si la paix se fait promptement, je puis être longtemps où je suis ; et il faut convenir que j'ai un peu acheté ma place. C. »

si par les fureurs d'une douzaine de vos amis, elle devait devenir militaire, je la ferais faire à la manière de Buonaparte avec 600 mille hommes; et dans cette France pleine de gloire et d'honneur, je trouverais à présent un million de soldats fidèles. Mettez vous bien dans la tête que je ne reculerai pas, et que désormais la cocarde blanche vaut l'autre cocarde. Calmez-vous et guérissez-vous. Je suis bien souffrant. [1]

1116 19 mai 1823.

Au comte de La Ferronays.

Paris, ce 19 mai 1823.

J'attends, Monsieur le Comte, avec la plus vive impatience le courier de Pétersbourg qui doit apporter au général Pozzo la nouvelle de la nomination d'un ambassadeur Russe auprès du gouvernement provisoire d'Espagne, pendant la captivité du Roi. Nous sommes aujourd'hui au 19 mai ; Mgr le duc d'Angoulême sera le 24 à Madrid, il sera impossible de faire partir notre ambassadeur plus tôt que le premier juin. Cet ambassadeur est choisi. C'est M. le Marquis de Talaru, pair de France. Vous connaissez la haute considération dont il jouit.

Vous verrez par les journaux qu'il n'est plus question de la guerre d'Espagne : la nation entière s'est déclarée pour nous. Nous marchons par étapes aux cris de *vive le Roi*, *au bruit des cloches*, au milieu des *réjouissances*, et nous n'avons tiré dans toute la campagne que les trois coups de canon de la Bidassoa. Mina reste seul errant dans les montagnes de la Catalogne. Les places fortes où se sont réfugiés les soldats des Cortès sont bloquées par les populations, et ouvriront leurs portes l'une après l'autre dans un temps plus ou moins long, mais qui ne peut

1. Original autographe. — Collection P. A. Chéramy.

excéder deux ou trois mois. Il est probable d'ailleurs qu'elles se rendront au gouvernement que nous allons établir et reconnaître avec l'Europe à Madrid. Le succès a dépassé de beaucoup nos espérances. Une seule difficulté reste : Comment aurons-nous le Roi ?

Il est hors de doute que les Cortès renfermeront leur prisonnier dans Cadix : s'ils l'emmenaient en Portugal, nous sommerions le Portugal de nous le rendre, et sur leur refus nous irions le chercher à Lisbonne. L'Angleterre, qui devient de plus en plus pacifique, paraît vouloir entrer en pourparlers avec nous et nos alliés, pour aviser au moyen d'obtenir la liberté de Ferdinand. Nous dirons avec nos alliés que nous ne voulons plus entendre parler des Cortès, et que nous voulons qu'on nous livre le roi purement et simplement, et à l'instant même la guerre sera finie, et nous nous retirerons d'Espagne. Mais l'Angleterre répond, avec une sorte de raison, que les Cortès, qui n'ont d'autre garantie que la personne du Roi, ne consentiront jamais à nous la livrer si nous n'entrons pas en traité avec elles ! Voilà réellement le point de la difficulté.

Au reste le gouvernement espagnol qui va s'établir à Madrid (Régence ou Junte provisoire) ne peut être qu'un gouvernement administratif qui ferait des lois et des constitutions pendant la captivité du Roi et sans la volonté de ce prince ; on voit tout juste le vice d'origine que nous reprochons aux Cortès. Nous serons tous d'accord sur ce point.

Au reste l'alliance doit être contente de la France ; vous avez vu avec quelle facilité et quelle promptitude nous avons adhéré aux vœux de l'empereur de Russie. Quand on *nous* a mal jugés, peut-être ne tenait-on pas assez compte des difficultés où nous nous trouvions par rapport à la France elle-même et à l'Angleterre. Les événements ont prouvé que notre politique allait au but et que ceux qui auraient voulu nous y voir marcher par un plus court chemin, auraient pu nous perdre. La France a trouvé le moyen d'étouffer une révolution qui menaçait de nouveau la

société tout entière, sans amener une rupture entre les puissances de l'Europe ; la France a eu le courage de se plonger avec une armée peu considérable dans le cœur de l'Espagne, ne sachant si cette Espagne ne se soulèverait pas contre elle, ni si l'Angleterre ne prendrait pas parti pour les Cortès ; le gouvernement français calomnié par les uns, soupçonné par les autres, a dédaigné tous les outrages, et a maintenu toutes les conditions de l'alliance au milieu des conspirations et de tous les embarras domestiques. Cette conduite, nous l'espérons, sera appréciée d'un prince aussi noble et aussi généreux que l'empereur Alexandre.

J'ai reçu, Monsieur le comte, vos dépêches du 22 avril et je vous prie d'agréer la nouvelle assurance de mon dévouement.

CHATEAUBRIAND.

Polignac est nommé ambassadeur en Angleterre, Talaru en Espagne [(qui est aux Pays-Bas), en Amérique ;] il sera remplacé par [ ] ou d'Agoult. M. de [ ] n'ayant pas voulu aller en Amérique sera remplacé et sera mis à la retraite. Je crois que je vous enverrai Fontenay pour premier secrétaire : Gabriac, en attendant une légation, va comme premier secrétaire à Madrid ! Voilà les principaux changements. [1]

1117 19 mai 1823.

Au baron Pasquier.

Paris, le 19 mai 1823.

J'ai reçu, Monsieur le Baron, la pièce que vous avez bien voulu m'envoyer. J'ai l'honneur de vous offrir avec mes remerciments l'assurance de ma haute considération.

CHATEAUBRIAND. [2]

1. Archives de La Ferronays.
2. Communication de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

1118 20 mai 1823.

Au baron de Vincent.

Paris, le 20 mai 1823.

L'affaire du testament de Bonaparte étant arrangée entre les divers légataires, je vous serai infiniment obligé d'écrire à M. le Prince de Metternich, afin qu'il renonce, selon l'intention de la Maison d'Autriche, aux sommes déposées dans la succession de Bonaparte, sommes indiquées dans le testament. La renonciation doit être faite entre les mains du gouverneur français par l'intervention du Ministère des affaires étrangères.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CHATEAUBRIAND. [1]

1119 21 mai 1823.

A un ministre. [2]

[Paris, 21 mai 1823.]

Mon cher Collègue,

Je vous envoie la pétition de Madame Magalon. Son mari s'adresse à moi comme à un confrère. En mettant les muses à part, je crois qu'il est de bonne politique de faire cesser les clabauderies des gens de lettres. Un peu d'indulgence fera tomber tout le pathos de ce pauvre Laborde.

Voilà une lettre de ma sœur qui vous demande une audience.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [3]

1. Copie d'une lettre particulière. — Affaires Étrangères, Autriche, 404, f° 178.
2. Le nom du destinataire manque.
3. Bibl. Nat. Fonds Français Nouv. Acq. 3533 [Coll. Desly], fol. 111. Original autographe. — L.-G. Pélissier *Lettres de divers écrivains français.* Paris, Leclerc, 1907.

1120 22 mai [1823].

A Villèle.

Du 22 mai.

Mon cher ami, Dom Miguel nous arrive avec une lettre de son père pour le Roi. J'irai demain matin prendre les ordres du Roi pour savoir ce que nous avons à faire. Le Prince débarquera à Brest, Lisbonne est déclaré *port franc* par les soins de Hyde ; c'est une grande nouvelle. Les affaires en Espagne vont aussi très bien.

Tout à vous, mon cher ami.

CHATEAUBRIAND. [1]

1121 22 mai 1823.

Au comte de Caux.

Paris, ce 22 mai 1823.

Quand vous recevrez cette lettre, monsieur le comte, vous ne serez plus qu'à quelques journées de Madrid. Je vais entrer avec vous dans de dernières explications.

Je vous ai dit que le plan original a été un peu altéré. Au lieu d'instituer le conseil de Castille seul, on assemblera les membres, autant que faire se pourra, des divers conseils qui administrent l'Espagne. Ces membres choisiront chacun dans leur conseil deux commissaires, lesquels éliront à leur tour une régence composée de cinq membres. Ceux-ci sont à peu près désignés. C'est le duc de l'Infantado, président, le duc de San-Carlos, un archevêque, le baron d'Eroles, à moins qu'il ne préfère être ministre de la guerre ; le cinquième membre est encore inconnu.

1. Communication de M. le comte de Villèle.

Ici naîtront des difficultés. Le duc de l'Infantado voudra-t-il accepter ? Le trouvera-t-on à Madrid ? Il est timide en politique. Les membres de la junte actuelle n'auraient-ils pas des prétentions ? M. d'Ero est nommé ministre des finances, et il est probable qu'il sera satisfait. Calderon est vieux et sans ambition ; mais le vieil Eguia, qu'en ferez-vous ? Son nom effarouche tout le côté modéré de l'Espagne ; on ne peut guère le mettre dans la régence. Il faudrait lui trouver quelque grande place honorifique. Les ministres de la régence nous ont été presque tous désignés par le roi Ferdinand : c'est le baron d'Eroles pour la guerre (on ne le dit pas propre à cet emploi) ; M. d'Ero pour les finances ; M. de Casa-Irujo pour les affaires étrangères : celui-ci est à Paris et va partir ; don Garcias pour ministre des grâces et de la justice.

La régence ne peut être et ne doit être qu'administrative. Si elle faisait des lois et des constitutions dans l'absence du roi, elle tomberait dans le vice des Cortès.

Pourtant la régence doit faire deux choses aussitôt qu'elle sera installée, lesquelles choses doivent avoir force de loi, parce que la nécessité les commande. Elle doit faire des emprunts à l'étranger, car elle se trouverait sans finances ; elle doit reconnaitre tous les traités qui ont été faits par les Cortès avec des puissances étrangères. Car les tiers ne peuvent jamais perdre leurs droits. Ce sera d'ailleurs une excellente politique, et l'Angleterre en sûreté pourra être plus facilement amenée à reconnaitre elle-même la régence.

Je vous ai dit, monsieur le comte, que toute l'Europe continentale reconnaitra la régence et enverra ses ambassadeurs à Madrid. L'Autriche est déjà prête ; nous aurons dans quelques jours les désignations des cours de Berlin et de Pétersbourg. Rome, Naples et la Sardaigne se joindront aux cours alliées, et j'espère que l'Autriche déterminera les petits États d'Allemagne à imiter son exemple. Plus le corps diplomatique sera nombreux, plus l'impression sera grande sur l'esprit des peuples ; et il sera

impossible que l'Angleterre se tienne longtemps dans l'isolement auprès de Ferdinand et de ses geôliers : il y a une force morale qui entraîne tout et qui vaut mieux que des armées.

Le roi a désigné M. de Talaru, pair de France, pour être son ambassadeur auprès de la régence espagnole pendant la captivité du roi Ferdinand. Il aura pour premier secrétaire de légation M. de Gabriac. J'écrirai à M. de Flavigny pour lui apprendre à quel emploi Sa Majesté le destine. Quant à vous, monsieur le comte, vous allez être nommé ministre ; mais le roi désire que vous restiez auprès de M. de Talaru tant que vous pourrez lui être utile.

M. le marquis de Mata-Florida et le reste de la régence d'Urgel sont arrivés à Paris.

Si M. le duc d'Angoulême vous le permettait, vous pourriez mettre cette lettre sous ses yeux.

Je vous prie de la communiquer à M. de Martignac.

Croyez, monsieur le comte, etc.

CHATEAUBRIAND. [1]

1122 22 mai 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 22 mai 1823.

Je n'ai rien à vous mander aujourd'hui que la continuation des bonnes nouvelles d'Espagne. Tâchez de découvrir les intentions de M. Canning, s'il en a. Il paraît certain qu'il voudrait sortir de la position difficile où il s'est placé, et se mêler *diplomatiquement* à l'affaire d'Espagne. D'après des propos échappés à sir Charles Stuart, M. Canning entrevoit un arrangement avec nous et les alliés, si on pouvait sauver son amour-propre. Or, il n'y a

1. *Congres de Vérone.*

rien de si aisé que de lui présenter la transaction sous le point de vue le plus honorable pour lui. Voici la chaîne du raisonnement.

Le gouvernement anglais a cru devoir ne pas se séparer des Cortès, tant qu'il a cru qu'elles avaient pour elles le vœu de la nation espagnole : Or il est démontré aujourd'hui que l'immense majorité de cette nation rejette la constitution des Cortès. Il est encore prouvé que le Roi ne l'a signée que par force, et qu'il ne laisse échapper aucune occasion de faire connaître ses sentiments aux alliés. Alors, pour qui l'Angleterre se déclarerait-elle ? pour une constitution qui est rejetée du roi et du peuple ? Donc l'Angleterre ayant reconnu par les faits cette vérité, n'est plus obligée d'adhérer aux Cortès ; et comme, d'un autre côté, son intérêt est que la paix règne en Europe et que les Français se retirent de l'Espagne, il est clair qu'elle peut déclarer aux Cortès qu'elle est dans l'impossibilité de les soutenir : elle doit leur dire encore qu'elle ne souffrira pas qu'elles emmènent le Roi hors d'Espagne ou qu'elles le retiennent dans Cadix, ce qui exposerait la paix continentale pour l'intérêt particulier des membres qui composent les Cortès. Quant à ces Cortès, on leur fera un pont d'or pour relâcher le Roi, et on leur accordera les conditions les plus favorables. L'Angleterre jouerait alors un rôle superbe : elle interviendrait pour finir toute cette affaire d'Espagne ; elle obtiendrait la liberté du Roi, et pourrait en même temps stipuler pour les libertés des peuples. Elle viendrait se réunir à Madrid à ses alliés, et ne serait plus seule gardienne, et pour ainsi dire geôlière, d'un Roi captif entre les mains de quelques factieux.

Vos collègues ont dû parler sur ce ton à M. Canning. Sondez le terrain, et voyez ce qu'il y a à faire ; je crois que vous trouverez M. Canning favorablement disposé.

M. de Talaru partira le 1er juin pour Madrid. Le Duc de San Carlos, que nous avons fait venir de Genève, consent à faire partie de la Régence. Il paraît que l'Infantado et le Duc San Fernando sont à Madrid : ainsi voilà les membres de notre

Régence à peu près trouvés. C'est une grande et importante chose. La Providence est de toutes parts pour nous.

Vous avez un ambassadeur : c'est le Prince de Polignac. Mais gardez le secret ; il faut que sa nomination ne soit officiellement connue que quand la session parlementaire sera close. Si M. Canning vous en parle, vous pouvez lui dire que vous présumez cette nomination, mais que vous n'en avez aucune certitude officielle. Le mieux est de n'en pas parler du tout.

Le général Pozzo a envoyé son secrétaire de légation à Londres. Il est probable que c'est pour négocier avec le gouvernement anglais à peu près dans le sens dont je viens de vous parler. Le général Pozzo et le Baron Vincent m'avaient annoncé leur visite pour ce matin. Ils ne sont pas encore venus et ne viendront peut-être pas. Ils voulaient, je crois, me parler des démarches qu'ils font à Londres.

Il paraît que votre famille va vous voir en Angleterre. Je vous en fais mon compliment.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [1]

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. de Montbron. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 59-61) donne le texte suivant :

« Paris, 22 mai 1823.

« Tâchez de découvrir les intentions de M. Canning, s'il en a. Il paraît certain qu'il voudrait sortir de la position difficile où il s'est placé, et se mêler *diplomatiquement* à l'affaire d'Espagne. D'après des propos échappés à sir Ch. Stuart, M. Canning pencherait pour entrer en arrangement avec nous et les alliés, si on pouvait sauver son amour-propre. Or, il n'y a rien de si aisé que de lui présenter la transaction sous le point de vue le plus honorable pour lui. Voici la chaîne du raisonnement.

« Le gouvernement britannique a pensé ne pas devoir se séparer des Cortès, tant qu'il a cru qu'elles avaient pour elles le vœu de la nation espagnole. Or, il est démontré aujourd'hui que l'immense majorité de cette nation rejette la constitution des Cortès. Il est encore prouvé que le roi ne l'a signée que par force, et qu'il ne laisse échapper aucune occasion de faire connaître à ses alliés ses sentiments à ce sujet. Alors, comment l'Angleterre se déclarerait-elle favorable à une constitution rejetée à la fois du roi et du peuple ? Ces faits une fois reconnus, elle n'a plus de motifs d'adhérer aux Cortès ; et comme, d'un autre côté, son intérêt est que la paix règne en Europe et que les Français se retirent de l'Espagne, il est

1123 26 mai 1823

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 26 mai 1823.

Je n'ai rien à vous dire aujourd'hui. Nous attendons d'heure en heure la nouvelle de l'entrée à Madrid. Tout va miraculeusement pour nous dans ce pays, mais il ne faut pas se dissimuler que rien n'est fini tant que nous n'avons pas le Roi. Comment l'avoir? C'est là la difficulté, et c'est en cela que l'Angleterre si elle était sage pourrait avoir une influence immense Sir Henry Wellesley[1] m'a parlé sur ce point de la part de Canning; mais tout a été vague et sans conclusion. Mon opinion est qu'on n'aura le Roi que par un coup monté à Séville ou à Cadix. Ne pourriez-vous trouver à Londres quelques-uns de ces hommes entrepre-

clair qu'elle peut déclarer aux Cortès qu'elle est dans l'impossibilité morale de les soutenir: elle doit leur dire encore qu'elle ne souffrira jamais qu'elles emmènent le roi hors de l'Espagne, ou qu'elles le retiennent en otage dans Cadix, ce qui exposerait la paix du continent pour l'intérêt particulier des membres qui composent les Cortès. Quant à ces Cortès, on leur ferait un pont d'or pour relâcher le roi, et on leur accorderait les conditions les plus favorables. L'Angleterre jouerait, dans ce cas, un rôle superbe : elle interviendrait pour finir toute cette affaire d'Espagne; elle obtiendrait la liberté du roi, et pourrait en même temps stipuler pour la liberté des peuples. Elle viendrait se réunir à Madrid à ses alliés, et ne serait plus seule gardienne, et pour ainsi dire geôlière, d'un roi captif entre les mains de quelques factieux.

« Vos collègues ont dû parler sur ce ton à M. Canning. Pozzo et M. Vincent ont envoyé, pour le même objet, chacun un secrétaire de légation à Londres. Sondez le terrain et voyez ce qu'il y à faire.

« Le duc de *San-Carlos*, que nous avons fait venir de Genève; les ducs de l'*Infantado* et *San-Fernando*, qui sont à Madrid, voilà notre régence à peu près trouvée. C'est une grande et importante chose.

« Vous avez un ambassadeur : c'est Jules de Polignac. Mais gardez le secret; il faut que sa nomination ne soit connue que quand la session parlementaire sera close. Si M. Canning vous questionne, vous pouvez lui dire que vous présumez cette nomination, mais que vous n'en avez aucune certitude. Le mieux est de n'en pas parler du tout.

« Je suis désolé du mauvais état de la santé du roi d'Angleterre; je suis sincèrement attaché à ce prince si généreux et si noble. C. »

1. Plus tard lord Cowley.

nants si communs dans ce pays, qui pourraient l'enlever pour un ou deux millions ? Songez à cela.

J'ai lu l'article ; je le trouve assez bon, il n'a pas osé aller plus loin, et cela me semble assez prudent pour un premier article.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [1]

1124 26 mai 1823.

Au comte de La Ferronays.

Votre lettre et votre dépêche du 5 de ce mois me sont arrivées le 25. Vous aurez vu, Monsieur le Comte, par l'arrivée de M. Billecocq et par les lettres que je vous ai écrites depuis par diverses occasions, que j'ai fait précisément ce que vous vouliez et que je vous ai écrit moi-même aussi souvent que cela m'a été possible. Ma dépêche d'aujourd'hui vous instruira des principaux faits. Dans cette lettre particulière je vous dirai des choses plus intimes. Je suis très peu content du cabinet de Vienne. Après avoir agi avec une loyauté peu ordinaire dans les rapports politiques, après avoir adhéré en tout à l'alliance, on a méconnu cette conduite, et pour des soupçons, des craintes, des jalousies, on a

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. de Montbron. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 269-70) donne le texte suivant :

« Paris, 26 mai 1823.

« Je n'ai rien à vous dire aujourd'hui ; il ne faut pas se le dissimuler, rien n'est fini tant que nous n'aurons pas le roi. Comment l'avoir ? C'est là la difficulté ; et c'est en cela, je le répète, que l'Angleterre pourrait avoir une influence immense. Sir Henry Wellesley m'a dit quelque chose sur ce point de la part de M. Canning ; mais tout cela a été vague et sans conclusion. Mon opinion est qu'on n'aura le roi que par un coup monté à Séville ou à Cadix. Ne pourriez-vous trouver à Londres quelques-uns de ces hommes entreprenants si communs dans ce pays, qui l'enlèveraient pour un ou deux millions ? Songez à cela. C. »

retardé la grande mesure de l'envoi des ambassadeurs à Madrid; mesure qui exécutée à la fois pourrait amener le dénouement subit de cette grave affaire d'Espagne. M. de Metternich a toujours vu des constitutions cachées, des arrière-projets de notre part. On a épié les articles de journaux pour découvrir nos desseins secrets; et par une singulière contradiction autant on a d'abord craint nos revers, autant on a semblé craindre nos succès. J'espère que l'Empereur est trop magnanime pour avoir partagé toutes ces inquiétudes; en trois mots voilà tout notre plan : établir à Madrid une régence *administrative* composée autant que cela se pourra des personnes le plus considérables, telles que l'Infantado, le duc de San Lorenzo, un archevêque [, San Carlos], — reconnaître cette régence et tenir dans cette position jusqu'à la délivrance du Roi. Je vous ai déjà mandé tout cela. Je vous le répète pour mieux vous pénétrer de ce que vous avez à dire. Au reste notre position est bien changée. Nous sommes désormais redevenus une nation. Nous avons cent mille hommes qui se battent avec la cocarde blanche et nous devons compter en Europe.

Je suppose que M. Billecocq vous sera arrivé le 6 ou le 7, que vous m'aurez expédié un courrier vers le dix ou le douze, et que ce courrier m'arrivera le 28 ou le 30, c'est-à-dire dans trois ou quatre jours. Puisse-t-il m'apporter la nouvelle de la nomination de l'ambassadeur à Madrid !

Croyez, Monsieur le Comte, à tout mon dévouement.

CHATEAUBRIAND.

Paris, 26 mai 1823.

Lundi, 8 heures du soir. [1]

1. Archives de La Ferronays.

1125 26 mai 1823.

A la duchesse de Duras.

Lundi, 26 mai 1823.

J'espère. Je meurs de travail et de fatigue. J'ai passé encore cette nuit, mais j'ai fait quelque chose de si bon, de notre note, que le Conseil en a senti la valeur. Elle part ce soir. Mais je ne puis encore aller vous voir ce matin. Pardonnez, et à demain. [1]

1126 26 [mai 1823].

A [***]

Vous avez vu la lettre de L'Abisbal. On prétendait qu'après cette lettre il avait été arrêté par les officiers de son état major et que le chef de cet état major avait écrit à son tour à Mgr le duc d'Angoulême. Il n'y a pas un mot de tout cela. L'Abisbal ayant été repoussé par M. le Duc qui n'a pas voulu écouter ses ridicules propositions s'est retiré. La dépêche telégraphique arrivée aujourd'hui annonce que notre avant-garde est entrée à Madrid le 23. Le duc devait y faire son entrée le lendemain 24.

Je ferai ce que vous voudrez pour Ouvrard; mais je suis accablé de courriers partant et arrivant. [2]

Lundi soir 26.

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 239. — Collationné sur l'original autographe.
2. Original autographe. — Collection Chéramy.

1127 27 mai 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 27 mai 1823.

Je vous remercie de m'avoir un moment arraché à tout ce *farrago* de dépêches, et à mon cabinet des boulevards, pour me faire encore une fois promener avec vous dans les Cyclades : vous dites vrai : la Grèce apparaît toujours comme un de ces cercles éclatants qu'on aperçoit en fermant les yeux... *O ubi campi ?...* Quand retrouverai-je les lauriers-roses de l'Eurotas et le thym de l'Hymette ? Là je n'entendais que le bruit des vagues du Pirée vers le tombeau détruit de Thémistocle, et le murmure des lointains souvenirs !!!...

Revenons à l'Archipel. Je ne négligerai rien, je vous jure, pour que votre projet et vos chiffres triomphent des lenteurs nonchalantes, des demi-concessions et des affirmations négatives des bureaux. Que ne puis-je enrichir ces îles, que nous avons vues, vous et moi, si pauvres ! *Arva beata, divites et insulas*, comme disait Catulle ; ce profane Catulle, si vrai poëte, que Fénelon a cité, comme je le cite moi-même, dans son admirable lettre à Bossuet sur l'Orient ! Relisez-la, pour oublier un instant les affaires, et même M. Canning.

CHATEAUBRIAND. [1]

1. Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 272-3. — Marcellus ajoute ceci, en note :

« M. de Chateaubriand, qui gardait copie de presque toutes ses lettres, a remanié celle-ci dans ses *Mémoires d'outre-tombe* ; mais la révision et la paraphrase de 1839 lui ont ôté beaucoup de sa primitive simplicité. »

Marcellus fait ici allusion au chapitre des *Mémoires d'Outre-Tombe* où Chateaubriand rappelle brièvement son voyage en Orient, et à la page où il se demande : « Voudrais-je revoir ces contrées lointaines ? » (édition Biré, II, 541). Cependant je me demande si ce n'est pas Marcellus qui a composé cette lettre de Chateaubriand d'après les *Mémoires* eux-mêmes. Ce serait, certes, fort curieux ; mais avec Marcellus, on doit s'attendre à tout.



1228 27 mai 1823.

Au comte de La Ferronnays.

Paris, 27 mai 1823.

Le jour même que vos lettres et vos dépêches, monsieur le comte, m'arrivèrent par M. de Cussy, qui me les apportait de Berlin, un courrier de Vienne me remit des dépêches de M. de Caraman, et une lettre du prince de Metternich. Je reviendrai bientôt sur vos propres dépêches.

Il y avait deux dépêches de M. de Caraman : l'une sur les affaires générales et disant positivement que le prince de Metternich allait envoyer à M. Brunetti des instructions pour Madrid ; l'autre était relative à la réclamation officielle de Naples, que l'on regardait comme la chose la plus juste, la plus simple, et comme devant être du plus grand secours aux alliés. La première dépêche était remplie d'éloges de la conduite de la France et de choses flatteuses pour moi. La lettre du prince de Metternich contenait les mêmes éloges, particulièrement sur le dernier discours que j'ai prononcé à la chambre des pairs ; le prince finissait par me dire un petit mot en passant sur l'affaire de Naples, qu'il regardait *comme de simple forme*.

M. l'ambassadeur de Naples me demanda une conférence avec les représentants des trois cours alliées. Cette conférence eut lieu. Le prince de Castelcicala nous lut une longue note, et exhiba de pleins pouvoirs du roi de Naples, en vertu desquels il était autorisé à se rendre à Madrid pour entrer dans la régence et y sanctionner tout ce qui serait fait par cette régence.

Tout prévenu que j'étais par la première lettre de M. de Caraman, je ne revenais pas de ma surprise. Il m'était presque impossible d'imaginer qu'un vieux roi qui chasse à Vienne au lieu de gouverner ses États, et dont la capitale est occupée par des troupes autrichiennes, vînt déclarer que l'Espagne était à lui en cas de mort de la famille royale d'Espagne ; que la France avait

fait tant de sacrifices pour mettre M. le duc d'Angoulême et cent mille soldats français sous le sceptre du prince de Castelcicala. Je me contins cependant. Il fut convenu qu'on s'assemblerait le lendemain, que chacun ferait une réponse, et que l'on dresserait un protocole de toute l'affaire.

La séance fut assez vive. Le prince de Castelcicala fut extrêmement aigre, et il alla jusqu'à manifester ouvertement le désir que les trois grandes puissances continentales n'envoyassent pas leurs agents diplomatiques à Madrid. J'avais fait dans la nuit une réponse assez longue, où je démontrais jusqu'à l'évidence non seulement les inconvénients, mais les dangers d'une intervention qui pouvait suspendre une entreprise qui, selon moi, pouvait et devait avoir les plus heureux résultats. M. le baron de Vincent, frappé de la force de ma note, dit qu'elle était d'une nature si grave, qu'il ne pouvait plus, si elle restait telle qu'elle était, faire partir M. Brunetti pour Madrid, et qu'il serait obligé de demander de nouveaux ordres à Vienne. Comme il ne faut pas que les mots arrêtent les choses, je dis à M. le baron de Vincent que je ne mettrais rien du tout au protocole s'il le voulait ; il insista pour que j'y consignasse quelque chose, et, d'accord avec lui et les autres ambassadeurs, je la réduisis aux termes où vous la verrez au protocole ; mais je vous envoie la note originale, dont le général Pozzo m'a demandé aussi une copie. Je ne doute point que l'excellent esprit de l'empereur et de son cabinet ne soit frappé de toutes les impossibilités des prétentions de la cour de Naples et des dangers manifestes que ces prétentions nous auraient fait courir si elles nous avaient fait retarder l'envoi de nos ambassadeurs à Madrid.

Et vous remarquerez que je n'ai pas même tout dit dans la note ; car il n'est pas clair aux yeux des Espagnols que la couronne soit dévolue au roi de Naples si la famille royale d'Espagne venait tout à coup à manquer. Il n'est pas du tout prouvé par la loi des Espagnes que les femmes n'héritent pas ; et dans ce cas la princesse de Lucques et son fils arrivent avant la branche de

Naples : tout cela est pitoyable. Le prince de Castelcicala m'avait fait l'aveu qu'il avait parlé de cette affaire à l'Angleterre. « Eh bien ! lui dis-je, vous aurez été bien reçu ; car elle doit être charmée de tout ce qui pourrait amener des divisions dans l'Alliance. — Non, me répondit-il, car elle veut que ce soit la maison de Bragance qui règne en Espagne ; ainsi elle n'est pas pour notre intervention. » Je contai cela à sir Charles Stuart, qui me dit : « Eh bien ! s'il vous a dit cela de *nous*, voilà ce qu'il est venu me dire de *vous*, en nous invitant à l'appuyer. Il faut, m'a-t-il dit, *défranciser* cette affaire d'Espagne. » Et c'est le ministre d'un Bourbon qui parle ainsi, quand notre sang coule pour un Bourbon, et que l'héritier de la branche aînée de cette famille s'expose pour la cause de toutes les monarchies de l'Europe aux balles des soldats des Cortès ou au poignard des assassins.

Le bon génie l'a emporté sur celui de la discorde ; un autre petit protocole a été dressé en même temps que l'autre ; on y a fixé les bases d'après lesquelles nous envoyons nos agents diplomatiques à Madrid. On n'y a laissé rien de douteux, rien de sujet à contestation ; le protocole a été signé par les représentants des quatre grandes cours. En conséquence, le marquis de Talaru est parti ce matin même pour Madrid, et MM. Brunetti et Bulgari partiront à la fin de la semaine. M. de Talaru est nommé ambassadeur auprès du roi Ferdinand, et accrédité comme tel auprès de la régence d'Espagne et des Indes pendant la captivité du roi. Quant à la question de Naples, vous voyez qu'elle est renvoyée à l'époque où nous connaîtrons le sentiment des cabinets de Pétersbourg et de Berlin ; et je ne doute pas que ce sentiment ne soit conforme à celui que j'ai exprimé au nom du roi dans ma note.

Le malheur des distances, monsieur, est que cette affaire, sur laquelle je vous écris si longuement, sera oubliée, ou n'aura plus qu'un faible intérêt lorsque je recevrai votre réponse. Les événements auront marché, la scène aura changé ; nous en serons à d'autres combinaisons et d'autres actions. Dans ce moment nous

voilà arrivés au second acte du drame. Si jusqu'ici, au milieu d'une marche militaire, quelques irrégularités ont été commises, si dans des proclamations et des actes il y a eu quelque chose de trop ou quelque chose d'oublié, maintenant tout va marcher correctement. Nos agents établis à Madrid agiront de concert d'après les conventions stipulées dans le protocole.

Vous verrez par les journaux que deux colonnes mobiles marchent sur Badajoz et Séville. Nous sommes persuadés que les Cortès n'attendront pas nos soldats, et qu'elles emmèneront leur royal prisonnier à Cadix. On dit que l'île de Léon n'est pas en état de défense, et que les Cortès manquent d'une garnison assez nombreuse pour l'occuper. Si Bordesoulle peut s'y jeter, Cadix ne tiendra pas longtemps. Buonaparte n'y put jamais pénétrer, et c'est ce qui l'empêcha de se rendre maître de Cadix.

Nous envoyons douze mille hommes de réserve à M. le duc d'Angoulême. Il en restait à peu près autant dans les dépôts ; de sorte qu'au commencement de juillet l'armée aura reçu un renfort de vingt-quatre à vingt-cinq mille hommes. Nous aurons de plus, si cela est nécessaire, les quarante mille hommes de la conscription. J'ai admiré ce que vous a dit l'empereur sur la nécessité de nous créer une réserve pour alimenter notre armée. Nous sommes persuadés que s'il y a un cabinet en Europe qui se réjouisse de notre résurrection militaire, c'est celui de Saint-Pétersbourg. L'empereur est un prince trop généreux, son pays est trop puissant, pour avoir jamais à craindre de nous voir remonter au rang dont nos malheurs nous avaient fait descendre. Nous redevenons le boulevard naturel de l'Europe contre la puissance de l'Angleterre.

Pour moi, monsieur, je vous avoue que je suis bien fier, pour ma part, de la petite place que j'ai eue et que j'occupe dans ces grands événements. Je vous prie de dire à l'empereur combien je suis touché et reconnaissant de sa bienveillance. Dites-lui que je l'en remercie.

Que nous fallait-il ? Un gouvernement royaliste à Madrid, tel

quel, le meilleur possible, avec lequel nous pussions combattre les Cortès et parler au nom des Espagnols. Quand les alliés vinrent à Paris, en 1814, ils n'hésitèrent pas à regarder le sénat comme un gouvernement : pourquoi? Parce qu'il fallait marcher, agir, frapper un coup. Aujourd'hui nous avons à Madrid les premiers hommes de l'Espagne, des hommes honorables de toutes les façons, et nous hésiterions à les reconnaître quand ils exposent leur fortune et leur vie? En vérité, il faudrait ignorer profondément les affaires humaines, ne rien entendre aux révolutions, et ne savoir pas surtout comment on les finit. Vous avez dû recevoir un courrier que la régence envoie à Pétersbourg pour notifier son existence; elle va vous envoyer aussi un ambassadeur. Le duc de San-Carlos est arrivé ici aujourd'hui en cette qualité, et nous allons le reconnaître : le gouvernement des Cortès n'existe plus pour nous; et puisque nous avons notre ambassadeur auprès de la régence, il est tout simple qu'elle ait le sien auprès de nous. Nous supposons que l'alliance en fera autant; cela découle du principe.

Ainsi, monsieur le comte, vous voyez que l'affaire de l'Espagne n'est plus qu'une affaire *de temps*; elle se réduit à ceci : combien de jours Cadix sera-t-il bloqué sans ouvrir ses portes?

Il ne peut rien nous arriver dans l'intérieur de l'Espagne; il n'y a pas trace de résistance un peu sérieuse, et l'arrivée de nos agents diplomatiques va donner un nouvel élan à la nation. L'Angleterre est singulièrement vexée de cette mesure, que j'ai toujours regardée comme décisive; les journaux anglais font de longs commentaires, et sir Charles Stuart est encore venu ce matin me parler, avec un chagrin mal dissimulé, de cette résolution des Cours. Je lui ai dit en riant : « Eh ! sir Charles, faites comme nous : reconnaissez la régence, et que Sir William A'Court revienne rejoindre ses amis, et cesse de boire de cette mauvaise eau des citernes de Cadix. »

Vous voyez, monsieur le comte, que je n'épargne pas les lettres. Je me suis aperçu que les dépêches des bureaux ren-

daient mal mes idées. C'est un courrier du général Pozzo qui vous portera ce paquet. Je vous expédierai M. de Fontenay dans le courant de la semaine prochaine. J'espère que vous vous accoutumerez à ma mauvaise écriture.

CHATEAUBRIAND. [1]

1129 29 mai 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 29 mai 1823.
Une heure et demie après midi.

Je reçois votre lettre et votre dépêche du 26 et le P. S. du 27 au soir. Nous ne croyons pas ici à *toute* l'étendue de ces bonnes nouvelles, mais nous croyons que nous touchons au dénoûment. Une chose immense c'est d'avoir trouvé à Madrid l'*Infantado*, qui a vu Mgr le duc d'Angoulême, et qui accepte la présidence qu'on va former. La défection d'Abisbal est aussi très-certaine, mais elle n'a pu produire son fruit immédiatement. Nous ne savons que par l'Angleterre ce qui se passe à Séville. En tout, vous pouvez regarder la chose comme *à peu près* finie. Il dépend de l'Angleterre de mettre un terme à cet *à peu près*, en réclamant à Séville la liberté du Roi. Son rôle sera encore superbe, mais elle n'a plus qu'un moment à le jouer : car, si elle ne veut pas se mêler de la fin, la fin arrivera sans elle.

Oui, j'aime l'Angleterre et son gouvernement. Je suis prêt à me réunir au Cabinet britannique pour établir la paix et une sage liberté en Espagne. Mais pourquoi ce Cabinet ne connaît-il pas mieux ses amis et ses intérêts ? Pourquoi ne profite-t-il pas du dernier moment qui lui reste pour se réunir aux alliés et empêcher la prolongation de l'agonie de la fraction des Cortès en Espagne ?

1. *Congrès de Vérone.* — Voir, plus loin, page 269, la lettre *1148* des 10 et 13 juin 1823.

Qu'il parle à Séville, qu'il dise un mot ferme, et Ferdinand revient à Madrid, et tout est fini.

Je vous envoie copie de la dépêche télégraphique que je reçois à l'instant : donnez-la à Stoddart.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [1]

1130 [Fin mai 1823.]

A Madame Récamier.

Dimanche matin.

J'ai écrit ce matin pour votre reine. Le conseil qui a lieu le mardi est avancé d'un jour et aura lieu demain lundi. C'est deux jours sans vous voir, en comptant celui-ci ; c'est bien long ! Demain je vous écrirai et surtout parce qu'hier vous étiez un peu

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. de Montbron. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 276-7) donne le texte suivant :

« Paris, 29 mai 1823.

« Je reçois votre lettre du 27 au soir. Nous ne croyons pas ici à toute l'étendue de ces bonnes nouvelles, que nous ne savons encore que par Londres. Mais, comme vous, nous croyons que nous touchons au dénoûment. Une chose excellente, c'est d'avoir trouvé à Madrid l'*Infantado*, qui a vu monseigneur le duc d'Angoulême, et qui accepte la présidence de la régence qu'on va former. La défection d'Abisbal est aussi très-certaine ; mais elle n'a pu produire son fruit immédiatement. En tout, vous pouvez regarder la chose comme *à peu près* finie. Il dépend de l'Angleterre de mettre un terme à cet *à peu près*, en réclamant à Séville la liberté du roi. Son rôle sera encore superbe ; mais elle n'a plus qu'un moment pour le jouer : car, si elle ne veut pas se mêler de la fin, la fin arrivera sans elle.

« Oui, j'aime l'Angleterre et son gouvernement. Je suis prêt à me réunir au cabinet britannique pour établir la paix et une sage liberté en Espagne. Mais pourquoi ce cabinet ne connaît-il pas mieux ses intérêts et ses amis ? Pourquoi ne profite-t-il pas du dernier moment qui lui reste pour couper court à cette agonie de la faction des Cortès en Espagne ? Qu'il parle à Séville ; et, sur un mot ferme, Ferdinand revient dans sa capitale et tout est fini. C. »

en train d'être triste. Je ne souhaite que votre joie et tous les biens : ceux que j'ai et ceux que je n'ai pas ! [1]

1131 31 mai 1823.

Au comte de La Ferronays.

Paris, ce 31 mai 1823.

Vous verrez, Monsieur le Comte, par les journaux ci-inclus, que nous avons fait de grands progrès, même depuis la dépêche que je vous ai envoyée par courrier extraordinaire le de ce mois.

Mgr le duc d'Angoulême est entré à Madrid : une régence a été nommée par les conseils de Castille et des Indes, qui sont les deux grandes autorités légales pour l'Espagne et l'Amérique. Les choix sont excellents ; les cinq membres sont : le duc de l'Infantado, président du conseil de Castille ; le duc de Montemar, président du conseil des Indes ; l'évêque d'Ossuna, prélat plein de lumières et de vertus ; le baron [d'Eroles] membre de l'ancienne régence d'Urgel et qui représente toutes les armées royalistes espagnoles dans la Régence ; et M. Calderon, ancien secrétaire du conseil des Indes, et membre de la junte provisoire qui a accompagné Mgr le duc d'Angoulême à Madrid.

Cette régence n'est que purement administrative, et ne veut pas être autre chose. Elle va nommer des ministres, et l'Espagne va retrouver tout à coup un gouvernement avec lequel tout pourra marcher.

Le Marquis de Talaru, nommé ambassadeur de France auprès du roi Ferdinand, et accrédité comme tel auprès de la Régence pendant la captivité du Roi, partira lundi prochain 2 juin pour se rendre à son poste à Madrid.

Ainsi, Monsieur le Comte, nous accomplissons religieusement tout ce que nous avons promis. Mais il est bien malheureux que

1. *Souvenirs... Récamier*, t. II, p. 21.

des lenteurs, que je ne m'explique pas, aient retardé la nomination des ambassadeurs des cours alliées auprès de la Régence à Madrid. Si on avait pu arriver en même temps comme je l'espérais, la nomination de la Régence et le départ des ambassadeurs de l'Alliance pour résider auprès de cette Régence, l'effet eût été tel que Ferdinand eût peut-être été mis, avant quinze jours, en liberté, même par l'Angleterre. Je ne doute pas que les cours alliées n'envoient à Madrid leurs agents diplomatiques; mais ils arriveront successivement; mais nous aurons commencé par être seuls ; or ce n'est plus cela. Il y a en politique, comme à la guerre, des moments, des circonstances qui font tout le succès, quand on sait en profiter. J'aurais retardé le départ du Marquis de Talaru si cela m'eût été possible, mais l'Infantado a déclaré qu'il n'acceptait la présidence de la Régence que sur l'assurance que notre ambassadeur et ceux des puissances alliées se rendraient immédiatement à Madrid. Le duc de l'Infantado est un trop grand personnage, et son nom en tête d'une Régence est d'un trop grand poids en Europe, pour ne pas lui rendre à l'instant confiance pour confiance.

Au reste, Monsieur le Comte, votre courrier, que j'attends à chaque moment, m'apportera sans doute l'agréable nouvelle de la nomination du ministre russe à Madrid. La Prusse a déjà désigné le sien, c'est M. [ ]. M. Brunetti est ici à moitié nommé et attendant ses derniers ordres de Vienne. Avec de la patience et du temps on vient à bout de tout. Quoique un événement puisse tout à coup délivrer le roi Ferdinand et finir l'affaire, il faut toujours agir comme si elle devait être plus longue, et suivre un plan et une marche uniforme et déterminée. Le ciel jusqu'ici a fait des miracles, mais les miracles peuvent s arrêter et les moyens humains doivent prendre leur place.

Je ne néglige, Monsieur le Comte, aucune occasion de vous écrire. Je profite aujourd'hui d'un courrier qui part pour Berlin et, de Berlin... [1]

1. Archives de La Ferronays.

1132 31 mai 1823.

Au marquis de la Maisonfort.

N° 10

Paris, 31 mai 1823.

Circulaire relative à l'entrée de Mgr le Duc d'Angoulême à Madrid.

Commence par ces mots :

« L'entrée de Mgr. le Duc d'Angoulême à Madrid était vivement désirée par les habitants...

Et se termine ainsi :

... « pour établir une régence avec laquelle il pût concerter les moyens de rendre au Roi sa liberté et de sauver l'État. » [1]

1133 [Juin 1823.]

A Madame de Custine.

Je vous répondrais bien sur votre M. de Tripoli, si je me souvenais de quoi il est question. Dites toujours que je ferai tout ce que je pourrai, et cela est vrai, puisque c'est vous qui demandez ou plutôt qui ordonnez. Me voilà un peu débarrassé. Attendez-vous à ma visite.

Jeudi matin.

Madame de Custine. [2]

1. Affaires Étrangères, Toscane, 64, f° 254.
2. Chédieu de Robethon *op. cit.*, p. 239.

1134 2 juin 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 2 juin 1823.

Je vous dirai, en grande confidence, que nos alliés du continent inquiétés et jaloux de nos succès, mettent des entraves à la réunion d'un corps diplomatique près de la Régence à Madrid; c'est le prince de Metternich qui est l'âme de cette intrigue ; et il se sert du Roi de Naples, pour entraver notre marche et contrarier notre plan. Celui-ci élève donc tout à coup des prétentions comme héritier direct de la couronne d'Espagne, et il veut que tout se fasse en son nom : rien ne sera légitime, s'il n'a d'abord reconnu cette légitimité, pas même la régence actuelle. Gardez tout cela dans le plus profond secret. Ne laissez rien voir à vos collègues ; seulement épiez les paroles qui pourraient jeter quelques lumières sur ces ténébreuses menées du prince Metternich, auxquelles l'Angleterre pourrait bien n'être pas étrangère. J'espère toujours que les événements iront si vite que la malveillance n'aura pas le temps d'arrêter nos succès. Gardez tout cela pour vous, je vous le répète.

L'affaire d'Abisbal vous a plus occupés à Londres qu'à Paris. Je vois que, si nous avions eu des gens plus adroits auprès de Mgr le duc d'Angoulême, on aurait pu tirer grand parti de cet incident.

J'ai reçu ce matin votre lettre et votre dépêche du 30 mai.

Les nouvelles d'Espagne sont toujours excellentes.

Bordesoulle a dû marcher sur Séville le trente mai. Ne convenez pas de cela, et dites que vous n'en savez rien ; que même vous ne le croyez pas.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.

Paris, 2 juin 1823 (à deux heures de l'après-midi).

Je reviens sur quelques détails. La Russie a définitivement

nommé son chargé d'affaires auprès de la Régence, c'est le même qu'en Bulgarie. Il partira cette semaine avec M. de Talaru. Cela démanche l'affaire du prince Metternich ; il sera à son tour obligé de suivre. Tout cela pour vous seul. [1]

1135 2 juin 1823.

Au marquis de Caraman.

Paris, ce lundi soir 2 juin 1823.

Je ne puis vous dire, monsieur le marquis, à quel point j'ai été surpris de votre lettre du 27 du mois dernier. Le conseil que j'ai

1. D'après l'original autographe. — Communication du comte de Monbron. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 280-1) donne un texte assez différent :

« Paris, 2 juin 1823.

« Je vous dirai, en grande confidence, que nos alliés du continent, inquiétés et jaloux de nos succès, mettent quelques entraves à la réunion d'un corps diplomatique près de la régence à Madrid ; c'est le prince de Metternich qui est l'âme de cette intrigue, et qui a chapitré le bon vieux roi de Naples, entre une chasse et l'autre, pour contrarier notre marche et notre plan. Celui-ci élève tout à coup des prétentions comme héritier direct de la couronne d'Espagne, et il veut que tout se fasse en son nom. Rien ne sera légitime à Madrid, s'il n'a d'abord reconnu cette légitimité, pas même la régence actuelle. Louis XVIII est furieux ; et le chef des quatre branches de la maison de Bourbon, piqué au jeu, se retourne contre ses cadets. Ne laissez rien voir de tout ceci à vos collègues ; seulement épiez les paroles qui pourraient jeter quelque lumière sur ces ténébreuses menées du prince de Metternich, auxquelles l'Angleterre pourrait bien n'être pas étrangère, et que l'un de ses ministres au moins verrait sans beaucoup de déplaisir. J'espère toujours que les événements iront plus vite que la malveillance. Gardez cela pour vous, je vous prie.

« L'affaire d'Abisbal vous a plus occupé à Londres que nous à Paris. Je vois que, si nous avions eu des gens plus adroits auprès de monseigneur le duc d'Angoulême, on aurait pu tirer grand parti de cet incident. »

« Paris, 2 juin 1823 (à deux heures de l'après-midi).

« Je reviens sur quelques détails. La Russie a définitivement nommé son chargé d'affaires auprès de la régence, et donne ainsi le signal et l'impulsion. Cet agent part cette semaine avec notre nouvel ambassadeur. Cela démanche l'affaire du prince de Metternich ; il sera à son tour obligé de suivre. Tout cela pour vous seul. C. »

sur-le-champ rassemblé a partagé mon étonnement. J'espérais que votre lettre m'apporterait la nomination du ministre ou du chargé d'affaires de Vienne à Madrid, car c'est là aujourd'hui l'affaire capitale, l'affaire pressante pour que tout se fasse de concert avec nos alliés dans la conclusion de la guerre d'Espagne. Nous avions réservé pour nous les dangers et les inconvénients de cette guerre, nous n'avions point[1] appelé nos alliés au combat ; nous les appelions à la victoire ; nous voulions qu'ils réglassent avec nous les destinées de l'Espagne, qu'ils profitassent du gain de cette partie où nous avions mis pour enjeu notre sang, nos trésors et la couronne de France. Au lieu d'un acquiescement à une mesure loyale et toute en faveur de l'alliance, nous recevons une proposition qui demande de mûres considérations et qui n'est plus en rapport avec la marche des événements.

Il faut bien songer, monsieur le marquis, quand une guerre comme celle d'Espagne est commencée, que[2] chaque jour varie la scène. La politique est entraînée par le mouvement des choses et la rapide complication des affaires. Il faut bien songer que si l'Europe continentale veut la paix, une paix longue et durable, la guerre d'Espagne doit être courte, et nous devons nous retirer promptement de la Péninsule : or, toute mesure qui tend à prolonger cette guerre amène avec soi des dangers. Une Régence en Espagne purement administrative, le corps diplomatique de l'Europe placé immédiatement auprès de cette Régence faisaient disparaître les difficultés et portaient l'Angleterre elle-même à favoriser la délivrance du roi Ferdinand. En serait-il ainsi dans le plan proposé relativement à la cour de Naples ? C'est ce qu'il convient d'examiner.

Que désire le prince Ruffo ? Que nous reconnaissions les droits du roi de Naples à succéder au trône d'Espagne. Eh ! qui lui conteste ce droit ? Certes, ce n'est pas la France. La guerre que nous faisons aujourd'hui est au profit du roi des Deux-Siciles,

1. *Congrès de Vérone* : « pas ».
2. Dans la minute, ce *que* est placé neuf mots auparavant.

puisque nous défendons ses droits sur la couronne d'Espagne, en défendant ceux de Ferdinand VII. Il ne s'agit donc pas du principe, puisqu'il est accordé sans contestation.

C'est donc d'une certaine conséquence de ce principe, conséquence d'après laquelle rien ne serait légitime en Espagne si la cour de Naples n'avait approuvé les mesures prises ou à prendre.

Mais, monsieur le marquis, la cour de Naples peut-elle maîtriser cette nécessité qui sort du fond des choses, cette nécessité qui naît des accidents de la guerre, du caractère des hommes, des passions et des partis qui divisent l'Espagne ? Nous qui portons le poids de la chaleur et du jour, nous serions sans doute très disposés à soumettre notre humble avis aux ordres de M. le prince de Ruffo, mais nous ne sommes pas seuls dans la question. Nos intérêts ne sont pas séparés de ceux de l'alliance, et nous ne savons pas encore si l'alliance serait d'avis de remettre les destinées de l'Espagne entre les mains de la cour de Naples, afin que celle-ci les remît ensuite aux mains de l'alliance. Nous ignorons quel est sur ce point le sentiment de la Russie et de la Prusse. Il faudrait donc d'abord que nous consultassions ces deux puissances avant de prendre une résolution : or, je vous demande si dans le mouvement de la guerre il serait possible de suspendre la formation d'un gouvernement provisoire et la reconnaissance de ce gouvernement jusqu'au moment où nous aurions reçu des réponses définitives des cours alliées sur l'intervention de la cour de Naples. Ensuite remarquez deux difficultés insurmontables.

Aujourd'hui que la régence est formée, que la grandesse d'Espagne vient de reconnaître cette régence, croyez-vous que des hommes aussi puissants veuillent reconnaître tout à coup qu'ils n'ont plus d'autorité ? Quand ils ont eu le courage de prendre un parti, de courir les chances périlleuses des événements, leur juste orgueil, leurs intérêts ne seront-ils pas blessés si nous venons leur dire : « Vous n'êtes rien, c'est la cour de Naples qui règle votre sort et dispose de votre avenir » ? Notre armée tout entière

ne suffirait pas pour comprimer des mécontentements si légitimes.

En second lieu, que dirait l'Angleterre (et cette raison est d'un poids immense) si elle voyait d'autres Bourbons venir se mêler avec les Bourbons de France, les Bourbons d'Espagne? Elle nous a cent fois déclaré que si nous combattions pour notre sûreté, elle resterait neutre, mais que si nous avions pris les armes pour des *intérêts de famille*, pour *rétablir des alliances entre Bourbons*, elle ne le souffrirait pas. Prenons garde de réveiller la jalousie du cabinet de Saint-James.

Rien de plus juste que d'admettre l'ambassadeur des Deux-Siciles pour les affaires de la Péninsule aux conférences des ambassadeurs des quatre grandes cours alliées ; rien de plus juste que la cour de Naples soit appelée à donner son avis sur tout ce qui concerne l'Espagne, qu'elle envoie avec nous un ministre à Madrid auprès de la régence, qu'elle soit la première consultée : c'est ce que nous désirons, c'est ce que nous avons été les premiers à demander; mais les ouvertures que vous me faites sont d'une nature si grave, si inattendue, si en retard des événements, qu'il faudra que je connaisse, avant de rien déterminer, les dispositions des cours alliées.

Je n'ai point encore vu le prince de Castelcicala ; mais quand il me parlera, je lui répondrai dans le sens que je vous indique ici.

Ce qui étonne le plus le conseil, c'est que n'ayant pas de pouvoirs pour décider un point aussi important, vous n'ayez pas auparavant pris les ordres de la cour. Je n'ai pas osé mettre votre lettre sous les yeux du roi, dans la crainte qu'il ne se prononçât d'une manière que je n'aurais pas pu vous dissimuler. J'espère que tout s'arrangera, que M. le prince de Metternich sentira la nécessité d'envoyer un agent diplomatique auprès de la régence, et que l'idée relative à Naples sera ou abandonnée ou remise à une exécution éloignée, dans le cas ou d'autres chances viendraient à s'ouvrir. Je vous le répète en finissant, l'Angleterre

prendrait très certainement en mauvaise part l'intervention de Naples ; ensuite, je ne vois aucun moyen possible d'amener les Espagnols maintenant au pouvoir à céder leur place ; ils ont été accoutumés depuis vingt ans à régir l'Espagne sous le nom de Junte et de Régence, pendant la captivité de leur roi. Je ne sais pas comment on pourrait leur persuader d'abandonner un pouvoir qu'ils exercent de nouveau au péril de leur fortune et de leur vie. Si l'intervention de Naples avait été proposée il y a quatre mois, on aurait pu s'entendre ; mais comment tout changer quand nos troupes sont en marche sur Séville, où elles seront peut-être arrivées quand vous recevrez cette lettre ?

Je m'aperçois qu'en dictant rapidement ces explications je vous ai parlé des grands d'Espagne : c'est qu'ils ont fait une adresse à Mgr le duc d'Angoulême, qui sera demain dans *Le Moniteur*.

J'ai l'honneur, Monsieur le Marquis, de vous renouveler l'assurance de mon dévouement et de ma haute considération. [1]

CHATEAUBRIAND. [2]

1136 2 juin 1823.

Au comte de La Ferronays.

Paris, ce 2 juin 1823.

Il faut, Monsieur le Comte, une grande dose de patience quand on est ministre, et je suis mis tous les jours à de rudes épreuves. La lettre de M. de Caraman et ma réponse à cette lettre vous instruiront de l'affaire, si déjà vous ne la savez [3] de Vienne. Je ne doute pas [4] qu'un ambassadeur de Russie, qui aurait passé ses

1. Cette formule d'après la minute.
2. *Congrès de Vérone*. — Minute aux Affaires étrangères, Prusse 263, pièce 65.
3. *Congrès de Vérone* : « si vous ne l'avez apprise ».
4. *Congrès de Vérone* : « point ».

pouvoirs à ce point, et qui n'aurait pas senti davantage les conséquences de sa démarche, eût été sur le champ rappelé. Le Roi est très irrité, et si M. de Caraman reste encore à Vienne, c'est uniquement par considération pour M. le prince de Metternich.

Après ma lettre et celle de M. de Caraman, vous trouverez par ordre de date celle du Roi de Naples au Roi de France et la réponse du roi. Vous puiserez dans ma lettre tous les arguments contre le projet de M. le Prince Ruffo. J'y vais [1] ajouter quelques considérations que vous ferez valoir auprès du cabinet de Pétersbourg.

Il ne peut plus être question du plan de M. Ruffo et de la Régence de Naples en Espagne, puisque le Roi notre maître[2] trouve les plus grands inconvénients à ce projet et qu'il y a d'ailleurs une Régence déjà établie en Espagne. Mais[3] voyez, Monsieur le Comte, l'effet de cette proposition désastreuse. L'envoi des agents diplomatiques[4] à Madrid a été suspendu ; M. de[5] Talaru est exposé à partir seul. Vous sentez combien l'Angleterre, les révolutionnaires[6] en Europe et les Cortès en Espagne peuvent profiter de cette circonstance, s'ils la remarquent : ils ne manqueront pas de dire qu'un principe de division a éclaté au sein de l'Alliance[7]. Les intrigues, les complots, les espérances renaîtront de toutes parts ; et l'on court risque de prolonger [8] une guerre qui pourrait être finie avant le mois d'août. Si cette guerre se prolonge, que de chances peuvent naître ! Qui nous répond que l'Angleterre, dont on a tant [9] de peine à obtenir la neutralité, ne se

1. *Congrès de Vérone* : « j'espérais », ce qui est manifestement une erreur de copie.
2. *Congrès de Vérone* : « le Roi de France ».
3. « Mais » est une bonne correction donnée par le *Congrès de Vérone*, au lieu de « vous ».
4. *Congrès de Vérone* : « La mesure de l'envoi du corps diplomatique ».
5. *Congrès de Vérone* : « Le marquis de ».
6. *Congrès de Vérone* : « Les agitateurs ».
7. « au sein de l'Alliance » manque dans le *Congrès de Vérone*.
8. *Congrès de Vérone* : « d'éterniser ».
9. *Congrès de Vérone* : « dont on a lu ».

déclare pas ? et si elle se déclare, n'allumera-t-elle pas une guerre européenne ?

Nous avons rempli scrupuleusement toutes les conditions de l'Alliance [1] ; nous nous sommes prêtés à tout ce que l'on demandait de nous : il résulte du plan proposé par la cour de Naples, que c'est l'alliance qui paraîtrait maintenant [2] se refuser aux arrangements convenus. Nous la conjurons de venir avec nous nous aider (elle y avait d'abord consenti) à régler les destinées de l'Espagne, de sorte que les conditions de la paix, les institutions à donner, rien ne serait fait à Madrid que de concert avec les agents diplomatiques des Alliés. Et ce serait l'Alliance qui semblerait se refuser à une si loyale et si franche proposition ? [3] Mais nous, laissés seuls [4] au milieu de tous les hasards d'une guerre prolongée, quel parti prendrons-nous ? Nous exposerions-nous à perdre le fruit d'une entreprise si [5] hasardeuse et si difficile, pour la bizarre ambition d'une puissance qui, toute faible qu'elle est, ne jouit pas même de son indépendance, puisque son territoire est occupé par une armée autrichienne ? La guerre avec l'Espagne, d'abord si impopulaire en France, rendue ensuite populaire par nos succès, redeviendrait bientôt impopulaire, si elle se prolongeait, et s'il y fallait faire de nouveaux sacrifices. Alors nous nous verrions forcés de chercher notre salut dans une paix qui, sans blesser les droits et [6] les intérêts de l'Alliance, ne renfermerait cependant pas tout ce qu'elle pourrait désirer. Tout cela n'arrivera pas sans doute. J'espère que M. Brunetti recevra bientôt de Vienne l'ordre de partir pour Madrid, et alors le général Pozzo pourra inviter M. Bulgari à se rendre de son côté à son poste. Mais vous conviendrez, Monsieur le Comte, qu'il est dur pour nous [7] (et pour

1. *Congrès de Vérone* : « toutes nos conditions ».
2. *Congrès de Vérone* : « que l'on parait maintenant ».
3. Les deux dernières phrases manquent dans le *Congrès de Vérone*.
4. « laissés seuls » manque dans le *Congrès de Vérone*.
5. *Congrès de Vérone* : « aussi ».
6. « les droits et » manque dans le *Congrès de Vérone*.
7. Le *Congrès de Vérone* dit « vous », ce qui est une mauvaise lecture.

moi en particulier qui ai eu tant de peine à conduire cette immense affaire d'Espagne) de nous voir contrariés, arrêtés, tandis que le sang français coule, et que nous épuisons notre trésor, pour rester fidèles à nos traités.[1]

Je connais trop la magnanimité de l'empereur Alexandre et la loyauté de son cabinet, pour douter un moment qu'il ne ressente avec autant de peine que nous ce que cet incident a de fâcheux, et pour qu'il ne donne pas l'ordre à son chargé d'affaires, de se rendre auprès de la Régence à Madrid. Je me souviens très bien avec quelle sagesse et quelle force il a écarté, il y a quelques mois, les prétentions que la cour de Naples renouvelle aujourd'hui. Mais les distances sont si grandes que le mal ne peut pas être réparé promptement.[2]

1137 [Juin 1823.]

A Madame de Custine.

Votre Monsieur est insupportable. Je ferai cependant ce que vous voulez. Je ne partirai que dimanche. Je penserai toujours à la dame qui doit passer l'éternité avec moi.

Vendredi soir.

Madame la marquise de Custine.[3]

1. « pour rester fidèles à nos traités » manque dans le *Congrès de Vérone*.
2. *Congrès de Vérone.* — Collationné sur l'original des archives de La Ferronays.
3. Chédieu de Robethon *op. cit.*, p. 239.

1138 5 juin 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 5 juin 1823.

Depuis ma dernière lettre, il m'est arrivé un courrier de Pétersbourg et un autre de Vienne, qui ont changé la face des choses. Le prince Metternich m'écrit de sa propre main une lettre pleine d'obligeance et de reconnaissance pour ce que j'ai fait. Il parle à peine du roi de Naples et m'annonce qu'il a envoyé à Madrid un agent diplomatique ; c'est M. Brunetti. De la part de la Russie, même bienveillance. L'empereur me comble de bonté, et Pozzo reste libre d'aller lui-même à Madrid, ou d'y envoyer M. Bulgari qui serait bientôt suivi d'un ambassadeur. Ainsi voilà les affaires bien arrangées, et Castelcicala et Metternich ont renoncé eux-mêmes à une petite intrigue qui nous aurait pu faire bien du mal. Gardez le secret sur tout cela, dites seulement que je suis très content et que j'ai reçu les meilleures lettres et les plus flatteuses de Pétersbourg, Vienne et Berlin.

Est-il vrai qu'un banquier, M. Cocke, ait prêté deux cents millions aux Cortès ? Cela paraît de la démence. Tâchez de savoir le fond de cette affaire.

Les journaux vous disent tout sur l'Espagne. Bordesoulle a dû se mettre en marche sur Séville le 2 de ce mois. Il y arrivera le 17, et alors que sera devenu le Roi ? Ne parlez point de ce mouvement parce qu'il est possible que quelque chose le contrarie.

M. de Talaru part après-demain. Le *Moniteur* d'aujourd'hui porte l'ordonnance pour la vente des vingt-trois millions de rente. N'est-ce pas prodigieux de nous voir, au milieu d'une guerre, nous débarrasser de nos dettes, et nettoyer le trésor du papier qui l'encombrait et qui nous mettait dans la position la plus critique pour nos finances. Ce coup hardi ne peut avoir que le meilleur effet sur l'esprit public, et donner une immense

idée de notre crédit, de notre résolution et de nos ressources. Mes lettres de Madrid de ce matin m'annoncent que les Cortès ont tenu une séance secrète et que la motion d'emmener le Roi aux Canaries a été repoussée à la majorité de huit voix. A la suite de cette séance, une trentaine de membres des Cortès a disparu.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND [1].

1139 5 juin 1823.

A Madame de Custine.

Il m'est survenu des convives, et j'ai été obligé d'ajourner les sangsues. Je suis toujours très souffrant. J'arrangerai l'affaire

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. de Montbron. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 285-6) donne le texte suivant :

« Paris, 5 juin 1823.

« Depuis ma dernière lettre, il m'est arrivé un courrier de Pétersbourg, et un autre de Vienne. Le prince Metternich m'écrit, de sa propre main, une lettre toute obligeante et pleine de reconnaissance pour ce que j'ai fait. Il parle à peine du roi de Naples, et m'annonce qu'il a envoyé à Madrid un agent diplomatique; c'est M. Brunetti. — De la part de la Russie, même concours. L'empereur me comble personnellement de bontés, et Pozzo reste libre d'aller lui-même à Madrid, ou d'y envoyer M. Bulgari, qui serait bientôt suivi d'un ambassadeur. Ainsi voilà les affaires bien arrangées. Castelcicala et Metternich ont renoncé d'eux-mêmes à une petite intrigue qui nous aurait pu faire bien du mal. Gardez encore le secret sur tout cela.

« Est-il vrai qu'un banquier, M. Çoke, ait prêté deux cents millions aux Cortès ? Cela paraît de la démence. Tâchez de savoir le fond de cette affaire.

« Bordesoulle a dû se mettre en marche sur Séville le 2 de ce mois. Il y arrivera le 17, et alors que sera devenu le roi? Ne parlez pas de ce mouvement, parce qu'il est possible que quelque chose le contrarie.

« Le *Moniteur* d'aujourd'hui contient l'ordonnance pour la vente de nos vingt-trois millions de rente. N'est-ce pas prodigieux de nous voir, au milieu d'une guerre, nous débarrasser de nos dettes, et nettoyer le trésor du papier qui l'encombrait. Ce coup hardi ne peut avoir que le meilleur effet sur l'esprit public, et donner une idée juste et honorable de notre crédit, de notre résolution et de nos ressources. C. »

d'Astolphe. Je le plains et je vous plains. Je verrai si je puis faire quelque chose pour Monsieur de Constantinople.

A vous !

Madame de Custine. [1]

1140 6 juin [1823].

A Madame Récamier.

6 juin.

Encore conseil ! les affaires me tueront, surtout si je suis longtemps sans vous voir, mais lundi sera le jour de ma délivrance. Demain pourtant, dût l'Europe aller au fond de l'eau, je vous verrai. A vous ! à vous ! [2]

1141 6 juin 1823.

Au marquis de La Tour du Pin.

Paris, le 6 juin 1823.

Je vous dois depuis longtemps une réponse, monsieur le Marquis. Je vous demande mille pardons d'avoir été dans l'impossibilité de vous écrire *plutôt*. J'aurais bien désiré placer, comme vous le vouliez, M. de Montcalm ; malheureusement le département est encombré de jeunes gens qui tous ont des droits et qui ne peuvent passer que chacun à leur tour quand les emplois viennent à vaquer. Je n'oublierai point M. de Montcalm et je saisirai la première occasion de lui être utile. Monsieur d'Aspremont, neveu de madame la Vicomtesse d'Agoult, que j'ai l'honneur de vous envoyer, est un jeune homme fort distingué et fort

1. Chédieu de Robethon *op. cit.*, p. 238.
2. *Souvenirs... Récamier*, t. II, p. 22.

instruit. M. [Rouen] pourra quitter Turin quand il aura mis monsieur d'Aspremont au fait du Secrétariat, et alors monsieur de Marcieu ira le remplacer.

Vous devez déjà, Monsieur le Marquis, vous ressentir à Turin de nos succès en Espagne. C'est une bonne chose que d'être fort, on aperçoit en vous toutes sortes de qualités qu'on n'y voyait pas auparavant. S'il y a quelque pays au monde qui doive se réjouir de nous voir reprendre notre rang militaire en Europe, c'est sans doute l'Italie. Je ne suis pas étonné qu'on ait retranché des bulletins le nom du Prince de Carignan : Il y en a une double raison facile à trouver.

Nous sommes devant Cadix, et demain il n'y aura que trois mois, juste, que nous avons passé la Bidassoa. Deux révolutions détruites, la cocarde tricolore désenchantée, une armée retrouvée pour les Bourbons, ce n'est pas trop mal en trois mois. Ferdinand tôt ou tard sera délivré, et les conséquences de cette guerre, pour la France, sont incalculables.

Présentez je vous prie, Monsieur le Marquis, mes respectueux hommages à Madame de la Tour du Pin, et recevez la nouvelle assurance de mon dévouement et de ma haute considération.

CHATEAUBRIAND.

Si vous en trouvez l'occasion, mettez, je vous prie, mon profond respect aux pieds du Roi et de la Reine, et rappelez-moi au souvenir de M. de la Tour. [1]

1142 — 6 juin 1823.

A Villèle.

Vendredi matin, 6 juin 1823.

Je désire bien, mon cher ami, me tromper, et que tout ce que je prévois n'arrive pas; mais je ne puis m'empêcher de vous

1. D'après l'original autographe. — Archives du marquis de la Tour du Pin.

répéter que le bâton de maréchal donné *dans ce moment* à Lauriston paraît une mesure dangereuse et impolitique. Songez à cette armée qui fait la première campagne sous la cocarde blanche ; songez à ce que vont dire les journaux ; comme ils vont souffler le feu et fomenter les divisions ! Que le roi se prononce ; qu'il dise : « Je ne disposerai du bâton de maréchal qu'à *la paix* », et il évitera toutes les importunités. J'aime Lauriston et lui souhaite le bâton de maréchal ; mais pourquoi le lui donnerait-on pendant la guerre qu'il ne fait pas ? Pourquoi ôterait-on aux généraux qui sont aujourd'hui aux drapeaux et qui peuvent mériter cette première dignité militaire l'espoir de l'obtenir par quelque éminent service ? Si, par exemple, un général délivrait Ferdinand, que feriez-vous pour lui ? Mon cher ami, réfléchissez-y bien : hier, j'ai trouvé le Conseil mou et peu sensible à une cause qui peut avoir les conséquences les plus funestes. Je sais que je ne fais pas ma cour en parlant ainsi au Roi et que ce n'est pas comme cela qu'on obtient la faveur des princes ; mais il s'agit peut-être de la sûreté du trône et des succès de l'armée : il faut savoir dire la vérité. Je vous conjure de penser sérieusement à cela avant de prendre sur votre responsabilité la nomination qui vous paraît inévitable : il est possible que je me grossisse les objets et que je m'exagère les inconvénients ; je ne le crois pas et je vous devais ce dernier avertissement de l'amitié.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.[1]

1143 8 juin 1823.

Au marquis de Caraman.

Paris, le 8 juin 1823.

Le courrier de M. le baron de Vincent m'a apporté, monsieur le marquis, vos lettres et vos dépêches des 23 et 25 mai. Je vous

1. Archives de Villèle.

prie de remercier de ma part M. le prince de Metternich de toutes les choses obligeantes qu'il veut bien me dire. J'aurai l'honneur de répondre demain à sa lettre, par le courrier que compte expédier à Vienne le prince de Castelcicala.

Nous avons traité ici, dans des conférences longues et sérieuses, la proposition de S. M. le roi des Deux-Siciles. Vous verrez, par le protocole dont je joins ici la copie, ce qui a été décidé, et les notes auxquelles la discussion a donné lieu. J'avais fait la mienne beaucoup plus longue. J'avais exposé les inconvénients sans nombre que le gouvernement français voit dans la proposition de Naples. J'avais démontré qu'en admettant un régent, ou le délégué d'un régent, ayant droit de *sanctionner*, c'était admettre un *souverain*. Que ce *souverain* aurait, par la conséquence de sa *souveraineté*, le droit de *faire des lois*, et que l'Alliance ne voulait pas surtout qu'on pût faire des lois dans l'absence de Ferdinand. J'avais prouvé qu'un incident, qui retarde l'envoi des agents diplomatiques à Madrid, met en péril l'entreprise si heureusement commencée, peut changer les chances de la guerre, faire rompre à l'Angleterre sa neutralité, toujours douteuse, etc., etc.

M. le baron de Vincent m'a fait observer que plus j'insisterais sur les difficultés, plus il serait embarrassé dans sa conduite avant d'avoir pris les ordres de sa cour. Je n'ai pas hésité, pour ne rien faire qui ne fût agréable à M. le prince de Metternich, de retrancher de ma note tout ce que M. l'ambassadeur de Vienne a voulu, et je l'ai réduite au point où vous la verrez, c'est-à-dire que la France n'a pas, pour l'avenir, préjugé la question.

Il a fallu ensuite régler le départ des agents diplomatiques pour Madrid. Nous avons établi les points principaux de la direction qui doit être suivie par les envoyés des alliés, d'une manière qui doit pleinement satisfaire la cour de Vienne. Cependant M. le baron de Vincent m'a dit que M. Brunetti allait partir pour Madrid, mais qu'il ne pourrait l'accréditer auprès de la Régence que quand il aurait reçu le pouvoir du cabinet autrichien. Je suis persuadé que M. le prince de Metternich ne verra aucune raison

pour retarder l'ordre qui donnera à M. Brunetti le droit de déployer son caractère auprès de la Régence.

Les nouvelles de l'Espagne continuent à être très-bonnes, ou plutôt il n'y a point de nouvelles, car la guerre n'existe plus. On ignore encore si les Cortès ont pu amener le roi à Cadix ou à Badajoz. Nous marchons sur ces deux villes.

Recevez, etc., etc., etc.

CHATEAUBRIAND.

P.-S. Mes lettres de Madrid, que je reçois à l'instant, en date du 5, portent que les Cortès voulaient partir le 4 de ce mois avec le roi pour Cadix; que la ville veut bien recevoir le roi, mais refuse d'admettre les Cortès. — Molitor doit être à Valence aujourd'hui même.

Le corps de réserve que le nouveau maréchal va mener en Espagne est de douze mille hommes. Il servira à faire la chaîne entre nos postes. [1]

1144 9 juin 1823.

Au marquis de Talaru.

Paris, le 9 juin 1823.

Monsieur le Marquis,

J'ai l'honneur de vous envoyer la réponse du Roi à la Régence. Vous voudrez bien la remettre à M. Saez avec la lettre que je lui ai adressée en réponse à la sienne. Le Roi apprendra avec grand plaisir votre arrivée et votre installation à Madrid, ou vous paraissez avoir été précédé par M. le Chargé d'affaires d'Autriche.

Les nouvelles de la contre-révolution portugaise sont pleinement confirmées.

1. *Congrès de Vérone.*

Il paraît que l'Angleterre retirera son ministre d'auprès des Cortès ; elle enverra un vaisseau de ligne dans la baie de Cadix pour prendre à son bord Sir William A'Court et sa famille.

J'ai l'honneur, etc.

P.-S. — Vous trouverez ci-joint la copie de la réponse du Roi à la Régence. [1]

1145 9 juin 1823.

Au baron de Rayneval.

Paris, ce 9 juin 1823.

Je donne ce billet au courrier espagnol qui porte à Berlin et Pétersbourg les communications et notifications officielles de la Régence d'Espagne. Naples est intervenue dans cette affaire, et elle a pensé occasionner un retard bien préjudiciable aux intérêts de l'Alliance. Tout est arrangé. Envoyez vite le ministre de Prusse à Madrid. Nous marchons sur Séville et sur Badajoz. Tout va bien. J'ai reçu vos lettres et vos dépêches du 29 mai : je vous expédierai un courrier dans quelques jours.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [2]

1146 9 juin 1823.

Au comte de la Ferronays.

Paris, 9 juin 1823.

Le courrier espagnol de la Régence d'Espagne qui passe à l'instant ne me laisse que le temps de vous dire que je vous

1. Minute aux Affaires étrangères, Espagne, 722, f° 60.
2. Original autographe. Affaires étrangères, Prusse, 263, pièce 70.

enverrai, moi ou Pozzo, un courrier dans deux ou trois jours et que j'ai reçu vos dépêches et vos lettres des 18 et 19 mai.

Tout va bien ici. Naples est venu se mêler de l'affaire et a pensé occasionner un retard bien préjudiciable aux affaires de l'Alliance par ses singulières interventions. Tout a été arrangé, et nos envoyés partent cette semaine même pour Madrid.

Une colonne de notre armée marche sur Séville, une autre sur Badajoz. L'affaire touche au dénouement.

Nous avons secouru la Régence d'Espagne : le courrier espagnol porte les communications de cette Régence à l'Empereur qui reconnaîtra comme nous cette puissance royaliste, née de l'Alliance elle-même et de la nécessité. Tâchez de lire ce griffonage, j'écris à la hâte.

Vous connaissez mon dévouement.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [1]

1147 [Juin 1823.]

A Madame Récamier.

5 heures.

J'ai passé trois quarts d'heure seul dans la petite cellule, vous espérant, vous appelant, et pourtant heureux de me trouver au milieu de vos livres, de vos fleurs et de tout ce qui vit avec vous! Il faut pourtant arranger notre vie autrement, car je ne sais que devenir sans vous. Si on avait laissé ce malheureux ministère rue du Bac, je serais à votre porte. Tâchez de m'écrire un petit mot. Comment avez-vous pu sortir à notre heure? Ne pouviez-vous m'attendre un peu? Il vous est bien facile de vous passer de moi. Moi, j'avais tout quitté pour venir à vous. [2]

1. Archives de La Ferronays.
2. *Souvenirs... Récamier*, t. II, p. 22.

1148 10 et 13 juin 1823.

Au comte de La Ferronays.[1]

Paris, ce 10 juin 1823.

Je venais de vous écrire les précédentes pages, lorsque le lendemain même du jour où je les avais écrites, vos lettres et vos dépêches du 18 et 19 mai m'arrivaient par Cussy qui me les apportait de Berlin; et un courrier de Vienne me remit des dépêches de M. de Çaraman et une lettre du Prince Metternich. Je reviendrai sur vos dépêches; je continue maintenant le récit de l'affaire de Naples.

Il y avait donc deux dépêches de M. de Caraman, l'une sur les affaires générales, et disant positivement que le Prince Metternich allait envoyer à M. Brunetti des instructions pour Madrid; l'autre était relative à la réclamation de Naples, que l'on regardait comme la chose la plus juste, la plus simple et comme devant être du plus grand secours aux alliés. Sa première dépêche était remplie d'éloges sur la conduite de la France et des choses les plus flatteuses pour moi. La lettre du Prince Metternich contenait pour moi les mêmes éloges, particulièrement sur le dernier discours que j'ai prononcé à la Chambre des pairs. Le Prince finissait par me dire un petit mot en passant sur l'affaire de Naples, qu'il regardait *comme pure matière de forme.*

M. l'Ambassadeur de Naples me demanda une conférence avec les représentants des trois cours alliées. Cette conférence eut lieu le 7 juin. Le prince de Castelcicala nous lut une longue note, et exhiba de pleins pouvoirs du roi de Naples, en vertu desquels il était autorisé à se rendre à Madrid pour entrer dans la Régence et y *sanctionner* tout ce qui serait fait par cette Régence. Tout prévenu que j'étais par la première lettre que j'avais reçue de

1. Cette lettre ressemble fort à celle du 27 mai 1823 (lettre *1128*, page 241 de ce volume) : c'est sans doute la même lettre, reproduite par Chateaubriand avec une erreur de date et des changements importants, et peut-être d'après un premier brouillon un peu différent du texte réel.

M. de Caraman, je ne revenais pas de ma surprise. Il m'était impossible d'imaginer qu'un vieux Roi qui chasse à Vienne au lieu de gouverner ses états, et dont la capitale est occupée par des troupes autrichiennes, vînt déclarer que l'Espagne était à lui en cas de mort de la famille royale d'Espagne ; que l'Alliance n'était pour rien dans tout cela, et que la France avait fait tant de sacrifices pour mettre Mgr le duc d'Angoulême et cent mille soldats français sous le sceptre du prince Castel Cicala. Je me contins cependant : il fut convenu qu'on s'assemblerait le lendemain, que chacun ferait une réponse et qu'on dresserait un protocole de toute l'affaire.

Vous verrez par les journaux que les colonnes marchent sur Badajoz et Séville. Nous sommes persuadés que les Çortès n'attendront pas nos soldats et qu'elles emmèneront leur royal prisonnier à Cadix. On dit que l'île de Léon n'est pas en état de défense et que les Cortès manquent d'une garnison assez nombreuse pour l'occuper. Si Bordesoulle peut s'y jeter, Cadix ne tiendra pas longtemps : Buonaparte ne put jamais y pénétrer et c'est ce qui l'empêcha de se rendre maître de Cadix.

Nous envoyons douze mille hommes de réserve à Monseigneur. Il en restait à peu près autant dans les dépôts, de sorte qu'au commencement de juillet l'armée aura reçu un renfort de 24 à 25 mille hommes. Nous aurons de plus, si cela est nécessaire, les 46.000 hommes de la conscription. J'ai admiré ce que vous a dit l'Empereur sur la nécessité de nous créer une réserve, pour alimenter notre armée. Nous sommes persuadés que s'il y a un cabinet en Europe qui se réjouisse de notre résurrection militaire, c'est celui de Pétersbourg ; c'est un prince trop généreux, c'est un pays trop puissant pour jamais avoir à craindre de nous voir remonter au rang dont nos malheurs et nos excès nous avaient fait descendre. Nous redevenons le boulevard naturel de l'Europe contre la puissance de l'Angleterre : notre armée sous le drapeau blanc n'est qu'une garde de plus pour tous les Rois.

Pour moi, Monsieur le Comte, je vous avoue que je suis bien fier pour ma part de la petite place que j'ai eue et que j'occupe dans ces grands événements. Je vous prie de dire à l'Empereur combien je suis touché et reconnaissant de sa bienveillance pour mon pays. Dites-lui que je l'en remercie au nom de tous les Français, et qu'il peut croire que si jamais il avait besoin de nos bras, nous lui enverrions une belle armée qui serait fière de servir sous ses ordres et de verser son sang pour lui.

Je n'ai qu'à me louer de l'appui que ne cesse de me donner le général Pozzo. Il agit largement, ne me tracasse pas sur une foule de petits détails, fait bien la part des événements et des difficultés, et va droit au but de l'Alliance, sans chicaner sur la correction des faits. Que nous fallait-il ? un gouvernement royaliste à Madrid tel quel, le meilleur possible, avec lequel nous puissions combattre les Cortès et parler au nom des Espagnols. Quand les alliés vinrent à Paris en 1814, ils n'hésitèrent pas à regarder comme un gouvernement cet abominable Sénat où siégeaient une douzaine de régicides. Et pourquoi ? Parce qu'il fallait marcher, agir, frapper un coup. Aujourd'hui nous avons à Madrid les premiers hommes de l'Espagne, des hommes honorables de toutes les façons, et nous hésiterions à les reconnaître quand ils exposent pour l'Alliance leur fortune et leur vie ? En vérité, il faudrait ignorer profondément les affaires humaines, ne rien entendre aux révolutions, et ne savoir pas surtout comment on les finit. Vous avez dû recevoir un courrier que la Régence envoie à Pétersbourg pour signifier son existence. Elle va vous envoyer aussi un ambassadeur : le duc de San Carlos arrive ici ce soir en cette qualité ; et nous n'hésiterons pas à le reconnaître. Le gouvernement des Cortès n'existe plus pour nous, et puisque nous avons notre ambassadeur auprès de la Régence, il est tout simple qu'elle ait le sien auprès de nous. Nous supposons que l'Alliance en fera autant, car cela découle du principe.

Ainsi, Monsieur le Comte, vous voyez que l'affaire de l'Espagne

n'est plus qu'une affaire de *temps*, elle se réduit à ceci : combien de jours Cadix sera-t-il bloqué sans ouvrir ses portes? Je m'abonne à *cent jours*. Il ne peut rien nous arriver dans l'intérieur de l'Espagne : il n'y a pas trace de résistance un peu sérieuse, et l'arrivée de nos agents diplomatiques va donner un nouvel élan à la nation. L'Angleterre est singulièrement vexée de cette mesure que j'ai toujours regardée comme décisive. Les journaux anglais font de longs commentaires à ce sujet, et Sir Charles Stuart est encore venu ce matin me parler avec un chagrin mal dissimulé de cette résolution des cours. Je lui ai dit en riant : « Sir Charles, faites comme nous, reconnaissez la Régence, et « que Sir William A'Court vienne rejoindre ses amis et cesse de « boire de cette mauvaise eau des citernes de Cadix. »

Vous voyez, Monsieur le Comte, que je n'épargne pas les lettres. Je me suis aperçu que les dépêches des bureaux rendaient mal mes idées, et je prends sur mon sommeil pour vous tenir au courant de tout ce qui se passe, dans d'aussi graves circonstances. C'est un courrier du général Pozzo qui vous portera ce paquet. Je vous expédierai M. de Fontenay dans le courant de la semaine prochaine. J'espère que vous vous accoutumerez à ma mauvaise écriture.

Mille bons compliments, Monsieur le Comte, et mes assurances très sincères de mon entier dévouement.

CHATEAUBRIAND.

J'oubliais de vous parler du colonel Boutourlin. Nous l'avons reçu du mieux qu'il nous a été possible, comme tout ce qui nous vient de l'Empereur de Russie. Il a obtenu une audience particulière du Roi qui a été extrêmement satisfait de lui. Je lui ai donné une lettre particulière de recommandation pour Mgr le duc d'Angoulême. Il a été un peu malade ; il part demain ou après-demain pour Madrid.

Vous verrez dans les journaux que Lauriston commande l'armée de réserve et qu'il a été nommé maréchal de France en remplacement de Davoust. J'aime Lauriston et lui souhaite toutes

sortes de biens, mais je crois que, dans le moment, c'est avoir commis une faute que de lui avoir donné le bâton de maréchal, tandis que nous avons une armée qui se bat et des généraux qui pouvaient voir de loin cette grande récompense comme le prix de leur campagne et de leur premier service sous la cocarde blanche. J'ai parlé, j'ai même écrit au conseil contre cette nomination, mais je n'ai pu l'empêcher. Au reste, il y a d'autres bâtons de maréchaux et cela s'arrangera.

Nous nous sommes décidés à vendre nos 23 millions de rente. Tout nous annonce que nous en aurons encore un bon prix, et ce coup hardi, qui débarrasse le gouvernement du papier dont le trésor était encombré, nous laissera les plus belles finances de l'Europe.

Ce 13 juin.

Le courrier n'est pas parti comme je m'y attendais : il ne part que ce soir. J'ai donc le temps de vous annoncer que nous apprenons de Madrid par une dépêche télégraphique qu'une révolution complète a eu lieu en Portugal. Vous verrez cette nouvelle dans les journaux ; si elle se confirme, c'est une chose capitale : nous aurions tué à la fois deux révolutions. Le roi Ferdinand était encore à Séville le trois de ce mois. Je crois toujours qu'il sera amené à Cadix, malgré la résistance des honnêtes gens qui partout sont faibles dans l'action. Mes nouvelles de Madrid, arrivées ce matin sous la date du 8, racontent qu'un courrier de commerce, parti de Séville le 3, parlait de grands troubles survenus à Séville ; que le régiment de la marine aurait enfermé le Roi et la famille royale dans la cathédrale pour le défendre contre les Cortès qui voulaient les enlever ; que d'une autre part, on disait que le Roi irait seul à Cadix, et les Cortès autre part. Rien de tout cela n'est bien clair, sinon qu'il y a à Séville une grande fermentation et que tout annonce les dernières convulsions d'une révolution qui expire.

Mina, pourchassé de toute part, vient de toucher notre frontière et est rentré ensuite précipitamment dans les montagnes.



On ne pense plus ici aux courses de cet homme dont nos libé raux ont voulu faire un moment un nouveau Buonaparte et qui n'est qu'un habile *miquelet*.

Voilà les nouvelles du jour.

Je vous renouvelle, Monsieur le Comte, l'assurance de mon sincère attachement.

CHATEAUBRIAND.

On dit que les Cortès, à Séville, devaient encore délibérer le 4 sur le lieu où l'on emmènerait le Roi. Les troupes avaient tiré sur le peuple, la garnison de Séville était de 4 mille hommes de recrues et de milices. [1]

1149 11 juin 1823.

A M. de Rayneval.

Paris ce 11 juin 1823.

Monsieur,

J'ai reçu de M. de Cussy les deux dépêches et la lettre particulière que vous lui avez confiées. Votre dépêche N° 13 m'était parvenue quelques jours auparavant.

Quel que soit le motif qui ait fait suspendre le départ de M. Greuhm, j'espère que la Cour de Prusse ne tardera pas à imiter celles d'Autriche et de Pétersbourg, dont les agents diplomatiques sont sur le point de partir ; d'ailleurs le langage que M. le Chargé d'affaires de Prusse a tenu dans les discussions qui ont eu lieu au sujet de leur départ, me prouve que son cabinet n'est pas disposé à mettre obstacle à cette mesure.

Le gouvernement français est très satisfait des dispositions que la Cour de Prusse vous a témoignées. Elles font espérer que le Ministre prussien à Madrid évitera d'entrer dans les intrigues qui pourraient avoir pour but de créer des difficultés sur la route que nous avons jusqu'à présent parcourue avec succès. C'est à

1. Archives de La Ferronays.

vous, Monsieur, à mettre vos soins à entretenir ces bonnes dispositions, en faisant voir à M. de Bernstorff avec quelle franchise nous avons suivi les principes professés par l'Alliance Continentale, et avec quelle scrupuleuse attention nous avons constamment évité tout ce qui pouvait éveiller les craintes de nos alliés. La Cour de Prusse, qui n'a dans l'affaire d'Espagne d'autres intérêts que celui du succès des principes qui la dirigent, doit facilement comprendre que pour les faire triompher il faut éviter de rendre notre marche embarrassée et difficile. Car les tracasseries que l'on pourrait nous faire ne retarderaient pas l'heureux succès de notre entreprise ; elles pourraient seulement influer sur les moyens qui l'amèneraient.

Je vous ai déjà entretenu précédemment de la prétention élevée par la Cour de Naples. Depuis ma dernière lettre, elle a reçu un nouveau développement dont il est utile que vous soyez instruit.

Le prince de Castelcicala a reçu l'ordre de réclamer près du gouvernement du Roi et des plénipotentiaires d'Autriche, de Russie et de Prusse contre la Régence qui vient d'être établie à Madrid, — celui de demander pour le Roi son maître la Régence d'Espagne comme un droit inhérent à sa qualité de premier agnat de la maison royale d'Espagne, — enfin d'insister fortement sur cette demande, comme nécessaire pour invalider le décret des Cortès, qui appelle la maison de Bragance à la succession du trône avant la branche napolitaine. Le prince de Castelcicala était en outre autorisé à se rendre à Madrid ; on lui envoyait de pleins pouvoirs pour y représenter le Roi son maître, sanctionner ce qui s'était fait d'illégal, et présider dorénavant le Conseil de Régence. Cette demande, développée dans une note adressée à moi, aux plénipotentiaires d'Autriche, de Prusse et de Russie, a été le motif d'une conférence dont M. l'Ambassadeur de Naples faisait partie, et dans laquelle le baron de Vincent a déclaré qu'il avait ordre d'appuyer la réclamation de Sa Majesté sicilienne, que la Cour de Vienne regarde comme fondée en droit et comme tendant à établir aux opérations du gouvernement

nouvellement établi à Madrid, une complète légalité. Dans le cours de la discussion qui a eu lieu à ce sujet, cet Ambassadeur a fait entendre qu'il était autorisé à retarder ou à permettre le départ de M. Brunetti, et que préalablement il était obligé de le suspendre jusqu'à ce que la demande de la Cour de Naples ait été discutée. L'Ambassadeur de Russie savait, et je ne l'ignorais pas, que cette prétention de la Cour de Naples avait paru aussi intempestive que bizarre à l'empereur Alexandre. Aussi s'est-il joint à moi pour faire ressortir tous les inconvénients qu'elle présentait. D'ailleurs n'ayant reçu à ce sujet aucune instruction de sa cour, il a dû se borner à s'engager à lui en faire part. Le Chargé d'affaires de Prusse a suivi son exemple. Pour le moment, la question se trouve donc suspendue. Dans la réponse que j'avais préparée pour la Note au prince Castelcicala, j'avais démontré combien la démarche de la Cour de Naples était inutile, combien elle était peu fondée en droit. J'avais insisté avec beaucoup de force sur les inconvénients qu'elle pouvait avoir et sur la mauvaise direction qu'elle pouvait donner aux affaires d'Espagne. M. l'Ambassadeur d'Autriche embarrassé par la force de mes raisons, et surtout par les chances que ma réponse laissait entrevoir, m'a demandé instamment d'en retrancher une partie, laissant voir qu'à ce prix il ne suspendrait pas l'envoi de M. Brunetti.

Dans une autre conférence entre les Ambassadeurs d'Autriche et de Russie, le Chargé d'affaires de Prusse et moi, on a posé les principes qui doivent diriger l'action des ministres des quatre Cours à Madrid. Vous pouvez assurer la Cour de Prusse que ces principes seront fidèlement suivis par le gouvernement français aussi longtemps qu'on mettra de la bonne foi à ne pas créer des difficultés autour de lui.

Vous trouverez ci-joint toutes les pièces relatives à ces conférences.

M. Boutourlin est arrivé ici il y a plusieurs jours et repart aujourd'hui pour Madrid ; il a été reçu par Sa Majesté, qui l'a

traité avec beaucoup de bonté. Sa mission n'a plus aucun inconvénient du moment où M. Bulgari va déployer à Madrid un caractère diplomatique. Il est convenu qu'il se rendra au quartier général du duc d'Angoulême pour le complimenter de la part de l'Empereur.

J'ai reçu les dernières pièces relatives aux affaires de Turquie. Elles prouvent que cette question reste encore à peu près entière, et va attendre sa décision des événements et des combinaisons nouvelles qui en résulteront. En effet, la Russie ne paraît pas pressée de la voir se terminer, puisqu'elle laisse ses intérêts entre les mains de lord Strangford. Cependant la gêne que les [Turcs] [1] viennent d'imposer au commerce de la Mer Noire peut...

[2] ....

Nous n'avons encore rien à vous dire sur l'affaire des colonies au sujet desquelles M. de Bernstorff vous a entretenu. Les instructions données à M. de Talaru lui enjoignent de préparer les esprits des ministres espagnols de manière à ce que la Cour d'Espagne, quand le moment en sera venu, puisse faire avec ses colonies les arrangements qui seront nécessaires pour sauver tout ce qui pourra être sauvé et tirer le meilleur parti possible de ce qu'il faudra abandonner. Notre intérêt est parfaitement conforme au sien sur ce point : s'assurer la possession tranquille de ce qui est encore fidèle, recouvrer par des concessions des colonies qui sont insurgées, mais dont la séparation n'est pas absolue. Mais il est sûr que l'Europe ne peut pas rester encore bien longtemps dans l'incertitude ; il faut que ses rapports avec l'Amérique puissent être fixés.

Agréez..... [3]

1. Lecture incertaine.
2. Ici un feuillet doit sans doute manquer dans la minute des Affaires étrangères.
3 Minute aux Affaires étrangères, Prusse, 263, pièce 75.

1150 [Printemps 1823.]

A la duchesse de Duras.

Mardi midi.

Eh bien ! puisque vous le voulez, je serai demain chez vous à quatre heures et demie, mais Villèle n'arrive pas, et vous avez seulement voulu voir si j'étais à Passy. J'y suis, je travaille bien, et beaucoup, et vos injustices ne me découragent de rien. [1]

1151 12 juin 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 12 juin 1823.

Je ne vous ai point écrit par le dernier courrier, parce que je n'avais rien à vous dire. Je n'ai pas grand'chose à vous dire aujourd'hui, sinon que la Régence va envoyer un agent à Londres, qui, selon l'accueil qu'on lui fera, déployera ou non son caractère : sur un mot de Sir Charles Stuart, je ne serais pas étonné qu'il fût assez bien reçu. Tout va bien du reste. Il est probable que le Roi a quitté Séville le 4, si toutefois il n'y a eu aucun mouvement à Séville. Mais je ne compte pas sur ce mouvement. Ces honnêtes gens ont toujours peur. C'est leur nature. Nous bloquerons les Cortès par terre et par mer dans Cadix, et ce n'est plus qu'une affaire de temps et de patience. Il est déplorable de voir l'Angleterre suivre les geôliers du Roi et s'enfermer avec eux dans sa dernière prison. Quel rôle ! et combien cette puissante Albion s'est volontairement abaissée !

M. de Talaru est parti pour Madrid. Les envoyés d'Autriche,

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 236. — Collationné sur l'original autographe.

de Russie et de Sardaigne partiront demain. Nous attendons l'envoyé de Prusse,

Notre emprunt va aux nues : on se l'arrache, et il y a autant d'empressement à le prendre que d'empressement, à Londres, à refuser celui des Cortès.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [1]

1152 — 12 juin 1823.

Au général Guilleminot.

Paris, ce 12 juin 1823.

Je suis fâché, général, de vous importuner de mes lettres; mais une idée utile peut se trouver mêlée dans beaucoup d'ennui, et nous sommes dans des circonstances où rien n'est à négliger.

Je veux vous parler encore de Cadix. Si vous ne pouviez pas entrer dans l'île de Léon par les deux entrées du côté de la terre, on dit qu'en embarquant des troupes à San-Lucar ou à Rota, on peut en deux ou trois heures doubler la pointe de Cadix, et débarquer sans obstacles du côté de la pleine mer, sur le rivage de l'île de Léon, qui est tout à fait ouvert et sans défense de ce côté. Effectivement, je me suis moi-même promené sur le bord de la mer de ce côté, et je ne me rappelle pas y avoir vu aucune batterie, ni aucun ouvrage de fortifications. Si le fait est exact (et ce sont les Anglais qui connaissent bien les lieux, et qui ne nous souhaitent aucun succès, qui le disent), rien ne serait donc si facile avec notre flotte que de nous emparer de l'île de Léon. Nos soldats, descendus sur la plage, du côté de la pleine mer, prendraient à revers les ouvrages qui défendent l'île du côté de la ville de Léon, et seraient maîtres des fontaines qui fournissent de

1. Communication de M. de Montbron.

l'eau à Cadix. Du bout de la chaussée qui unit Cadix à l'île de Léon, il y a à peine portée d'obus; il serait impossible que la ville tînt longtemps dans cette position, privée de ses eaux, de ses arsenaux et de ses ports. Vous savez tout cela sans doute mieux que moi, mais enfin il ne m'en coûte pas grand'chose de vous le dire.

Vous avez appris, général, qu'on a donné ici un bâton de maréchal; j'aurais désiré qu'on eût attendu; mais enfin il y en a d'autres, et la puissance du roi n'est pas plus bornée que les services qu'on lui rend.

Mina a pris la position qu'occupait Pamphile La Croix, et menace l'Aragon et la Catalogne.

Je n'ai que le temps, général, de vous assurer de nouveau de mon entier dévouement.

CHATEAUBRIAND [1].

1153 12 juin 1823.

A M. de Caux.

Paris, ce 12 juin 1823.

J'ai reçu, monsieur le comte, vos lettres du 6 et du 7. M. le duc de San-Carlos est arrivé : nous allons nous occuper de le reconnaître. Voici une chose dont il faut prévenir la Régence.

Le prince de Castelcicala, soutenu secrètement par l'Autriche, a passé une note à la France, dans laquelle il déclare que le roi de Naples, son maître, a le premier droit à la couronne d'Espagne, en cas que la ligne royale actuelle vînt à manquer, et qu'en conséquence de ce droit (qui n'est pas bien clair), il réclame pour son maître la Régence d'Espagne, ou du moins le droit de sanctionner par un délégué tout ce que la Régence actuelle peut faire en Espagne. Nous avons eu là-dessus deux conférences avec les ambassadeurs des cours alliées. J'ai représenté les dangers de

1. *Congrès de Vérone.*

cette proposition, et ils sont sans nombre. L'Autriche l'a appuyée; la Russie l'a repoussée, ainsi que la Prusse; mais ne voulant pas trancher trop vite une question qui pourrait retarder le départ de leurs agents pour Madrid, la Russie et la Prusse ont dit qu'elles prendraient les ordres de leurs cabinets. Cela m'a ouvert une porte, et j'ai dit que la France, avant de prendre une résolution sur la demande de la cour de Naples, attendrait à connaître le sentiment de la Russie et de la Prusse. Cela nous donne deux mois, et en attendant, les agents diplomatiques vont partir pour Madrid.

Mais j'ai appris qu'arrivé à Madrid, M. Brunetti, avant de déployer son caractère, demanderait à la Régence de reconnaître la prétention du roi de Naples et de soumettre ses actes à sa sanction. La Régence, selon moi, doit répondre avec politesse, mais avec fermeté, que cette mesure est de la plus haute importance, qu'il s'agit de prononcer sur un fait de succession pour lequel elle ne se croit pas juge compétent; que cette mesure pourrait alarmer l'Angleterre, qui verrait dans cette question et cette guerre d'Espagne *un intérêt de famille*, ce qu'elle ne veut pas reconnaître; que d'ailleurs la Régence étant à quatre-vingts lieues seulement du roi d'Espagne, elle ne pourrait pas encore prononcer sur une question si grave sans savoir s'il plaît au roi Ferdinand d'avoir auprès de lui un souverain étranger, ou le délégué de ce souverain, régent de son royaume; et que dans tous les cas la Régence ne pourrait se prononcer que quand elle connaîtrait sur ce point l'opinion des cabinets de France, de Berlin et de Pétersbourg.

Prenez bien garde à ceci : c'est grave, c'est un piège de la politique autrichienne. M. Saez le verra facilement, et comme c'est lui qui sera chargé de la réponse, il pourra s'entendre avec vous. M. de Talaru est prévenu; mais montrez-lui cette lettre aussitôt qu'il sera arrivé à Madrid.

Il a quitté hier Paris; il part demain de sa maison de campagne. Je suppose qu'il arrivera le 24 ou le 25 à Madrid.

M. Bulgari, chargé d'affaires de Russie, part demain 13; M. Brunetti, chargé d'affaires d'Autriche, part samedi 14, avec le chargé d'affaires de Sardaigne. Il est probable qu'ils arriveront à Madrid avant M. de Talaru. M. Boutourlin, aide de camp de l'empereur de Russie, qui va complimenter M. le duc d'Angoulême, est parti hier. Les courriers de la Régence allant à Vienne et à Pétersbourg ont passé par ici. Dépêchez-vous vite d'envoyer quelqu'un à Londres; j'ai quelque raison de croire que l'envoyé de la Régence y sera mieux reçu qu'on ne le croit peut-être.

Tournez toutes vos pensées vers Cadix.

CHATEAUBRIAND.[1]

1154 13 juin 1823.

Au baron de Rayneval.

Paris, ce 13 juin 1823.

Je ne puis mieux, Monsieur, répondre à votre lettre et à votre dépêche du 29 mai, qu'en vous envoyant la copie de tout ce que nous avons fait ici depuis huit à dix jours, et de la longue lettre que j'écris à M. de La Ferronnais à ce sujet. Vous y verrez tout ce que je pense, et vous y trouverez tous les arguments qui peuvent vous servir. Il ne me reste qu'à vous prier d'insister fortement auprès du cabinet de Berlin, pour qu'il envoie un agent diplomatique à Madrid dans le plus bref délai possible. Je l'ai dit et répété vingt fois, le résultat de tous nos travaux est dans cette mission diplomatique, pourvu qu'elle soit uniforme. Elle achèvera de décider l'opinion de l'Espagne et de l'Angleterre; et elle est si favorable à l'Alliance, qui désormais conduira le reste des affaires par ses représentants à Madrid, qu'il m'est impossible de comprendre pourquoi elle n'a pas été embrassée plus promptement et avec plus d'ardeur.

1. *Congrès de Vérone.*

Désormais, Monsieur, l'affaire d'Espagne est finie. Que le Roi soit emmené à Cadix ou ailleurs, peu importe, c'est un peu plus ou un peu moins de temps. Vous pouvez être sûr que nous ne manquerons ni de patience, ni d'argent, ni de soldats. La France a fait un pas énorme ; la France est rendue à sa puissance, et ce ne sont pas les menaces et les forfanteries de quelques révolutionnaires qui la feront reculer. Nous mettrons fin aux maux de l'Europe, et c'est trop juste, car nous les avons commencés. Je vous écrirai toutes les fois que cela sera nécessaire. Les dépêches des bureaux ne vous diraient pas tout, et vous m'entendrez mieux quand je vous parlerai moi-même.

Je suis extrêmement fatigué, car je fais à peu près seul toute ma besogne : mais je trouverai toujours le temps de vous dire que je vous suis tout dévoué.

CHATEAUBRIAND.

Nous avons appris hier par le télégraphe la nouvelle d'une contre-révolution complète dans le Portugal. Cette nouvelle est de la plus haute importance si elle se confirme. Nous aurions tué deux révolutions d'un seul coup. Les nouvelles de Séville vont jusqu'au trois. Le quatre on devait encore délibérer dans les Cortès où on emmènerait le Roi. [2]

1155 [Vers le 15 juin 1823.]

A Madame Récamier.

Dimanche, 5 heures.

De grandes nouvelles et des courriers ont pris tout mon temps. Les Cortès à Séville, avant d'emmener le roi, ont déclaré qu'il était fou, ont prononcé sa déchéance, et nommé une régence révolutionnaire. Ceci finit misérablement l'affaire. Les Cortès ne sont plus qu'une faction sans autorité et qui va expirer. [2]

1. Original autographe, Aff. Etr. Prusse, 263, pièce 77.
2. *Souvenirs... Récamier*, t. II, p. 23.

1156 16 juin 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 16 juin 1823.

Tandis que vous faites des souscriptions pour les Cortès, les Cortès se préparent à aller les recueillir à Londres. Nous en sommes à savoir si le Roi ira se faire prendre à Cadix, ou bien s'il restera à Séville où Bordesoulle doit être arrivé aujourd'hui même. Mais n'est-il pas singulier que vous ne sachiez rien à Londres de la contre-révolution de Portugal, que tous nos journaux vous apprendront ? Est-ce les vents, est-ce un embargo qui retient les vaisseaux dans le port de Lisbonne ? Je n'ai rien à vous dire en politique et en nouvelles, sinon que la Providence paraît s'être visiblement déclarée pour nous et pour la cause de toutes les monarchies de l'Europe.

J'ai reçu ce matin votre lettre et votre dépêche du 13.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.[1]

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. de Montbron. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 296) donne le texte suivant :

« Paris, 16 juin 1823.

« Tandis que vous faites des souscriptions pour les Cortès, les Cortès se préparent à aller les recueillir à Londres. Nous en sommes à savoir si le roi ira se faire prendre à Cadix, ou bien s'il restera à Séville, où Bordesoulle doit être arrivé aujourd'hui même...

« Mais n'est-il pas singulier que vous ne sachiez rien à Londres de la contre-révolution de Portugal que tous nos journaux vous apprendront ? Est-ce les vents, est-ce un *embargo* qui retiennent les vaisseaux dans le port de Lisbonne ?

« Je n'ai rien à vous dire de plus, sinon que la Providence paraît s'être visiblement déclarée pour nous et pour la cause de toutes les monarchies de l'Europe.

« J'ai porté au roi votre dépêche du 13 ; je lui avais lu aussi votre lettre du 6. C. »

1157 17 juin 1823.

Au baron de Mareuil.

N° 7 Paris, le 17 juin 1823.

Monsieur le Baron,

J'ai reçu les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser jusqu'au N° 34 inclusivement en date du 5 de ce mois. J'ai lu avec intérêt les informations qu'elles renferment.

(Voyez pour la suite la note circulaire du 17 juin.)[1]

1158 19 juin 1823.

Au comte de La Ferronays.

Paris, ce 19 juin 1823.

Le général Pozzo se décidant à envoyer une estafette pour annoncer à son gouvernement la révolution de Portugal, j'en profite pour vous faire passer cette bonne nouvelle. Vous sentirez de quelle conséquence politique et militaire elle est pour nous. C'est un bonheur et une gloire de plus pour nos armes, car il est bien évident que c'est la présence de nos troupes et nos succès en Espagne, qui ont précipité la révolution portugaise. Au moment même où je vous écris le Général Bordesoulle doit être entré à Séville. Y aura-t-il trouvé le Roi ? c'est ce que nous ne pouvons pas dire. Dans mon opinion particulière, je crois que la horde révolutionnaire qui a entraîné le Roi à Séville aura encore assez de force pour l'entraîner à Cadix, car il ne peut plus être question de Badajoz depuis la contre-révolution du Portugal. Au reste, l'Espagne presque entière est délivrée, l'édifice révolutionnaire croule de toutes parts, et la retraite du Roi à Cadix ne retar-

1. Note du recueil des Affaires Étrangères, Pays-Bas 622, f° 422.

derait la catastrophe que de quelques semaines et peut-être de quelques jours. Un bruit vague s'était répandu d'après lequel le Roi aurait été mené à *Tarifa*. Serait-ce avec le dessein de l'emmener en Afrique ou à Gibraltar ? Il y a quelque chance pour qu'il aille à Gibraltar. Ce serait toujours sa délivrance, car enfin les Anglais pourraient-ils le garder prisonnier ?

Je vous ai écrit une longue dépêche qui est partie le 13. Le jour même que j'apprendrai la délivrance du Roi, vous pouvez compter que j'expédierai un courrier.

Recevez de nouveau l'assurance de mon sincère dévouement.

CHATEAUBRIAND. [1]

1159 19 juin 1823.

Au baron de Rayneval. [2]

[Même dépêche que la précédente au comte de La Ferronays, sauf la première phrase du second paragraphe, qui est ainsi libellée : « Je vous ai envoyé le 13 copie de ma longue dépêche à M. de La Ferronays. »] [3]

1160 19 juin 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 19 juin 1823.

Je reçois à l'instant de Madrid en date du 14 la confirmation des bonnes nouvelles de Portugal. La contre-révolution a été

1. Archives de La Ferronnays.
2. En tête, au crayon, ces deux mentions : « Reçu le 24 — Rép[ondu] le 28. »
3. Original. — Signature autographe. — Affaires Étrangères, Prusse 263, pièce 80.

consommée le 3, et le Roi et la famille royale rendus à leur pleine et entière liberté. Cela est immense par les résultats pour nous, et cela finit richement la guerre d'Espagne. Que le Roi soit emmené à Cadix (comme je le crois toujours) cela prolonge la lutte de quelques jours, et voilà tout. Bourmont et Bordesoulle doivent être au plus tard aujourd'hui à Séville. Rien de nouveau d'ailleurs ici. Nous voyons bien dans le gouvernement anglais qu'il est aisé de remarquer un redoublement d'humeur, à mesure que nos succès augmentent et que les choses tirent à leur fin. Cela passera, et l'Angleterre sentira la nécessité de ne pas se brouiller avec l'Europe par amour pour les Jacobins d'Espagne.

Voilà une lettre qui m'arrive de Madrid pour votre fête.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.[1]

1161 [Juin 1823.]

A Madame Récamier.

Chambre des députés, vendredi soir.

Ne m'en voulez pas, je vous en supplie. Je suis dans un moment déplorable entre les deux Chambres où je cours,

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. de Montbron. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 301) donne le texte suivant :

« Paris, 19 juin 1823.

« Je reçois à l'instant de Madrid la confirmation des bonnes nouvelles du Portugal. La contre-révolution y a été consommée le 3, et le roi et la famille royale rendus à leur pleine et entière liberté. Cela est immense pour nous par les résultats, et cela finit richement la guerre d'Espagne. Maintenant que Ferdinand VII soit emmené à Cadix (comme je le crois toujours), cela prolonge de quelques moments la lutte, et voilà tout.

« Bourmont et Bordesoulle doivent être au plus tard aujourd'hui à Séville. Il est aisé de remarquer un redoublement d'humeur dans une portion du ministère anglais, à mesure que nos succès augmentent et que les choses tirent à leur fin. Cela passera, et l'Angleterre sentira bientôt la nécessité de ne pas se brouiller avec l'Europe par amour pour les Jacobins d'Espagne. C. »

croyant toujous parler et ne parlant jamais, et les courriers, et les persécutions de l'Europe et de l'intérieur. J'espère que tout cela finira demain. Grâce, mille fois grâce. Plaignez-moi, ne m'en voulez pas, gardez-moi votre angélique bonté. A demain mon pardon, ou plutôt des consolations pour ce que je souffre.[1]

1162 20 juin 1823.

Au Comte de Serre.

N° 10 Paris, 20 juin 1823.

Monsieur l'Ambassadeur,

L'organisation de la Régence formée à Madrid pour administrer le royaume pendant la captivité du roi Ferdinand a préparé le rétablissement des relations politiques de l'Espagne avec les autres puissances. L'ambassadeur de France et les légations d'Autriche, de Prusse, de Russie se sont mis en route pour Madrid; ils sont accrédités près du Roi, et ils le sont également près de la Régence jusqu'au retour du monarque.

S. A. R. le duc d'Angoulême a fait marcher deux divisions de son armée vers Séville, l'une par la route de la Manche, l'autre par celle de Talaveyra de la Reyna. Chacune de ces deux colonnes n'a rencontré, jusqu'à la date des dernières nouvelles, que quelques corps de troupes qui n'ont point tenu devant elles et qui n'ont point ralenti leur marche. Les mouvements de l'une et de l'autre division se combinent avec ceux des royalistes espagnols qui se montrent armés sur un grand nombre de points, et tout porte à croire que ces troupes seront arrivées à Séville le 22 de ce mois.

Le Roi a été forcé d'en partir le 12, et les Cortès qui voulaient

1. *Souvenirs... Récamier*, t. II, p. 23-4.

l'entraîner à Cadix sont arrivés à leur but. Une portion considérable de la garnison et des habitants de Séville s'y était opposée, soit qu'ils prévissent les malheurs que pouvait amener le départ du roi, soit qu'ils voulussent mettre fin à sa captivité et contribuer à lui rendre l'exercice du pouvoir. C'est parce que les hommes qui s'en sont emparés n'ont trouvé à Séville aucun point d'appui dans la force armée, ni dans les dispositions des habitants, qu'ils ont cherché de tenter un asyle dans une ville fermée, et de prolonger, par un dernier moyen de résistance, la lutte où ils se sont engagés. Mais il ne paraît pas que Cadix soit approvisionné ; une escadre française est devant le port, et les corps d'armée qui se portaient à Séville ont reçu l'ordre de se diriger ensuite sur Cadix.

Les événements qui viennent de se passer en Portugal doivent avoir sur la situation de l'Espagne une grande influence ; les mouvements royalistes qui avaient éclaté dans les provinces du Nord se sont renouvelés à Lisbonne et ont eu un succès complet. Le prince Michel, l'un des fils du roi, s'est mis à la tête des Portugais décidés à relever l'autorité royale. Toutes les troupes qui étaient dans la capitale et aux environs se sont promptement jointes à lui, et le même esprit a rapidement gagné les autres provinces.

Plusieurs lettres écrites de Lisbonne à Madrid, sous la date du 3 de ce mois, ont annoncé que le roi était entièrement libre, qu'il avait nommé un nouveau ministère, dont M.M. de Palmela, Pamplona et Dos Arcos faisaient partie, et qu'il avait repris la jouissance de son autorité.

Ces rapides progrès d'un mouvement commencé le 27 mai et terminé 6 jours après montrent avec quelle force l'opinion publique s'est prononcée contre l'anarchie. La même crise avait agité toute la péninsule ; partout on fait les mêmes efforts pour s'en délivrer.

Agréez.....

CHATEAUBRIAND.



P. S. Le général Mina a été complètement battu. Cordoue et Jaen se sont déclarés en notre faveur. Le général Bordesoulle a dû rentrer à Séville le 17. [1]

1163 23 juin 1823.

A M. Saez. [2]

Paris le 23 juin 1823.

Monsieur,

Vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer le 31 mai une lettre adressée par la Régence d'Espagne à S. M. T. C. [3] Je me suis empressé de la présenter au Roi; et j'ai l'honneur de vous envoyer la réponse de Sa Majesté.

Vous ne doutez pas, Monsieur, du vif intérêt avec lequel le Gouvernement français suit les travaux de la Régence. Ils ont été commencés sous d'heureux auspices : ils préparent à l'Espagne le retour de sa prospérité ; tous les vœux du Roi seront remplis lorsque la Régence d'Espagne aura pu parvenir à un si noble but.

Je suis charmé, Monsieur, des rapports que l'absence de M. de Vargas va me donner avec vous, et je saisis avec empressement cette occasion de vous offrir l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,
Votre très humble et
très obéissant serviteur. [4]

1. Minute aux Affaires étrangères, Naples 148, f° 84.
2. Chargé du portefeuille des Affaires étrangères dans le ministère formé par la Régence d'Espagne.
3. Louis XVIII.
4. Minute aux Affaires étrangères, Espagne 722, f° III.

1164 23 juin 2823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, ce 23 juin 1823.

Les journaux vous porteront la nouvelle la plus importante, celle de la déchéance du Roi, prononcée par les Cortès, et la nomination d'une Régence révolutionnaire. Mes lettres de Madrid, reçues ce matin et datées du 18, disent que sir William A' Court et le reste du corps diplomatique ont déclaré qu'ils étaient accrédités auprès d'un *Roi*, et non pas auprès d'une *Régence*, et que, par conséquent, ils restaient à Séville en attendant de nouveaux ordres de leur cour. Je doute que cela soit aussi correct et aussi bien que cela, mais pour un ministre habile quelle belle occasion de se tirer d'affaires ! Comme M. Canning pourrait réparer sans danger ses étranges fautes ! Il ne peut plus avec une ombre d'honneur reconnaître une Convention révolutionnaire réduite pour tout empire à un écueil dans l'océan : ce serait par trop humilier et abaisser l'Angleterre : dès lors il est libre de revenir aux alliés, et de mettre fin à la guerre en exigeant la liberté du Roi. Ce rôle est superbe. Saura-t-il le jouer et ne pas manquer l'événement? j'en doute : il s'ouvrira trop tard. C'est dans ce sens pourtant que vous devez parler, exciter le duc de Wellington, montrer à la saine partie du Ministère quel parti elle peut tirer de la circonstance. Mais laissez toujours entendre que, quant à nous, nous n'entrerons jamais avec les Cortès dans aucun arrangement politique ; nous ne les reconnaîtrons plus comme pouvoir ; seulement nous ferons aux *individus* tous les avantages *personnels* qu'ils désireront, pour délivrer la famille Royale. Vous entendez bien que, dans tout ceci, il ne s'agit de votre part que de conversations avec les ministres et vos collègues ; que vous n'êtes autorisé à rien d'officiel : vous me transmettrez seulement ce que vous aurez appris des dispositions du ministère, et de l'effet qu'aura produit sur lui la déchéance du Roi.

On dit ici que vous épousez M[lle] Canning. Si cela est, je vous promets pour dot de la mariée, une ambassade.

Au reste les événements vont si vite que tout ce que je vous dis sur la déchéance, peut être rendu inutile à chaque instant. Nous ne sommes pas sans appréhension que les Cortès s'embarquent pour *Ceuta*, si elles croyent ne pouvoir tenir dans Cadix. Si elles allaient à Gibraltar, il n'est pas permis de croire que les Anglais voudraient eux-mêmes retenir le Roi prisonnier, et l'empêcher de retourner à Madrid, s'il en exprimait la volonté.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.

Mina est détruit, Valence tombée, tout croûle, la Providence est pour nous. [1]

1165 23 juin 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, ce 23 juin 1823.

Je vous prie de faire parvenir le plus tôt possible, et par la plus prochaine occasion, la lettre que je vous envoie aujourd'hui pour M. Lesseps, notre consul à Lisbonne. C'est pour lui dire de reprendre à l'instant son rang et titre de chargé d'affaires. Ci-joint un billet de *Street*, le fils, pour son père : envoyez-le sur-le-champ après l'avoir lu, il contient les nouvelles que je viens de recevoir à l'instant de Madrid. Nous avons aussi par cette voie des nouvelles de Lisbonne qui vont jusqu'au trois et qui annoncent la dissolution des Cortès : tout est fini de ce côté.

Maintenant nous ne devons plus avoir qu'un but et qu'une pensée : c'est d'obtenir la délivrance du Roi. Voilà l'Angleterre

1. Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 312. (Quelques suppressions, comme celle de la dernière phrase du premier paragraphe.) — Collationné par nous sur l'original autographe. Communiqué par M. de Montbron.

séparée des Cortès, et cela est une chose immense en notre faveur. Mais si M. Canning sentait bien sa position, il pourrait faire davantage. Il pourrait déclarer à cette Convention de Cadix que l'Europe ne peut pas être divisée par elle; qu'on ne peut pas prolonger un état de guerre pénible, pour soutenir un parti qui, en prononçant la déchéance du Roi, s'est séparé de toutes les Monarchies, de quelque nature qu'elles soient. Le rôle de l'Angleterre serait encore superbe, et elle saisirait la seule occasion qui lui reste de réparer les énormes fautes de M. Canning. Mais je doute que l'amour-propre blessé de ce Ministre lui laisse le jugement assez libre pour agir; trompé sur tous les points, il se trompera jusqu'au dernier moment. Je suppose que sir William A' Court s'embarquera pour Gibraltar. Son rôle en Espagne, n'étant ni pour la Régence, ni pour les Cortès, deviendrait insoutenable.

Pensez à l'affaire de Mme Rollat auprès de M. Canning. Cette dame me poursuit.

En envoyant la lettre à Street pour son journal qui va maintenant très bien, faites aussi copier la nouvelle pour le bon Dr Stoddart.

C'est une boîte, que je veux, et non les 1000 livres st.

Dans vos prochaines dépêches, tâchez de m'instruire surtout de l'effet que produit dans le Conseil Britannique la déchéance du Roi : cela, il me semble, doit nous justifier et ramener à nous tous les bons esprits.

Tâchez de découvrir quelle résolution aura été prise touchant sir William A' Court. [1]

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. de Montbron.

1166 24 [juin 1823].

A la duchesse de Duras.

Mardi, 24.

J'ai vu Villèle : il m'a donné un travail à faire. Il faut aussi que j'écrive au prince Metternich et à l'empereur de Russie. Ne comptez pas trop sur moi aujourd'hui, ou, tout au plus, pour un moment à midi, en sortant de chez Monsieur. [1]

1167 24 juin 1823.

Au comte de La Ferronays.

Paris, 24 juin 1823.

N° 9

Par courrier autrichien jusqu'à Francfort. De là par estafette.

Monsieur le Comte,

Je vous mandais dans ma dernière dépêche que nous attendions avec beaucoup d'impatience des nouvelles de Séville. Nous venons d'en recevoir qui sont assez importantes pour que je croie devoir vous les envoyer par estafette.

Le 12, les Cortès, croyant l'armée française très près de Séville, se sont déterminées à envoyer le Roi à Cadix. Ce malheureux prince a protesté contre cette translation nouvelle, et les hommes qui se sont emparés de sa personne n'ont pas trouvé d'autre expédient pour vaincre sa résistance que de le déclarer en état d'aliénation mentale et de prononcer sa déchéance. Ils ont immédiatement nommé une Régence. Cette conduite odieuse semble leur avoir été dictée par une espèce de vertige, puisqu'elle ôte à leurs actes l'ombre même de légitimité à la faveur de

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 240. — Collationné sur l'original autographe.

laquelle ils pouvaient conserver des prosélytes, et leur enlève en même temps tout espoir de pardon. Son premier fruit a été la retraite du Ministre d'Angleterre et des autres Agents politiques qui avaient cru devoir suivre le Monarque jusqu'à Séville. Le Chargé d'affaires de Saxe seul a dû accompagner la Reine, pour pouvoir en transmettre des nouvelles à sa cour.

On jugera sans doute à Saint-Pétersbourg comme ici de quelle importance est le refus de Sir William A'Court de suivre les Cortès à Cadix. Cette circonstance simplifie une question qui ne laissait pas que de se compliquer, et elle replace naturellement l'Angleterre dans les voies de l'Alliance. D'un autre côté, l'infâme et stupide conduite des Cortès doit détacher d'elles jusqu'au dernier de leurs partisans, puisqu'il est bien démontré qu'Elles ont abjuré toute idée de monarchie du moment où Elles ont senti qu'Elles ne pouvaient couvrir leurs vues insensées de l'apparence d'une volonté royale. Cet événement doit avoir une grande importance, et nous devons croire qu'il hâtera le moment où on pourra rétablir l'ordre en Espagne. Nos troupes doivent être, en ce moment, près de Cadix, qui est déjà bloqué par une forte escadre ; et tout porte à espérer qu'il sera bientôt possible d'arracher le Roi à ses bourreaux. De dernières nouvelles donneraient à croire qu'arrivés à Cadix ils ont relevé ce Prince de la déchéance prononcée à Séville. C'est un outrage de plus, ce qui à leurs yeux paraissait sans doute un moyen de rappeler près du Roi M. l'Ambassadeur d'Angleterre.

Nos nouvelles de Catalogne présagent le succès définitif de nos opérations. Vous verrez, par les gazettes que je vous envoie, que Mina, après avoir parcouru dans tous les sens les gorges presqu'impraticables de la Cerdagne, a eu avec nos troupes plusieurs engagements qui lui ont fait perdre beaucoup de monde. Il s'est enfin jeté de nouveau dans la Seo d'Urgel, où on espère pouvoir l'enfermer.

Le général Molitor est entré à Valence ; et Ballesteros, qu'il avait devant lui, paraît être maintenant hors d'état de résister.

Les nouvelles qui annonçaient une contre-révolution complète en Portugal se sont pleinement confirmées. Vous trouverez dans les gazettes les détails de cet événement qui ôte un dernier refuge aux révolutionnaires espagnols. Nous n'en avons point encore reçu l'avis officiel.

Agréez, etc...

P. S. Je reçois à l'instant des nouvelles de Madrid du 20. Elles donnent de nouveaux détails sur le voyage du Roi. On lui a fait prendre la route de terre. Plusieurs membres des Cortès se sont embarqués sur le Guadalquivir. Le Conseil d'État et 30 membres des Cortès sont restés à Séville. La municipalité de cette ville a envoyé un député pour reconnaître la Régence à Madrid. Le général Bordesoulle s'est porté droit sur le Port Sainte-Marie, vis-à-vis Cadix, sans entrer dans Séville, ce qui lui fait gagner plusieurs marches et lui permettra d'atteindre l'arrière-garde du général constitutionnel Zayan. Le général Bourmont occupera Séville et rejoindra ensuite le général Bordesoulle devant Cadix. Il est resté à Séville deux à trois cents officiers, une artillerie considérable et deux millions en argent. [1]

1168 24 juin 1823.

Au baron de Rayneval.

[Même dépêche que la précédente, *Berlin* remplaçant *Saint-Pétersbourg*. En plus, à la fin, le paragraphe suivant :]

J'ai reçu vos dépêches jusques et compris le N° 16. Nous voyons avec grand plaisir que le gouvernement prussien se trouve parfaitement d'accord avec nous, et qu'il approuve la manière dont sont conduites les affaires d'Espagne. Nous sommes très satisfaits de la nomination de M. de Royer : son langage ici a été très convenable. [2]

1. Minute aux Affaires étrangères, Russie 165, f° 45.
2. Minute aux Affaires étrangères, Prusse 263.

1169 24 juin 1823.

Au marquis de Caraman.

N° 16 Paris, 24 juin 1823.
Par courrier autrichien.

Monsieur le marquis,

J'ai reçu les dépêches que vous m'avez expédiées par le courrier Mâconnais, et je profite d'un courrier de M. de Vincent pour vous répondre.

J'ai vu avec grand plaisir que M. de Metternich continue d'approuver la marche que nous suivons dans les affaires d'Espagne. La manière dont il a accueilli les explications que vous aviez à lui donner sur la Régence et sur la proclamation de M. le duc d'Angoulême me prouve qu'il met en nous la confiance que nous nous plaisons à mettre dans ses dispositions. Cet élément, si nécessaire dans les relations qui unissent les membres de l'Alliance, donne une garantie précieuse du succès de l'œuvre qu'Elle accomplit en ce moment pour le salut de l'Europe.

La question relative au Roi de Naples a été, comme vous l'avez vu par mes dernières dépêches, examinée ici avec le plus grand soin. Nous attendons la réponse de l'Empereur de Russie pour prendre un parti définitif.

Nous sommes très satisfaits de ce que les agents diplomatiques de l'Alliance aient pu partir pour Madrid. Le ministre de Prusse, M. de Royer, est arrivé ici, et s'est déjà mis en route pour les rejoindre. Leur présence va être très utile en Espagne, car les événements s'y pressent, et probablement il y aura bientôt de hautes questions. Nos dernières nouvelles annoncent que les Cortès ont emmené la Roi de Séville vers Cadix. Ce malheureux prince...

[prendre ici la dépêche au comte de La Férronays du même jour, à partir de la deuxième phrase du deuxième paragraphe ; suivre en remplaçant *Saint-Pétersbourg* par *Vienne* jusqu'à la

fin de la deuxième phrase du quatrième paragraphe : « ...perdre beaucoup de monde. » Intercaler ici la phrase suivante :]

Vous y verrez, Monsieur le Marquis, que son corps a été vigoureusement attaqué par M. le vicomte de Saint-Priest, votre gendre, qui dans cette circonstance a fait preuve du plus beau courage et du dévouement qu'on lui connaît pour le service du Roi. Mina enfin s'est jeté.................................

[Continuer ici la dépêche au comte de La Ferronays jusques et compris le post-scriptum.] [1]

1170 24 juin 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 24 juin 1823.

Lord Guilford sera le bienvenu avec tout son grec. Je n'en ai plus guère dans ma tête ni dans mon bagage. Il me reste bien quelque part un Homère que j'ai tout barbouillé de notes et d'essais de traduction ; mais je ne l'ai pas ouvert depuis *la Monarchie selon la charte*, où j'essayai de commenter à ma façon l'axiome fameux : « *Il n'est pas bon qu'il y ait plusieurs chefs.* » La chose me réussit alors assez mal, comme on se chargea de me le prouver en me rayant du ministère d'État. Voilà ce que me valut *eis koiranos estò*, que je ne sais plus même, comme vous le voyez, écrire en lettres grecques.

CHATEAUBRIAND. [2]

1. Minute aux Affaires étrangères, Autriche 404, f° 227.
2. Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 306. Je ne puis pas croire que cette lettre, où Chateaubriand parle si maladroitement — car enfin il est ministre — de son ouvrage de *la Monarchie selon la Charte*, qui avait tant déplu à Louis XVIII, ne soit pas un roman de Marcellus.

1171 25 juin 1823.

Au général Guilleminot.

Paris, ce 25 juin 1823.

Comme nous avons été persuadés dès longtemps l'un et l'autre que les Cortès se réfugieraient à Cadix, l'événement ne nous aura pas pris au dépourvu. J'ai obtenu de nouveaux renseignements et recueilli de nouvelles idées, dont je dois vous faire part.

Bien décidément, général, les Cortès ne paraissent pas avoir assez de troupes pour occuper à la fois Cadix et tous les ouvrages militaires de l'île de Léon. On dit toujours qu'il est possible de pénétrer dans l'île par mer ; on assure qu'en payant bien les mariniers de la côte, vous aurez toutes les embarcations à votre service. On assure de plus que la marine militaire espagnole est toute royaliste, et que s'il y a quelques vaisseaux de guerre espagnols dans la baie de Cadix, il sera aisé d'avoir à vous les capitaines. Si vous pouvez parvenir à jeter des bombes dans Cadix, bientôt tout sera à vous. Vous n'êtes pas sans doute effrayé de cette sotte idée qu'une bombe peut atteindre le roi. J'espère qu'il ne lui arrivera aucun malheur; mais, après tout, il s'agit de la royauté; un roi n'est qu'un général en temps de guerre, il doit payer de sa personne ; et l'on ne consent à mourir pour lui qu'à condition qu'il saura mourir pour le bien de ses sujets quand il le faut ; avec des craintes et des pusillanimités, on arrête tout.

La plus grande partie du succès dépendra de notre marine. J'ai obtenu hier qu'on envoyât deux vaisseaux de plus. Soyez certain que vous ne pouvez rien obtenir que par un coup de violence, que la rapidité et l'audace peuvent seules faire tout votre succès.

Persuadons-nous bien que tout est maintenant dans Cadix ; que toutes nos pensées, tous nos efforts doivent tendre à ce point ; que toute la question est réduite à la prise ou à la reddition de cette dernière retraite des *comuneros*. S'ils échappaient par mer, cela est possible, mais c'est un événement hors de notre puissance ;

alors comme alors : la question ne serait plus que politique et diplomatique. On verrait que faire en Espagne et de l'Espagne. En attendant, notre métier est d'aller de l'avant.

Je vois qu'on dit à Bordesoulle d'aller doucement, et cela me désole ; c'est d'aller vite qu'il s'agit à présent : vous connaissez dans les affaires décisives le prix d'un moment perdu. Il faut arriver brusquement devant Cadix, avant que ces gens-là aient eu le temps de regarder autour d'eux, de se remettre de leur terreur. Tout peut être emporté en un tour de main si l'on va vite, et durer six mois si l'on tergiverse. Votre gloire, général, et votre avenir sont là, songez-y bien. Je pense que Molitor, avec une partie de son corps, suivra Ballesteros : il ne faut pas que celui-ci puisse nous inquiéter sur nos derrières en Andalousie. Le refus qu'a fait sir William A'Court de suivre le roi à Cadix est une chose immense pour nos intérêts. Ne croyez pas que cela soit un jeu. Les Anglais ne sont pas amis ; mais il ne faut pas les voir partout, et supposer des finesses politiques là où il n'y a que des faits simples. Sir William A'Court n'avait pas de pouvoir pour reconnaître une république ; il a dû s'arrêter pour en demander à sa cour : c'est ce qu'aurait fait tout ambassadeur.

Voyez dans ces longues lettres, général, la preuve de mon zèle pour le service du roi, de mon attachement pour vous, et aussi de mon intérêt dans une entreprise dont j'ai été le premier moteur afin de nous sauver d'une nouvelle révolution et de donner une fidèle et vaillante armée aux Bourbons. Notre position est entièrement changée en Europe, et je suis fier, comme Français, de voir avec quelle dignité et quelle considération la France a repris son rang parmi les grandes puissances. Applaudissez-vous d'avoir contribué à relever votre patrie.

Tout à vous,

CHATEAUBRIAND.

J'apprends que Bordesoulle s'est porté directement sur Cadix. Dieu soit loué ! [1]

1. *Congrès de Vérone.*

1172 25 juin [1823].

A Villèle.

Paris, ce mardi matin 25 juin.

Tout va bien, mon cher ami, à Madrid et à Lisbonne. A Madrid l'amnistie est publiée, à Lisbonne le Roi a repris son autorité. Je vous donnerai les détails à la Chambre. Tout à vous, mon cher ami.

CHATEAUBRIAND [1]

1173 26 juin 1823.

A M. de Talaru.

Paris, ce 26 juin 1823.

J'ai reçu votre lettre de Bayonne, mon cher ami; nous savons ici toute l'histoire de M. Ward. Quant à M. Brunetti, nous nous y attendions; et vous saurez par M. de Caux que j'en ai fait prévenir la Régence. Je vous engage à ne pas vous laisser étourdir au premier moment de tout ce que vous entendrez de contradictoire. Les uns vous diront que la Régence exagère, qu'elle perd tout, qu'elle est folle; les autres vous soutiendront qu'elle ne fait rien pour venger les royalistes et la cause royale. Le fait est que cette Régence n'est pas composée d'hommes forts; mais, vous le savez, il n'y a pas d'hommes en Espagne. C'est là le côté fâcheux; mais il faut aller comme on peut. En se plaignant et s'effrayant de tout, on ne finirait pas. Votre rôle sera difficile entre les *partis* français et les *partis* espagnols : vous en trouverez de toutes les sortes. Souvenez-vous de vos instructions; ayez des conférences avec vos collègues, aux termes de votre protocole; mais évitez toujours qu'elles soient trop fréquentes et

1. Archives de Villèle.

qu'elles aient une apparence plus sérieuse qu'une conversation importante. Pourtant, quand M. Brunetti demandera les conférences, il faudra bien que vous sachiez s'il est accrédité, oui ou non, auprès de la Régence. Car, s'il ne l'était pas, à quel titre demanderait-il des conférences? Vous lui en ferez poliment et légèrement la remarque. Attendez-vous à être désavoué par l'Autriche, et soyez sûr que les plus mauvais rapports contre nous sont maintenant arrivés de Madrid.

Ne vous laissez pas déconcerter au premier moment, et, en dernier résultat, nous triompherons avec de la fermeté et de la patience.

Tout à vous, mon cher ami.

CHATEAUBRIAND.[1]

1174 26 juin 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 26 juin 1823.

L'humeur de sir Charles Stuart augmente avec nos succès ; il en est presque aux *menaces*, ce qui me fait présumer que l'humeur de M. Canning augmente aussi en proportion de celle de l'ambassadeur. Ces menaces me font bien peu peur, et je sais combien, dans ce moment, elles sont vaines : mais pourtant suivez cela de près, et cherchez à découvrir s'il n'y a pas des espérances ou des faits qui stimulent le ministre anglais. L'incident de la retraite du Roi à Cadix, et la séparation de sir W. A'Court peuvent amener un bon résultat, si la partie saine du ministère sait en profiter. Je ne crois pas que jamais le cabinet britannique envoie un ambassadeur à la Régence de Madrid ; mais c'est déjà beaucoup s'il retire son ambassadeur d'auprès de

1. *Congrès de Vérone.*

la Régence de Cadix ; et, en vérité on ne saisit pas comment il pourrait l'y laisser avec une ombre d'honneur.

Tout va toujours merveilleusement en Espagne, mais il est temps que cela finisse. Les gazettes vous apprendront tout ce que je pourrais vous dire en nouvelles.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND [1]

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. de Montbron. — Les lettres du 23 et du 26 juin ont servi à M. de Marcellus à composer une lettre (*Politique de la Restauration*, p. 322, v — 3) que voici :

« Paris, 30 juin 1823.

« L'humeur de sir Ch. Stuart angmente avec nos succès ; il en est presque aux menaces; ce qui me fait présumer que l'humeur de M. Canning augmente aussi en proportion de celle de son ambassadeur. Ces menaces me font bien peu peur, et je sais combien, dans ce moment-ci, elles sont vaines ; mais pourtant suivez cela de près, et cherchez à découvrir s'il n'y a pas des faits ou des espérances qui stimulent le ministre britannique. L'incident de la retraite du roi à Cadix, et la séparation de sir W. A'Court, peuvent amener un bon résultat, si la partie saine du conseil de Londres sait en user. Je ne crois pas que jamais ce cabinet envoie un ambassadeur à la régence de Madrid ; mais c'est déjà beaucoup s'il retire son ambassadeur d'auprès de la régence de Cadix ; et, en vérité, on ne comprend pas comment il aurait pu l'y laisser avec une apparence d'honneur.

« Faites parvenir, je vous prie, par la plus prochaine occasion la lettre que je vous envoie aujourd'hui pour notre consul général à Lisbonne, M. de Lesseps ; c'est pour lui dire de reprendre à l'instant son rang et son titre de chargé d'affaires. Nos nouvelles de Portugal disent la dissolution de leurs Cortès. Tout est fini de ce côté.

« Maintenant nous ne devons plus avoir qu'un but et qu'une pensée : c'est d'obtenir la délivrance de Ferdinand. Voilà l'Angleterre séparée des Cortès, c'est un pas immense en notre faveur ; mais si M. Canning sentait bien sa position, il pourrait faire davantage. Il pourrait déclarer à cette *Convention* de Cadix que l'Europe ne peut pas être divisée par elle ; qu'on ne peut pas laisser durer un état de guerre pénible aux populations, pour soutenir un parti qui, en prononçant la déchéance d'un roi, s'est mis à dos les monarchies de toute nature. L'Angleterre saisirait la seule occasion qui lui reste de réparer les énormes fautes de M. Canning. Mais je doute que l'amour-propre de ce ministre lui laisse le jugement assez libre pour agir habilement et raisonnablement. Trompé sur tous les points dans ses calculs, il se trompera jusqu'au bout. Il me semble que je me répète, et que je vous ai déjà dit tout cela de lui.

Nequicquam ingeminans iterumque iterumque vocavi.

« *P.-S.* — C'est la boîte avec le portrait du roi que je veux, et non les 1000 livres sterling. C. »

1175 26 juin 1823.

A Mlle Christine de Fontanes.

Paris le 26 juin 1823.

Je n'ai point répondu à Mlle de Fontanes, parce que je n'avais rien de sûr à lui mander. Aujourd'hui je lui annonce que M. Le D'huy est nommé élève consul, comme elle le désirait. Je suis désolé de n'avoir pu obtenir plus tôt cette nomination, mais ce n'est pas ma faute, et elle verra que je ne manque ni de souvenir ni de parole.

Je lui offre un million d'hommages, ainsi qu'à Mme de Fontanes.

CHATEAUBRIAND. [1]

1176 28 juin 1823.

Au comte de La Ferronays.

No 10

Paris, le 28 juin 1823.

Par courrier prussien jusqu'à Berlin
et par estafette à Saint-Pétersbourg.

Monsieur le Comte,

La dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser sous le No 14 m'est arrivée avant-hier. Je me bornerai aujourd'hui à vous en accuser la réception.

Dans la dépêche que je vous ai adressée le 25 [2] — sous le No 9 — et qui a dû vous parvenir par estafette, je vous ai mandé nos

1. Original autographe sans suscription. —Pailhès *Du nouveau sur Joubert...*, 401.
2. Erreur de la minute : la dépêche No 9 est en date du 24.

dernières nouvelles d'Espagne, la déchéance du Roi prononcée par les Cortès et la translation de S. M. à Cadix. Nous n'avons rien reçu de plus nouveau. Nous sommes assez curieux de savoir quel parti va prendre l'Angleterre, qui, après le dernier attentat des Cortès, ne peut plus maintenir son ambassadeur près du Roi. Nous espérons qu'elle sentira la nécessité de s'unir à l'Europe pour repousser une révolution qui n'hésite pas à démasquer ses hideux projets.

Le général Bordesoulle doit être devant Cadix ; le général Bourmont doit être très près de se joindre à lui. Notre escadre est en mesure de bloquer étroitement le port. Nous devons donc espérer que les Cortès seront bientôt forcées de se dessaisir de la personne du Roi. Les dernières nouvelles de Catalogne donnent lieu de croire que Mina, resserré dans la Seo d'Urgel, sera hors d'état de reprendre l'offensive. Le général Molitor est maître du royaume de Valence ; Ballesteros, qu'il a chassé devant lui, se réfugie dans le royaume de Murcie.

Nous ne recevons point encore la confirmation des événements de Portugal. Les vents contraires n'ont pas permis que la nouvelle en arrivât à Londres.

Agréez...

P.-S. Nous recevons à l'instant les journaux anglais du 26. Ils confirment les nouvelles du Portugal et contiennent une proclamation du Roi, datée de Villafranca le 31 mai. Dans cette pièce Sa Majesté Très Fidèle annonce l'intention formelle de refondre la constitution et de lui donner des bases plus monarchiques en même temps qu'elles seront appropriées aux besoins et aux vœux de la nation portugaise. Les principaux membres des Cortès se sont retirés en Angleterre. Nous apprenons que M. Canning a donné son approbation au refus qu'a fait Sir William A'Court de suivre le roi d'Espagne à Cadix. [1]

1. Minute aux Affaires étrangères, Russie 165, f° 50.

1177 28 juin 1823.

Au baron de Rayneval.

N° 10

Paris, le 28 juin 1823.

Par courrier prussien

Monsieur,

Je ne veux pas laisser partir le courrier de M. le Chargé d'affaires de Prusse sans vous écrire. J'ai reçu votre dépêche N° 17. Les observations de M. de Bernstorff sur l'intervention du roi de Naples dans les affaires d'Espagne sont parfaitement justes. Nous attendons des réponses de Saint-Pétersbourg pour décider irrévocablement cette question.

Dans la dépêche que je vous ai adressée le 25[1] sous le N° 9 et qui a dû vous parvenir............

[Prendre ici la dépêche précédente au comte de La Ferronays à partir du deuxième paragraphe jusqu'à la fin du post-scriptum.] [2]

1178 29 juin 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 29 juin 1823.

J'ai remarqué ce que vous me dites de la Perse et de la Turquie ; et j'en ai fait prendre bonne note. On doit maudire en Angleterre l'empereur Alexandre, car il est tout à nous. Il est armé de toutes pièces contre les révolutionnaires. S'il n'a pas été jusqu'ici plus favorable aux Grecs, c'est qu'il a cru

1. Erreur de la minute : il faut lire 24. Cf. plus haut, p. 294 et 296.
2. Minute aux Affaires étrangères, Prusse, 263.

apercevoir dans leur insurrection la griffe des jacobins de Paris.

CHATEAUBRIAND.[1]

1179 30 juin 1823.

A M. de Lesseps.

N° 26

30 juin 1823.

Monsieur,

J'ai reçu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser jusqu'au 1er de ce mois : elles étaient attendues avec impatience. Nous connaissions par la correspondance d'Espagne les changements qui avaient eu lieu à Lisbonne : le départ des troupes, la proclamation de l'infant don Michel, et les premiers progrès du mouvement dont il s'était déclaré le chef ; mais pour fixer l'opinion publique sur des événements si importants il fallait recevoir de Lisbonne des nouvelles directes, et le délai de leur arrivée donnait cours à tous les faux bruits.

S. M. a été très satisfaite de votre conduite dans un moment de crise, et je m'empresse de vous faire part de son approbation. L'intention du Roi est que vous repreniez incessamment vos fonctions de Chargé d'affaires près du gouvernement portugais ; et c'est avec une grande confiance dans votre sagesse et votre expérience qu'elle vous remet le soin de recommencer entre les deux cours les relations diplomatiques que vous avez déjà si bien suivies.

Vos fonctions de Chargé d'affaires ne seront néanmoins qu'intérimaires : les circonstances exigent qu'une Légation spéciale

1. Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 318. — Cette lettre est sans doute un « délassement » de Marcellus.

soit accréditée à Lisbonne ; et S. M. se propose d'y envoyer bientôt un Ambassadeur ; elle se persuade qu'il sera favorablement accueilli. Vous avez contribué par votre bonne conduite à maintenir les relations qui subsistent heureusement entre les deux Cours ; et vous êtes parvenu dans les moments les plus difficiles à protéger efficacement les sujets du Roi, dont les intérêts vous ont été confiés. Sa Majesté reconnaîtra vos services.

Les nouvelles d'Espagne nous donnent aujourd'hui la suite des événements qui ont eu lieu à Lisbonne jusqu'au 6 de ce mois. J'espère en recevoir bientôt de vous les détails et la confirmation.

Agréez... [1]

1180 30 juin 1823.

Au comte de Serre.

Paris, 30 juin 1823.

Monsieur l'Ambassadeur,

Lorsque les Cortès ont forcé Sa Majesté Catholique à quitter Séville pour se rendre à Cadix, cet acte de violence a été accompagné de circonstances qui le rendent encore plus grave. Le roi s'était formellement refusé à ce voyage, parce qu'il le croyait contraire à l'intérêt de ses peuples. Mais les Cortès ont osé regarder une telle déclaration comme une preuve d'aliénation mentale : elles ont prononcé la suspension du pouvoir et l'ont entraîné à Cadix, après avoir nommé une Régence.

Cette violation a déterminé Sir William A'Court, Ambassadeur d'Angleterre, à rester à Séville : les légations de Portugal et des États-Unis, qui étaient encore auprès du Monarque, ont suivi cet exemple : elles ne se sont point regardées comme accréditées

1. Minute aux Affaires étrangères, Portugal 137, f° 206.

près de l'autorité qu'on substituait violemment à la sienne. Le seul Ministre de Saxe a suivi la Reine parce qu'elle est fille de son souverain.

Après le départ du Roi, un corps de troupes constitutionnelles, sous les ordres de Lopez Banos, était entré à Séville pour y lever des contributions. Le général Bourmont a atteint son arrière-garde et l'a taillée en pièces ; il a ensuite rejoint à Utrera le général Bordesoulle, pour concerter avec lui les opérations dirigées contre Cadix où paraît régner une grande confusion.

L'expédition du général Molitor s'est faite dans le royaume de Valence avec la même rapidité. Ballesteros, repoussé de position en position, a perdu Terruel, Murviedro, Valence, et toutes les places de ce royaume. Celle de Tortose était conquise en même temps par un corps de royalistes espagnols, et cette conquête assurait toutes les communications du général Molitor avec la Catalogne où les troupes de Mina ont éprouvé de nouvelles défaites et où Barcelone commence à être serrée de près.

On s'était d'abord borné au blocus des places fortes du Nord qui tenaient encore ; mais des mesures ont été prises pour en commencer le siège, si toutefois elles ne se rendent pas aux sommations de la Régence, après les derniers actes de violence exercés contre le Roi, qui a donné, par sa noble résistance aux dernières injonctions des Cortès, de si évidentes marques de la fermeté de son âme et de sa captivité. [1]

Agréez...

CHATEAUBRIAND. [2]

1. Cette dernière phrase est obscure ; je donne le texte de la copie.
2. Copie aux Affaires étrangères, Naples 148, f° 88.

1181 3 juillet 1823

Au vicomte de Marcellus.

Paris, ce 3 juillet 1823.

Je vous envoie le bulletin qui m'arrive ce matin de Madrid et qui ne sera dans le *Moniteur* que demain. Nouvelle victoire : tout est maintenant dans Cadix. Nous voyons ici que les ordres du Cabinet pour sir William A'Court sont de rester à Séville ou d'aller à Gibraltar ou même à Cadix *si la vie du Roi était compromise*. Vous voyez que ce ne serait qu'un misérable prétexte pour faire une chose indigne comme gouvernement et dangereuse pour nous. Il faut s'attendre à tout de gens que nos succès désolent. Si nous obtenons vite Ferdinand, notre position politique sera la première en Europe. Mais si l'Angleterre était sensible à ses intérêts, elle se relèverait de la misérable attitude qu'elle a prise en exigeant de la convention de Cadix la remise du Roi à ses sujets. Comment souffre-t-elle que 150 coquins tiennent les puissances en armes et l'Europe en souffrance ?

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.[1]

1182 5 juillet 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 5 juillet 1823.

Je vous ai mandé dans le temps que le discours bâtard de l'ouverture de la session britannique m'avait été ici présenté à moi-même ; mais je ne savais pas alors qu'il aurait pu être pour

1. Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 329 (assez exactement). — Collationné par nous sur l'original autographe. — Communication de M. de Montbron.

vous d'un effet si lucratif. Il est écrit que je faillirai, comme vous, à toutes les occasions de m'enrichir, pour lesquelles j'eusse néanmoins trouvé de bons précédents épiscopaux dans le ministère que j'occupe ; et je vois bien que je tirerai toujours le diable par la queue.

CHATEAUBRIAND. [1]

1183 6 juillet 1823.

A Madame de Custine.

Voilà vos injustices, vous savez dans quel misérable esclavage je vis. J'espère vous voir cet automne. Puis-je oublier Astolphe? Le temps qui console de tout ne me console pas de vous quitter ; mais vous verrez qu'on me fuit en vain et qu'on me retrouve toujours.

6 juillet 1823. [2]

1184 7 juillet 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 7 juillet 1823.

Laissez dire: la mauvaise humeur passera, et si elle ne passe pas, peu importe. Ayons Ferdinand, et nous sommes au-dessus de toutes les menaces.

Pour ne pas renouveler l'oubli de l'expédition de Lisbonne, voici une lettre de moi pour Lesseps, qui en renferme une autre en réponse à une lettre excellente que m'a écrite le comte de Palmella. Dans cette lettre à ce dernier j'annonce que M. Hyde de Neuville est nommé ambassadeur en Portugal, qu'il part le 15,

1. Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 325-6. Sans doute apocryphe.
2. Bardoux *Madame de Custine*, p. 370. — Chédieu de Robethon *op. cit.*, p. 240.

qu'il va par terre, passera à Madrid et aura un entretien avec Mgr le duc d'Angoulême.

Cette nomination de Hyde, si antianglais, donnera une nouvelle humeur à M. Canning.

Vous n'avez autre chose à dire avec une grande simplicité que M. Hyde était nommé de tout temps ambassadeur au Brésil, que ce n'est point une nouvelle nomination, et qu'il ne fait que se rendre à son poste ; qu'à la vérité il serait allé à Constantinople si le Portugal était resté fermé pour nous, mais que, le Portugal ayant été délivré du joug révolutionnaire avant que M. Hyde eut quitté la France, il était tout naturel qu'il reprît ses fonctions. N'ayez l'air d'attacher aucune importance à la nomination.

M. de Chabrol est parti aujourd'hui même pour Londres. Je vous le recommande. Je lui ai donné aussi un petit mot de recommandation très amical pour M. Canning. Nous verrons ce que cela produira.

Les ministres ont-ils bien pensé à ce qui peut arriver si les deux frégates anglaises entrent à Cadix malgré le *blocus?* L'amiral Hamelin a des ordres très-sévères. Comment aussi sir William A'Court entrera-t-il dans Cadix par terre ? Cadix est bloqué avec la plus extrême rigueur. Ne faites pas des questions officielles sur tout cela, mais tâchez de découvrir quelque chose indirectement. Au reste M. Canning nous dira une partie de son secret en répondant à Makintosh.

M. de Polignac va bientôt partir. Peut-être même arrivera-t-il pour la clôture du parlement à fin de saisir le Roi. Quand vous aurez passé quelque temps avec lui pour le mettre au fait, vous pourrez avoir un congé. Ne parlez pas du tout de son arrivée.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [1]

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. de Montbron. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 338-40) donne le texte suivant :

« Paris, 7 juillet 1823.

« Laissez dire : la mauvaise humeur passera ; et si elle ne passe pas,

1185 8 juillet 1823.

Au marquis de Clermont-Tonnerre.[1]

8 juillet 1823.

Monsieur le marquis,

En rappelant dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de

peu importe : ayons Ferdinand, et nous sommes au-dessus de toutes les menaces.

« Pour ne pas renouveler l'oubli de l'expédition de Lisbonne, voici une lettre de moi pour M. de Lesseps, qui renferme ma réponse à une lettre excellente que m'a écrite le comte de Palmella. Il me fait part de sa nomination au poste de ministre des affaires étrangères à Lisbonne, de celle du marquis de Marialva, ambassadeur à Paris, et de l'heureuse et subite résurrection de la monarchie portugaise, que notre *glorieuse* entreprise en Espagne a facilitée et avancée. « Trois ans d'une triste expérience », me dit-il, « ont suffi pour démontrer aux Portugais le danger et la fausseté des « doctrines démagogiques ; et la charte que Sa Majesté se propose d'ac« corder à ses sujets sera une juste récompense de leur fidélité et de leur « patriotisme. »

« En retour, j'annonce au comte de Palmella que M. Hyde de Neuville est nommé ambassadeur en Portugal ; qu'il va par terre, part le 15, et passe à Madrid pour y voir monseigneur le duc d'Angoulême. Cette nomination de Hyde, si antianglais, donnera un nouvel accès d'humeur à M. Canning. N'ayez l'air d'attacher aucune importance à cette mesure.

« Morillo s'est déclaré contre la régence de Cadix, et a envoyé un de ses officiers au prince généralissime, après avoir soulevé toutes les Galices contre les Cortès. C'est une bonne nouvelle.

« Les ministres ont-ils bien pensé à ce qui peut arriver si les deux frégates qu'ils expédient font mine d'entrer à Cadix malgré le *blocus*? L'amiral Hamelin a des ordres très-sévères. Comment aussi sir W. A'Court entrera-t-il dans Cadix par terre ? Cadix est également bloqué de ce côté-là avec une extrême rigueur. Il faut pourtant que M. Canning le sache, l'envoi de vaisseaux de ligne ou de frégates en vue des Cortès n'est pas une mesure amicale. Que feront ces frégates devant Cadix ? Ou elles forceront le *blocus*, et il y a hostilité. Or, vous pouvez être sûr que, tant que je serai dans le ministère, je ne laisserai jamais insulter le pavillon français, et repousserai la violence par la force. Ou ces vaisseaux ne feront rien ; mais alors il est évident que leur vue seule encouragera les Cortès à la résistance et prolongera la captivité de Ferdinand. Est-ce là la *neutralité ?*

« M. de Polignac va bientôt partir. Ne parlez pas du tout de son arrivée. Quand vous aurez passé quelques semaines avec lui pour le mettre au fait, vous viendrez à Paris.

« A ma lettre particulière pour M. de Lesseps se trouvent jointes des lettres officielles de bureau chiffrées. C. »

1. Ministre de la marine.

m'écrire le 24 du mois dernier, les dispositions hostiles adoptées par les Cortès de Lisbonne contre la marine française, vous exprimiez le désir que ces mesures pussent être incessamment révoquées par Sa Majesté Très Fidèle.[1]

Je m'empresse de vous annoncer, Monsieur le Marquis, que vos vues à cet égard sont déjà remplies. Immédiatement après les événements qui ont rendu au Roi de Portugal le libre exercice de son autorité, le chargé d'affaires de France à Lisbonne a senti qu'un de ses premiers devoirs était d'obtenir le rétablissement des relations amicales que les Cortès avaient rompues. Ses demandes ont été accueillies, et dès le 11 juin, le gouvernement portugais lui a fait connaître officiellement qu'à dater de ce moment nous serions traités en amis dans les états de Sa Majesté Très Fidèle, que nos bâtiments marchands et nos vaisseaux de guerre seraient admis dans tous les ports, et qu'ils pourraient s'y procurer les différents objets dont ils auraient besoin.

Agréez, Monsieur le Marquis,...[2]

1186 8 juillet 1823.

A la duchesse de Raguse.

Paris, 8 juillet 1823.[3]

1187 8 juillet [1823].

A Madame de Custine.

Je n'ai ouvert votre billet qu'en tremblant, je pressentais une

1. Le roi de Portugal.
2. Minute aux Affaires étrangères, Portugal 137, fo 225.
3 Seule indication de la fiche communiquée par le vicomte Spœlberch de Lovenjoul.

affreuse nouvelle. Ainsi passe tout ! Cela devrait bien corriger de tant de choses auxquelles on porte un intérêt qui doit sitôt finir.

Quand vous voudrez me voir, écrivez-moi. Astolphe est jeune, il se consolera ; mais vous ?

Ch.
8 juillet. [1]

1188 8 juillet 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 8 juillet 1823.

Envoyez-moi vos deux Grecs de l'île de Chypre. Je ferai pour eux tout ce que je pourrai. Et moi aussi j'ai erré dans ces mêmes rues de Londres, exilé, pleurant, mourant de faim ; et si je n'étais pas fou comme votre *Pierre le Pèlerin*, je n'en valais guère mieux.

Chateaubriand. [2]

1189 10 juillet 1823

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 10 juillet 1823.

Le marquis d'Hastings a dit ici que M. Canning touchait au terme de sa carrière politique, qu'il avait perdu à la fois la confiance de l'opposition et du parti ministériel. Je crois que le marquis d'Hastings sera bien pour nous à Londres. Allez le voir et prévenez-le que vous avez en dépôt le service que Monsieur et M^{de} la D^{sse} d'Angoulême lui ont offert.

C'est aujourd'hui la grande affaire de l'emprunt. J'aurai le

1. Bardoux *Madame de Custine*, p. 380.
2. Marcellus *Politique de la Restauration*, p. 342. — Ce billet me semble tout à fait apocryphe et romanesque.

temps de vous mander le résultat avant le départ du courrier. Quoi qu'en disent les journaux de Londres, tous les Anglais souscrivent, et Rothschild de Londres est arrivé les mains pleines des souscriptions des premiers banquiers radicaux de la Cité.

L'estafette de Madrid en date du 5 ne m'apporte rien du tout de nouveau. On fait à Séville et au port Ste Marie des préparatifs pour attaquer l'île de Léon, et pendant ce temps tout reste possible.

L'affaire de Morillo est une importante affaire ; il était en correspondance avec nous ; c'est ce qu'il ne faut pas dire, mais vous voyez par là si nous sommes sûrs de l'événement.

Je reviens à M. Hastings. Ne serait-il pas possible, malgré ses dettes, qu'il eût envie d'être ministre des affaires étrangères ? Il aurait des chances, et cela serait bon pour nous. D'un autre côté, ne pourrait-il pas être ambassadeur à Paris ? Suivez cela : il peut y avoir quelque chose de vrai dans ces conjectures.

Je ne terminerai cette lettre qu'après avoir su le résultat de l'emprunt.

Superbe ! L'emprunt vendu aux Rothschild à 89 fr. 55 centimes !

CHATEAUBRIAND. [1]

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. de Montbron. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 346-7), donne le texte suivant :

« Paris, 10 juillet 1823.

« Le marquis d'Hastings a dit ici que M. Canning touchait au terme de sa carrière politique, qu'il avait perdu à la fois la confiance de l'Opposition et du parti ministériel. Je crois que le marquis d'Hastings sera bien pour nous à Londres.

« C'est aujourd'hui la grande affaire de l'emprunt. J'aurai le temps de vous mander le résultat avant le départ du courrier. En dépit de leurs journaux, les Anglais souscrivent à force. Rothschild de Londres, branche cadette de Salomon, est arrivé les mains pleines de souscriptions des premiers banquiers radicaux de la Cité.

« Je reviens au marquis d'Hastings. Ne serait-il pas possible, malgré ses dettes, qu'après avoir trôné à Calcutta, il eût envie d'être ministre des affaires étrangères à Londres ? Il aurait des chances, et cela serait bon pour nous. D'un autre côté, ne pourrait-il pas être ambassadeur à Paris ? Suivez cela : il peut y avoir quelque chose de vrai dans ces conjectures.

« 5 heures du soir.

« Superbe ! L'emprunt vendu aux Rothschild à 89 fr. 55 centimes ! C. »

1190 11 juillet 1823.

Au comte de la Ferronnays.

Paris, le 11 juillet 1823.

Voici, monsieur le comte, la suite des événements diplomatiques. M. Brunetti est arrivé à Madrid, où il a déclaré qu'il n'était point accrédité auprès de la Régence ; et Mgr le duc d'Angoulême lui ayant demandé comment il devait le considérer, il a répondu : « Comme un simple particulier. » Cela a fait le plus mauvais effet du monde. Depuis, il est arrivé de nouveaux ordres de Vienne, et M. Brunetti, au moment où je vous écris, doit avoir été accrédité auprès de la Régence. Le roi de Naples, de son côté, diminue ses prétentions : il ne demande plus que son ambassadeur soit membre de la Régence, mais qu'il *sanctionne seulement* les actes de la Régence ; c'est tout juste la même difficulté. Franchement, j'espère qu'on abandonnera tout à fait cette chicane, que je n'hésite pas à appeler honteuse, et qui, sans la fermeté du gouvernement français et la sagesse de l'empereur[1] de Russie, aurait pu avoir les plus déplorables résultats.

Tout va bien en Espagne : nous triomphons partout, comme vous le verrez par les journaux. L'ascendant qu'ont pris nos soldats est tel que les constitutionnels espagnols ne se battent réellement plus : vingt petits conscrits font fuir quatre ou cinq cents hommes.[2] Nous occupons en ce[3] moment toute l'Espagne ; nous sommes à Murcie et à Grenade. Il ne reste plus que les Galices qui vont tomber, ou de force, ou par la soumission de Morillo. La contre-révolution de Portugal est complète ; le dénouement de ce drame politique est dans Cadix. Nous en ferons le blocus par terre et par mer, et il n'y a que trois mois et quatre jours

1. On lit « ambassadeur » au lieu d' « empereur » sur l'original des archives de la Ferronnays.
2. Les dix derniers mots supprimés dans le *Congrès de Vérone*.
3. Original : « dans les ».

que nous avons passé la Bidassoa. Quand aurons-nous Cadix ? Peut-être demain, peut-être dans quinze jours, un mois, deux mois ; cela dépend de la quantité de vivres que renferme la place, et des divisions entre les chefs ; mais peu importe, après tout : nous sommes résolus à ne jamais reculer. Nous finirons cette révolution, coûte que coûte ; nous devons à l'Europe cette expiation de nos propres folies.[1] Tant que je serai dans le ministère, jamais un pas rétrograde ne sera fait. Il s'agit de savoir si les *comuneros* de Cadix seront plus entêtés qu'un *Breton*. Soyez certain que dans ce monde on finit tôt ou tard ce qu'on veut finir. La victoire est au plus patient, en guerre comme en politique.

Vous entendrez peut-être dire par des échos que tout va très-bien en Espagne sous le rapport militaire, mais très-mal sous le rapport politique. Je sais du moins que M. Brunetti, mécontent d'abord de sa position, et avec raison, a eu un peu d'humeur et a jugé à travers son humeur. Voici la vérité :

La Régence ne va ni bien ni mal : elle manque de sagacité ; mais l'expérience nous a appris depuis vingt-cinq ans qu'il n'y a point d'*hommes* en Espagne. La nation a de la grandeur ; les individus sont médiocres.

La Régence va, dit-on, trop vite ; d'autres trouvent qu'elle va trop lentement. Le fait est qu'elle va trop lentement pour la nation ardente qui la pousse, et trop vite pour les hommes raisonnables de tous les pays. Que pouvons-nous faire à cela à présent ? Rien, ou pas grand'chose. Si nous essayions de retenir la Régence, aussitôt nous mettrions le corps entier de la nation contre nous, qui crierait que nous sommes des *modérés*, des *constitutionnels*, des *chartistes*, des gens venus pour pactiser avec les ennemis et les Cortès. Autant on nous aime, autant on nous détesterait ; et je vous demande ce que nous deviendrions, dispersés comme nous le sommes en Espagne, si la nation venait à

1. Les onze derniers mots supprimés dans le *Congrès de Vérone*.

se soulever contre nous ? Notre sûreté nous oblige donc impérieusement à supporter des mesures dont nous reconnaissons les inconvénients ; et c'est avoir peu de jugement que de ne pas voir que pour assurer notre puissance militaire nous sommes obligés de nous réduire à une impuissance politique.

Devrions-nous, au contraire, agir politiquement dans le sens de la nation, favoriser les proscriptions, les emprisonnements, les confiscations, les réactions ? Non, nous déshonorerions nos armes. Il est donc clair que nous sommes forcés à jouer un rôle passif, et à nous contenter d'adoucir par des conseils secrets, des remontrances amicales, les mesures qui nous semblent trop violentes ou même trop justes. Vous connaissez la modération du prince, et combien il doit souffrir d'une position où il ne peut pas montrer ce qu'il sent.

Mais il est évident que cette position cessera à la délivrance du roi. Quand nous n'aurons plus rien à craindre pour notre armée, alors nous ferons entendre les paroles de la raison appuyées de la force. C'est là, selon moi, la vraie mesure. Quant aux institutions, l'empereur Alexandre vous a dit tout juste ce qu'il fallait, avec une admirable perspicacité de jugement. Il est clair que Ferdinand ne peut pas être abandonné à lui-même. Il retomberait dans toutes les fautes qui ont failli perdre l'Europe. Il faut un conseil, je ne sais quoi, une institution quelconque qui lui serve de guide et de frein. Quand nous en serons là, il nous sera aisé de nous entendre.

Mes nouvelles de Londres m'apprennent que les ordres envoyés à sir William A'Court, à Séville, sont ceux-ci : « Retourner auprès du roi Ferdinand, si la proposition lui en est faite par *le roi et les cortès*, ou si le roi la lui adresse personnellement. Si cependant sir William A'Court s'aperçoit que le roi a été *contraint* à lui faire cette proposition, il ne prendra conseil que de lui-même, et des circonstances, pour y aller ou refuser. Dans Cadix, sir William A'Court devra débuter par une protestation solennelle contre toute atteinte à la sécurité du roi et de la famille royale. Il

conservera toujours les moyens de se transporter à Gibraltar. » Il n'est pas hors de vraisemblance que quelques directions secrètes aient été données pour favoriser l'évasion de Ferdinand. Tout cela est bien faible, et c'est une chose déplorable de voir une monarchie puissante se prêter à toutes les fictions qu'une assemblée démagogique se plaît à inventer, tantôt déclarant le roi fou, et le déposant, tantôt lui rendant la raison comme elle lui a ôté l'esprit, et le replaçant sur le trône ; et un envoyé anglais, reprenant et quittant ses fonctions d'ambassadeur, selon que Ferdinand est roi ou n'est plus roi. Est-ce bien là la fière Angleterre, la reine des mers? Voilà où mènent les fausses doctrines et l'amour-propre blessé de ceux qui conduisent les États. [1]

1191 12 juillet 1823.

Au marquis de Talaru.

N° 5

Paris, le 12 juillet 1823.

Monsieur le Marquis,

J'ai consulté le Conseil relativement à l'emprunt proposé à la Régence d'Espagne et des Indes. La clause en vertu de laquelle on exige qu'elle déclare qu'elle ne reconnaît point les emprunts contractés par les Cortès paraît inadmissible au gouvernement français. Il pense que dans une matière aussi grave et qui tient essentiellement aux principes législatifs, le Roi seul a le droit de prononcer, et qu'un pareil pouvoir ne peut être de la compétence de la Régence essentiellement administrative. La Régence est sans doute libre de faire ce qu'elle veut, et la France ne prétend point intervenir dans les actes de la Régence ; mais la France a

1. *Congrès de Vérone.* — Les trois premiers paragraphes ont pu être collationnés sur l'original appartenant aux archives de La Ferronays.

le droit aussi, par la même raison, de refuser de reconnaître la validité des décisions qui lui sembleraient contraires au bien de l'Espagne, à l'autorité du Roi Ferdinand, et dangereuses sous plusieurs rapports politiques.

Agréez, etc. [1]

1192 12 juillet 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, le 12 juillet 1823.

Un courrier russe part pour Londres. J'en profite pour vous avertir que M. le prince de Metternich va ouvrir une espèce de négociation officielle pour engager l'Angleterre à rentrer dans l'Alliance et à favoriser la délivrance du Roi d'Espagne. Ce sont de bien bonnes intentions; Dieu veuille qu'elles soient remplies.

L'estafette de Madrid, arrivée ce matin, m'apportant des lettres de M. de Talaru en date du 7, annonce une nouvelle victoire remportée sur le reste de l'armée de Ballesteros. Bordesoulle et Bourmont espéraient se rendre bientôt maîtres de l'île de Léon. Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.

Je vous ai mandé les miracles de notre emprunt. [2]

1. Minute aux Affaires étrangères, Espagne, 722, f° 209.
2. D'après l'original. — Communication de M. de Montbron. — Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 351) nous donne, en date du 15 juillet, une lettre qui n'est qu'un développement fantaisiste de celle-ci.

« Paris, 15 juillet 1823.

« Un courrier russe part pour Londres; j'en profite pour vous avertir que le prince de Metternich va ouvrir une espèce de négociation pour engager l'Angleterre à rentrer dans l'alliance continentale. C'est dans une de mes causeries avec M. le baron de Vincent que M. de Metternich a puisé cette pensée. J'avais dit à cet ambassadeur ce que je vous écris depuis deux mois: « Voilà pour l'Angleterre une belle occasion de se tirer du mauvais pas où elle s'est jetée; » et là-dessus le prince, qui veut jouer un peu

1193 12 et 13 juillet 1823.

Au Comte de La Ferronays.

12 juillet 1823.

Je reçois des dépêches de Vienne. Causant un jour avec M. le Baron Vincent du parti qu'avait pris Sir William A'Court de ne pas suivre le Roi déchu à Cadix, je lui dis : « Voilà une belle occasion pour l'Angleterre de se tirer du mauvais pas où elle s'est mise et de contribuer à obtenir par son influence la délivrance de Ferdinand. » Il paraît que M. Vincent a rendu compte de ce propos de conversation au Prince de Metternich, qui, prenant aussitôt acte de ce que j'avais dit de fort raisonnable, a cru devoir ouvrir une sorte de négociation avec l'Angleterre pour l'inviter à entrer dans l'Alliance et demander son intervention pour la délivrance du Roi. Sans doute il serait fort à désirer que l'Angleterre changeât de système et qu'elle voulût avec l'Alliance combattre la révolution. Que le Roi Ferdinand obtienne la liberté définitive n'importe par qui, nous en serons charmés ; mais de faire d'une chose désirable une négociation formelle, j'avoue que je n'aurais jamais songé à cela. Montrer tant d'empressement et un si vif désir de se rapprocher de l'Angleterre, c'est faire penser à cette puissance naturellement si orgueilleuse que nous avons besoin d'elle, et que l'Alliance se défie de ses propres moyens.[1] Or, ce n'est point là assurément la position des alliés et celle[2] de la France ; nous sommes très suffisants pour achever la guerre d'Espagne ou toute autre guerre que les alliés

plus que son rôle, a imaginé ceci. Ce sont de biens bonnes intentions ; Dieu veuille qu'elles soient remplies !

« M. de Polignac se met demain en route pour aller vous rejoindre. Avant son arrivée, je veux vous dire que vous avez mené nos affaires à Londres à la grande satisfaction de votre pays, de votre roi et de vos chefs.

« Chateaubriand. »

1. Ce dernier membre de phrase est supprimé dans le *Congrès de Vérone*.

2. De même pour les quatre derniers mots.

du continent croiraient devoir entreprendre.[1] M. Vincent est venu me lire la dépêche de M. de Metternich à ce sujet, et je lui ai répondu à peu près ce que je vous dis ici. Au reste, la proposition vient trop tard, et l'Angleterre a déjà pris son parti sur les propositions de Sir William A'Court.

M. de Gourieff arrive, il m'apporte votre lettre du 23 juin. Il a rencontré à huit heures de chemin de Pétersbourg un courrier du comte[2] Pozzo, qui était porteur[3] pour vous de longues lettres de moi. Elles vont achever d'éclairer[4] toute l'affaire de Naples, qui est au reste abandonnée par le Prince de Metternich. Le comte[5] Pozzo, que j'ai vu ce matin, m'a dit que ses dépêches étaient très satisfaisantes, que l'Empereur était toujours[6] plein de bonne volonté pour nous et qu'il attendait à connaître ce que nous avions fait à Paris pour se décider sur[7] l'intervention napolitaine. Dans ce cas tout est fini, et cette misérable affaire va[8] tomber dans l'oubli.

Le Duc de San Carlos a obtenu son audience publique comme Ambassadeur d'Espagne, et le Mis de Marialva comme Ambassadeur de Portugal. Le Comte de Palmella m'écrit ; il veut, me[9] dit-il, faire donner une constitution au Portugal. M. de Marialva m'a consulté sur ce point. Je lui ai répondu que le gouvernement français avait pour principe de n'intervenir en rien dans la politique intérieure des états ; qu'une constitution pouvait être d'ailleurs une chose fort bonne et fort désirable, mais qu'instruits par notre propre expérience nous pensions qu'il fallait mettre du temps à créer des institutions pour[10] un peuple ; que

1. De même pour les huit derniers mots.
2. *Congrès de Vérone* : « général ».
3. *Congrès de Vérone* : « chargé ».
4. *Congrès de Vérone* : « auront achevé d'éclaircir ».
5. *Congrès de Vérone* : général ».
6. *Congrès de Vérone* : « toujours » supprimé.
7. L'original dit « dans ».
8. L'original dit : « ira ».
9. Ce mot est supprimé dans le *Congrès de Vérone*.
10. *Congrès de Vérone* : « à ».

cela ne s'improvisait pas ; que beaucoup de choses manquaient à notre charte pour nous être trop hâtés de la publier ; que par exemple la loi d'élection, qui aurait dû être dans la charte, ne s'y trouvait pas, et que cette omission avait pensé nous faire périr ; et [1] que je croyais enfin qu'établir [2] une constitution quelconque en Portugal avant que la Révolution espagnole fût détruite, serait [3] danger pour les deux pays.

Je crois que j'ai ouvert un avis assez[4] sage et je ne vois pas du tout, dans l'état d'effervescence où se trouve encore le Portugal, pourquoi la commission de Lisbonne se presse de publier un code politique fait au milieu du chaos des passions et des intérêts.

13 juillet.

Rien de nouveau aujourd'hui. Le blocus de Barcelone et de Cadix est complet. Nous espérons nous rendre maîtres de l'Ile de Léon. Cela assurerait l'affaire. [5]

1194 14 juillet 1823.

Au marquis de Talaru.

Paris, le 14 juillet 1823.

M. Brunetti doit être accrédité à présent. Cette affaire est finie, l'inimitié secrète reste. Attendez-vous à tous les chats que l'Autriche pourra vous jeter aux jambes. Vous avez très bien répondu sur les conférences. Quand elles auront lieu, soyez toujours *rond*, tout *amical*, et ne concluant rien. Dans tous les grands événe-

1. Ce mot est supprimé dans le *Congrès de Vérone*.
2. L'original porte « que d'établir ».
3. L'original porte : « soit détruite, il y aurait... ».
4. Ce mot est supprimé dans le *Congrès de Vérone*.
5. *Congrès de Vérone*. — Collationné sur l'original dans les archives de La Ferronays. — Le post-scriptum en date du 13 juillet manque dans le *Congrès de Vérone*.

ments, si on vous presse, dites que vous prendrez les ordres de votre cour.

Sir Charles Stuart est venu me *confier* les ordres que Canning envoie à sir William A'Court; ils sont tels que je vous les ai mandés. Ils laissent à sir William la faculté de retourner à Cadix. Au reste, en Angleterre on affecte la plus scrupuleuse neutralité ; on veut ne nous *gêner en rien*, on respectera notre blocus, et nous pouvons l'annoncer ou le dénoncer officiellement si nous voulons ; enfin c'est la vertu et l'honnêteté mêmes que ce cabinet, et tout ce qu'il fait est pour notre plus grand bien. Je joins ici la copie d'une lettre que notre consul à Lisbonne écrit à Monseigneur le duc d'Angoulême par M. de Sousa, qui va se rendre auprès de Son Altesse Royale à Madrid. Mais comme M. de Sousa n'est peut-être pas encore arrivé, Monseigneur peut être bien aise de savoir d'avance ce qui se passe à Lisbonne. Tout y va très-bien. Hyde part demain pour son ambassade, il va s'embarquer à Brest sur la frégate *La Cybèle*. Il sera à la fin du mois à Lisbonne ; j'espère qu'il portera le cordon bleu au roi et à l'infant dom Miguel, qui le désirent. Hyde correspondra avec vous. De son côté il s'occupera de Cadix. Vous pourrez mutuellement vous envoyer des courriers.

La pauvre Régence est dupe d'une intrigue pour son emprunt. Il y a deux espèces de gens qui ont des bons des Cortès. Les uns jouent à la hausse et les autres à la baisse. Ceux qui jouent à la hausse disent à la Régence : « Reconnaissez l'emprunt des Cortès, et je vous prête 50 millions. » Ceux qui jouent à la baisse disent : « Déclarez que vous ne connaissez pas l'emprunt des Cortès, et nous avons 50 millions à votre service. » Il est clair, dans ses intérêts, qu'en empruntant, la Régence ne doit se déclarer ni pour ni contre l'emprunt des Cortès.

Bonjour, mon cher ami, mandez-moi beaucoup de nouvelles.

CHATEAUBRIAND. [1]

1. *Congrès de Vérone.*

1195 14 juillet 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, le 14 juillet 1823.

Vous recevrez avec cette lettre confidentielle la lettre officielle pour annoncer l'arrivée de notre ambassadeur [1] à M. Canning; il sera à Londres du 18 au 20.

Vous pourrez venir à Paris aussitôt que M. de Polignac n'aura plus besoin de vous. Vous êtes plus difficile à placer que nos petits amis : ils occupaient des secondes et troisièmes places de secrétaires, je pouvais les pousser aux premières et aux secondes selon leur rang. Mais vous, vous occupiez un très haut poste, si haut qu'on ne voit au-dessus de lui qu'une Légation. Or, je n'en ai point de vacantes dans une hiérarchie où je puisse vous présenter avec succès au Roi. Il faut donc attendre. Cependant, je compte lui demander quelque chose pour vous.

Je vous prie de terminer sur-le-champ toutes mes affaires d'intérêt, la vente de ma belle voiture à M. de Polignac, et la vente de tout ce qu'il ne voudra pas lui-même acheter, telles que la batterie de cuisine, les assiettes montées, etc., etc. Vous m'enverrez ce qui me reste de linge, à l'exception de celui de cuisine. — Voilà nos derniers rapports de cette espèce, nous en aurons d'autres plus essentiels.

Rien de nouveau ce matin de Madrid, sinon que Burke était le 10 à Lago et a dû être aujourd'hui, 14, devant la Corogne. On prépare toujours au port Sainte-Marie les moyens d'attaquer l'île de Léon.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [2]

1. Le prince de Polignac.
2. Communication de M. de Montbron.

1196 16 juillet 1823.

Au marquis de Marialva.[1]

Monsieur l'Ambassadeur,

Vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer qu'il serait agréable à Sa Majesté Très Fidèle[2] de recevoir pour Elle et pour son fils, l'Infant Don Michel, les ordres du Roi. Les désirs de votre auguste souverain sont remplis[3] : j'ai remis à l'Ambassadeur que Sa Majesté[4] envoye à Lisbonne les lettres qui annoncent aux deux Princes leur nomination. En leur donnant ce témoignage d'amitié, le Roi se félicite de pouvoir resserrer les liens qui existent entre les deux couronnes.[5]

Je prie Votre Excellence d'agréer les assurances de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur l'Ambassadeur,
Votre très humble et
très obéissant serviteur.
CHATEAUBRIAND.

Paris, le 16 juillet 1823.

S. E. M. le Marquis de Marialva
Ambassadeur de S. M. T. F.[6]

1. Ambassadeur de Portugal à Paris.
2. Le roi de Portugal.
3. « sont remplis » est une correction de Chateaubriand qui remplace : « avaient été prévenus par Sa Majesté, et... ».
4. De même pour « Sa Majesté » qui remplace : « Elle ».
5. De même pour : « de pouvoir... deux couronnes » qui remplace « d'avoir été au devant de leurs vœux. »
6. Minute aux Affaires étrangères, Portugal 137, f° 233. Il existe au n° 232 une première minute datée du 14 juillet 1823, que celle-ci a remplacée.

1197 16 juillet 1823.

Au marquis de Talaru.

16 juillet 1823.

Très bien, mon cher ami, c'est cela, ne refusez jamais les conférences : elles sont indiquées dans le protocole. Il est d'ailleurs essentiel d'être bien avec l'Alliance, quelles que soient la jalousie de l'Autriche et les tracasseries du prince de Metternich. Mais que ces conférences soient toujours ou presque toujours des conversations, dans lesquelles vous montrerez toujours le plus grand désir d'agir avec les alliés ; mais *concluez* très-peu ; c'est là votre métier et le mien ; bonhomme sans être dupe, voilà l'affaire en deux mots.

Invitez la Régence à passer sur bien des choses ; qu'elle ne se montre pas difficile si les lettres de crédit ne sont pas bien en règle, peu importe ; son intérêt est qu'elle *paraisse* aux yeux de l'Angleterre reconnue par les grandes puissances continentales. Qu'elle n'ait pas la maladresse d'aller relever des défauts de forme qui feraient voir à ses ennemis que les alliés, excepté la France, hésitent à la reconnaître, et qu'ils se ménagent des retraites en cas de revers. C'est évidemment le cas, et tout cela est l'ouvrage de M. de Metternich. Il revient pourtant, et tout se corrigera ; mais il faut du silence. La Russie va très bien, et la Prusse par conséquent deviendra meilleure. Le prince de Metternich dans ce moment fait une autre tentative : il essaye de ramener l'Angleterre à l'Alliance, et de l'inviter à délivrer le roi de concert avec nous. Il ne réussira pas ; mais cette démarche embarrassera l'Angleterre et la ramènera peut-être à faire tenir une conduite plus noble à sir William A'Court.

Si vous prenez la Corogne, vous devez y trouver des ressources pour augmenter votre marine devant Cadix.

Nous avons ici une lettre d'une des infantes renfermées dans Cadix. La lettre est du 30 juin ; elle se flattait d'être bientôt

délivrée, mais elle dit que Cadix reçoit des vivres et de l'eau par Gibraltar, et pourtant nous avons des frégates (fort mal à propos, il est vrai) à Gibraltar. Donnez avis à l'escadre que le ravitaillement vient de Gibraltar, Tariffa et même de la côte de Barbarie.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [1]

1198 17 juillet [1823].

A la duchesse de Duras.

Jeudi matin, 17 juillet.

Oui, certainement, j'irai vous voir. Je veux très bien que vous me disiez des *tendresses*, et en répondre. Rien de nouveau d'Espagne. Nous attendons toujours quelque chose de Cadix. Voilà le mauvais temps revenu, mais pourtant l'air de la campagne doit vous faire du bien.

[2] Morillo s'est réuni à Bourk avec 3.000 hommes.

Le général Sarfield s'est rendu au général Moncey. Notre flotte devant Cadix a pris 30 à 40 bateaux chargés de grain. Les *Comuneros* et les *Francs-Maçons* sont prêts à en venir aux mains dans cette ville.

Voilà ce que j'apprends officiellement à l'instant.[3]

1199 18 juillet 1823.

Au marquis de Talaru.

Paris, le 18 juillet 1823.

Vous trouverez toujours, mon cher ami, l'Autriche pour les

1. *Congrès de Vérone.*
2. Les trois derniers paragraphes sont au verso et comme ajoutés après coup.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 241. — Collationné et corrigé sur l'original autographe.

conférences : rien n'est plus tracassier, tatillon, bavard, que ce cabinet. Je vous ai déjà dit, et je vous le répète pour la dernière fois, que vous devez accorder des conférences, aux termes du protocole, mais qu'il faut vous étudier à les rendre rares, à les écarter, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre ; les réduire, autant que possible, à des conversations vagues ; à ne jamais vous laisser entraîner à prendre des mesures et des résolutions *en commun* ; à ne jamais permettre qu'on attaque le fond des choses, soit sur ce qui se passe à présent en Espagne, soit sur l'avenir de cette même Espagne, et enfin à dire toujours, si on vous pressait sur quelques points importants, nouveaux, inattendus, que vous n'avez pas de pouvoirs, et que vous en référerez à votre cour. Dressez le moins que possible des *protocoles*. Vous remarquerez que dans le protocole du..... il n'est pas question que vous tiendrez des *protocoles* : il s'agit de conférences, et voilà tout. Il faut en diplomatie tenir le moins que l'on peut des procès-verbaux de ses paroles. Ne vous refusez pas pourtant tout à fait aux *protocoles*, quand M. Brunetti vous pressera , mais faites que ce soit toujours de pure grâce, par complaisance, comme un bonhomme qui se compromet un peu aux yeux de sa cour pour être collègue obligeant.

Les communications avec le Portugal finiront par s'ouvrir tout à fait, et Hyde vous sera pour cela très-utile : à Lisbonne il pourra vous faciliter bien des choses pour Cadix. Je lui ai recommandé de vous envoyer des courriers. Il sera, j'espère, arrivé à la fin du mois.

Ne laissez pas, mon cher ami, traîner mes lettres ; elles ne doivent être lues que de vous.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [1]

1. *Congrès de Vérone.*

1200 18 juillet 1823.

Au comte de Serre.

Paris, le 18 juillet 1823.

Je vous dois une réponse depuis longtemps, monsieur le comte ; j'espère que vous aurez bien voulu m'excuser en songeant à tous les embarras dans lesquels j'ai été plongé.

Vous m'avez vu à Vérone ; je suis revenu en France, blessé au fond du cœur de notre nullité en Europe ; j'ai trouvé d'un autre côté en arrivant, dans le parti révolutionnaire, un espoir mal dissimulé de corrompre notre armée, des conspirations prêtes à éclater, et tous ces maux ayant leur foyer à Madrid. Appelé inopinément au ministère par la retraite de M. de Montmorency, j'ai pris mon parti sur-le-champ. L'occasion se présentait d'en finir une fois pour toutes, de savoir si les Bourbons avaient ou non une armée, de terminer la restauration et de nous replacer à notre rang militaire en Europe. Si nous avions le bonheur de réussir dans cette grande entreprise, nous abattions deux révolutions d'un seul coup, car il était clair que les Cortès démagogiques de Portugal tomberaient avec les Cortès conventionnelles d'Espagne. Les conséquences de ces événements seraient incalculables pour la France : nous pouvions périr, mais il valait mieux périr en redevenant la première puissance du continent que rester dans l'état de trouble au dedans, et de faiblesse au dehors, où nous étions réduits. L'événement a été heureux, et je ne demande à Dieu que de vivre jusqu'à la reddition de Cadix, pour mourir plein de joie du haut rang de gloire et de prospérité où j'aurai placé ma patrie.

Les obstacles ont été grands, l'Angleterre a été bien menaçante, l'Autriche bien jalouse et bien envieuse. Ne sachant plus comment entraver notre marche, elle avait suscité le roi de Naples pour réclamer la régence d'Espagne, c'est-à-dire pour remettre l'Espagne sous l'influence anglaise à travers l'autorité du prince

de Metternich. L'Autriche disait qu'elle ne reconnaîtroit point la Régence d'Espagne si d'abord les droits du roi des Deux-Siciles n'étaient reconnus ; après bien des conférences et des écrits, la prétention du roi de Naples a été repoussée ou du moins ajournée. Ma lettre officielle vous donne aujourd'hui quelques détails sur cette affaire.

Nous ferons tout ce que nous pourrons pour que notre invasion de l'Espagne ne produise pas dans ce malheureux royaume ce que l'invasion autrichienne a produit à Naples ; comme nous ne comptons rien garder ni rien demander, loin de ruiner le pays nous l'aurons enrichi, et c'est déjà une grande chose. Quant aux institutions, nous ne nous en mêlerons point, empêchant seulement le roi de retomber dans les fautes et de commettre ces actes stupides de la tyrannie qui l'ont perdu.

Notre métier, monsieur le comte, est un peu contraire à la franchise. Ne laissons rien percer de ce que nous savons des dispositions de la cour de Vienne pour nous. Il est d'ailleurs juste de dire qu'elle doit craindre plus qu'une autre notre résurrection militaire ; elle en est inquiète pour l'Italie ; elle n'a pu s'empêcher de manifester son dépit lorsqu'elle a vu le prince de Carignan servir et se distinguer dans les rangs de nos soldats. Elle avait cru que nous ne pourrions pas faire la guerre seuls, que nous serions ou battus ou forcés d'ouvrir aux alliés le passage de la France. Elle a été trompée sur tous les points, et elle a de l'humeur ; c'est fort naturel. La Russie, au contraire, n'est pas jalouse de nos succès, et, quoiqu'elle affecte toujours une grande déférence pour le prince Metternich, on voit que celui-ci a perdu à Pétersbourg depuis notre guerre d'Espagne ; ce sont des germes qui se développeront un jour. L'Angleterre a joué un triste rôle : elle a été à la fois injurieuse et faible ; mais comme cette puissance a des forces à part, et d'admirables institutions, elle reprendrait toute sa puisssnce si, au lieu de s'opposer par de petits moyens à la délivrance du roi d'Espagne, elle se joignait à nous pour mettre ce prince en liberté et terminer de concert avec nous la grande affaire des colonies espagnoles.

J'en étais là de ma lettre, monsieur le comte, quand un courrier de Rome m'apporte la nouvelle de l'accident arrivé au pape, et qui sera peut-être suivi de la mort de ce saint religieux. L'Autriche va se mettre en mouvement ; elle nous a déjà proposé de nous entendre avec elle pour l'élection d'un souverain pontife : cela veut dire qu'elle ne serait pas sûre de triompher sans nous. Je crois que nous ne pourrons rien à cette affaire, et que l'intérêt italien, qui nous est plutôt favorable, l'emportera. Nous ferons partir nos cardinaux, si nous avons le temps. Dans le cas où l'Autriche voudrait occuper militairement les légations, nous ferons des représentations. Mais je ne crois pas à cette occupation, et j'y croirais bien moins encore si une dépêche télégraphique nous annonçait la reddition de Cadix.

Veillez, je vous prie, aux corsaires espagnols, et qu'ils ne viennent pas vendre leurs prises ou se ravitailler dans les ports de Naples et de Sicile.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [1]

1201 18 juillet 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 18 juillet 1823.

Venez à Paris, nous verrons ce qu'il est possible de faire pour vous. Le *titre* n'est pas dans nos formes diplomatiques. Envoyez la voiture. J'en ferai ce que je pourrai. Je la vendrai à la *livre* si je ne puis faire autrement. Pour le reste, agissez comme il vous plaira. Vous savez qu'en fait d'intérêts je ne m'y entends guère. Tout à vous.

CHATEAUBRIAND. [2]

1. *Congrès de Vérone.*
2. D'après l'original autographe. — Communication de M. de Montbron,

1202 19 juillet 1823.

A Villèle.

Samedi, 19 juillet 1823.

Vous m'avez demandé, mon cher ami, mes idées sur le plan à suivre en cas de résistance à Cadix. Je vous envoie une note.

J'ai reçu des lettres de Talaru et de Guilleminot : les nouvelles ne sont pas mauvaises. Mais ils demandent toujours des bombes, des chaloupes canonnières, etc.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.[1]

1203 19 juillet 1823.

[Au général*]**

« Le président du Conseil m'avait demandé mes idées sur la suite de la guerre. Je lui ai donné la note ci-jointe. Elle doit être pour vous *seul*. J'espère que nous n'en serons pas réduits là, que nous aurons le Roi, mais enfin quand on est à la tête des affaires, il faut tout prévoir. »[2]

— Marcellus (*Politique de la Restauration*, p. 353-4) donne le texte suivant :

« Paris, 18 juillet 1823.

« A propos, ramenez-moi ma belle voiture, si M. de Polignac n'en veut pas. Je pense quelquefois que, d'une manière ou d'une autre, elle ne me roulera pas longtemps, car elle est trop riche pour ma pauvreté habituelle ; et j'ai grand besoin d'argent au milieu de tous ces millions que je vois remuer autour de moi. Je la vendrai à *la livre*, si je ne puis faire autrement. Pour le reste, agissez comme il vous plaira, vous savez qu'en fait d'intérêts je ne m'y entends guère. — Voilà nos derniers rapports de cette espèce ; nous en aurons d'autres plus essentiels.

« CHATEAUBRIAND. »

1. Archives de Villèle.
2. Fiche d'un catalogue d'autographes communiquée par le vicomte Spoelberch de Lovenjoul.

1204 19 juillet 1823.

Au marquis de Talaru.

Paris, le 19 juillet 1823.

Je vous avais, mon cher ami, précisément écrit hier contre les *protocoles*. Mais enfin ce qui est fait est fait. On reviendra sans doute à vous proposer le rapport sur l'état de l'Espagne : c'est la manière de M. de Metternich ; peu importe ; tout ce qui entraîne des longueurs, tout ce qui demande des renseignements, tout ce qui peut être pris et repris, lu et relu, commenté, critiqué, examiné, est bon pour vous et bon en diplomatie. Vous et vos collègues, vous pourrez très-bien être six mois à faire votre rapport, et pendant ce temps-là tout chemine.

Vous faites très-bien de vous mettre à la tête du corps diplomatique. Il faut que vous en deveniez le patron et le maître. Dînez beaucoup et buvez bien : il ne sera bruit que de vous et de la *Sainte-Alliance*.

Votre corps diplomatique va s'augmenter. Vous trouverez ci-jointe une lettre de la cour de Danemark à son agent à Séville : elle le rappelle, et lui dit de s'accréditer à Madrid auprès de la Régence. Annoncez cela à M. Saez, et envoyez la lettre à sa destination.

Vous ne verrez point de flotte anglaise à Cadix, mais deux frégates qui viendront se mettre à la disposition de sir William A'Court. On ne sait toujours si celui-ci ira à Cadix ou à Gibraltar.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.

P. S. Nous n'avons point encore reçu la nouvelle de la mort du pape, ce qui me fait croire qu'il aura survécu à sa chute plus longtemps qu'on ne l'avait présumé. Le nonce doit être arrivé à Madrid.

Je dois vous dire qu'il ne faut pas vous entamer sur des choses qui touchent à l'indépendance de la Régence, sans quoi, vous et

vos collègues, vous deviendriez les régents du royaume. Par exemple, vous n'avez pas le droit de vous mêler des actes de la Régence ; qu'elle emprunte ou qu'elle n'emprunte pas, cela ne vous regarde en rien ; cela peut être entre vous un sujet de causeries, mais jamais matière à protocole et à délibération. Prenez bien garde à cette tendance de l'Autriche à se mêler et à envahir. Retenez-la dès le premier pas, ou vous serez entraîné bien loin. [1]

1205 21 juillet 1823.

A Mlle de Fontanes.

21 juillet 1823.

La Borie, Mademoiselle, vous porte dans le moment même le billet. Vous n'écrivez point au ministre, ni moi à Mlle de Fontanes, mais à la fille de mon meilleur ami.

CH.

Mlle de Fontanes. [2]

1206 21 juillet 1823.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, 21 juillet 1823.

Je vous assure que je suis très fâché que ce soit ici ma dernière lettre sur les affaires de l'Angleterre, mais nous nous retrouverons ailleurs quelque jour.

Je ne crois point à la chute de M. Canning et je crois qu'on le

1. *Congrès de Vérone.*
2. Original autographe : Pailhès *Du nouveau sur Joubert...*, p. 402.

flatterait en vain pour le convertir. L'amour-propre blessé ne se repent jamais, ne revient jamais, ne pardonne jamais, quand il n'est pas combattu dans une âme élevée par des sentiments nobles et un penchant généreux aux sacrifices. M. Canning n'a rien de cela : homme de talent, d'instruction et d'esprit, il n'a rien de grand, ni de sincère, et son ambition dominera toujours ses principes.

La démarche de l'Autriche ne peut avoir aucun succès. J'en ai jugé ainsi dès les premiers moments. C'est une nouvelle intrigue du prince Metternich, qui cherche tous les moyens de nous ôter les résultats de l'affaire d'Espagne, et de se substituer à nous, en amenant sur le tapis les prétentions de Naples ou les négociations de l'Angleterre. Il n'y a sorte de tracasseries que M. Brunetti ne nous fasse à Madrid.

Voici ma dernière recommandation d'affaires :

L'Angleterre envoie dans la baie de Cadix une frégate et un vaisseau ou deux frégates, ou peut-être davantage. Il faut pourtant que M. Canning sache qu'une pareille mesure n'est pas amicale. Que feront ces vaisseaux devant Cadix ? ou ils forceront le blocus et il y a hostilité, car vous pouvez être sûr que tant que je serai dans le Ministère, je ne laisserai point insulter le pavillon français et j'opinerai pour qu'on repousse la force par la force ; ou les vaisseaux ne feront rien, mais alors il est évident que la seule vue des vaisseaux anglais encouragera les Cortès à la résistance et prolongera la captivité du roi Ferdinand. Est-ce là de la neutralité ? Voyez ce que vous pouvez dire *confidentiellement* et en *lieux communs* de conversation à M. Canning. Causez aussi de cette affaire avec M. de Polignac qui arrive aujourd'hui même à Londres. Dites-lui que j'ai reçu sa lettre de Calais et que j'attends sa première dépêche pour lui écrire.

J'avais oublié que l'affaire du linge était terminée. Il ne me reste qu'à vous recommander la voiture, la batterie de cuisine et enfin tout ce qui m'appartient encore dans l'hôtel. Vendez tout. J'ai grand besoin d'argent au milieu des millions que je vois semer

autour de moi. Vous m'expliquerez ce que vous voulez, quand vous serez ici.

Tout à vous, et *farewell.*

CHATEAUBRIAND.

Je reçois le discours du roi par M. Rothschild : il est bien parce qu'il ne dit rien du tout. [1]

1207 22 [juillet 1823].

A la duchesse de Duras.

Mardi matin, 22.

Henri [2], toujours discret, ne m'avait pas dit qu'il allait trois fois par semaine coucher à Andilly, et vous n'envoyiez pas chez moi tous les jours à cinq heures, comme cela était convenu : je ne pouvais donc vous écrire. Les nouvelles sont assez bonnes aujourd'hui : on espère pour Cadix. Je ne vous parle que de Cadix, car le reste n'est rien. Les espérances ne sont fondées sur aucun fait important, mais sur une multitude de petits faits qui prouvent que Cadix ne tiendra pas longtemps.

J'irai vous voir la semaine prochaine, et puis viendra le grand jour de la délivrance de Ferdinand. Soignez-vous bien, et surtout ne vous livrez pas à toutes vos folles tristesses, Travaillez ; faites un nouveau *Moine* [3] : votre tête vous laissera en repos. [4]

1. Communication de M. de Montbron.
2. Le duc de Rauzan, gendre de la duchesse de Duras.
3. Un des romans de la duchesse de Duras.
4. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 242. — Collationné sur l'original autographe.

1208 23 juillet 1823.

Au marquis de Talaru.

Paris, le 23 juillet 1823.

Je réponds confidentiellement, mon cher ami, à votre dépêche N° 17.

Tous vos raisonnements sur les avantages et les inconvénients des conférences sont justes. La difficulté a été de n'accepter de secours de personne et de se mettre en garde contre l'empiètement des alliés dans les conférences. Il est certain que les quatre grandes puissances continentales, s'entendant ensemble à Madrid, offrent quelque chose de moins dur à la Régence que la volonté de la France, exprimée seule par l'organe de ses soldats. Tout dépend donc de votre habileté.

Votre tableau de l'Espagne est celui que tout le monde fait. Il n'y a remède à ces maux que la délivrance du roi. On ne fera peut-être que changer de mal, mais du moins nous n'en serons pas responsables.

Je vais parler pour qu'on accepte au moins les secours de Portugal par *mer*. Les Portugais ne sont pas dans la position des Russes, des Autrichiens et des Prussiens, ils ne passeront pas sur notre territoire ; ils sont comme nous menacés par la révolution espagnole, et comme nous ils ont le droit de prendre les armes contre elle. S'ils déclaraient la guerre à l'Espagne, pourrions-nous les en empêcher ? Si on ne veut pas précisément dire qu'on accepte leurs propositions, ne peut-on faire comme on a fait pour le comte d'Amarante, les laisser agir en Espagne comme ils voudront ? S'ils veulent bloquer Badajoz et Ciudad-Rodrigo, bien libre à eux, sans doute. Parlez à Mgr le duc d'Angoulême dans ce sens ; ne lui présentez pas la chose comme un parti pris ou à prendre, mais comme une idée qui mérite d'être pesée, surtout pour le service de mer. Nous pouvons tirer un immense parti de la marine portugaise et du matériel qu'elle peut nous fournir. Si

nous triomphons avec nos seuls moyens, c'est bien beau ; mais si nous ne triomphons pas, les faits dominent tout. Il faut avoir Ferdinand, n'importe à quel prix, car il y va du salut ou de la perte de la France. Dites à Guilleminot mes idées sur tout ceci.

CHATEAUBRIAND. [1]

1209 [Juillet 1823.]

A la duchesse de Duras.

Dimanche matin

Chère sœur, j'ai à dix heures des ambassadeurs qui vont me manger ma matinée. Je craindrais donc de vous faire partir trop tard. Je ne sais, mais j'espère vous voir vers la fin de cette semaine à Andilly. Cadix sera peut-être tombé, et vous me lirez le *Moine*. [2]

1210 25 juillet 1823.

Aux ambassadeurs et ministres des puissances maritimes, accrédités près la cour de France. [3]

Monsieur l'ambassadeur,

Le Gouvernement français, fidèle aux principes de générosité qu'il a manifestés en ne délivrant pas de lettres de marque et en laissant passer librement tous les bâtiments de commerce, avait cru qu'il n'avait pas besoin de signifier le blocus effectif des ports d'Espagne devant lesquels il a établi des croisières. Il avait pensé

1. *Congrès de Vérone.*
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 242. — Collationné sur l'original autographe.
3. Parmi lesquels on doit compter le prince de Castelcicala, ambassadeur de S. M. le roi des Deux-Siciles (cf. Affaires étrangères, Naples, 148, f° 102).



que les droits de la guerre et des nations étaient assez connus, et que la conduite loyale de la France serait assez appréciée, pour qu'on ne cherchât pas à forcer les blocus formés, et à ravitailler les places assiégées par les forces de terre et de mer de Sa Majesté Très Chrétienne.

L'expérience a démontré au gouvernement français qu'il s'était trompé; tous les jours, des bâtimens, sous différens pavillons, essayent d'introduire des vivres et des munitions dans les ports de Cadix, de Barcelone, de Santonna et de Saint-Sébastien. Plusieurs de ces bâtimens, surtout à Cadix, ont été arrêtés par les vaisseaux du roi. Leurs cargaisons ont été mises en dépôt.

Le Gouvernement de Sa Majesté, désirant qu'à l'avenir les sujets des puissances neutres ne s'exposent plus à cet inconvénient en dirigeant des expéditions commerciales sur les ports bloqués, se voit forcé de déclarer le blocus effectif des ports de Cadix, Barcelone, Santonna et Saint-Sébastien. Je vous prie, Monsieur l'Ambassadeur, de vouloir bien l'annoncer à votre gouvernement, et lui faire connaître que, conformément aux principes du droit maritime, les bâtimens, de quelque nation qu'ils soient, qui tenteraient de s'introduire dans les ports ci-dessus désignés, seront arrêtés par les forces de Sa Majesté, et pourront encourir la confiscation.

Le Gouvernement du Roi espère que la mesure qu'il a dû prendre sera de peu de durée, et que bientôt les places bloquées pourront de nouveau s'ouvrir au commerce de tous les états.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CHATEAUBRIAND.

Paris, le 25 juillet 1823.[1]

1. Minute aux Affaires étrangères, Naples, 148, f° 102. — *Le Moniteur universel*, 26 juillet 1823 (Partie officielle). — *Le Drapeau blanc*, 27 juillet 1823. — Louis Thomas *Lettres inédites de Chateaubriand* (*Mercure de France*, septembre 1904).

1211 26 juillet 1823.

Aux ambassadeurs et ministres de Sa Majesté près des puissances maritimes.

26 juillet 1823.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous prévenir que, pour compléter la mesure dont je vous ai donné connaissance dans ma lettre d'hier, le Gouvernement du Roi s'est déterminé à déclarer en état de blocus effectif les ports du Ferrol et de la Corogne.

Je viens de l'annoncer circulairement aux ministres des puissances maritimes.

Recevez, etc., etc., etc.[1]

1212 26 juillet [1823].

Au comte de la Ferronays.

Paris, ce 26 juillet.

Je n'ai rien, Monsieur le Comte, à vous mander de mon courrier aujourd'hui. Vous savez que selon l'axiome populaire, c'est la *guerre qui est difficile à écorviller*. Nous sommes devant Cadix, réunissant tous nos moyens d'attaque par terre et surtout par mer ; nous serons complètement prêts à la fin du mois. Les révolutionnaires sont plusieurs fois entrés en pourparlers : mais tantôt ils sont de mauvaise foi, tantôt ils ont des prétentions comme *pouvoirs* que la France et l'Alliance n'admettront jamais. Mon opinion est qu'on ne les aura que par la force ou par la famine ; et dans le repaire où ils sont acculés, ils peuvent se maintenir quelque temps, mais nous les aurons, ce n'est qu'un

1. *Le Moniteur universel*, 27 juillet 1823 (Partie officielle). — *Le Drapeau blanc*, 28 juillet 1823. — Louis Thomas *Lettres inédites de Chateaubriand* (*Mercure de France*, septembre 1904).

peu plus de temps, d'argent et d'hommes. Je vous l'ai dit déjà : je ne puis vous assigner le moment, le jour, le mois. Mais le Roi est bien décidé à ne poser les armes que quand la Révolution sera finie et Ferdinand rendu à la liberté.

Votre lettre du 3 que j'ai reçue hier, Monsieur le Comte, m'apprend qu'on a jugé à Pétersbourg comme à Paris l'affaire napolitaine. J'ai reconnu là la sagacité ordinaire de l'Empereur. C'est donc une chose finie, nous n'en parlerons plus. Elle mourra sans bruit ; et cela n'altérera en rien les dispositions bienveillantes que le gouvernement français se fait un devoir de maintenir avec tous les cabinets de l'Europe.

Nos représentants à Madrid marchent dans un accord parfait. Les conférences sont établies ; et quand quelques difficultés se présentent, ils s'en rapportent à nous à Paris. La Régence marche aussi bien qu'elle le peut au milieu de tous les obstacles dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre. En dernier résultat, les succès sont immenses et les conséquences en seront d'une importance incalculable pour l'Europe ; et il faut toujours se souvenir qu'au moment où je vous écris, il n'y a que cent huit jours que nous avons passé la Bidassoa.

La lettre ci-incluse dont je vous envoie copie vous fera bien connaître la vérité, mais ne vous dira pas tout. Il n'y a sorte de vexations que nous n'ayons éprouvées dans la baie de Cadix. Tous les jours les bâtiments chargés de munitions et de vivres venant de la côte de Barbarie et de Gibraltar sous pavillon anglais se présentent pour forcer le blocus. Notre escadre les détourne et ils se plaignent. Le consul anglais de Séville prend parti pour eux ; il écrit à notre amiral ; l'amiral écrit au duc d'Angoulême qui demande à son tour des ordres à Paris. Véritablement on ne peut rien voir de plus odieux. On abuse, j'ose dire, de la magnanimité du gouvernement français, on veut violer le droit commun de la guerre et des nations, et pourquoi ? pour une bande de révolutionnaires qui tient son Roi prisonnier sur un rocher et dont la révolte trouble la paix de l'Europe. Il faut espérer que le gou-

vernement britannique fera enfin passer des ordres et mettra un terme à ses nombreuses violences.

Je vous avoue, Monsieur le Comte, que je suis bien fâché que l'Empereur s'éloigne si vite de vous : j'aurais désiré qu'il se trouvât encore à Saint-Pétersbourg quand j'aurai à lui transmettre la bonne et dernière nouvelle qui nous donnera du repos pour cent ans ; mais je conçois que les provinces de ses états ont besoin de la présence d'un souverain qui vérifie tout.

Je garde toujours M. de Fontenay pour vous l'envoyer quand il y aura quelque nouvelle importante à vous porter. Je ferai en sorte qu'il arrive dans tous les cas avant le départ de l'Empereur de Pétersbourg.

Polignac est arrivé à Londres, Canning est venu le voir le premier et lui a donné un grand dîner. L'Autriche, comme vous le savez, en apprenant que Sir William A'Court n'avait pas suivi le Roi à Cadix, s'est empressée d'inviter l'Angleterre à se réunir à ses alliés pour obtenir la délivrance de Ferdinand. Je ne crois pas que l'Angleterre veuille se départir de son système. Nous croyons Sir William A'Court parti pour Gibraltar, mais nous n'en avons pas la certitude, et il est encore possible qu'il aille à Cadix. Le Danemark retire son chargé d'affaires de Séville, et le fait venir à Madrid.

Voilà, Monsieur le Comte, toutes les nouvelles ; les journaux vous diront les détails. Nous venons d'avoir un grand et nouveau succès devant Cadix, contre la garnison de l'île de Léon.

Mille compliments empressés,

CHATEAUBRIAND.

J'ai donné le Bulletin de la sortie de l'île de Léon au général Pozzo qui l'envoie à M. de Nesselrode. Il vous le communiquera. Ces misérables ne se sont pas du tout battus, ils étaient 20 contre un et ils avaient réuni pour le dernier effort tout ce qu'ils avaient de disponible dans Cadix et l'île de Léon. Quelques compagnies de voltigeurs les ont culbutés.[1]

1. Archives de La Ferronays.

1213 28 juillet 1823.

Au prince de Polignac.

Paris, le 28 juillet 1823.

Je reçois, mon noble ami, votre première dépêche. J'attendrai avec impatience votre audience publique. Je ne serais pas étonné qu'on la différât, pour joindre cette mauvaise grâce à beaucoup d'autres ; vous savez que les ministres anglois ne parlent jamais de politique en société, et je ne suis pas étonné que M. Canning et lord Liverpool ne vous aient rien dit. J'ai réfléchi à la lettre particulière du roi. Le roi d'Angleterre ne montre pas assez d'empressement à vous recevoir, pour nous livrer avec tant d'abandon ; cette lettre pourrait tomber entre les mains de M. Canning et faire une histoire ; si donc vous ne l'avez pas remise, je crois qu'il sera mieux de me la renvoyer.

L'estafette de Madrid, partie le 23, et arrivée ce matin, n'apporte rien de nouveau. Nous faisons nos efforts pour déterminer Mgr le duc d'Angoulême à se rendre devant Cadix, pour réunir les généraux prêts à se diviser, et pour sortir de Madrid, où la police, qui est nulle en Espagne, ne veille pas assez à sa sûreté. L'incendie, allumé ou non par la malveillance, dure encore, faute de pompes pour l'éteindre.

Vous savez maintenant que j'ai dénoncé le blocus.

Tout à vous, mon noble ami.

CHATEAUBRIAND.

P. S. Vous pouvez causer avec cet homme du Mexique, non comme ambassadeur, mais comme prince de Polignac.[1]

1. *Congrès de Vérone.* — Dans l'original, signalé par un catalogue Charavay de novembre 1887, on lit en outre les phrases suivantes, je ne sais à quelle place dans la lettre : « Je verrai quand Marcellus sera ici ce que je puis faire pour lui. On va vous envoyer ce petit fat de Vaudreuil que vous avez voulu. En Espagne, le Ferrol et la Corogne se sont rendus. »

1214 29 juillet 1823.

A M. Garneray.

Paris, 29 juillet 1823. [1]

1215 29 [juillet 1823].

A la duchesse de Duras.

Mardi soir 29.

Cette affaire de la Corogne traîne. Je ne suis plus même sûr du Ferrol. Rien de nouveau d'ailleurs, si ce n'est le départ de Mgr le duc d'Angoulême pour Cadix. Il a dû se mettre en chemin hier 28. Je souffre horriblement de la tête, des oreilles et des yeux. [2]

1216 31 juillet 1823.

Au marquis de Talaru.

Paris, ce 31 juillet 1823.

Monseigneur a raison, et la Régence doit rester à Madrid. Nous sommes tous frappés ici de l'inconvenance de la mesure qui frappe cent cinquante familles espagnoles à peu près. Parlez fortement à la Régence, dites-lui qu'il n'y a rien de plus impolitique que des mesures qui enveloppent des classes entières dans une espèce de proscription. Je n'hésite pas à considérer le décret de la Régence sur la milice comme un acte funeste. Le général

1. Seule indication d'une fiche d'un catalogue d'autographes communiquée par le vicomte Spoelberch de Lovenjoul.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 242. — Collationné sur l'original autographe.

Pozzo est dans cette opinion, et il en écrit à M. Bulgari. Avisez entre vous ce que vous pouvez faire pour que la Régence ou rappelle ou modifie son arrêté.

Le départ de M. le duc d'Angoulême est une très bonne mesure ; il sépare la politique de la guerre, tout en ira mieux.

Je conçois qu'à Madrid on ait un peu peur pendant quelques jours ; mais on s'habituera à être seul, et Bourke, après avoir pris La Corogne, s'approchera de vous.

CHATEAUBRIAND. [1]

1217 31 juillet 1823.

Au prince de Polignac.

Paris, 31 juillet 1823.

Prince,

Le gouvernement du Roi vient d'apprendre, par une lettre du contre amiral Hamelin en date du 20 de ce mois, qu'une frégate anglaise est entrée le 18 dans le port de Cadix ; que le 19, vers midi, ayant pavillon espagnol au mât de misaine, elle y a tiré 17 coups de canon pour saluer les forts, qui lui ont rendu cette salve ; que le 20, également vers midi, elle a hissé le pavillon espagnol au grand mât, et qu'elle a fait une nouvelle salve de 21 coups de canon.

Nous ignorons la cause de toutes ces démonstrations et de tous ces saluts, et nous ne prétendons pas la rechercher. Mais ce que nous comprenons bien moins encore, c'est que le bâtiment armé d'une puissance neutre se présente devant un port à l'entrée duquel se trouvent les forces navales de Sa Majesté, commandées par un amiral avec lequel il refuse de communiquer. Une simple communication avec l'amiral français (démarche

1. *Congrès de Vérone.*

qui est d'accord avec tous les usages de la marine) aurait appris au capitaine de cette frégate, s'il l'ignorait, l'objet de la présence de ces forces, et qu'il ne pouvait entrer dans le port de Cadix sans violer la neutralité que l'Angleterre a déclaré vouloir garder strictement. Il aurait su que nos forces navales étaient là pour former le blocus de Cadix, et qu'en le forçant, il s'exposait à nous obliger de repousser la force par la force.

Nous ne doutons pas que le gouvernement anglais ne fasse faire une enquête sur la conduite du capitaine de sa frégate. De son côté, le gouvernement du Roi a donné au contre-amiral Hamelin l'ordre de rendre compte de sa propre conduite dans cette circonstance. Nous espérons aussi qu'en se faisant informer des motifs de la conduite du capitaine anglais, le gouvernement britannique donnera des ordres pour qu'à l'avenir un fait semblable ne puisse se renouveler.

Je vous prie de vouloir bien donner à M. Canning lecture de cette dépêche

Agréez, etc.., [1]

1. Minute aux Affaires Étrangères, Angleterre 617, f° 55. On trouve au folio 54, une note autographe de Chateaubriand, qui me semble la première esquisse de cette dépêche. La voici :

« Prince. Une lettre du contre-amiral Hamelin à bord du vaisseau La Sologne en date du 20 de ce mois dans la baie de Cadix porte qu'une frégate anglaise est entrée le 18 dans le port de Cadix sans avoir consenti à communiquer avec l'amiral français, ainsi qu'elle a violé un blocus effectif, notoirement connu en Europe et attesté par la présence même de l'escadre du Roi dans la baie de Cadix.

Le contre-amiral Hamelin a reçu l'ordre le plus [sévère]* de rendre compte de sa propre conduite et de justifier auprès de son [gouver]*.*....

*Lecture incertaine.

*Lecture incertaine : le mot serait interrompu par la fin du feuillet. La suite manque.

1218 31 juillet 1823.

Au prince de Polignac.

Paris, ce 31 juillet 1823.

Vous verrez par ma lettre officielle, noble Prince, où nous en sommes avec l'Angleterre. Vous sentez ce qu'une frégate anglaise qui viole un blocus, qui tire le canon pour saluer les Cortès, qui arbore le pavillon Espagnol, etc., doit avoir de puissance pour monter la tête des *descamisados* et prolonger la résistance. On vous répondra à tout cela, que le blocus n'était pas *dénoncé*; et ils savent très bien que ce qui est un *usage* n'est pas une *loi*, et qu'ils abusent de la générosité du gouvernement français. Cependant plaignez-vous et tâchez que les bourrades et les insultes aient un terme.

En Espagne, le départ de Mgr le Duc d'Angoulême pour Cadix répond à l'accusation de notre marche rétrograde sur l'Èbre. C'est une très bonne mesure sous tous les rapports : la politique sera plus simple à Madrid, et la guerre plus franche au Port Sainte-Marie.

Voyez, je vous prie, Monsieur Séguier, et tâchez de vous faire rendre toutes les prises françaises conduites de la Corogne dans les ports de l'Angleterre : c'est une affaire majeure pour notre commerce. Je vous en ai écrit par le dernier courrier. Ci-joint une lettre de notre consul à la Corogne à M. Séguier sur cette affaire.

Nous ne savons rien de la Corogne, mais nous ne doutons point qu'elle ne soit bientôt entre nos mains, quand notre croisière sera arrivée devant cette place. Notre marine est notre véritable plaie : si elle avait fait son devoir, notre affaire d'Espagne serait peut-être finie aujourd'hui. Mille choses à M. de Marcellus, et à vous, noble Prince.

CHATEAUBRIAND.

Vous lirez à M. Canning ou vous lui ferez lire par Marcellus la lettre officielle. [1]

1219 [Juillet 1823.]

A la duchesse de Duras.

Lundi.

Je ne parlerai que demain. Je n'ai pas le temps de répondre. Je suivrai vos conseils. [2]

1220 [Juillet ou août 1823.]

A la duchesse de Duras.

Lundi matin.

Je ne verrai pas le Roi ce matin, mais je verrai la Reine, c'est-à-dire vous. [3]

1221 2 août 1823.

Au marquis de Talaru.

Paris, ce 2 août 1823.

J'ai reçu votre lettre du 27 juillet et le bulletin n° 25 que nous avions depuis deux jours. Je connaissais aussi la lettre de Borde-

1. Publié incomplètement par Chateaubriand dans le *Congrès de Vérone*. Vérifié par nous sur l'original autographe appartenant à la famille de Polignac. Le post-scriptum, les deux dernières phrases avant la signature, et la dernière phrase de l'avant-dernier paragraphe manquent dans le *Congrès de Vérone*.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 243. — Collationné sur l'original autographe.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 243. — Collationné sur l'original autographe.

soulle. Vous avez raison, les phrases ne se suivent guère et se contredisent; il rejette sur la frégate anglaise la mauvaise issue de négociations mal commencées et mal conduites, auxquelles il n'a pas voulu adjoindre des gens habiles. Il n'y a plus qu'un seul parti à suivre : c'ést de prendre Cadix de vive force. Le maréchal de Bellune, qui l'a bloqué deux ans de suite, assure qu'on peut le prendre en s'emparant du Trocadéro et faisant une descente sur la pointe en face, dans l'île de Léon, à demi-portée de bombe de Cadix. Il en coûtera du monde, mais il s'agit dans cette affaire de la restauration complète des Bourbons, ou de leur chute finale. Il n'y a pas à balancer, nous allons prêcher dans ce sens.

Toutes les lettres qui arrivent de Madrid et dans toutes les opinions s'accordent à dire que le décret contre la Régence produit l'effet le plus désastreux. Cette Régence peut être bien bonne; mais elle est bien bête. Qu'avait-elle besoin de parler de dîmes, des biens nationaux, des moines, des impôts, des milices? Pourquoi remuer tant de questions, qu'il fallait avec prudence remettre au retour du roi, et s'occuper tout simplement de la création d'une armée? Il faut, mon cher ami, que vous tâchiez de prendre plus d'autorité sur elle, surtout pendant l'absence du prince; que vous obteniez, s'il est possible, la communication de ses arrêtés avant qu'elle ne les rende; insistez sur le rappel de celui contre les milices. Je vous écris aujourd'hui une lettre officielle à ce sujet, afin que vous puissiez la montrer à M. Saez, si vous le jugez à propos. Je vous laisse libre d'en faire ou non usage.

Ayez bien soin de me mander l'effet qu'aura produit sur l'esprit de Madrid le départ de Mgr le duc d'Angoulême; quel parti prend le dessus dans la capitale; mettez tout en usage pour que la Régence, qui se sentira plus libre, ne commette pas d'acte violent. Il y aurait de l'adresse à elle à se montrer modérée précisément après le départ de ceux qui l'accusaient d'exagération.

Tout à vous,

CHATEAUBRIAND. [1]

1. *Congrès de Vérone.*

1222 3 août 1823.

Au marquis de Caraman.

Paris, ce 3 août 1823.

Depuis ma dernière lettre du 26 juillet, il n'est rien arrivé, monsieur le marquis, d'important dans les opérations militaires et dans la politique, que le départ de Mgr le duc d'Angoulême pour l'Andalousie. Il y avait quelques inconvénients à ce départ, mais les avantages en étaient si grands d'un autre côté, que je n'ai pas hésité à insister fortement sur cette mesure. Ces avantages sont de plusieurs sortes :

1° Mgr le duc d'Angoulême, en contact avec la Régence, et étourdi à Madrid de toutes les intrigues et de tous les cris des divers partis, commençait à prendre de l'humeur. Cette humeur augmentait les divisions et créait deux centres d'autorité : la Régence et le Prince. Il était essentiel de tirer celui-ci d'une position qui lui devenait insupportable et qui pouvait même altérer sa santé. Il fallait le replacer au milieu de ses camps, où il est si bien, où ses vertus, composées de modération et de courage, entretiennent à la fois la discipline et l'ardeur de nos troupes ; enfin il fallait veiller aux jours de ce noble prince, bien plus en sûreté sous la tente que dans une ville sans police, où les révolutionnaires de toute l'Europe ont des intelligences et machinent toutes sortes de complots, témoin l'incendie de l'église des *Clercs mineurs du Saint-Esprit*.

2° La présence de Monseigneur à l'armée fera cesser des rivalités militaires si communes parmi nos généraux.

3° Cadix tombé entraînant la chute de la révolution espagnole, il faut faire un dernier effort pour l'emporter ; et si quelque chose peut amener cette heureuse catastrophe, c'est sans doute la présence du prince devant Cadix.

Voilà, monsieur le marquis, les principaux motifs du départ du prince. Ils sont susceptibles de longs développements, dans

lesquels je ne puis entrer, et qui se présenteront à votre esprit. Cette mesure est un coup de parti, et j'espère que nous en sentirons bientôt les heureux résultats.

Au reste, je vous ai toujours dit que je ne répondais pas du jour de la délivrance du roi. Je n'en sais rien encore. Mille choses peuvent la retarder, et surtout les efforts des Anglais, qui nous font une véritable guerre. Ils violent nos blocus, font passer des armes, des vivres et de l'argent aux révolutionnaires, envoient des aventuriers pour se mettre à la tête des soldats des Cortès et pour relever leur courage. Quoi qu'il en soit de cette conduite et de cette neutralité peu loyale, nous en viendrons à bout. Si nous n'achevons pas cette guerre dans quatre ou cinq mois, nous l'achèverons dans six, dans sept, dans un an. Jamais nous ne reculerons, du moins tant que je serai ministre. Il s'agit ici du sort de l'Europe. Si la révolution triomphait en Espagne, tout serait perdu. Il faut ici victoire, victoire complète, ou périr sous ses ruines : cela est clair, et par conséquent mon parti est bien pris.

Notre projet, si Cadix n'est pas emporté avant la saison des vents qui empêchent de tenir la mer, est de faire cet automne le siège de toutes les places en deçà de l'Èbre ; ces places tombées nous laisseront 40,000 hommes disponibles, auxquels nous ajouterons la levée de 36,000 hommes, et avec ces nouvelles forces nous irons appuyer les forces laissées cet hiver devant Cadix, dont nous formerons le siège, et que nous emporterons, quelque sacrifice d'hommes qu'il nous en puisse coûter. Je vous mande là nos arrière-plans ; car nous comptons attaquer Cadix du 20 au 25 de ce mois, et nous avons de grandes espérances de succès. Mais il faut, quand on est à la tête des affaires, calculer toujours les événements dans le sens le moins favorable, afin de n'être pas pris au dépourvu.

Recevez, etc., etc.

CHATEAUBRIAND. [1]

1. *Congrès de Vérone.*



1223 3 août 1823.

Au comte de La Ferronays.[1]

Paris, ce 3 août 1823.

Depuis ma dernière lettre du 26 juillet, il n'est rien arrivé, Monsieur le Comte, d'important dans les opérations militaires et dans la politique que le départ de Mgr le duc d'Angoulême pour l'Andalousie. Il y avait quelque inconvénient à ce départ, mais les avantages en étaient si grands d'un côté, que je n'ai pas hésité à insister fortement sur cette mesure. Les avantages sont de plusieurs sortes:

1° Mgr le Duc d'Angoulême, en contact avec la Régence et étourdi à Madrid de toutes les intrigues et de tous les cris des divers partis, commençait à prendre de l'humeur. Cette humeur augmentait les divisions entre les deux centres d'autorité, la Régence et le Prince. Il était essentiel de tirer celui-ci d'une position qui lui devenait insupportable et qui pouvait altérer même sa santé, il fallait le replacer au milieu de ses camps où il était si bien, où ses vertus composées de modération et de courage entretenaient à la fois la discipline et l'ardeur de nos troupes. Enfin il fallait veiller aux jours de ce noble Prince bien plus en sûreté sous la tente que dans une ville sans police où les révolutionnaires de toute l'Europe ont des intelligences et machinent toute sorte de complots, témoin l'incendie du couvent des *Élèves Mineurs*.

2° La présence de Monseigneur à l'armée fera cesser les rivalités militaires si communes parmi nos géneraux. Molitor pourra parler à Bordesoulle sans que celui-ci craigne de tomber sous le commandement du premier. Cadix tombée entraînant la chute de la Révolution espagnole, il faut faire un effort pour l'emporter et si quelque chose peut amener cette bien venue

1. Cette lettre reproduit la précédente avec des développements nouveaux.

catastrophe, c'est sans doute la présence du Prince devant Cadix.

Voilà, Monsieur le Comte, les principaux motifs du départ du Prince. Ils sont susceptibles de longs développements dans lesquels je ne puis entrer et qui se présenteront à votre esprit. Cette mesure est un coup porté, et j'espère que nous en sentirons bientôt les heureux résultats.

Au reste je vous ai toujours dit que je ne répondais pas du jour de la délivrance du Roi. Je n'en sais rien encore. Mille choses peuvent la retarder et surtout les efforts des Anglais qui nous font une véritable guerre. Ils isolent nos blocus, font passer des armes, des vivres et de l'argent aux révolutionnaires, envoient des aventuriers pour les mettre à la tête des soldats des Cortès et pour relever leur courage. Quoi qu'il en soit de cette conduite et de cette neutralité peu loyale, nous en viendrons à bout. Si nous n'achevons pas cette guerre dans quatre ou cinq mois, nous l'achèverons dans six, dans sept, dans un an. Jamais nous ne reculerons, du moins tandis que je serai ministre. Il s'agit ici du sort de la France, du sort de l'Europe. Si la Révolution triomphait en Espagne, tout serait perdu. Il faut ici victoire, victoire complète, ou périr sous des ruines. Cela est clair, et par conséquent mon parti est bien pris. J'ai toujours calculé dans le commencement des hostilités qu'on pouvait en finir dans quelques mois, mais aussi qu'elles pouvaient entraîner deux campagnes ; qu'est-ce qu'un an s'il le faut pour finir une révolution de trente années ? Nous sortons d'une guerre de 22 ans que l'on n'a pas trouvée trop longue pour les résultats qu'elle a obtenus. L'impatience française voudrait renverser tous les obstacles en un instant. J'ai fait insérer dans le Moniteur une note où j'ai retracé les vrais miracles opérés depuis quelques mois : la fin, tout me le fait espérer, sera aussi miraculeuse que le commencement !

Notre projet, si Cadix n'est pas emporté pendant la saison des vents qui empêchent de tenir la mer, est de faire cet automne les sièges de toutes les places en deçà de l'Èbre ; les places tombées, nous dégagerons 40.000 hommes auxquels nous ajouterons la

levée de 36.000 hommes ; et avec ces nouvelles forces nous irons appuyer les forces laissées cet hiver devant Cadix, nous formerons le siège et nous l'emporterons, quelque sacrifice d'hommes qu'il nous en puisse coûter. Je vous mande là nos arrière-plans. Car nous comptons attaquer Cadix du 20 au 25 de ce mois et nous aurons de grandes chances de succès. Mais il faut, quand on est à la tête des affaires, calculer toujours les événements dans le sens le moins favorable, afin de ne pas être pris au dépourvu.

J'apprends à l'instant qu'un parlementaire envoyé par Bordesoulle pour affaires de vaisseaux neutres a été reçu par le peuple avec les plus vifs transports de joie, et que la ville manifestait le désir d'ouvrir ses portes et de délivrer le Roi. Puisse cette espérance se confirmer ! Mais il ne faut pas se hâter de croire cette nouvelle.

Quelque chose de plus sûr, c'est que Ballesteros est refoulé à Jaën entre deux corps français et un corps espagnol et au moment d'être détruit. [1]

1224 4 août [1823].

Au comte de la Ferronays.

4 août.

Il s'est répandu des bruits que vous estimerez à leur juste valeur ; nous traitons, dit-on, avec les Cortès. [2] Nous n'avons pas pris les armes contre les Cortès pour traiter avec elles ; jamais nous ne les reconnaîtrons désormais comme corps politique. Tout ce que les *individus* voudront pour nous livrer le Roi, nous l'accorderons. Les paroles échangées entre les généraux d'avant postes et les meneurs, enfermés dans Cadix, n'ont jamais eu d'autre objet que de faire un sort aux généraux ou aux

1. Archives de La Ferronays.
2. *Congrès de Vérone*: « dit-on » est supprimé ; et « nous traitons avec les Cortès » est souligné.

membres des Cortès qui procureraient la délivrance de Ferdinand. C'est cela que la malveillance des uns et la crédulité des autres a transformé en négociation avec les Cortès. Vous conviendrez que si on avait pu obtenir de Valdès, ou de tels autres, ce qu'on obtient de Morillo, on aurait abrégé l'ouvrage[1]; nous traiterons donc avec les individus, nous traiterons avec le Roi, nous nous adresserons à lui toutes les fois qu'il pourra faire quelque chose par lui-même; mais ne croyez pas que nous détournons notre cause de celle des alliés par d'indignes compositions avec un pouvoir révolutionnaire.[2]

La Régence à Madrid a commis bien des fautes, son dernier décret sur les milices est déplorable : elle multiplie ses ennemis et les difficultés que nous avons à vaincre. Je lui ai fait faire les représentations les plus sérieuses par M. de Talaru, il sera secondé par les agents diplomatiques des cours alliées. Les conférences entre eux à Madrid vont maintenant très bien, et il faut que sans blesser l'orgueil espagnol, en y mettant beaucoup de réserve et de mesure, ils parviennent néanmoins à empêcher la Régence de multiplier des actes imprudents qui la perdraient et compromettraient notre armée.[3] Il faut dire pourtant, à son excuse, qu'elle a été obligée de faire des sacrifices aux opinions de la masse populaire qui la pousse. En Espagne, tout est noir ou blanc; on est pour les Cortès ou pour le Roi, et vous ne ferez pas comprendre à ces deux partis, qu'ils peuvent user l'un envers l'autre de bienveillance et de ménagement. Ils ne tendent pas moins qu'à s'exterminer mutuellement. Un gouvernement qui veut être sage est bien embarrassé à trouver la route à travers tant de passions.

Voilà, Monsieur le Comte, l'état des choses. J'ose croire que

1. La quatrième, la cinquième, et la sixième phrase jusqu'ici sont supprimés dans le *Congrès de Vérone*.

2. *Congrès de Vérone*, « ne croyez pas que nous deshonorions nos armes, notre cause par d'indignes compositions .»

3. Dans le *Congrès de Vérone*, suppression depuis « Talaru. »

l'Empereur trouvera dans cet exposé la loyauté d'un gouvernement qui ne se fait point illusion, qui dit tout, ne cache rien; parce que, fidèle à ses principes, il espère trouver dans ses alliés la même confiance qu'il met en eux. Pour moi, vous pouvez être sûr que ma résolution est inébranlable. Si ma santé qui s'altère par l'excès du travail, ne m'abandonne pas tout à fait au milieu du chemin, je ferai bon marché de rester malade ayant vu le triomphe de la légitimité européenne sur les derniers événements de la révolution.

Tout à vous, Monsieur le Comte, bien sincèrement.

CHATEAUBRIAND.

Mettez, je vous prie, mes profonds respects aux pieds de l'Empereur et offrez tous mes compliments à Monsieur le Comte de Nesselrode. [1]

Je ne vous parle plus de la prétention de Naples. L'affaire est enterrée, elle était passablement ridicule,

Vous savez sans doute la chute du pape, il va mieux, mais je ne crois pas qu'il vive longtemps. Je lui ai envoyé un lit mécanique pour se soulever. Un conclave était autrefois une grande affaire, aujourd'hui cela ne pourrait avoir d'importance que si un grand homme montait sur le trône pontifical. Rome n'est plus assez forte par elle-même pour influer sur le sort des peuples sans un pape de génie. Quelques intrigues communes de quelques cardinaux obscurs seront inconnues hors des ruines de Rome, et l'on s'apercevra à peine que les clefs de St Pierre ont changé de mains.

[2] J'ai envoyé ce matin même une lettre à M. Bergasse et j'ai pris son fils dans mes bureaux. Remerciez l'Empereur de ce qu'il daigne faire pour M. de Cadore.

L'estafette de Madrid en date du 30 juillet est arrivée ce matin,

1. Les trois paragraphes précédents ainsi que la signature manquent dans le *Congrès de Vérone*.

2. Les deux derniers paragraphes de la lettre, avant la signature, manquent dans le *Congrès de Vérone*.

nous portant les nouvelles les plus satisfaisantes de la tranquillité de cette capitale. Deux jours après le départ de Monseigneur, B[ordesoulle] n'était point battu et obligé de lever le blocus de la Corogne, comme le disaient les journaux anglais.[1]

1225 [7 août 1823.]

A la duchesse de Duras.

Jeudi.

Je ne sais rien : Henri[2] en sait tout autant que moi. Nous en sommes toujours au Trocadéro et aux âneries. Voilà un beau temps qui me réjouit pour vous. Soignez votre santé sans penser à autre chose, et marchez sur cette herbe qui vous fera parcourir des routes inconnues. Il y a trop de sots et de fripons sur les chemins battus. [3]

1226 7 août 1823.

Au prince de Polignac.

Paris, ce 7 août 1823.

Vous verrez, noble Prince, par les journaux que les nouvelles sont très bonnes aujourd'hui. Le reste de la dépêche télégraphique dont vous verrez le commencement dans le Moniteur porte : —

(*Voilà la dépêche toute entière.*) [4]

Rien de nouveau d'ailleurs. Je vous recommande la lettre ci-

1. Incomplètement publié dans le *Congrès de Vérone.*— Complété d'après l'original des Archives de La Ferronays.
2. Le duc de Rauzan.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 243. — Collationné sur l'original autographe.
4. Telle est la seule indication de l'original.

jointe pour *Neuville*[1]; elle est pressée et chiffrée. C'est pour lui dire d'acheter bombardes, boulets, etc., pour Cadix.

Veillez, je vous prie, à ce que notre déclaration nouvelle sur le blocus de la Corogne soit publiée officiellement en Angleterre comme l'a été celle des blocus de Cadix, de Saint-Sébastien et de Santonna. N'oubliez pas de répondre ce que j'ai répondu si l'on vous parle de la conversation de Bordesoulle et de Ward : que les propos d'un militaire tenus dans une conversation secrète sont peu de chose en comparaison des outrages publics qu'on a prodigués en plein Parlement et dans tous les journaux à la France. Nous ne nous sommes pas plaints. De quel droit se plaindrait-on ?

Je désire fort que vous ayez votre audience, mais Canning la retardera autant qu'il pourra.

Tout à vous, noble Prince.

CHATEAUBRIAND.[2]

1227 10 août 1823.

Au marquis de Talaru.

Paris, le 10 août 1823.

Une dépêche télégraphique, datée du quartier général de la Caroline, le 6 de ce mois, nous a appris hier au soir la capitulation de Ballesteros et sa reconnaissance de la Régence. Je m'applaudis de vous avoir prévenu, dans mes trois dernières lettres, d'interposer votre autorité afin que la Régence ne fasse pas l'énorme sottise de repousser Ballesteros. Je vous écris en conséquence une lettre officielle, dont vous ferez usage, s'il y a lieu, auprès de la régence. Cet événement peut amener la reddition de Cadix, et peut déterminer la défection de Milans et de Lobéras

1. Hyde de Neuville, notre ambassadeur au Portugal : les correspondances de France pour le Portugal passaient par l'Angleterre.
2. Archives de la famille de Polignac.

en Catalogne. Si, d'un autre côté, nous sommes entrés à La Corogne, comme le disent des lettres venues de Londres, Bourke pourra entrer dans le royaume de Léon et vous mettre en repos à Madrid. Allons ! voilà de belles espérances ; puissent-elles s'accomplir ! Si le roi est délivré, vous aurez d'abord à Madrid le général Pozzo, qui a de pleins pouvoirs pour cela, et ensuite un ambassadeur. Bulgari ne vous restera pas.

Dites-moi ce que l'on pense à Madrid de notre consul de Valence, Brochaut d'Andilly, qui a été vice-consul à Madrid après le départ de M. de La Garde. Mais prenez garde aux exagérations des *absolutistes*, dans ce qu'on vous en dira. Mon dessein est de le renvoyer pour exercer le consulat par *interim* à Madrid, si vous pensez qu'il n'y a pas d'inconvénients.

CHATEAUBRIAND. [1]

1228 11 août 1823.

Au comte de la Ferronays.

11 août 1823.

Je suis entré, dans ma lettre du 3 de ce mois, dans de si longs raisonnements politiques sur l'état des choses en Espagne, que je n'ai plus aujourd'hui qu'à vous parler des nouvelles. Tout a bien avancé depuis ma dernière lettre, et il est raisonnable de croire à un prompt dénouement si rien ne vient contrarier le mouvement général. Ballesteros battu et reconnaissant la Régence doit augmenter les troubles et les divisions dans Cadix et doit amener la défection de quelques généraux moins compromis que lui : Milans et Lobéras en Catalogne avaient déjà écouté des propositions, et l'exemple de Ballesteros doit puissamment influer sur leur résolution. Au milieu de ces

1. *Congrès de Vérone.*

espérances et de ces soucis qui annoncent la prochaine délivrance du Roi, nous éprouvons encore quelques contrariétés.

Il paraît que M. de Palmella en Portugal, craignant d'être renversé par le parti *Sylveria*, veut s'appuyer sur les Anglais. Il a invité M. Canning à envoyer une petite flotte dans le Tage. Celui-ci, qui ne demande pas mieux que d'avoir l'occasion d'armer quelques vaisseaux, ne fût-ce que pour importuner la France, a consenti bien vite à la proposition. Vous sentez, Monsieur le Comte, toutes les fables que les radicaux et les libéraux vont bâtir sur cet armement. Ils commencent déjà. *Les Anglais vont nous forcer à lever le blocus de Cadix*. Les Anglais vont prendre le parti des Cortès etc., etc. Tout cela est faux. Les Anglais ne veulent pas la guerre sur le continent, et ils l'auraient. Mais il n'en est pas moins vrai que de pareilles nouvelles encouragent la résistance en Espagne et prolongent une lutte qu'il est si nécessaire d'abréger pour la sûreté et le repos de l'Europe. J'ai fait faire des représentations amicales à Londres, et je vais donner des ordres pour qu'on s'explique nettement avec le gouvernement portugais.

En dernier résultat, nous devons savoir désormais avant le 15 septembre si la guerre sera terminée à cette époque ou si elle se prolongera au delà de ce temps ; dans ma lettre du 3, j'ai raisonné longuement sur ce que nous comptions faire dans la dernière supposition. Mes collègues sont plus fermes que moi dans leurs prochaines espérances. Le président même était d'avis que la soumission de Ballesteros va entraîner immédiatement la reddition de Cadix ; moi qui suis plus en garde contre la fortune, je suis persuadé de notre succès définitif, mais, pour ne pas négliger les mesures qui peuvent l'amener, je trouve prudent de ne pas le supposer si proche.

On doit ouvrir la tranchée devant Pampelune du 20 au 25 de ce mois. Monseigneur enverra des renforts si la Corogne et Vigo sont en notre pouvoir ; mais s'ils n'y sont pas encore, ils ne peuvent tarder à l'être.

Je ne vous envoie pas encore de Fontenay, j'attends toujours une occasion importante. L'Empereur sera au moment de vous quitter quand vous recevrez cette lettre. Mettez, je vous en prie, un profond respect à ses pieds. Tout à vous très sincèrement, Monsieur le Comte.

CHATEAUBRIAND.

J'attends toujours des ordres pour M. de Cadore.

Je viens de causer longuement avec le Prince Esterhazy qui arrive de Londres. Il m'a confirmé ce que je croyais et a toujours cru que nous n'avons rien à craindre de l'Angleterre. Le Roi et la majorité du Cabinet sont pour nous. [1]

1229 11 août 1823.

Au prince de Polignac.

Paris, ce 11 août 1823.

Mon noble Ami, je ne fais jamais aucune confidence à Sir Charles.[2] Je ne lui ai cité ni le nombre des vaisseaux pris, ni la valeur de ces vaisseaux ; le fait est qu'il y a confusion dans votre lettre : il ne s'agit pas du nombre des vaisseaux français menés dans les ports d'Angleterre, mais de la totalité de nos vaisseaux de commerce pris par les Espagnols. Malheureusement, ils sont nombreux et notre marine militaire est bien mal menée. Une lettre officielle vous donne aujourd'hui des détails sur les vaisseaux conduits dans les ports d'Angleterre. Une autre lettre officielle vous parle des vaisseaux anglais qui vont dans le Tage. Il est certain que Palmella les a demandés comme il nous en avait d'abord demandés à nous-mêmes, mais nous n'en avions pas. C'est une chose fâcheuse que cet armement, et vous allez voir

1. Archives de La Ferronays.
2. Sir Charles Stuart, ambassadeur d'Angleterre à Paris.

tout ce qu'il va faire dire. Il est du devoir du gouvernement français de demander des explications et de savoir si cette flotte a ordre ou non de se rendre de Lisbonne à Cadix : sa présence dans le Tage est déjà un grand encouragement aux Espagnols révolutionnaires. Vous aurez donc avec M. Canning, en vertu de la note officielle, une explication amicale. Je vais écrire à Hyde[1] afin qu'il s'explique de son côté avec M. de Palmella. Votre audience du Roi fera un contre poids à cette nouvelle, et les vents du sud-ouest retiendront peut-être quelque temps la flotte dans les ports d'Angleterre. Cela serait bien heureux et pourrait nous donner le temps d'avancer nos affaires à Cadix. Les journaux vous diront toutes les bonnes nouvelles. La soumission de Ballesteros est une chose immense dans la position des choses. Tout à vous, noble Prince. Je crois peu à la bonne humeur de Lord Liverpool; et la bonne volonté de M. Canning ! Je viens de causer longuement avec le Prince Esterhazy. J'attends demain Marcellus. [2]

1230 [Août 1823.]

A la duchesse de Duras.

Vendredi.

Je vous ai écrit hier au soir à cinq heures et demie. Ce matin, 8 heures, il n'y a rien de nouveau. Vous vous noircissez la tête toute seule. Croyez-moi, vous m'enterrerez. Ce temps me désole pour vous. [3]

1231 13 août 1823.

A Benjamin Constant.

Paris le 13 août 1823.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer le passe-port dont

1. Hyde de Neuville, notre représentant à Lisbonne.
2. Archives de la famille de Polignac.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 241. — Collationné sur l'original autographe.

vous avez besoin ; je vous remercie d'avoir bien voulu vous adresser à moi, et je vous prie, Monsieur, de recevoir mes obéissances et mes hommages.

CHATEAUBRIAND.[1]

1232 14 août 1823.

Au prince de Polignac.

Paris, ce 14 août 1823.

Nous sommes, noble Prince, au milieu de grandes espérances. La dépêche télégraphique de Bayonne portant la date de Madrid du 10, est presque confirmée par une dépêche de Talaru du 9 et qui m'arrive ce matin. Cependant nous sommes toujours sans nouvelles officielles de Mgr le duc d'Angoulême : je vous enverrai un courrier, s'il y a confirmation de cette délivrance miraculeuse du Roi.

Je vous félicite de votre audience et de la bonne réception qu'on vous a faite. Tout va bien, j'espère.

Tout à vous.

CHATEAUBRIAND.[2]

1233 16 août 1823.

Au marquis de Talaru.

Paris, le 16 août 1823.

Mon cher ami,

L'ordonnance de monseigneur le duc d'Angoulême du 8[3] me paraît être la réponse à la note de M. Saez. Cette note, qui

1. Archives d'Estournelles de Constant. — Procuré par M. Rudler.
2. Archives de la famille de Polignac.
3. La date manque dans le *Congrès de Vérone*.

demandait *réparation*, aura excité un moment de colère qui aura produit l'ordonnance.

Cette ordonnance, au moment du dénouement, dans un moment où l'habileté consiste à ne rien agiter, à gagner quelques jours, peut avoir un effet funeste. Je n'ai d'autre conseil à vous donner que de faire vos efforts pour amortir le coup. Ne vous rangez pas du côté de la Régence, mais calmez-la en lui représentant que c'est l'imprudence de la note de M. Saez, ces mots de *réparation*, qui, en blessant Monseigneur le duc d'Angoulême, l'ont forcé de prendre une mesure qu'il a cru nécessaire à la sûreté de son armée. Faites entendre surtout que toute irritation qui éloignerait la délivrance du roi aurait l'effet le plus déplorable. Que deviendraient la Régence et les royalistes si nous étions obligés de nous retirer sur l'Èbre ? S'ils veulent se sauver, il faut donc qu'ils restent unis à nous, et qu'ils soient reconnaissants de ce que le prince a fait pour eux, même lorsqu'il a recours à des moyens de salut qui contrarient leurs idées ou leurs passions.

Les massacres qui ont eu lieu à Madrid dans ces derniers jours semblent au reste motiver l'ordonnance du prince. Je sens à chaque instant l'inconvénient des distances : tandis que je vous écris tout ceci, Dieu sait ce qui sera déjà arrivé. L'ordonnance est du 8, nous sommes au 16, vous ne recevrez cette lettre que le 21, et je n'aurai votre réponse que le 26 ou le 27. Dans cet espace de temps, dix révolutions auront pu arriver. Ce que je crains le plus, c'est une décision de la régence par laquelle elle abandonnerait le pouvoir, ce qui pourrait amener un mouvement dans Madrid ; mais enfin la Providence, qui depuis si longtemps est pour nous, ne nous abandonnera pas.

Vous verrez bien que cette lettre n'est pas une réponse à votre dépêche du 11, n° 49, que j'ai reçue ce matin, et qui ne dit rien d'important, mais une réponse à ce que j'ai appris par M. de Villèle, à qui Monseigneur a envoyé son ordonnance. Si, par un miracle, Monseigneur s'était ravisé et n'eût pas publié cette

ordonnance, je n'ai pas besoin de vous dire qu'il faudrait se taire sur tout ceci.

CHATEAUBRIAND.[1]

1234 17 août 1823.

Au marquis de Talaru.

Paris, le 17 août 1823.

Je reçois votre dépêche du 12, nº 50 : elle m'apporte l'ordonnance dont je vous ai parlé hier. Je vous réponds par deux lettres officielles : l'une sur l'ordonnance même, l'autre sur votre lettre au général Guilleminot. Quant à l'ordonnance même, c'est une chose faite : il faut donc la soutenir; car, ce qu'il y a de pire, c'est de reculer sur une mesure, et rien au monde ne doit nous faire abandonner Monseigneur.

Le général Lauriston, qui a déjà reçu devant Pampelune l'ordonnance de Monseigneur, dit qu'elle produit le meilleur effet, même parmi les corps royalistes qui sont sous les armes, et qui se plaignent, comme nous, qu'en persécutant les miliciens rentrés chez eux, on leur suscite à chaque instant de nouveaux ennemis. Cette opinion ne sera pas celle des villes populeuses, où les classes inférieures aiment les arrestations et le désordre. Si j'avais été auprès de Monseigneur, je lui aurais certes conseillé de ne pas rendre cette ordonnance, qui peut compliquer les affaires au moment même d'un dénouement ; mais enfin elle existe, tout est dit ; il faut la défendre.

Vetre rôle, néanmoins, comme je vous l'ai dit hier, est d'amortir les coups, d'adoucir les frottements, de diminuer le mal autant que possible, et de vous jeter, par des interprétations conciliantes et modérées, entre les partis. Il n'y a aucun doute que vos collègues vont profiter de la circonstance pour faire bien

1. *Congrès de Vérone.*

de faux rapports. Mais tenez pour certain qu'il n'y a aucun arrangement fait à Cadix ; que Monseigneur lui-même est très-éloigné de vouloir accorder aucune concession politique, et que tout ce qu'on peut imaginer sur ce point est entièrement dénué de fondement.

Je vois, par votre lettre, que j'avais deviné juste, et que c'est l'envoi à Monseigneur des papiers sur l'affaire de Burgos qui a produit l'explosion. L'habitude des affaires et la connaissance des caractères apprennent à prendre sur soi certains retards, qui décident quelquefois toute une question.

Que sert, au reste, tout ce que je vous dis ici ? Mes instructions vous parviendront quand la scène sera toute changée en bien ou en mal.

Si par hasard les choses s'étaient arrangées lorsque vous recevrez cette lettre ; si la Régence avait pris le sage parti de se taire et de laisser passer (c'est à quoi surtout il aurait fallu l'engager), vous jugeriez peut-être qu'il serait de la prudence de ne pas ranimer la question en faisant usage de mes lettres officielles. Mais dans le cas où l'affaire serait controversée et encore toute vivante, vous ferez connaître hautement l'opinion de votre gouvernement.

CHATEAUBRIAND.[1]

1235 18 août 1823.

Au Prince de Polignac.

Paris, le 18 août 1823.

Vos dépêches, noble Prince, sont très claires, très pleines, et très bonnes, et[2] je n'avais voulu vous donner aucun avis. Le désaveu de M. Canning est complet sur l'affaire de la flotte

1. *Congrès de Vérone.*
2. Ce mot supprimé dans le *Congrès de Vérone.*

anglaise. Vous pouvez, à votre tour, assurer ce ministre que nous n'avons jamais pensé à envoyer des troupes en Portugal. Je sais toutes les espérances que M. Canning fonde sur nos revers, il les désire contre la France et pour lui. Ils justifieraient sa politique et ses discours ; ils le feraient passer pour un esprit prévoyant, tandis qu'il n'est au fond qu'un homme vain et passionné. [1]

Au reste je vous dirai (tout à fait entre nous) que je ne suis pas content[2] des affaires d'Espagne. La Régence s'est emportée dans l'affaire de Burgos ; elle a fait passer une note à Talaru, demandant *réparation*. Talaru a eu l'imprudence d'envoyer cette note à Monseigneur le duc d'Angoulême, alors en chemin pour Cadix ; et le Prince a répondu *ab irato*, par une ordonnance où il déclare qu'aucune arrestation ne pourra avoir lieu dans les villes occupées par les troupes françaises sans la permission du commandant de ces troupes, etc. Vous sentez quelles divisions cette ordonnance va jeter dans les esprits. Cependant, il n'y a pas à balancer ; il faut la soutenir, car nous ne devons pas abandonner le prince généralissime. Ne parlez de cette affaire que lorsqu'elle viendra à éclater ; alors vous direz que le Prince a été obligé de prendre cette mesure pour la sûreté des troupes françaises et pour l'honneur même de la Régence, dont les ordres modérés étaient méconnus par des hommes qui ont intérêt à prolonger les révolutions. Au reste, cette ordonnance sera sans doute fort applaudie en Angleterre, mais elle confirmera M. Canning dans l'idée que des divisions [3] existent entre nous et la Régence.

L'estafette de Madrid, qui arrive à l'instant portant des lettres du 13, m'apprend que l'affaire de l'Ordonnance est un peu replâtrée, qu'Oudinot a consenti à ne pas la publier, et que la Régence a écrit une lettre au Prince, dans laquelle elle lui dit qu'elle va faire ouvrir les prisons à tous les détenus qui ne sont pas dans

1. Ces deux dernières phrases sont supprimées dans le *Congrès de Vérone*
2. *Congrès de Vérone* : « je suis peu content ».
3. *Congrès de Vérone* : dans « l'idée qu'il a que des divisions... »

le cas d'être traduits devant les tribunaux. Puisse tout cela s'arranger, mais c'est toujours une triste affaire. Les lettres n'apprennent d'ailleurs rien de nouveau. Elles parlent d'une proposition qui aurait été faite à Bordesoulle par les Cortès, le 6 et le 7. Nous doutons de cette nouvelle. Un courrier anglais, qui a dû passer par Madrid le 13, dit [1] que dans deux mois, nous aurons besoin de l'intervention de l'Angleterre. Ce sont là des *on dit.*

Tout à vous, noble Prince. [2]

CHATEAUBRIAND. [3]

1236 [Août 1823.]

A la duchesse de Duras.

5 heures et demie.

Le Ferrol est réellement pris : ainsi la Corogne ne tardera pas de l'être. Rien de nouveau, d'ailleurs ; on fait cent ragots pour faire baisser les fonds. Je souffre toujours, indépendamment de Cadix. [4]

1237 Paris, le 19 août 1823.

Au marquis de Talaru.

Paris, le 19 août 1823.

Je vous écris, mon cher ami, une lettre officielle. Dans la réponse à M. Saez, si vous en avez fait une, j'espère que vous aurez pris en termes polis, mais fermes, le parti de l'ordonnance. Ostensiblement vous devez être pour tout ce qui émane d'une

1. *Congrès de Vérone* : « aurait dit ».
2. Cette formule est supprimée dans le *Congrès de Vérone.*
3. Publié par Chateaubriand dans le *Congrès de Vérone.* — Vérifié par nous sur l'original autographe appartenant à la famille de Polignac.
4. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 242. — Collationné sur l'original autographe.

autorité française ; secrètement vous devez tâcher de tout concilier, de tout adoucir. Je viens de voir le général Pozzo, il est très-raisonnable ; il m'a dit qu'il allait écrire à M. Bulgari, à propos de la note de la Régence adressée à la conférence, qu'il ne devait pas se constituer juge entre la régence et Monseigneur ; il lui ordonnera de se porter seulement comme modérateur entre les opinions et d'empêcher que l'affaire devienne plus grave. Au reste, tout cela viendra trop tard ; ce que vous avez le plus à craindre, c'est qu'on nous fasse quelque émeute à Madrid, Burgos et Saragosse. Tous les partis profiteront de la circonstance pour semer des divisions : c'est une crise, il faut la traverser, et il est inutile de regarder en arrière.

CHATEAUBRIAND. [1]

1238 [Vers le 20 août 1823.]

A la duchesse de Duras.

Oui, je vous écrirai. Rien de nouveau ce matin. La maudite Ordonnance [2] fait toujours bien du mal, mais pourtant il n'y a encore rien qui ne soit réparable. J'accepte vos espérances. A bientôt. [3]

1239 21 août 1823.

Au prince de Polignac.

Ce jeudi 21 août 1823.

Mes lettres du 15, de Madrid, m'apprennent, noble Prince, que l'affaire de l'Ordonnance, quoiqu'infiniment dangereuse, paraît s'arranger. La Régence a envoyé une députation à Mgr [4], offrant

1. *Congrès de Vérone.*
2. L'ordonnance du duc d'Angoulême, datée du 8 août, à Andujar.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 243. — Collationné sur l'original autographe.
4. Le duc d'Angoulême.

des satisfactions pour les arrestations arbitraires et le suppliant de suspendre ou de modifier l'ordonnance. On attend la réponse et l'on espère que la marche rapide des événements amènera quelque dénouement heureux. Gardez toujours le silence comme nous. Rien n'a encore paru dans les journaux. Une lettre officielle vous instruira de ce qui s'est passé à Gibraltar et vous prémunira contre l'attaque et les rapports qui pourraient vous venir par M. Canning de ce côté. Je réponds aujourd'hui à ce ministre sur le présent de Boise. Veuillez lui remettre ma lettre.

Les nouvelles de Madrid sont que Zayas a capitulé et Carthagène ouvert ses portes. On parle aussi de la reddition de Ciudad Rodrigo et de la Corogne. M. Delalot veut absolument vous rejoindre ; il partira samedi. Il vous portera la réponse aux dépêches que j'attends de vous demain vendredi 22.

Mgr le Duc d'Angoulême était le 13 à Leija à trois petites journées du Port Sainte Marie.

Tout à vous, noble Prince.

Chateaubriand.

On dit ici que nous voulons renverser M. Canning. Prenez garde à ces propos : ils nous nuisent auprès du gouvernement anglais. Nous recevons la nouvelle que Milans voulant secourir la Seo d'Urgel a été battu par Moncey. [1]

1210 23 août 1823.

Au prince de Polignac.

Paris, le 23 août 1823.

Noble Prince, je n'ai point de nouvelles à vous dire. Il paraît certain que Lagos a capitulé, que Carthagène et Malaga ont ouvert leurs portes. Mgr le duc d'Angoulême sera devant Cadix

1. Archives de la famille de Polignac.

le 18. Le 20, il enverra une lettre au Roi et sommera la ville. Il donnera deux jours pour répondre. Le 22 au soir il pourra donc faire partir une estafette ; et nous pourrons avoir la nouvelle le 29 par le télégraphe. Si la ville ne se rend pas, Mgr attaquera le 25, jour de la Saint-Louis, l'île de Léon. Voilà les dates. Quant à la malheureuse affaire de l'ordonnance, lisez dans les Débats d'aujourd'hui 23 l'article que j'y ai mis. Il répond à tout et vous fait savoir quel tour nous voulons donner aux choses. Il vous avertit aussi que Monseigneur ne proposera au Roi à Cadix que *l'amnistie et les vieilles Cortès*. Enfin, lisez la copie de la lettre que j'envoie aujourd'hui à La Ferronnays, Rayneval et Caraman. Vous saurez tout.

C'est M. Delalot qui vous porte cette lettre.

Tout à vous, noble Prince.

CHATEAUBRIAND.

Votre dépêche arrivée hier vendredi 22 ainsi que votre lettre particulière ne demandent pas de réponse pressée. Je vous ferai parvenir la grande nouvelle par le télégraphe.[1]

1241 23 août 1823.

Au marquis de Talaru.

Paris, ce 23 août 1823.

Vos dépêches du 17 et du 18, nos 58 et 59, m'arrivent en même temps. Les circonstances sont graves, mais c'est dans les circonstances graves que l'on prend son parti et que l'on fait tête à l'orage. Nos armées disséminées, la population soulevée contre nous, les places fortes résistant, voilà de terribles choses que nous disent aussi tous les jours nos libéraux ; mais enfin nous n'avons pas devant nous un seul corps d'armée capable d'arrêter cinq

1. Archives de la famille de Polignac.

cents Français. La population, qui n'a pas pu se soulever pour nous à l'ombre de cent mille baïonnettes françaises, et qui se fait battre partout où elle veut se mesurer seule avec les soldats des Cortès (comme cela vient de lui arriver encore en Catalogne), cette population ne se soulèvera pas en masse contre nous. Tout n'est pas perdu, et avec de la patience et de la mesure on peut réparer une erreur, grave sans doute ; mais quel homme, et surtout quel prince, est exempt d'erreur ?

Je ne vous ai point dit que l'affaire de Burgos fût peu de chose, mais je vous ai dit qu'il était de bonne politique de la faire paraître ainsi. Il est souvent utile de traiter les affaires avec une apparence de peu d'importance ; on les aggrave en appuyant trop sur leurs conséquences. L'ordonnance d'Andujar n'est point la suite d'un plan, comme le prétend M. Brunetti, qui voit partout une charte projetée et un accommodement avec les révolutionnaires ; c'est un mouvement de colère produit par la lecture de la note de M. de Saez, qui demandait des *réparations*. On tomberait, en croyant cela, dans toutes les erreurs autrichiennes.

Je ne suis pas de ceux qui croient à la reddition subite de Cadix, je pense même que cette ville pourrait ne pas ouvrir ses portes ; mais je ne désespère pas tout à fait de sa reddition ; il y a beaucoup de chances pour nous , et enfin, si Cadix ne se rendait pas, tout ne serait pas encore perdu.

Les ordres de Monseigneur le duc d'Angoulême ont été exécutés trop rigoureusement à Vittoria et à Bilbao. J'ai proposé de les faire adoucir d'ici, mais on objecte que si le ministre de la guerre donnait un ordre qui fût contrarié par un ordre venu de Monseigneur, il pourrait en résulter un mal prodigieux. De plus, envoyer un ordre de Paris serait condamner le prince, et tout vaut mieux que cela. En tout, il y a mal de tous côtés ; mais ne nous décourageons pas.

P. S. Je me désole comme vous de la distance ; que sert tout ce que je viens de vous dire ? Quand vous recevrez cette lettre, la réponse de Monseigneur sera arrivée depuis huit ou dix jours à

Madrid, et tout sera changé. Dans tous les cas, que la Régence sache bien que si, par une division funeste, nous étions obligés de nous retirer sur l'Èbre, Valdès serait bientôt à Madrid, et les royalistes exterminés. La France se sauverait toujours, et rien ne pourrait la forcer dans ces places fortes de la Catalogne et de la Navarre, dont elle s'emparerait aussitôt, en faisant des sièges ; mais les constitutionnels triompheraient dans le reste de l'Espagne ; le mieux est donc de nous tenir unis à tout prix.

CHATEAUBRIAND. [1]

1242 23 août 1823.

Au comte de La Ferronays.

Paris, ce 23 août 1823.

Je dois, Monsieur le Comte, vous parler d'un événement dont nos ennemis ont voulu faire quelque chose et qui heureusement n'aura aucun effet fâcheux.

On avait fait à Burgos ainsi que dans plusieurs autres villes d'Espagne des arrestations arbitraires extrêmement nombreuses. Le moindre inconvénient de ces arrestations était de susciter des ennemis sans cesse renaissants à nos armées, car les soldats miliciens qui se retirent chez eux en vertu de capitulations militaires avec nos généraux étant incarcérés en arrivant dans leurs foyers, reprenaient les armes et reformaient les garnisons des places et des guerillas derrière nos armées ; pour faire cesser ces désordres qui compromettaient la sûreté de nos troupes, le commandant de Burgos fit mettre en liberté tous les détenus qui n'étaient pas arrêtés en vertu d'ordres émanés des tribunaux. La Régence s'en tint offensée, et M. de Saëz écrivit une lettre à M. de Talaru dans laquelle il demandait d'un ton menaçant une

1. *Congrès de Vérone.*

prompte réparation. Cette note fut malheureusement communiquée à Monseigneur, qui, justement offensé qu'on ne reconnût pas mieux ses travaux et ses sacrifices, donna du premier mouvement à Andujar une ordonnance par laquelle il déclara qu'aucune arrestation ne pourra avoir lieu dans les places occupées par ses troupes ; et comme des journaux de Madrid avaient osé insulter l'armée française, cette ordonnance mettait les journaux sous la surveillance militaire.

Là dessus grand bruit. « *L'indépendance de la Régence méconnue, la justice violée, la cause royaliste sacrifiée à la cause révolutionnaire* », etc., etc. Les agents de l'Angleterre soufflaient le feu, les partisans des Cortès cherchaient à faire naître une diversion sérieuse contre nous et le parti royaliste, des intrigants s'agitaient pour arriver au pouvoir, et des anciens fanatiques cherchaient à remuer la populace. MM. Bulgari et Brunetti, qui sont bien jeunes pour la besogne dont ils sont chargés, s'emportèrent d'abord, mais ils revinrent ensuite à un sentiment plus juste de la position des choses. M. Royer fut constamment bien et aperçut, dès le premier moment, le danger immense qu'il y avait à montrer la moindre division entre les représentants de l'Alliance. L'ordonnance sans doute a des inconvéniens ; un magistrat, un ambassadeur ne l'auraient pas rédigée telle qu'elle est, ou plutôt auraient conseillé toute autre mesure ; mais qu'est-ce après tout qu'une ordonnance à un général qui voit sa parole comptée pour rien, les troupes exposées par des violences fanatiques, à un général dont l'humeur est trop naturellement provoquée par une note menaçante ? Qu'est-ce donc que cette ordonnance mise en contre-poids à tous nos sacrifices et aux vertus d'un Prince véritablement admirable ?

Notre sang coule dans toutes les provinces de l'Espagne pour la cause des Royalistes espagnols, cause qu'ils défendent eux-mêmes si mal : nos soldats au milieu de toutes les privations sous un soleil brûlant gardent la discipline la plus inexorable ; 150 millions ont déjà été répandus par nous dans la Péninsule ;

un prince chrétien du trône de France expose à tous moments sa vie pour délivrer le roi Ferdinand et arracher l'Espagne à la faction révolutionnaire, et tout cela serait mis en oubli parce qu'une ordonnance juste au fond, quoique défectueuse dans la forme, est venue mettre un frein à l'esprit de réaction et de vengeance et contrarier les vues de ceux qui ne pensaient peut-être à ces rigueurs excessives que pour nous contraindre à nous retirer sur l'Èbre. On a enfin des nouvelles de Mgr le Duc d'Angoulême, mais elles se réduisent à peu de chose. Les villes que nous voulons occuper sont Madrid, Cadix, Carthagène, Badajoz, La Corogne, Santonna et les places de la Catalogne, de la Navarre et de la Biscaye en deçà de l'Èbre. Tous ces points sont utiles à tenir pour diverses raisons : Cadix parce qu'il est le foyer où se rallument sans cesse les flammes révolutionnaires, et Badajoz pour donner un appui moral au bon parti dans le Portugal. 40.000 hommes paraissent bien peu pour une occupation de tant de places, mais l'expérience a prouvé qu'ils sont suffisants pour maintenir l'ordre si le gouvernement espagnol veut être raisonnable ; car si le Roi retombait dans l'inquisition et l'*absolutisme*, nous comptons nous retirer sur l'Èbre pour notre propre défense, ne voulant pas, comme je vous l'ai dit, accorder la protection de nos armes à des absurdités et à des persécutions.

J'ai dû particulièrement observer les sentiments qui animaient les divers cabinets de l'Europe pendant cette grande entreprise. Parmi les puissances secondaires, Naples a été peu amicale, et la malveillance ridicule de ses prétentions a été encore aigrie par nos succès ; le Danemark a été remarquablement favorable, et la Suède aussi ennemie que possible ; elle s'est faite toute anglaise. En général l'esprit des petits cabinets a été en sens inverse de l'esprit des peuples. Les peuples de l'Italie et de l'Allemagne se sont séparés de notre triomphe, parce qu'ils sont envieux de notre renaissance militaire et un contre poids à la puissance de l'Autriche. Les cabinets au contraire se sont alliés parce que notre état de faiblesse les consolait du leur. Ils n'ont pas senti

qu'un grand royaume qui servait pour l'ordre et qui rentre dans les idées morales en retrouvant ses princes, loin d'être un objet de crainte, est un espoir de salut pour tous. Quant aux grands cabinets, la Russie a seule été parfaitement noble, franche et assurée. Je ne sais trop me louer du général Pozzo. Il a vu juste, il n'a eu aucune de ces petites calomnies de l'incapacité et de la jalousie, il s'est pénétré des difficultés immenses qui nous environnaient de toutes parts ; et sans venir nous harceler de ses plaintes et de ses soupçons, il a secondé de tous ses efforts notre entreprise. L'événement a prouvé qu'il avait mieux jugé de nos dispositions et de nos succès que ses collègues. Il est parti pour Madrid, je désire vivement qu'il n'y fasse pas un long séjour. Pour connaître l'Espagne il faudrait y passer des années, et ce que le général Pozzo n'apprendra pas dans quinze jours, il ne l'apprendra pas dans deux ou trois mois. Il est, au contraire, très utile ici au centre de la politique. Les conférences ne peuvent marcher sans lui, puisqu'il représente un si vaste état et un si grand souverain. Je fais des vœux sincères pour son retour. L'Autriche n'a pas été aussi complètement désireuse de nous donner satisfaction que la Russie. Il est visible qu'elle était travaillée par deux sentiments contraires. D'un côté elle se réjouissait de voir s'écrouler sous nos coups l'édifice révolutionnaire, de l'autre nos succès militaires lui fesaient ombrage ; elle eût mieux aimé que ces succès fussent dûs à ses soldats qu'aux nôtres. Je dirai avec la même sincérité, que cette crainte de l'Autriche est très naturelle, et je ne lui en fais pas de reproche : elle a tant souffert de nos armes et de notre ambition, qu'il lui est difficile de se défendre d'un mouvement d'inquiétude en nous voyant reparaître avec gloire sur les champs de bataille ; mais quand elle viendra à réfléchir que le Roi qui est sur le trône de France est un monarque légitime, que toute sa famille est modérée, juste et religieuse comme lui ; que les hommes qui sont à la tête de l'état seront désormais des royalistes qui ont l'horreur des guerres révolutionnaires, elle jouira sans mélange de crainte et de regrets

de nous voir protégés nous-mêmes par une armée qui vient de détruire le dernier foyer de la révolution.

L'Angleterre s'est fort amoindrie et a diminué l'effet moral de sa puissance pendant le cours de notre expédition d'Espagne, elle a mal commencé et mal fini ; elle s'est faite le champion du Jacobinisme dans le Parlement à l'ouverture de la campagne ; et quand nos troupes sont parvenues de la Bidassoa à Cadix, elle a voulu s'emparer de l'honneur de la victoire sans en avoir couru les dangers en offrant une médiation toujours impossible et toujours refusée.

L'humeur de M. Canning en a augmenté ; il a appuyé ses passions privées sur les puissances publiques ; sa jalousie excitée et son amour-propre blessé ont cherché un abri dans la jalousie et l'orgueil national de l'Angleterre. Un véritable homme d'État se serait conduit autrement. Il aurait pris son parti pour ou contre l'alliance avant l'expédition de l'Espagne et ne se serait pas contenté d'exhaler son mécontentement en paroles outrageantes. Qu'est-ce que le premier ministre d'un grand état qui fait des vœux publics contre un autre état et qui en même temps ne tire pas l'épée ? Si M. Canning eût armé 20 vaisseaux avant la campagne et qu'il les eût envoyés devant Cadix, il nous eût fort embarrassés. Il est trop tard, l'Angleterre ne peut plus rien de raisonnable par la force ou la menace de la force. Elle voit avec une jalousie extrême une garnison française dans Cadix tout près de Gibraltar, et elle ne peut nous contraindre à nous retirer ; elle sait bien que nous n'avons ni l'intention d'occuper plus longtemps cette place ni de nous emparer de quelques colonies espagnoles, mais elle affecte de le craindre, et pourtant elle nous propose d'entrer en négociation avec nous pour les colonies ; et elle a le chagrin de nous voir franchement lui répondre : « Les colonies espagnoles ne sont pas à nous, nous ne pouvons nous occuper de leur sort qu'avec le Roi d'Espagne, leur souverain légitime, et avec l'Alliance. » Ne pouvant nous rendre complices de ses desseins ; elle cherche à les exécuter seule, mais non pas encore à visage

découvert. Elle envoie des consuls dans les colonies espagnoles, mais elle fait déclarer que ce n'est point une reconnaissance politique de l'indépendance de ces colonies, que ce n'est qu'une simple mesure relative aux intérêts de son commerce ; elle s'est bien conduite dans les négociations de Constantinople, parce qu'elle avait un grand intérêt à satisfaire l'Empereur Alexandre, en même temps que ses journaux continuent à prodiguer des outrages à ce grand et généreux Prince.

Je crois juger sainement l'Angleterre : je ne partage pas les préjugés de mes compatriotes contre ce pays, j'aime au contraire l'Angleterre et ses institutions, j'y ai vécu dans mon exil et reçu une noble hospitalité. J'admire les efforts que la Grande-Bretagne a faits pendant le cours de la Révolution pour sauver le monde civilisé. Canning a été mon ami, et je lui suis encore attaché, mais je ne puis m'empêcher de voir la vérité. Je ne sais quel mauvais génie s'est emparé de l'Angleterre depuis la bataille de Waterloo, elle est devenue bonapartiste et révolutionnaire même dans les classes les plus élevées de la société. Est-ce qu'étant parvenue au plus haut point de sa prospérité et de la gloire, elle commence comme toutes les choses humaines à descendre ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle semble avoir perdu de sa force en perdant son respect de la moralité et de la justice : elle était puissante lorsqu'elle combattait pour la légitimité et la monarchie ; elle est faible aujourd'hui, comme la cause dont elle s'est faite le soutien ; elle a passé du côté de la Révolution au moment où la Révolution finissait ; elle n'y trouvera plus personne et perdra le fruit et l'honneur de ses premiers sacrifices. Son commerce a franchi les bornes de la prospérité par l'excès de cette prospérité même. Le monde, encombré du produit de ses marchandises, ne sait plus qu'en faire ; étant obligé de les baisser au plus bas prix pour en trouver le débit, elle a même par cela entretenu une stagnation parmi les acheteurs, qui ont plus d'objets manufacturés qu'ils n'en peuvent consommer. La Grande-Bretagne n'a plus qu'un intérêt, qu'une idée fixe : l'*Industrie*. Elle a

substitué au principe moral de la société, un principe physique. Elle sera soumise à la conséquence de ce principe et subira le sort de toutes les choses matérielles, que le temps use et détruit. On prétend que dans ce moment même, sous prétexte de défendre les colonies des Antilles contre un soulèvement de noirs, elle veut embarquer quelques troupes pour les approcher de Cuba, de Porto-Rico et de la Vera Cruz. Elle ne peut se persuader qu'ayant une flotte et des troupes à Cadix nous ne soyons pas tentés de nous en emparer pour dédommagement d'une colonie espagnole ; elle le ferait si elle était à notre place ; et sa politique intéressée ne peut comprendre la générosité de la nôtre. Elle veut nous prévenir et nous combattre ; elle est dans l'erreur, elle ne nous trouvera pas sur ce champ de bataille, parce que l'honneur n'y est pas. Nous verrons si elle aura l'audace d'envahir les possessions espagnoles ou la honte de reconnaître leur existence révolutionnaire ; si M. Canning voudra, pour satisfaire les marchands de Londres et pour se soutenir dans le Parlement, se présenter à la prochaine session avec une colonie volée. Je ne le crois pas ; mais si cela était, la France verrait, et, elle l'espère, avec ses alliés, ce que commanderaient sa dignité et sa force.

Il ne me reste plus qu'à vous parler de notre état intérieur.

Malgré le petit ébranlement produit par la retraite du Duc de Bellune [1], l'état intérieur de la France est admirable. Vous savez que depuis longtemps Mgr le Duc d'Angoulême se plaignait de l'administration de la guerre ; de son côté le Duc de Bellune se plaignait des marchés d'Ouvrard. Il est arrivé que le maréchal a succombé dans cette lutte contre le fils de France victorieux à la tête d'une armée dont il est l'idole. On devait s'y attendre.

En principe, c'est certainement un mal qu'un Prince puisse faire renvoyer un ministre fidèle. Dans un gouvernement représentatif, c'est l'opinion qui doit faire et défaire les ministres ; et si, exposés à l'attaque des Chambres, ils le sont encore à celle des [...] [2]

1. Ministre de la guerre, qui venait de se retirer.
2. Un mot illisible.

forces, alors vous avez à la fois les inconvénients de la monarchie absolue et de la monarchie représentative. Cette part faite à l'événement considéré sous le rapport du principe général, il est aisé de dire que le renvoi du Duc de Bellune ne peut produire aucun mal, parce qu'il n'a aucune cause politique et qu'il n'amène aucun changement dans le système du ministère. Tout était dans le choix du successeur ; si celui-là eût été plus faible en opinion, d'une nuance moins prononcée en royalisme que le Maréchal, alors il y avait danger ; mais j'ai eu le bonheur de proposer et de faire adopter au Roi le baron de Damas, et ce drapeau blanc planté dans le ministère a annoncé tout à coup que le système, au lieu de s'affaiblir, s'était fortifié. Le choix du nouveau ministre doit être particulièrement agréable à la Russie, et c'est un événement de plus dont nous nous applaudirons.

Les deux oppositions ont cru que le moment était favorable pour faire quelque bruit, mais cela s'éteint déjà parce que l'attaque n'est pas raisonnable et que les journaux dissidents ne peuvent pas dire que M. de Damas n'est pas aussi royaliste que le Duc de Bellune. Nous n'en marchons pas moins d'un pas ferme à notre but. Nous allons casser la Chambre ; nous sommes sûrs que nous aurons des élections royalistes, et nous ferons adopter le renouvellement septennal. Alors nous avancerons prodigieusement l'ouvrage de la restauration complète de la monarchie, et nous achèverons de sortir de la démocratie révolutionnaire ; telle est l'influence salutaire de cette guerre d'Espagne que nous sommes en mesure maintenant de corriger et d'affermir nos institutions, et nous serions coupables de ne pas profiter d'une occasion qui nous donne le pouvoir de tout entreprendre pour la stabilité du trône et la prospérité de la patrie.

Le parti révolutionnaire est abattu parmi nous, il ne peut plus rien, et son opposition n'exerce aucun empire. Quelques royalistes, exagérés par excès de leur zèle, ne tarderont pas à s'unir à leurs vrais amis. Dans quinze ou seize mois, quand notre emprunt de 23 millions sera écoulé, nos fonds monteront au pair. Nous avons

une armée excellente et fidèle qui pourrait être quadruplée demain si nous en avions besoin. Notre commerce intérieur est dans un état des plus florissants. Jamais nation après tant de malheurs n'eut de plus belles espérances, et ne fut replacée plus vite à son rang. *Je voudrais vivre assez pour voir l'Empereur Alexandre accomplir avec vous trois grandes choses, la réunion de l'église grecque et latine, l'affranchissement de la Grèce, et la création de grandes monarchies légitimes dans le nouveau monde.*

Voilà non pas une lettre, Monsieur le Comte, mais un volume. Les lettres officielles vous diront les nouvelles et les affaires particulières. Je m'étais réservé de vous montrer le fond des choses : c'était mon devoir comme ministre, et mon plaisir comme ami. Au reste je vous dirai que mes cheveux ont blanchi dans cette guerre d'Espagne, je sentais qu'elle pesait particulièrement sur moi et que j'aurais été accusé aux yeux de la postérité d'avoir perdu mon pays, si le succès n'avait pas couronné ce que j'avais conseillé et soutenu presque seul dans les commencements de l'entreprise. Rendons grâce à la Providence, elle a voulu notre gloire pour détruire cette Révolution que nous avions répandue en Europe. La main de Dieu a été visible dans cet ouvrage.

Le Duc de Bellune n'a point encore accepté l'ambassade de Vienne. Je crois qu'il ne l'acceptera pas. Dans ce cas, je ferai tous mes efforts pour faire nommer M. de Blacas. Ce choix serait agréable à l'Alliance et consolerait M. de Metternich de la perte de M. de Caraman ; mais concevez-vous que celui-ci m'ait tout à coup envoyé sa démission, parce qu'il ne trouvait pas son traitement assez fort ? Il a bien mal jugé sa force et sa position.

Croyez, Monsieur le Comte, à ma sincère amitié.

CHATEAUBRIAND.

P.-S. En vous parlant des grands cabinets, j'ai oublié celui de Prusse. Il s'est montré ferme et loyal dans ses vœux pour nos succès. Il les admire sans crainte et sans jalousie. Mais son

représentant à Madrid, quoique ami de la France, est tombé dans toutes les crédulités, la frayeur et les déclamations de ses collègues. Par une conversation entre M. Canning et le Prince de Polignac, dont celui-ci m'a envoyé le détail, il paraît que le ministère anglais veut incessamment reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles, quelles que soient les oppositions de la mère-patrie et le parti que pourraient prendre les puissances continentales. Il déclare aussi qu'aucune puissance n'interviendra dans le différend qui peut continuer à exister entre l'Espagne et ses colonies. Il est utile que vous me mandiez l'opinion et les instructions du cabinet de Saint-Pétersbourg sur ce point.[1]

1243 23 août 1823.

Au marquis de Caraman.

Paris, ce 23 août 1823.

[Les trois premiers paragraphes, et la première phrase du quatrième paragraphe — jusqu'à « nous retirer sur l'Èbre » — sont semblables à ceux de la dépêche précédente, au comte de La Ferronays. Puis la dépêche continue ainsi :]

On a enfin senti ce qu'il y aurait d'ingrat et d'impolitique à faire tant de bruit. La Régence, qui avait envoyé une note à la conférence, l'a retirée ; les représentants des cours ont cessé d'insister sur des démarches intempestives. La Régence a ordonné elle-même l'ouverture des prisons et député un officier à Monseigneur pour l'engager à modifier son arrêté : tout s'est calmé, et l'on attend en paix les événements de Cadix.

Au moment où je vous écris, ces événements ont eu lieu. Monseigneur est arrivé, au plus tard, au Port Sainte-Marie le 18 ; il aura fait sommer Cadix le 19 ou le 20, et si elle n'a pas ouvert ses portes, l'attaque est ordonnée pour le jour même de la Saint-Louis, le 25. Nous n'avons donc plus que huit jours à attendre.

1. Archives de La Ferronays.

à dater du jour où je vous écris, pour apprendre les choses les plus importantes pour les destinées de l'Europe. [1]

1244 25 [août 1823].

Au prince de Polignac.

Un mot : j'ai reçu votre dépêche de mercredi dernier. Nous sommes sans estafettes d'Espagne depuis deux jours et fort inquiets des mouvements causés par cette malheureuse ordonnance. Nous ne croyons pas à la prise de la Corogne connue à Lisbonne le 9.

Tout à vous, noble Prince.

CH.

25.

Le pape est mort le 20. Une dépêche télégraphique de Toulon l'annonce ce matin. [2]

1245 27 août 1823.

Au marquis de Talaru.

Paris, ce 27 août 1823.

Je vous écris ce matin avec une sorte de satisfaction, parce qu'il n'y a plus d'incertitude sur l'événement. Heureux ou malheureux, il est maintenant passé ; vous le savez sans doute au moment où j'écris, et certainement au moment où vous recevrez cette lettre. Une estafette, arrivée hier, ne m'a point apporté de dépêches de vous, mais elle a apporté une lettre de Monseigneur

1. Archives de la famille de Polignac.
2. Minute aux Affaires Étrangères, Autriche, 404, f° 279.

qui apprend ce qu'il a dû faire; elle me donne du moins cette satisfaction qui résulte des faits précis et de la netteté d'une position. Le prince dit donc que le 17 il a assemblé un conseil de guerre; qu'il a été résolu d'attaquer la ville en suivant un plan régulier, lequel plan demande cinq jours de préparation; qu'en conséquence il a envoyé un de ses aides de camp porter au roi la lettre dont on lui avait envoyé d'ici le modèle, en donnant cinq jours pour y répondre. Vous connaissez maintenant cette lettre. Elle servira à vous détromper sur la *prétendue conspiration* politique pour une charte à laquelle vous avez cru, avec tous ceux qui avaient intérêt à Madrid à y croire ou à y faire croire. Vous auriez dû mieux me connaître. Les événements militaires et la conduite particulière du prince ne dépendent pas de moi; mais ce qui en dépend, ce sont les résultats et les capitulations politiques, car aucune concession pour la fin de la guerre ne peut être accordée sans être ou offerte ou ratifiée par le roi, sur l'avis du conseil: or, tout ce qui serait au déshonneur de la France et constituerait l'abandon des principes qui ont fait la règle de ma vie politique n'aura jamais lieu tandis que j'aurai quelque part au gouvernement. Ou je me trompe étrangement, ou la lettre de Monseigneur est aussi noble que ferme et calme. Que propose-t-il, ou plutôt qu'insinue-t-il? car même il ne le propose pas. Une amnistie et les vieilles Cortès; et cette amnistie et les vieilles Cortès ne peuvent être même accordées qu'après que *le roi sera libre*, sa liberté étant la première condition de la paix. Trouvez mieux, et pour le roi dont il faut la délivrance, et pour la nation qu'on ne peut garantir des fautes du roi qu'en la mettant à l'abri derrière ses vieilles institutions. Si le clergé, qui compose presque seul les vieilles Cortès, n'est pas satisfait, il faut convenir qu'il est difficile à satisfaire.

Mon rôle ici est fini; je sors net et sans tache de l'événement, quel qu'il soit. Je ne me plaindrai point des soupçons, de l'alarme répandue autour de vous par ceux à qui vous avez parlé.

Mon caractère est la constance; je ne m'effraye ni me trouble

de rien ; si la lettre ou l'attaque n'ont point réussi à Cadix, je ne croirai point tout perdu, et ce qu'on n'aura point fait en août on le fera plus tard, et je proposerai, coûte qui coûte, de ne jamais abandonner l'affaire d'Espagne. L'habitude des affaires m'a appris que beaucoup de choses qu'on a cru perdues ne vont pas si mal qu'on l'aurait cru d'abord ; qu'il y a un certain bruit de parti qui assourdit lorsqu'on commence, et qu'on se tromperait agissant d'après ses premiers mouvements.

Vous avez entendu les cris des royalistes espagnols, les plaintes de ces agents diplomatiques qui sont les ennemis de la France. On a cru, sur les rapports de ces hommes passionnés, que le prince avait commis plus d'erreurs qu'il n'en a commis. Une bête placée au Port Sainte-Marie fait présumer que tout le reste était ainsi : vous n'avez pas entendu les plaintes du parti opposé ; vous n'avez pas vu, comme nous ici, les réponses de tous les gouverneurs des places, qui disent tous qu'ils se rendraient, mais qu'ils ne le feront pas parce qu'en posant les armes ils seraient emprisonnés et massacrés par les ordres de la Régence. Vous n'avez pas vu les rapports sur les cruautés du curé Merino et des autres chefs royalistes, et conséquemment vous n'avez pas été à même de bien juger de l'effet que ces rapports, présentés peut-être dans un esprit peu bienveillant, ont pu produire sur le généralissime ; une seule ordonnance fâcheuse a paru, selon moi, un trop grand contre-poids aux sacrifices de la France et aux vertus réelles du prince. On traite aujourd'hui facilement d'ineptes, d'incapables, de stupides, les gouvernements ; mais peut-être en dernier résultat trouvera-t-on qu'un gouvernement qui a essayé de concilier les hommes, qui s'est opposé à toutes les mesures arbitraires, qui partout a arraché des victimes à la mort sans distinction de parti, et qui pourtant, tandis qu'on l'accusait de faiblesse, n'a consenti à aucune concession politique, peut-être trouvera-t-on que ce gouvernement a fait usage d'un assez heureux mélange de modération et de fermeté.

Quoi qu'il en soit, voilà ces longs bavardages finis. Si Ferdi-

nand est rétabli sur son trône, vous rentrerez dans les voies d'une légation ordinaire ; si l'affaire de Cadix est manquée, je vous transmettrai les ordres du roi, et on prendra conseil des événements.

Je ne sais rien de l'ordonnance, sinon qu'on a donné du quartier général l'ordre de l'exécuter avec toute la prudence et toute la douceur possibles.

CHATEAUBRIAND.[1]

1246 28 août 1823.

Au prince de Polignac.

Paris, ce 28 août 1823.

Rien de nouveau, noble Prince, mais nous sommes au moment d'une grande nouvelle. Monseigneur a envoyé la lettre au Roi d'Espagne, le 17, et il a donné cinq jours pour la réponse. C'est donc le 22 que cette réponse sera arrivée. Si elle est purement négative ou affirmative, elle pourrait arriver par le télégraphe demain 29 ; mais, si elle est évasive, le Duc d'Angoulême ne jugera pas qu'elle soit matière à dépêche télégraphique, alors elle nous arrivera par le courrier le 30 ou le 31. Voilà juste la position. La petite affaire d'Algésiras est assez bonne, en ce qu'elle est une affaire de marine et qu'elle s'est passée sous les yeux des Anglais devant Gibraltar. Comptez sur une dépêche télégraphique, en cas de reddition de Cadix.

Tout à vous, noble Prince.

CHATEAUBRIAND.[2]

1. *Congrès de Vérone.*
2. Archives de la famille de Polignac.

1247 30 août [1823].

A Madame de Custine.

Vous ne voulez pas croire qu'il n'est pas question de pairs. Je vous donnerai pour Villèle tous les mots que vous voudrez ; mais je crois que vous choisissez mal votre temps.

A vous, à vous.

30 août. [1]

1248 31 août 1823.

Au général Guilleminot.

Paris, ce 31 août 1823.

J'ai reçu, général, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du Port Sainte-Marie, le 21 de ce mois. Je m'attendais à la réponse négative du roi d'Espagne, ou plutôt de ses geôliers. J'ai toujours pensé qu'on ne cèderait qu'aux boulets et aux bombes. Si vous pouvez joindre l'ennemi et arriver au corps de la place, la partie est gagnée ; mais comment joindre cet ennemi ? Je n'ai pas grande confiance au bombardement par mer, si vous n'avez pas pied à terre dans l'île de Léon. Quand vous aurez pris le Trocadéro et le Matagorda, on assure qu'il vous sera aisé de faire taire le feu du Portales, sur la pointe, en face du Matagorda, et par suite d'opérer une descente sur ce point, de vous y loger avec six mille hommes, et de séparer ainsi l'île de Léon de Cadix, qu'il serait facile alors d'écraser. On dit aussi qu'il serait facile d'opérer un débarquement dans l'île, du côté de la pleine mer. Ne pourriez-vous faire venir les canons trouvés à Algésiras ? Tout ce que j'ai pu faire dans mon dépar-

1. Bardoux *Mme de Custine*, p. 371.

tement, c'était de faire écrire à M. de Lesseps, notre consul à Lisbonne, bien avant qu'on songeât à rien tirer du Portugal, de vous envoyer, sur mon propre crédit, bombardes, munitions, etc. Je vous répète, général, toutes mes rêveries militaires; mais je reste toujours convaincu, peut-être à tort, qu'on ne peut rien faire de sûr si on n'occupe un point dans l'île de Léon; et je crois qu'avec des soldats français, inspirés par la présence de monseigneur le duc d'Angoulême, rien n'est impossible.

Ne vous effrayez pas, général, de l'intervention anglaise; croyez-moi, elle n'aura pas lieu. C'est un leurre dont les meneurs se servent pour faire prendre patience à leur parti. J'ai sur la neutralité anglaise des données certaines; on n'est pas bienveillant, mais jamais on n'interviendra tant que nous resterons unis aux Espagnols : c'est là notre grande sauvegarde.

La flottille qui était devant La Corogne doit maintenant vous avoir rallié. Elle aurait pu vous porter les canons de cette place; je l'ai dit, et j'aurais voulu qu'on eût donné des ordres. Si on n'y a pas pensé, ne pourriez-vous envoyer un ou deux bâtiments de votre escadre chercher ces canons ?

Je viens de m'apercevoir, général, que j'avais mal commencé ma lettre : je n'ai pas le temps de la récrire.

Croyez, général, à mon entier dévouement.

CHATEAUBRIAND.

P.-S. Adoucissez, autant que vous le pourrez, l'exécution de l'ordonnance si généreuse d'Andujar, mais dont nos ennemis ont été au moment de tirer le plus grand parti contre nous. Nous ne pouvons rien faire sans notre union avec la population royaliste, toute violente qu'elle est : c'est un mal qu'il faut supporter.

Je rouvre ma lettre pour vous dire que je viens de lire la lettre du roi d'Espagne : c'est un insigne monument de sa servitude. Il faut qu'il soit bien malheureux pour avoir copié une pareille lettre, car elle ne peut être de lui. Ne croyez pas un mot de ce qui est dit des négociations avec l'Angleterre. La preuve du men-

songe est auprès, car la lettre prétend que nous sollicitons aussi l'intervention anglaise, et l'on sait que nous avons rejeté trois fois la médiation de la Grande-Bretagne. J'insiste sur ce point, parce que je m'aperçois que c'est une fausse idée que l'on a toujours eue au quartier général. Encore une fois, tant que vous serez bien avec la Russie, ne craignez rien des Anglais. On fait dire aussi au roi qu'il sera *exposé* : c'est une ruse employée pour agir sur le cœur de monseigneur le duc d'Angoulême : c'est un malheur d'être obligé de bombarder Cadix, mais c'est un malheur inévitable ; car si Cadix ne se rend pas, la monarchie française est en péril. Ici, il n'y a pas à reculer, il s'agit de notre existence. Ni les difficultés, ni l'hiver, ni les périls ne doivent nous arrêter. Si nous prenons ou si nous ne prenons pas Cadix, nous sommes la première ou la dernière puissance de l'Europe. Je viens d'obtenir qu'on donne des ordres à La Corogne et à Rochefort de vous envoyer des canons, etc., dussent-ils arriver trop tard.

Ne pensez-vous pas qu'il serait temps de former des sièges en Catalogne ? On n'y a pas pris les équipages suffisants. La chute de Barcelone entraînerait celle de Cadix. Au reste, Milan est renfermé et investi dans Taragone, et il ne reste plus une seule armée constitutionnelle en campagne dans toute la Péninsule, si ce n'est quelques corps errants dans l'Estramadure. [1]

1249 [Début de septembre 1823.]

A Madame Récamier.

Samedi matin.

Je n'ai pu écrire hier matin. J'ai été obligé d'aller chez le roi. Nous sommes dans un moment d'où dépend notre avenir. Chaque

1. *Congrès de Vérone.*

dépêche télégraphique peut nous apprendre la plus grande nouvelle. Rien n'est arrivé, rien n'arrivera peut-être encore de quelques jours. Mais ces jours seront des jours de perplexité. Aurons-nous pris, ou aurons-nous manqué de prendre l'île de Léon ? Tout est là.

Je suis accablé de conférences et de courriers. Pour comble de maux, je ne pourrai vous voir encore aujourd'hui, mais à quelque chose le malheur est bon, et cela me fera rompre la fatalité du dimanche. Demain à notre heure j'irai vous conter tout. Vous êtes pourtant un ange cruel et vous ne méritez guère d'avoir un esclave aussi soumis.

Ballanche a dîné chez moi hier. J'ai eu soin d'écarter toute conversation politique. Cela m'a fait grand plaisir de voir chez moi le vieil ami. [1]

1250 1er septembre 1823.

Au prince de Polignac.

Paris, le 1er septembre 1823.

Je vous envoie, noble Prince, la copie de la lettre de Mgr le duc d'Angoulême, et de la réponse de Ferdinand ; elle est uniquement pour vous : nous ne devons faire connaître que malgré nous, et le plus tard possible, si nous ne pouvons pas prévenir la publication, ce monument de la honte et de la servitude du roi d'Espagne. La lettre originale espagnole est *de la main même* de ce malheureux monarque ; ainsi il déclare qu'il est *libre*, six semaines après avoir protesté, à Séville, contre les violences qu'on lui faisait, et après avoir été déclaré fou et dépouillé de la Royauté ! Vous remarquerez le mensonge sur les médiations de l'Angleterre ; mensonge prouvé, puisqu'il est notoire que, loin de demander ces médiations pour notre compte, nous les avons for-

1. *Souvenirs... Récamier*, t. II, p. 27-8.

mellement refusées. La lettre de Monseigneur est digne et simple, et vous voyez qu'aucune concession n'a été faite aux révolutionnaires.[1] Vous ferez part à vos collègues d'Autriche, de Russie et de Prusse du *fait*; vous leur direz que Mgr le duc d'Angoulême avait proposé au Roi Ferdinand de publier une amnistie, lorsqu'il serait libre, et de convoquer les anciennes Cortès pour mettre ordre aux affaires du Royaume ; et que Ferdinand, sous le poignard des assassins, a été obligé de *copier* une réponse que nous ne voulons pas publier pour l'honneur des monarchies. Vous direz également à M. Canning (s'il vous en parle) qu'aucune négociation n'a été possible, et que nous allons prendre de force ce qu'on ne veut pas nous donner de gré ; mais vous ne lui laisserez pas ignorer que les révolutionnaires[2] de Cadix se vantent dans leur lettre d'être en négociations avec l'Angleterre. Au reste, à quelque chose malheur est bon : il vaut mieux avoir Cadix avec des bombes que par des lettres ; nous ne serons point forcés à des concessions, et l'on pourra punir ce qu'il faut punir.[3] Dans ce moment le *Trocadero* doit être pris, ce qui est un acheminement à l'île de Léon. Si nous pouvons parvenir à descendre et à nous établir dans cette île, Cadix ne peut pas tenir huit jours. Ce matin je communiquerai les lettres, en conférence, aux représentants des trois cours : Pozzo, Vincent et Matzalhn.[4] Nous avons la nouvelle de l'arrivée de Hyde à Lisbonne ; écrivez-lui de ma part pour lui dire d'envoyer tout ce qu'il pourra en munitions de guerre, chaloupes, canonnières, bombardes, devant Cadix.

Bonjour, noble Prince, vous voyez que je vous tiens fort au courant de tout.

CHATEAUBRIAND.

Je reçois votre depêche du 29 août, n° 11, et votre petit mot. Je vous remercie. Je vous recommande encore de serrer les *deux*

1. *Congrès de Vérone* : « *communeros* ».
2. *Congrès de Vérone* : « jacobins ».
3. Les dix derniers mots supprimés dans le *Congrès de Vérone*.
4. Cette phrase supprimée dans le *Congrès de Vérone*.

lettres dans votre cabinet le plus secret, de ne les montrer et de n'en donner copie à personne. [1]

1251 [2 septembre 1823.]

A la duchesse de Duras.

Mardi matin.

Les journaux vous diront toutes les bonnes nouvelles de La Corogne. Tout va bien. Ah ! si nous avions Cadix ! Comme j'irais vous voir ! [2]

1252 4 septembre 1823.

Au prince de Polignac.

Paris, le 4 septembre 1823.

Rien de nouveau, noble Prince ; lisez le Journal des Débats et l'Étoile, et vous saurez où nous en sommes des opérations militaires devant Cadix. Dans l'intérieur de l'Espagne, force sottises de tous les partis que Talaru raccommode tant bien que mal. La besogne est rude avec de pareilles têtes et de pareilles gens. Dieu veuille délivrer Ferdinand ! Sans ce dernier miracle nous sommes mal. Mais taisons-nous et faisons contre fortune bon cœur.

Tout à vous, noble Prince.

CHATEAUBRIAND. [3]

1. Publiée presque complètement par Chateaubriand dans le *Congrès de Vérone*. — Vérifiée par nous sur l'original autographe appartenant à la famille de Polignac. Le post-scriptum et la phrase avant la signature manquent dans le *Congrès de Vérone*.

2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 243. — Collationné sur l'original autographe.

3. Archives de la famille de Polignac.

1253 5 septembre 1823.

Au comte de Serre.

Paris, 5 septembre 1823.

Je sens parfaitement, monsieur le comte, la gêne où vous met la mesquinerie du gouvernement. J'ai des réclamations de tous les côtés. Vous ne ferez jamais comprendre la vérité à la Chambre : elle croit de son devoir de refuser quelques mille francs pour ce qui augmenterait notre éclat à l'étranger, et elle votera des millions pour des dépenses au moins inutiles. Mézerai disait que « la France, à une certaine époque de notre histoire, se gouvernait comme un grand fief » ; elle se gouverne aujourd'hui comme une grande bourse. Je regarde les hommes relevant de mon ministère, et qui secondent si bien mes travaux, comme étant eux-mêmes *ministres*, et je ne réclame que l'honneur d'être leur camarade ; jugez si je souffre de ne pouvoir venir à leur secours.

Ce serait, je vous assure, d'un grand cœur que je changerais avec vous de position ; je vous laisserais les spectacles de la cour, et j'irais revoir les barques de pêcheurs que vous avez sous les yeux. Au cas qu'un succès d'affaires vienne augmenter la déplaisance que l'on a naturellement de moi, et que l'on me renvoie, j'irai vous chercher sur votre beau rivage. Je cours après le soleil et la retraite comme la chatte devenue femme courait après les souris. Ce sont là mes misères, Monsieur ; je vous les confie, cachez-les bien ; c'est mon secret *diplomatique*. Chemin faisant, tâchez, je vous prie, que votre roi se contente de Caserte et renonce à la régence d'Espagne. Un homme comme vous comprend tout, et vous m'excuserez.

CHATEAUBRIAND. [1]

1. *Congrès de Vérone.*

1254 5 septembre 1823.

Au général Guilleminot.

Paris, ce 5 septembre 1823.

Je ne puis, général, m'empêcher de vous écrire encore dans ce moment décisif. Quand vous recevrez cette lettre, vous serez sans doute maîtres du Trocadero ; vous serez prêts à attaquer Cadix ou l'île de Léon, ou les deux ensemble, selon le jugement de l'illustre prince qui commande l'armée. Vous savez, général, que telle a été dans le commencement de la guerre mon opinion ! et je dois vous répéter les raisons sur lesquelles je l'appuie.

J'ai consulté ici une foule de militaires français et étrangers, les uns ayant servi sous le maréchal Victor, au blocus de Cadix, les autres, contre ce maréchal, au même blocus : ainsi les premiers connaissent bien les moyens d'attaque, et les autres les moyens de défense. Tous s'accordent à dire qu'à l'époque du premier blocus l'île de Léon était défendue par une armée de vingt-cinq à trente mille hommes anglais, portugais et espagnols ; qu'elle était garnie d'une artillerie formidable apportée de Gibraltar ; qu'une flotte de trente vaisseaux de ligne et d'innombrables chaloupes canonnières en défendaient l'approche par mer, et que malgré tout cela les Français étaient au moment de réussir, en passant la nuit sur des bateaux du fort Matagorda au port Pontalès, lorsque Buonaparte rappela les deux tiers des troupes pour marcher contre le duc de Wellington.

Aujourd'hui la position est inverse. L'île de Léon et le Trocadero ne sont défendus que par sept à huit mille hommes de mauvaises troupes, que nous avons battues partout, dans la proportion de dix à un ; qui, de plus, sont démoralisées par la capitulation de Morillo et de Ballesteros, et divisées en deux parties, les miliciens et les troupes de ligne ; de plus encore, les Anglais disent qu'ils ont retiré et emporté la plus grande partie de l'artillerie qui garnissait les différents forts, et qu'excepté

quelques points, les redoutes intérieures et la plupart des ouvrages sont presque sans défense ; on doit en croire les Anglais, car ils ne nous souhaitent pas de succès.

Enfin, la mer est pour nous ; les cinquante chaloupes canonnières espagnoles, qui vous ont gêné beaucoup pour la prise du Trocadéro, se trouveront hors d'état de vous nuire par la prise de cette redoute : quoi qu'en disent quelques officiers de marine, nos vaisseaux peuvent très-bien vous protéger de leur feu, pour opérer une descente quand vous serez maîtres du Trocadero et de Matagorda. Ils auront sans doute à essuyer le feu des ouvrages de l'ennemi sur la rive opposée ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que les vaisseaux anglais venaient tous les jours attaquer le Matagorda, lorsque les Français, dans la première invasion, étaient maîtres de ce fort, et que les vaisseaux français, aujourd'hui, pourront canonner le Pontalès lorsque vous occuperez le Matagorda.

On assure donc qu'il est possible d'opérer une descente au Pontalès lorsque vous aurez fait taire le feu de ce fort, de s'y loger, et de séparer ainsi Cadix de l'île de Léon. Je suppose que cette opération serait combinée avec une autre descente, vraie ou fausse, sur le rivage méridional de l'île, et le bombardement de Cadix, même par vos bombardes, en quelque petit nombre qu'elles puissent être. Je vous dirai, général, que j'ai la conviction intime que vous trouverez beaucoup moins de résistance que vous ne vous l'imaginez. Jamais les Espagnols ne vous ont résisté un moment quand vous avez pu les joindre, et vous verrez les troupes de ligne probablement se réunir à vous en partie dans l'île de Léon aussitôt que vous aurez mis le pied sur le rivage.

Il est inutile que je vous dise que l'occupation d'un point important dans l'île de Léon entraîne la chute de Cadix, quand même cette ville n'ouvrirait pas ses portes et que vous ne voulussiez pas l'écraser par un bombardement opéré du bout de la chaussée, au-dessus du Pontalès ; il est évident qu'elle tomberait

alors en peu de temps par famine. Le blocus formé par terre dans l'île de Léon suppléerait à l'incertitude du blocus de mer, et vous sentiriez moins l'insuffisance de votre marine.

Mais à propos de ces vaisseaux, je veux vous dire un mot sur l'équinoxe. Il semble, à tout ce qu'on dit de l'équinoxe, que ce soit un terme fatal, une époque fixe et inévitable, où il n'y a plus à espérer que des malheurs. Les Anglais ont bloqué pendant trois ans la baie de Cadix, hiver et été, sans jamais perdre la terre de vue. Ordinairement, on a un coup de vent à essuyer vers les premiers jours d'octobre, après lequel le temps devient très-beau jusqu'au commencement de décembre. Décembre et janvier sont assez orageux, mais février est ordinairement admirable, et les vents de mars ne durent qu'une huitaine de jours. J'ai navigué dans ces mers, et ce n'est pas à moi qu'il faut venir faire des contes terribles de l'équinoxe.

Maintenant, général, j'appelle votre attention sur ce qui arriverait dans le cas où l'on abandonnerait Cadix. La France, qui se replace dans ce moment au premier rang militaire en Europe, retomberait au dernier. Le parti jacobin se ranimerait en Espagne et reparaîtrait en France. L'Angleterre soufflerait la discorde, se déclarerait peut-être, et les alliés ou nous retireraient leur appui moral, qui nous a servi à paralyser l'Angleterre, ou nous offriraient leur appui physique, qui ne pourrait être admis sans déshonorer à jamais nos armes et sans perdre notre indépendance. Les conséquences d'un pas rétrograde sont telles, dans les affaires d'Espagne, qu'il y va de la légitimité et de la couronne des Bourbons. Qu'on se pénètre bien de cette vérité. Vous auriez une catastrophe à la Bourse, et cette catastrophe seule nous mettrait dans le plus imminent danger. Il faudrait un volume pour développer les maux qui résulteraient pour nous d'une retraite devant Cadix. C'est par la même raison, général, que, quels que soient les justes sujets de mécontentement que Monseigneur peut avoir de Madrid, la politique oblige à occuper cette capitale. Il faut seulement en augmenter la garnison, peut-être

par le corps du général Bourke, mais en laissant toutefois une garnison assez forte dans La Corogne, à cause des Anglais, qui font tout entrer par ce port. Je vous en prie encore, général, tempérez, adoucissez les mesures intérieures. Dissimulez l'injure; renfermez au fond de votre cœur le mépris. Songez que dans cette affaire d'Espagne tout est adresse, ménagement, habileté. Placés entre deux partis violents, qui ne respirent que la vengeance, nous ne pouvons ni changer leurs passions ni éclairer leur esprit. N'armons pas la masse contre la masse; et lorsqu'elle est sanguinaire et insolente, remettons après notre succès à lui dire ce que nous sentons pour elle. Qu'importent aujourd'hui à la gloire de Monseigneur et de sa vaillante armée les outrages de quelques insensés, les intrigues de quelques ambitieux, et les machinations de quelques ennemis? Délivrons le roi, et quittons à jamais cette Espagne, où nous aurons retrouvé notre indépendance comme nation, notre gloire comme guerriers, et notre sûreté comme société politique. Monseigneur reviendra avec une haute renommée, et tous ceux qui l'auront servi dans cette étonnante entreprise, où deux révolutions auront été tuées d'un seul coup, trouveront la gloire et la récompense dues à leur courage et à leurs travaux.

Ne songez donc plus, général, qu'à couronner l'ouvrage par une fin digne du commencement et par une de ces entreprises hardies si naturelles aux Français, et qui vont si bien au caractère de leur bravoure. Je ne sais comment cela arrive, mais il est certain qu'un débarquement de troupes n'a presque jamais échoué chez aucun peuple et dans aucun pays.

Vous savez, général, combien je vous suis dévoué.

CHATEAUBRIAND. [1]

1. *Congrès de Vérone.*

1255 5 septembre 1823.

A [***].

(Votre Sosie est devenu fou et sourd : il est remplacé par un vrai Jean Bart.)

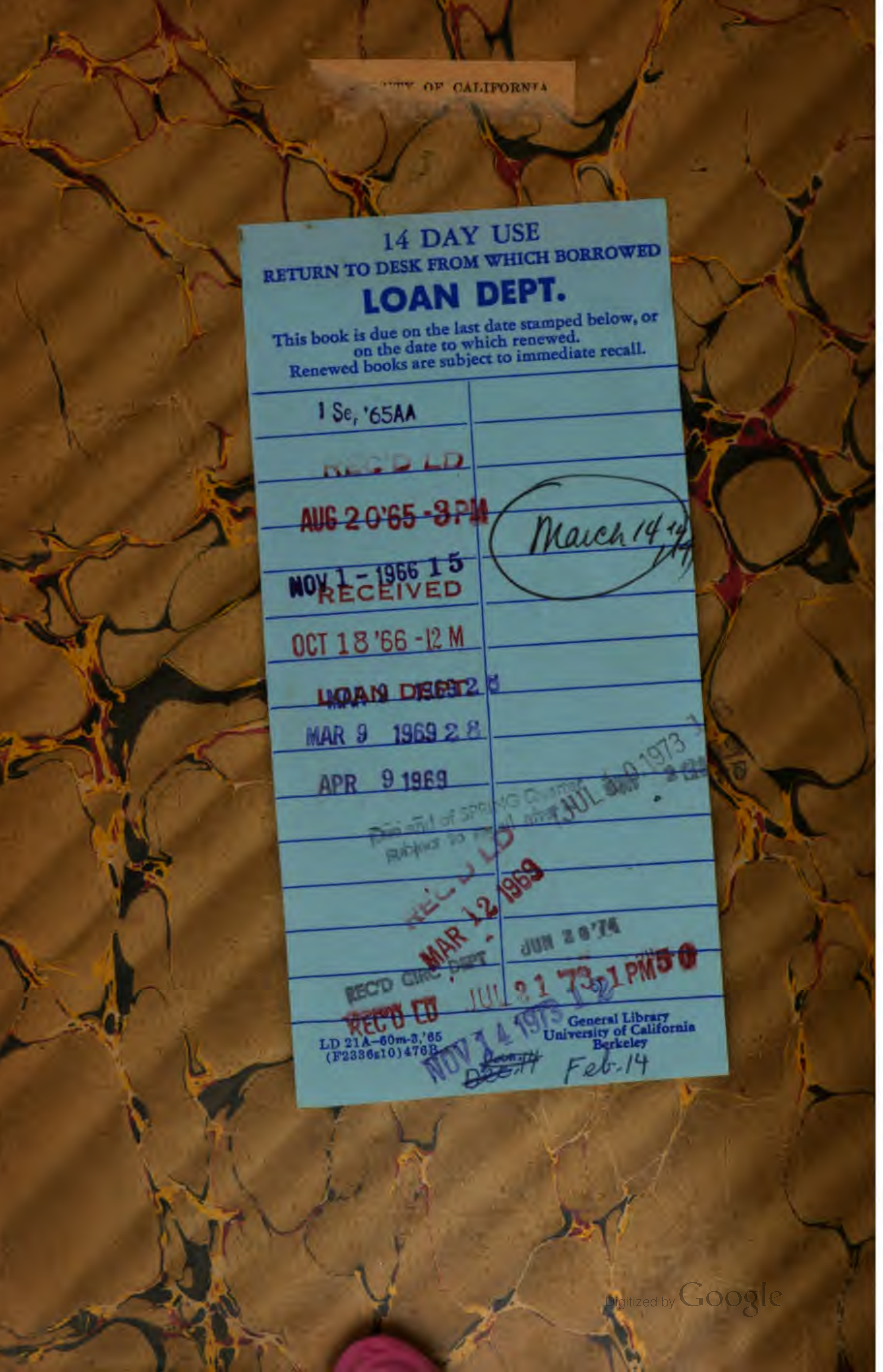
Vendredi, 5 septembre 1823.

Je vous l'ai dit et je vous le répète : tant que je serai dans le Conseil, Cadix ne sera pas abandonné. J'aimerais mieux être mort vingt fois que de voir reculer un Français. Je vous le répète encore, Cadix tombera, l'affaire d'Espagne réussira ; mais vous saurez aussi que je n'ai pas cru, comme bien des gobe-mouches, que c'était l'affaire de quatre à cinq mois. Molitor reste à Grenade, parce que Bordesoulle n'en veut point. Je ne réponds pas au reste de votre lettre ; mais je sais qu'à Grenade les femmes sont plus polies [jolies][1] qu'au Pont-Sainte-Marie, pour avoir été à Grenade et au Pont-Sainte-Marie. Vos hommes d'argent sont indignes.

CH.[2]

1. Il y a un *p* en tête du mot, et un *j* sur le *p*.
2. Original autographe. — Collection Chéramy.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.
1 Se, '65AA
AUG 20'65 -3 PM
NOV 1 - 1966 1 5
RECEIVED
OCT 18 '66 -12 M
LOAN DEPT.
MAR 9 1969 2 8
APR 9 1969
REC'D LD
MAR 12 1969
JUN 26'74
REC'D CIRC DEPT
JUL 21 73 -1 PM
REC'D LD
NOV 14 1973
LD 21A-60m-3,'65 (F2336s10)476B
General Library University of California Berkeley
Feb.14

